L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

FRAGMENT DES MÉMOIRES MILITAIRES DU COLONEL VIGO ROUSSILLON (1793-1837)

DERNIÈRE PARTIE (1).

III.

Ainsi que nous l'avons dit, l'une des causes déterminantes de l'expédition de Syrie avait été l'avis, reçu par le général en chef, que les Turcs, soutenus par les Anglais, avaient réuni deux armées, l'une à Rhodes, l'autre en Palestine. Celle-ci avait été détruite à la bataille du Mont-Thabor.

Le général en chef avait dit à l'armée, dans un ordre du jour qu'il lui avait adressé à son retour de Syrie, « qu'en restant quelques jours de plus devant Acre, il eût pu prendre le pacha dans son palais, mais que la saison des débarquemens l'avait rappelé en Égypte. »

Cette allégation risquée n'avait trompé personne. Cependant, on pouvait soutenir que le but de l'expédition de Syrie avait été atteint, en partie, par la prise de Jaffa. En effet, en détruisant les grands magasins qui y avaient été préparés par les Turcs, on avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

enlevé à leurs troupes, au moins pour la campagne de 1799, les moyens de franchir le désert et de combiner une nouvelle attaque avec la seconde armée, dont on n'avait encore aucune nouvelle. Il était donc impossible qu'en ce moment une autre armée turque arrivât par ce chemin en Égypte pour donner son concours aux mécontens ou aux troupes qui devaient tenter un débarquement sur les côtes.

Le 14 juillet 1799, les grenadiers de la division quittèrent le Caire, sous prétexte d'accompagner le général en chef dans une visite qu'il voulait faire aux Pyramides. Le but réel de ce mouvement était de s'opposer aux tentatives de Mourad-Bey, qui avait été signalé comme cherchant à se rapprocher de la côte.

Nous couchâmes à Boulaq. Le lendemain nous étions, de bonne heure, aux Pyramides. Je montai sur la plus haute. Nous déjeunâmes à son sommet; avant d'en descendre, j'y gravai mon nom avec ma baïonnette. J'étais alors sergent de grenadiers au 1er bataillon de la 32e. La grande Pyramide de Gizeh a plus de 400 pieds de hauteur.

Dans l'après-midi, un courrier, envoyé par le général Marmont, commandant à Alexandrie, apporta au général en chef la nouvelle qu'une flotte turque et anglaise venait de mouiller à Aboukir, et que cette flotte semblait avoir des troupes à bord.

Aussitôt, le général Bonaparte nous donna l'ordre de nous mettre en marche pour Ramanieh. Des ordres furent aussi expédiés à toutes les troupes disponibles, pour les y concentrer à marches forcées. Nous passâmes une partie de la nuit sur notre ancien champ de bataille d'Embabeh. Nous y fûmes rejoints par le reste de la division (4e légère, 18e et 32e demi-brigades de ligne). Nous séjournâmes à Ramanieh pour y attendre la division Lannes. Quand elle fut arrivée, nous fûmes coucher, par une marche forcée, à deux petites lieues du fort d'Aboukir.

Nous fîmes, ce jour-là, quatorze lieues et subîmes les mêmes privations que nous avions éprouvées un an auparavant sur ce même terrain. Vers le soir, nous trouvâmes deux citernes, on s'y battait pour boire. On fit halte, je m'endormis; on partit sans me réveiller. Il paraît que je dormais bien profondément, car je n'entendis rien.

A mon réveil, il faisait une nuit profonde, j'appelai en vain mes camarades, il n'y avait plus personne auprès de moi. L'obscurité ne me permettait pas d'étudier, sur le sable, la trace des pas de la demi-brigade; j'essayai de la suivre en tâtant, mais je ne pus y réussir. Je pensais que mes camarades devaient être dans cette plaine basse qui forme la presqu'île d'Aboukir, mais ils n'avaient pas de feux. En les cherchant, je m'égarai de plus en plus. Il s'en

fallut de peu que je ne tombasse au milieu de l'armée turque. Je marchais en prêtant attentivement l'oreille, je n'entendais rien. J'errai jusqu'à l'aurore; au point du jour, j'eus le bonheur de rejoindre ma compagnie. On battait la générale dans tous les corps.

Les Turcs avaient effectué leur débarquement le 14 juillet, et enlevé d'assaut la redoute qui protégeait le village d'Aboukir. Privé de l'appui de la redoute, le fort avait dû capituler. Quatre cents Français, qui défendaient les deux ouvrages, avaient eu tous la tête coupée, et Marmont, accouru d'Alexandrie avec 1,200 hommes pour soutenir ses postes, n'avait pas osé se compromettre contre des forces qui paraissaient très supérieures aux siennes.

Bataille d'Aboukir.

Notre petite armée était réunie dès le matin; elle ne comprenait encore que les divisions Lannes, Bon et Murat, soit environ 6,000 hommes. Les Turcs avaient débarqué 18,000 janissaires, qui étaient une excellente infanterie. Ils avaient une bonne artillerie, servie par des canonniers anglais. Leurs positions étaient flanquées par les feux de l'escadre.

Le général Bonaparte, après avoir examiné la position de l'ennemi, se décida à l'attaquer immédiatement. Il réunit les officiers et les sous-officiers au centre. Il nous dit que le sort de l'armée entière dépendait du combat que nous allions livrer; que la mort ou l'esclavage serait le sort des vaincus, qu'il connaissait assez les braves qu'il avait l'honneur de commander pour être bien persuadé qu'ils mourraient tous, ou qu'ils seraient vainqueurs.

L'on se prépara, tout de suite, à combattre; il n'était pas un soldat qui ne comprît qu'il s'agissait de vaincre ou de mourir. En ce moment, le général en chef avait repris sa lunette et étudiait le terrain quand un boulet emporta un aide-de-camp qui était auprès de lui, et alors, toute cette armée, qui, la veille, lui avait dit des injures pendant une marche longue et pénible, qui semblait depuis longtemps fort détachée de lui, poussa un cri de terreur. Tout le monde trembla pour les jours de cet homme, qui nous étaient devenus si précieux, alors que, peu d'instans avant, il était généralement maudit (1).

Les Turcs occupaient, outre le fort et la redoute dont j'ai parlé, une ligne de défense plus avancée, appuyée à deux mamelons de sable situés, l'un sur le bord de la mer, l'autre sur le bord du lac

(1) La phrase est textuelle. Elle exprime assez exactement l'état des esprits à l'égard de Bonaparte. Depuis l'expédition de Syrie, il était de moins en moins populaire dans l'armée. (P. V. R.)

Mahadieh. Entre les deux se trouvait un village, qu'ils occupaient aussi. Leur camp était formé par le village retranché d'Aboukir.

Leur première ligne se trouvait à une demi-lieue de la seconde. Elle était occupée par environ 6,000 hommes. Nous attaquâmes les deux mamelons des ailes.

Le général Lannes enleva le mamelon de droite; le général Destaing, qui nous commandait, celui de gauche, pendant que le général Murat faisait filer sa cavalerie le long du lac Mahadieh. Après une assez vive résistance, nous délogeâmes les Turcs, qui, se voyant tournés, voulurent se retirer, mais la cavalerie les chargea, les coupa de leur seconde ligne de défense et les sabra presque tous, en les poussant vers la mer; comme ils ne voulaient pas se rendre, on les y fit noyer.

Lannes et Destaing se rabattirent vers le village, qu'ils attaquèrent de droite et de gauche. L'ennemi s'y défendait courageusement, espérant être soutenu par sa seconde ligne. En effet, une colonne sortit du camp retranché d'Aboukir; mais bientôt mitraillée de front, fusillée par nous et prise en flanc par la cavalerie, elle fut refoulée avec pertes. Pendant ce temps, nous enlevions le village du centre. Ses défenseurs furent ou tués sur place ou sabrés par la cavalerie et jetés à la mer.

Ainsi la première ligne était emportée, quatre ou cinq mille Turcs avaient déjà péri. Le général en chef qui, d'abord, avait songé à refouler les Turcs dans la presqu'île et à attendre les divisions Kléber et Reynier, pour les attaquer de nouveau, prit le parti de poursuivre immédiatement les avantages obtenus. En conséquence, nous reçûmes l'ordre de marcher contre la seconde ligne de défense.

Nous nous formâmes en colonnes par pelotons. La division Lannes à la droite, le centre composé d'un bataillon de la 18e et d'un bataillon de la 32e et des troupes de la garnison d'Alexandrie; le 1er bataillon de la 32e, dont je faisais partie, à l'extrême gauche, le long de la mer.

Le centre tenta un assaut sur la redoute qui formait le saillant du village d'Aboukir. Cette redoute avait un bon fossé, elle était fraisée et palissadée. Elle était protégée par le feu du fort, qui la dominait, et flanquée par deux tranchées avec parapets qui traversaient toute la presqu'île et qui étaient remplies d'Osmanlis. En outre, la flotte, partagée en deux escadres, balayait de son artillerie les abords de cette redoute. Les deux bataillons du centre ne purent franchir le fossé de la redoute et furent obligés de reculer pour se rallier.

Encouragés à cette vue, les Turcs firent une sortie générale de la redoute et de leurs retranchemens pour couper des têtes et

poursuivre le centre. Mais celui-ci, déjà rallié, les reçut vigoureusement et avec sang-froid. Pendant ce temps, la division Lannes, qui avait continué de filer à l'extrême droite, s'aperçoit que la redoute est à peu près dégarnie. Elle y court aussitôt, y entre par la gorge, couronne les parapets et s'y maintient malgré le feu violent des escadres. Quand les Turcs virent la redoute occupée derrière eux, ils voulurent y rentrer, mais ils furent reçus par un feu meurtrier partant de tous les parapets. Pendant que ceci se passait, le 1er bataillon de la 32e avait aussi continué de se porter en avant, par la gauche, de façon à tourner également les Turcs par leur extrême droite. Nous nous étions formés en bataille sur le terrain qui se trouvait entre la gorge de la redoute et la mer, en potence derrière le retranchement des Turcs. Nous fûmes là sur le point de prendre une chaloupe anglaise, portant un personnage que l'on crut être le commandant de l'escadre, sir Sydney-Smith. Il ne s'en alla pas sans avoir été, du moins, bien salué à coups de fusil.

Les Turcs qui étaient sortis pour suivre notre centre, ne pouvant rentrer dans la redoute, furent obligés de passer sous le feu de deux de ses faces, pour se rejeter vers nous, et nous leur barrions le passage. Ils étaient comme affolés. Ils arrivaient en désordre, en foule confuse. Le nombre en était si grand que nos soldats n'osaient pas frapper les premiers qui se présentèrent; mais bientôt on s'aperçut qu'éperdus, ils ne se défendaient pas, et ne cherchaient qu'à se sauver; le bataillon tomba sur cette masse informe à coups de baïonnette. Là se produisit une scène de carnage horrible. Pris entre la redoute, qui les fusillait, le centre qui les talonnait, et notre bataillon, qui était sur leur flanc, ces malheureux Turcs furent presque tous massacrés.

Nous marchâmes pêle-mêle avec les fuyards, au village qu'il fallait traverser pour aborder le fort; mais là s'engagea, dans les rues, un combat plus meurtrier pour nous.

Ce village d'Aboukir formait le camp des Turcs. Le séid Mustapha-Pacha, général en chef du corps expéditionnaire, s'était réfugié, avec ses janissaires, dans l'une des principales maisons. La compagnie de grenadiers, dans laquelle je servais, attaqua cette maison. Nous essayâmes d'enfoncer la porte. Nous nous serrions contre les murs, ce qui gênait les Turcs pour tirer sur nous, mais, de la terrasse, ils assommèrent plusieurs grenadiers avec de grosses pierres, des meubles et tout ce qui leur tombait sous la main, même des couffins pleins de sacs d'argent. Enfin, la porte céda et nous nous précipitâmes dans la cour. J'étais en tête. Un Turc furieux vint à moi, le sabre à la main. Je pouvais le tuer en faisant feu

sur lui, mais je voulais ménager mon coup de fusil, pour un danger plus grand. Je baissai ma baïonnette. Le Turc leva le bras pour me donner un coup de sabre sur la tête, je saisis ce moment pour le frapper; mais avec la main gauche il para mon coup. Heureusement, je m'étais ménagé. Je doublai rapidement, la main du Turc avait continué son mouvement, je me précipitai sur lui en lui enfonçant ma baïonnette dans la poitrine. Il tomba à la renverse. Je lui mis un genou sur l'estomac et lui ôtai son sabre, il me l'abandonna et saisit, à sa ceinture, un poignard que je n'avais pas aperçu. Me relevant alors brusquement, je lui donnai avec son propre sabre un coup en travers du corps qui le coupa presque en deux. C'était une excellente lame, qui m'aurait certainement fendu la tête, si ce Turc avait paré mon deuxième mouvement.

Ce succès m'avait enhardi. J'aperçus un escalier, je m'y précipitai à la tête des grenadiers et le gravis à la course. Comme j'arrivais à la plus haute marche, ma baïonnette baissée en avant, un nègre qui était caché la saisit. Je ne pouvais être secouru par les grenadiers; l'escalier était si étroit que l'on ne pouvait le monter que un à un. Je fus contraint de tourner mon fusil de biais, en cédant au mouvement de celui qui tenait la baïonnette, puis avec l'index de la main droite, je pressai la détente et lâchai le coup dans le corps du nègre, qui tomba raide mort. D'autres Turcs, qui étaient embusqués, saisirent ce moment pour fondre sur moi, le pistolet à la main. J'étais désarmé, les grenadiers placés derrière moi me crurent mort et firent un mouvement rétrograde. Le brave Désert, fourrier de la compagnie, les arrêta. Ma mort me paraissait certaine; j'avais plusieurs pistolets sur la poitrine, quand un des Turcs me dit en arabe que, si je voulais les protéger, ils se rendraient. Je ne demandais pas mieux. Je leur dis de poser les armes, et qu'il ne leur serait fait aucun mal. Ils le firent aussitôt. Mais, dans ce moment, des coups de fusil partirent d'une maison voisine, et un grenadier fut tué sur l'escalier où nous étions. Ses camarades furieux se précipitent et m'entraînent dans l'intérieur des chambres, tuant tous ceux qu'ils y rencontrent. Je criais, en vain, qu'ils s'étaient rendus, on ne m'écoutait pas. J'entrai dans une grande chambre où était le pacha. Des janissaires, sans arme, l'entouraient et paraient, avec leurs bras nus, les coups de sabre et de baïonnette qu'on lui portait. J'en vis qui, ayant un bras coupé, tendaient l'autre pour garantir leur général. Quel exemple d'attachement! Je cherchais aussi de toutes mes forces à protéger le pacha, que je considérais comme mon prisonnier.

Cependant, le capitaine Sudrier, commandant la compagnie, étant arrivé, me vint en aide et nous parvînmes à sauver le pacha,

qui en fut quitte pour la perte de trois doigts, tranchés par un coup de sabre (1). Il fut amené prisonnier au général en chef.

En sortant de cette maison, pour chercher de nouveaux combats, je rencontrai le général Junot, qui me dit :

— Sergent de grenadiers, avez-vous de l'honneur ?

— Autant que vous pouvez en avoir, mon général.

— Eh bien, prenez huit grenadiers de bonne volonté, marchez droit au fort, et je vous suis. Je vous fait lieutenant sur le champ de bataille.

— L'ambition ne me ferait pas faire un pas, mon général ; mais vous l'ordonnez, j'obéis !

Je demandai des grenadiers de bonne volonté, mais comme ils connaissaient la folie de l'entreprise et le péril qui y était attaché, aucun ne se présenta.

J'aurais pu leur ordonner de me suivre, tous l'auraient fait et auraient péri. Je me bornai à leur dire :

« J'y vais, je ne pense pas que l'on me laisse aller tout seul. »

Je partis suivi d'un caporal, nommé Gentil, qui eut un bras cassé tout de suite. Je continuai seul.

J'avais remarqué tout près de là, hors des maisons du village, deux vieux janissaires gardant chacun un drapeau. J'eus envie de les leur prendre. Je reçus, en les approchant, leurs deux coups de carabine, dont l'un perça mon chapeau. Je les ajustai tous les deux, à mon tour, en enfilade. J'étais à dix pas. Mon fusil rata. Je le réarmai, il rata de nouveau. S'il avait pris, je les étendais. J'avais mis douze quartiers de balle dans mon fusil qui, jamais, jusque-là, n'avait raté.

Tout à coup, une vive fusillade part sur moi des croisées et des terrasses. Je reçus aussitôt, sur la cuisse droite, un coup si violent qu'il me fit tomber. Remis de ma chute, je me mis en mesure de ramasser mon fusil et mon chapeau. J'entendis, en ce moment, le général Junot qui était à l'abri, derrière une maison, dire très haut : « J'aurais parié qu'il n'irait pas loin ! » Après avoir ramassé mon fusil d'une main, mon chapeau de l'autre, et au milieu des balles qui recommençaient à pleuvoir sur moi, je me sauvai derrière la maison où se trouvait le général. Là je vis que je n'avais qu'une très forte contusion, une balle de gros calibre avait cassé mon fusil sur ma cuisse, sans que j'eusse pu m'en rendre compte. J'en fus quitte pour une douleur très vive qui finit par se dissiper peu à peu.

(1) Sur le brevet de sous-lieutenant à la 32e demi-brigade, établi au Caire et reproduisant les états de services de M. Vigo Roussillon, on lit ceci :

« Cet officier est entré le premier dans la maison où s'était réfugié le pacha qui fut fait prisonnier à Aboukir. — Signé : Bonaparte. »

La nuit mit fin au combat.

Presque toutes les batailles se ressemblent ; celle d'Aboukir, par la situation qui nous était faite et la disproportion des forces qui y combattirent, ne ressemble à aucune.

Les soldats que nous avions eu à combattre n'étaient pas de ces misérables fellahs qui composaient l'infanterie des mamelucks dans nos batailles précédentes ; c'étaient de braves janissaires, portant un fusil sans baïonnette, le rejetant en bandoulière sur le dos, après s'en être servis, puis s'élançant sur l'ennemi le pistolet et le sabre à la main. Ils avaient une artillerie nombreuse et bien servie et plus encore, le concours de l'artillerie de gros calibre des deux flottes anglaise et turque.

Cependant dans ce combat, 6,000 Français détruisirent 13,000 ou 14,000 Turcs. Je n'avais jamais vu un aussi petit nombre d'hommes en tuer un si grand.

De toutes les batailles qu'a livrées Bonaparte, y compris Rivoli et Castiglione, en Italie, celle d'Aboukir est la plus glorieuse pour lui et pour la nation. Là il fut réellement général en chef. Il développa tous ses talens, montra du courage personnel, en chargeant à la tête du 14e dragons, et sut profiter des fautes de ses adversaires avec le plus heureux à-propos.

Au moment où le combat allait s'engager, Berthier, son chef d'état-major, lui dit, devant nous :

« Mon général, quelle est la troupe que vous désignez pour la réserve ? »

Bonaparte répondit à voix haute :

« Une réserve ! me prenez-vous pour le général Moreau ? »

Et, en effet, à quoi bon une réserve pour une troupe qui, jusqu'au dernier homme, doit vaincre ou mourir ?

Le combat avait été rude. Nous avions 1,300 ou 1,400 hommes hors de combat. La plus grande partie des blessés étaient gravement atteints ; beaucoup étaient estropiés par le feu prodigieux de l'artillerie de l'escadre.

Mais tout n'était pas fini.

Les débris de l'armée ennemie étaient resserrés dans le fort et la moitié du village d'Aboukir. Nous en occupions l'autre moitié. Le soir, nous fûmes relevés par d'autres troupes. Nous fûmes coucher sous les tentes turques, derrière la grande redoute.

La journée du 26 fut tranquille, on se reposait des deux côtés.

Le 27, nous étions de tranchée, car il s'agissait d'un véritable siège. Nous travaillâmes la nuit à nous organiser défensivement et à nous couvrir par des retranchemens et des traverses, dans les rues où se trouvaient nos postes avancés.

La compagnie de grenadiers formait la tête des avant-postes de

droite, celle de voltigeurs couvrait les avant-postes de gauche. Celle-ci s'était barricadée dans un santon (sorte de chapelle arabe) isolé.

Dès le point du jour, l'ennemi commença à tirailler, et le feu continua toute la journée, sans grands résultats. On se tâtait!

Le 28 juillet, dès le matin, nous vîmes appareiller l'escadre légère des ennemis, qui se partagea en deux divisions. Elles vinrent mouiller près de la côte de façon à pouvoir croiser leurs feux sur le village. Aussitôt qu'elles furent mouillées, elles ouvrirent sur nous un feu très vif, et, en peu d'instans les maisons qui nous protégeaient furent criblées. Le fort tirait aussi sur notre front, de façon que nous étions canonnés de trois côtés.

Après que l'on eut ainsi préparé leur attaque, les Turcs se portèrent en avant et attaquèrent nos postes bravement. Nous les reçûmes de même et les contînmes. Mais bientôt nous nous aperçûmes qu'ils cheminaient, à droite et à gauche de la rue que nous occupions, ce qui était facile dans des maisons en terre. Ils avaient fait communiquer toutes les maisons d'un même côté, par une longue galerie, et s'étaient ainsi avancés à couvert jusque sur nos derrières. (Nous ne connaissions pas ce genre d'attaque.) Quand ils nous eurent ainsi tournés, ils percèrent des créneaux dans ces maisons et ils nous tiraient de là à bout portant. En peu de temps, la compagnie de grenadiers perdit deux officiers et la moitié de son effectif. Je fus envoyé près du commandant de la réserve du bataillon, pour lui faire part de notre situation qu'il ne pouvait voir, et lui dire que, si l'on ne portait pas promptement du secours à cette compagnie, elle était complètement perdue. Le commandant Nugues, qui commandait la réserve, voulut voir par lui-même et me dit de le guider. En arrivant près de nos postes, on nous tira plusieurs coups de carabine des terrasses des maisons. Le colonel Darmagnac, commandant la 32ᵉ, arrivait au même moment. Il me dit :

— D'où tire-t-on?

— De cette maison, répondis-je, en allongeant le bras pour la désigner.

Le commandant regarde par-dessus mon épaule. Un coup part; la balle perce le parement de ma manche, suit mon bras, sans le toucher, et tue raide le commandant Nugues. Le colonel me dit : « Engagez les grenadiers à tenir bon, je vais vous envoyer du secours. » Je repartis.

Quand j'arrivai à la compagnie, elle était de plus en plus compromise. Les Turcs nous tiraient, des terrasses au-dessus de nos têtes, des maisons voisines, à bout portant; un instant après, toutes nos communications étaient coupées. Presque tous nos grenadiers

étaient hors de combat. Il ne nous restait d'autre moyen de salut que de sauter par-dessus nos retranchemens et les Turcs qui étaient déjà dans le fossé; de tourner à gauche dans la grande rue du village que le feu du fort enfilait et de rejoindre la demi-brigade. Nous prîmes ce parti, le lieutenant Isnard, moi, et environ vingt-cinq grenadiers, la plupart blessés aux membres supérieurs. Nous sautâmes par-dessus notre retranchement, nous faisant jour à coups de baïonnettes, bien peinés d'abandonner les blessés qui ne pouvaient pas nous suivre et qui nous imploraient de ne pas les quitter. Ces malheureux eurent tous la tête tranchée quelques instans plus tard. Nous partîmes à la course. Les Turcs qui occupaient les maisons nous criblaient de coups de fusil. Je ne pus bien voir ce qui se passait autour de moi, je courais tant que je pouvais, et l'on me tirait pour ainsi dire au vol. J'arrivai à un poste de la demi-brigade suivi de *six* grenadiers. Ces six hommes et le fourrier furent les seuls avec moi qui aient survécu. Le reste périt sur place ou en route par le feu des Turcs et peut-être aussi par celui des Français. Le lieutenant Isnard avait été tué.

Le mouvement que nous venions de faire avait découvert nos voltigeurs, mais comme leur poste du santon était isolé, ils s'y étaient barricadés. Il fallut, pour les dégager, recommencer le combat, aller comme les Turcs à la sape, de maison en maison, et les en chasser successivement pour reprendre nos postes de tranchée; ce qui ne put se faire sans perdre beaucoup de monde. Naturellement, des deux côtés, on ne faisait pas de prisonniers.

Le soir de cette journée (28 juillet 1799) la compagnie de grenadiers du 1er bataillon de la 32e était complètement détruite. Les 3 officiers et 96 sous-officiers, caporaux ou grenadiers étaient hors de combat; la plus grande partie morts ou estropiés. Sur 104 hommes dont elle se composait le matin, en arrivant sur le champ de bataille, il ne restait debout que le fourrier Désert, moi et six grenadiers.

Le 29, la compagnie de grenadiers fut formée à nouveau.

Le 30 juillet, la demi-brigade fut encore de tranchée.

Il s'agissait de déloger les Turcs du reste du village. Nous mîmes en pratique leur méthode de cheminement à couvert, en perçant les maisons. Arrivé à une rue, je fus sur le point d'être écrasé par une grosse pierre, qu'un Turc que je ne voyais pas sur une terrasse, allait laisser tomber sur ma tête. Le sergent Valette, des voltigeurs, cria pour m'avertir du danger. Je fis un saut en arrière, et, d'un coup de fusil, je fis tomber le Turc avec sa pierre.

Le combat était des plus rudes. Les Turcs se faisaient tuer et ne reculaient pas.

Pour exciter les nouveaux grenadiers, je courais en avant. Au

détour d'une maison, un Turc et moi, nous nous rencontrâmes face à face. Il était en mesure de me recevoir, et plaça immédiatement le bout du canon sur ma poitrine. D'un mouvement rapide comme l'éclair, j'eus le bonheur de relever ce fusil de la main gauche, mais, le coup partant au même moment, la balle m'érafla la peau du cou et le feu prit à mon gilet de mousseline et à ma cravate. Nous étions si près, que je ne pouvais faire aucun usage de mes armes. Nous nous saisîmes l'un l'autre au corps. Je serrais le Turc sur moi pour étouffer la flamme de mes vêtemens. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que mon adversaire était plus fort que moi (1). Il m'enleva plusieurs fois; me faisant perdre terre des pieds, il cherchait à me terrasser. De mon côté, je le serrais d'autant plus que je ne voulais pas lui laisser la faculté de se servir de ses pistolets ou du poignard qu'il portait à la ceinture. J'étais dans une situation critique, quand j'entendis courir derrière moi. Je ne pouvais détourner la tête, et cependant je craignais que ce ne fût un autre Turc. Cinq secondes me parurent longues, mais je fus rassuré quand j'entendis un caporal de la compagnie, nommé Olière, me crier :

« Tenez-le bien, je vais l'expédier! »

En effet, il lui mit le canon de son fusil sur le flanc et le tua entre mes bras.

Après un assez long combat de rues, nous parvînmes enfin à renfermer dans le fort d'Aboukir ce qui restait de l'armée turque.

Aussitôt nous ouvrîmes, à huit toises des fossés, une sorte de tranchée. On éleva des batteries qui furent armées avec des pièces de vingt-quatre et des mortiers de douze pouces, arrivant d'Alexandrie. On canonna le fort et la flotte. Un brick fut coulé bas, étant sous voiles, par une bombe tombant sur son pont. Cet incident éloigna les autres navires.

Le 2 août, les Turcs sortirent tout à coup du fort sans avoir parlementé ni capitulé. Ils étaient sans armes et avaient à leur tête le fils du pacha pris à Aboukir. Ils levaient les bras au ciel et nous présentaient leurs têtes, convaincus qu'on allait les leur couper. Ils ressemblaient à des spectres. Jamais troupe n'avait supporté des souffrances plus grandes. Depuis trois jours ils n'avaient ni mangé, ni bu une goutte d'eau. Le fort n'était plus qu'un charnier, un monceau de ruines et de cadavres.

Par le fait, la bataille avait duré cinq jours. Plus de douze mille cadavres flottaient sur cette mer d'Aboukir, qui avait été un an auparavant, jour pour jour (2 août), le linceul de nos marins. Cinq

(1) Et cependant mon père, qui avait, comme taille, 1m,75, a toujours été très fort. Il avait alors vingt-cinq ans; c'est dire qu'il était dans toute sa force. (P. V. R.)

mille autres Turcs avaient péri sous nos coups. Les derniers survivans étaient entre nos mains.

L'armée ennemie avait, chose inouïe, disparu tout entière.

Cette bataille, la plus sanglante de la guerre d'Égypte, *du siècle*, si l'on tient compte du nombre des combattans, couvrit de gloire l'armée d'Orient et son général en chef.

Kléber, arrivant après la victoire, saisit Bonaparte dans ses bras et lui cria :

« Général, vous êtes grand comme le monde! »

Le 3 août, nous reprîmes le chemin du Caire, ramenant le pacha, son fils et les officiers turcs qui avaient été faits prisonniers. En deux marches nous arrivâmes à Ramanieh; nous nous y embarquâmes sur le Nil.

La barque qui portait le général en chef était couverte de queues de pachas, de bannières et de drapeaux turcs. Le coup d'œil de l'armée embarquée tout entière et remontant le Nil était superbe! Nous arrivâmes au Caire.

Il était temps de vaincre à Aboukir! Mourad-Bey allait amener à l'armée de débarquement 3,000 mamelucks pour constituer la cavalerie qui lui manquait. L'Égypte entière devait participer à une insurrection formidable, dont le Caire allait donner le signal. On trouva, à la grande mosquée, 5,000 fusils, beaucoup de cartouches, des lances et des bâtons ferrés qui y étaient cachés. Heureusement tout fut promptement découvert, et les coupables furent sévèrement punis. C'était la seconde fois que cette ville du Caire, envers laquelle on avait usé de si grands ménagemens, conspirait contre nous. Elle devait être incorrigible.

Pour le moment, notre victoire avait consterné cette immense population ; elle était effrayée, tout rentra promptement dans l'ordre.

L'armée, n'ayant plus d'ennemis à combattre, fut mise en cantonnemens pour se reposer. La 32e fut envoyée à Menouf, dans le Delta.

L'armée jouissait de sa victoire, mais sans illusions. Elle venait de détruire, à Aboukir, la plus grande partie des forces ottomanes lancées contre elle. Comme au Mont-Thabor, elle avait remporté la victoire cette fois encore, mais demain? Demain, on devait s'attendre à recommencer, contre d'autres troupes, une lutte dans laquelle nous nous affaiblissions toujours. Nous faisions, chaque fois, des pertes cruelles et irréparables; nous nous usions rapidement même dans nos triomphes, et tout le monde comprenait que cette expédition imprudente ne pouvait finir que par une catastrophe inévitable. Chacun de nous avait donc fait mentalement le sacrifice de son existence, mais il était bien résolu à la défendre le plus longtemps possible.

Peu de jours après notre départ du Caire, le général en chef le quitta à son tour. C'était, disait-on, pour faire une tournée dans la Basse-Égypte. Il vint, en effet, à Menouf, et passa la 32e en revue.

Il dit aux grenadiers : « Quittez ces figures tristes. Avant peu, nous irons boire du vin en France. »

IV.

Départ du général Bonaparte.

J'avais remarqué, pendant la revue, que le général en chef semblait préoccupé, il parlait bas avec Berthier et laissait paraître une certaine inquiétude; que les aides-de-camp, au contraire, et parmi eux Eugène de Beauharnais, surtout, et Marmont, avaient l'air tout joyeux. Enfin, Berthier lui annonça l'arrivée d'un bateau, qu'il attendait pour franchir la branche occidentale du Nil; alors il reprit son calme et nous quitta avec sa suite.

Nous apprîmes, quelques jours après, qu'il s'était rendu à Alexandrie et de là à la rade d'Aboukir; que le 22 août au soir, il s'était embarqué sur la frégate le *Muiron* (préparée à Alexandrie), avec les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andréossi, les savans Monge et Berthollet et un détachement de ses guides. Le *Muiron* était escorté de la frégate le *Carrère*, des chebeks la *Revanche* et l'*Indépendant*. Le contre-amiral Ganteaume avait reçu, depuis quelque temps déjà, l'ordre de tenir ces bâtimens toujours prêts.

Il fallait traverser la Méditerranée et échapper aux croisières anglaises. Le tenter était bien hardi, mais on ne pouvait douter que l'expédition d'Égypte aurait une issue fatale. Lui aussi devait donc ou passer ou périr; et, en quittant son armée le lendemain d'Aboukir, il pouvait dire au gouvernement et à la France qu'il l'avait laissée triomphante.

Un ordre du jour nous apprit que le général Bonaparte avait désigné, pour son successeur, le général Kléber.

On sut plus tard qu'à la suite de la bataille d'Aboukir, Bonaparte avait envoyé à la flotte anglaise un parlementaire sous prétexte de proposer un échange de prisonniers, mais, en réalité, pour essayer d'avoir des nouvelles et de connaître ce qui s'était passé en Europe depuis un an. Sydney-Smith, voyant que, tous, nous l'ignorions absolument, remit à l'officier qu'il avait reçu un paquet de journaux. Celui-ci les apporta au général en chef. Bonaparte avait passé une nuit à les lire. Il prit aussitôt le parti de revenir en France,

avec les hommes auxquels il destinait des rôles dans la révolution qu'il méditait.

Tous les Français restés en Égypte furent profondément surpris par la nouvelle du départ du général en chef. L'armée n'en fut ni abattue ni découragée. Nous savions tous que, tant que Bonaparte serait en Égypte, aucune négociation ne serait engagée pour nous en tirer (1).

Le choix du général Kléber fut universellement approuvé; il avait toute la confiance de l'armée.

Le 4 septembre, mon bataillon fut embarqué sur la branche orientale du Nil. Après deux jours d'une navigation agréable, nous arrivâmes au village de Milkamar, sur la rive droite du fleuve, nous y fûmes cantonnés.

Le bruit courait que le grand-vizir commandait, en personne, en Syrie, une nombreuse armée et qu'elle allait se mettre prochainement en marche pour venir nous attaquer en Égypte.

Toutes les troupes disponibles furent rassemblées au Caire. Mon bataillon s'y rendit par eau et y arriva le 5 vendémiaire an VIII (27 septembre 1799). Nous n'y restâmes que huit jours; nous reçûmes l'ordre de partir pour Katieh. Dans cette marche, nous eûmes à traverser un torrent d'eau salée très rapide; un chasseur du 22e régiment appartenant à un détachement qui se rendait au fort d'El-Arisch, fut entraîné par le courant et allait périr. J'eus le bonheur de le sauver.

Après six jours d'une marche pénible dans les sables du désert de l'isthme de Suez, nous arrivâmes à Katieh. Nous trouvâmes là une redoute construite en troncs de dattiers. Nous établîmes à proximité, avec des branches de palmiers, un camp de huttes de feuillage. Notre camp se trouvait sur la ligne géographique qui sépare l'Asie de l'Afrique. Pendant le séjour que nous fîmes dans ce mauvais poste, nous fûmes constamment sur le qui-vive; on s'attendait à chaque instant à voir déboucher du désert l'armée du grand-vizir.

Le 5 novembre, en rentrant d'une reconnaissance, on nous lut un ordre de l'armée, qui nous apprenait que les Turcs, ayant débarqué à Lesbeh, près du bogaz (ou bouche) de Damiette, y avaient été exterminés. Les 2e et 3e bataillons de la 32e, qui se trouvaient à ce sanglant combat, y avaient fait des prodiges de valeur.

La victoire de Damiette arrêta la marche du grand-vizir, obligé

(1) Voilà bien la conséquence de l'expédition de Syrie! Le désir qui dominait cette armée était celui de revoir la patrie; et, en interdisant toute communication avec les Anglais, même pour sauver les blessés, Bonaparte avait nettement indiqué qu'il n'entendait pas céder à ce désir. Aussi ses soldats le voyaient partir sans regrets, quelques-uns avec satisfaction.

de renoncer à la diversion qu'il avait espérée vers Damiette. On jugea notre présence à Katieh désormais inutile et nous reçûmes l'ordre de partir pour aller rejoindre, à Damiette, les deux autres bataillons de la demi-brigade. Nous passâmes à Tineh et à Omfarège, où nous nous embarquâmes sur le lac Menzaleh. On ne peut se faire une idée du grand nombre de poissons qui se trouvent dans ce lac. A chaque instant, il sautait des dorades dans notre barque. Je vis aussi prendre, dans le lac Menzaleh, des canards sauvages d'une façon singulière. L'hiver approchait, et les canards étaient si nombreux que le lac en semblait couvert.

Un paysan attache sur sa tête une botte de paille, serrée par le haut, cela forme une coiffure conique, comme une sorte de chapeau chinois, qui permet à l'homme de voir un peu à travers les bords. Il prend un sac et s'enfonce dans l'eau jusqu'au cou, auquel il a attaché, avec des ficelles, quelques canards domestiques comme appelans. Les autres viennent sans méfiance nager autour de ceux-ci. Le chasseur, avec le moins possible de mouvemens, les saisit par une patte, les fait plonger et les met dans le sac sans effrayer les autres. Cette facilité de prendre des canards fait qu'à Damiette ils sont très bon marché. On en sale des quantités considérables, que l'on envoie dans toute l'Égypte et que l'on vend à vil prix.

Nous débarquâmes à Damiette, le 14 novembre, nous eûmes quelques hommes atteints de la peste. Il en mourut un certain nombre, entre autres le fourrier de la compagnie, avec lequel, peu de jours auparavant, j'avais partagé ma couverture au bivouac. Dès qu'il fut reconnu atteint de la peste, on me mit en quarantaine de l'autre côté du Nil, dans le Delta. On me logea tout seul dans un santon. Chaque jour, on m'apportait à manger, mais, comme il était rigoureusement défendu de communiquer avec moi, on déposait mes vivres sur le rivage. Le premier jour, j'eus un très violent mal de tête : voilà, me dis-je, les premiers symptômes. Je me tâtais souvent les glandes inguinales, elles devinrent douloureuses. Bon, me dis-je encore, je vais avoir le bubon; décidément j'ai la peste! A la nuit, j'entrai dans le santon, pour me mettre à l'abri de la rosée. Je me couchai à terre et je m'endormis profondément jusqu'au jour. Je me réveillai très bien portant; tous les symptômes qui m'inquiétaient la veille avaient disparu. J'en étais quitte pour la peur.

Le 17 novembre, mon bataillon fut chargé de lever des contributions dans les provinces de Menzaleh et de Mansourah. Cette mission dura un mois, pendant lequel nous fûmes presque constamment embarqués sur le Nil, le lac Menzaleh, ou les canaux.

Nous rentrâmes à Damiette le 15 décembre. A notre arrivée, tout

était en mouvement dans l'armée. On annonçait que l'armée du grand-vizir, forte, disait-on, de 80,000 hommes, s'approchait de l'Égypte par le désert et que déjà elle était arrivée devant le fort d'El-Arisch. Or Bonaparte avait coutume de dire que, pour une invasion de l'Égypte, il n'existe que deux portes : Alexandrie, si l'on arrive par la Méditerranée; El-Arisch, quand on vient de Syrie.

Bientôt le bruit courut qu'une trêve de quarante jours avait été conclue; que le général Desaix et M. Poussielgue, administrateur de l'armée, avaient été désignés par le général en chef Kléber pour aller traiter, avec les Anglais et les Turcs, de l'évacuation de l'Égypte. En effet, ces messieurs vinrent s'embarquer à Damiette, le 22 décembre 1799, sur le vaisseau anglais le *Tigre,* monté par le commodore sir Sydney-Smith; ils se rendirent ensuite, par Jaffa, au camp du grand-vizir.

Avant que l'on eût reçu de leurs nouvelles, il se produisit un cruel incident qui faillit rompre toutes les négociations.

Les Turcs, campés devant le fort d'El-Arisch, ignorant ou feignant d'ignorer qu'une trêve avait été conclue, sommèrent ce fort de se rendre. Il était commandé par un bon officier, le colonel du génie Cazals. Il refusa toute capitulation, et le siège commença.

Mais l'on avait parlé à la garnison de la trêve, de l'évacuation prochaine de l'Égypte; on en concluait l'inutilité de la défense. Il se forma dans la garnison deux partis : les braves, qui voulaient, avec le commandant, défendre le poste, et les mécontens, qui demandaient la capitulation. Ceux-ci eurent l'infamie d'ouvrir une poterne aux Turcs. Une fois dans la place, les Turcs se mirent à couper la tête à tous les Français, sans distinction. Les traîtres rentrèrent dans le devoir et reprirent les armes; tous se réunirent contre les Turcs et en tuèrent un grand nombre; mais il était trop tard, et, quand il jugea la situation désespérée, un brave homme, garde d'artillerie, nommé Triaire, s'enferma dans le magasin à poudre et y mit le feu. Le fort sauta avec tous ceux qu'il contenait, Français ou Turcs.

Cet acte de désespoir eut lieu vers le 30 décembre; mais nous ne l'apprîmes que plus tard.

Malgré cette infraction à la trêve convenue, dont les Anglais et les Turcs s'excusèrent de leur mieux auprès du général Kléber, cette trêve fut prolongée, et, le 9 février, le traité d'El-Arisch fut lu à la parade.

Par ce traité, l'armée devait être transportée en France, avec armes et bagages, aux dépens des Anglais et des Turcs. Elle devait remettre immédiatement à l'armée du grand-vizir les places situées sur la rive orientale du Nil. L'Égypte entière devait être évacuée

le plus promptement possible. A cet effet, les Anglais et les Turcs s'engageaient à réunir promptement, à Alexandrie et à Aboukir, les navires nécessaires pour transporter l'armée en France.

En conséquence, et pour l'exécution de ce traité, qui portait la date du 28 janvier 1800, nous évacuâmes, le 10 février, les places de Lesbeh et de Damiette. La 32e demi-brigade fut cantonnée à Menouf, dans le delta.

Le 8 mars, nous reçûmes l'ordre de nous rendre immédiatement au Caire; le traité d'El-Arisch ne pouvait recevoir son exécution. L'amiral Keith, commandant la flotte anglaise de la Méditerranée, avait fait prévenir le général Kléber que son gouvernement ne voulait pas reconnaître la convention d'El-Arisch et qu'il exigeait que l'armée tout entière fût déclarée prisonnière, que ceux qui la composaient ne seraient embarqués qu'après échange, etc.

L'objection des Anglais était fondée sur ce que, quoique Sydney-Smith eût présidé aux négociations, il n'avait pas signé la convention, qui ne relatait comme *contractans* que les représentans de la Porte et de l'armée française. Ainsi, ou Sydney-Smith avait outrepassé ses pouvoirs, ou il était désavoué par son gouvernement. Il en fut très confus et se hâta d'exprimer ses vifs regrets à Kléber.

En tout cas, nous étions les victimes de cette mauvaise foi, car les places de Katieh, Salayeh, Belbeïs, Damiette et le fort de Lesbeh étaient déjà entre les mains des Turcs. On se préparait à leur remettre la citadelle du Caire; heureusement, elle ne leur avait pas encore été livrée.

Aussitôt, ordre avait été donné aux troupes, qui étaient en route pour Alexandrie avec les parcs, les administrations et les bagages, de revenir au Caire et de réarmer la citadelle; on s'en occupait à notre arrivée. La division Desaix avait remis la Haute-Égypte aux Turcs et se repliait aussi vers le Caire. Son chef, après avoir négocié la convention, profitait, ainsi que le général Davout, pour revenir en France, de passeports qu'ils avaient obtenus des Anglais.

Nous étions en danger certainement; mais, quelques jours plus tard, nous eussions été déshonorés ou perdus.

Le 19 mars, le général Kléber annonça, dans un ordre à l'armée, la perfidie des Anglais. Il transcrivait, dans cet ordre, la lettre de lord Keith et terminait ainsi :

« Soldats, on ne répond à de pareilles insolences que par des victoires. Préparez-vous à combattre. »

Bataille d'Héliopolis.

L'armée turque s'était avancée jusqu'au village de El-Matarieh,

aux environs du Caire. Son avant-garde était à Birket-el-Hadj, ou lac des Pèlerins.

Le général Kléber n'avait pu réunir que 10,000 hommes pour combattre ces 80,000 musulmans.

Il signifia au vizir qu'il eût à se retirer. Celui-ci répondit que, les Français ayant signé la convention d'El-Arisch, elle devait être exécutée; que, par conséquent, non-seulement il ne se retirerait pas, mais qu'il réclamait l'Égypte.

Le 20 mars, les deux armées étaient en présence. Kléber parcourut les rangs. Il dit aux soldats : « Mes amis, vous ne possédez plus en Égypte que le terrain qui est sous vos pieds; si vous reculez d'une semelle, vous êtes perdus! »

Sa présence et ses paroles furent accueillis avec enthousiasme.

Dans cette plaine immense, l'armée française, par son petit nombre et son ordre de bataille, semblait un point, surtout en la comparant à celle des Turcs. Nous marchâmes à l'ennemi, et le combat s'engagea avec l'avant-garde des Osmanlis.

Le général en chef fit former trois carrés de l'infanterie et deux colonnes de la cavalerie. Le général Reynier enleva aux Turcs le village d'El-Matarieh; Kléber, avec les carrés de droite de la division Friant, se dirigea vers Héliopolis. Toutes les attaques de l'armée ennemie furent repoussées; puis, prenant l'offensive à notre tour, nous l'enfonçâmes partout où nous pûmes l'atteindre. Elle se dispersa dans la direction de Belbeïs. 80,000 Turcs fuyaient devant une poignée de Français. On poursuivit l'ennemi jusqu'à El-Kantah.

Pendant le combat, les mamelucks d'Ibrahim-Bey, beaucoup de cavaliers et 6,000 hommes d'infanterie avaient tourné notre gauche et avaient pu ainsi pénétrer dans la ville du Caire.

La populace, à leur vue, se porta aux plus grands excès contre les malheureux négocians européens ou coptes, et contre les militaires isolés.

Nos postes autour de la ville furent attaqués. Les compagnies de grenadiers de la 32e occupaient les hauteurs autour du Caire, elles furent assaillies par la populace de cette ville et celle de Boulaq. Nous soutînmes un combat opiniâtre jusqu'à la nuit.

Kléber en entendant, pendant la bataille même, le canon du Caire, se douta bien de ce qui s'y passait, et ne fut pas sans inquiétudes, car il n'y avait pas laissé plus de 2,000 hommes.

Dès que la victoire d'Héliopolis lui parut décidée, il renvoya au Caire deux bataillons. Ce renfort arriva vers la fin du jour.

En outre, le général Kléber fit partir du champ de bataille, à minuit, le général Lagrange avec quatre bataillons pour venir à notre secours.

Le reste de l'armée, après avoir poursuivi les débris de l'armée turque jusqu'à Salayeh, revint aussi au Caire, ramenant quinze pièces de canon et beaucoup de prisonniers enlevés à l'ennemi.

Toute l'armée commença aussitôt l'investissement de la ville révoltée. La citadelle et les forts dirigèrent sur elle tous les feux qu'ils pouvaient donner.

J'eus le chagrin de perdre, à la bataille d'Héliopolis, mon second frère. Il était mon aîné et avait voulu, contrairement à mes conseils, faire partie de l'expédition d'Égypte. Depuis notre départ de Toulon, notre mère n'avait reçu de nous aucunes nouvelles et croyait ne nous revoir jamais. J'étais désormais le seul survivant des trois frères.

Cependant le Caire se défendait; jamais ville ouverte ne fit une résistance plus grande. Les 6,000 Turcs qui avaient pénétré dans la ville pendant la bataille d'Héliopolis s'étaient retranchés sur la place de l'Esbekieh. Nous élevâmes, sur la même place, une autre ligne de retranchemens parallèle à celle des Turcs. Cette place devint, chaque jour, le théâtre de combats acharnés. Nous n'avancions pas, et nous perdions, dans cette guerre de chicanes, beaucoup de bons soldats.

Voulant ménager le Caire, et cependant frapper les esprits, on résolut de faire un exemple sur la petite ville de Boulaq. En conséquence, on donna l'ordre de former un gros détachement, dont nous fîmes partie, avec la division Friant.

Prise d'assaut de Boulaq.

Boulaq est une petite ville, située sur le bord du Nil, à une petite lieue du Caire, dont elle est pour ainsi dire un faubourg. Boulaq avait été le foyer de toutes les insurrections.

Nous fîmes l'investissement de la place, qui était entourée de mauvais murs, pendant que l'on faisait pleuvoir sur la ville une grêle de bombes et d'obus. Après ce bombardement, on fit sommer Boulaq, mais les habitans s'obstinèrent à se défendre. La ville fut enlevée d'assaut. Il fallut s'emparer des maisons, une à une, et pour effrayer le Caire, le pillage fut accordé aux soldats, qui, après y avoir commis mille horreurs, mirent le feu à cette malheureuse ville.

J'étais déjà familiarisé avec ces scènes de cruauté, mais non avec les excès que je vis commettre à Boulaq. C'était abominable!

Les soldats usèrent et abusèrent de ce prétendu droit de la guerre qui livre à leur merci de pauvres habitans dans une ville prise d'as-

saut. Boulaq était une des villes les plus riches de l'Égypte; nos soldats y firent un butin immense qu'ils amoncelèrent au camp devant le Caire.

Aussitôt après cette opération, on forma un détachement composé des grenadiers de la 32e, du régiment des dromadaires et du 14e dragons. On nous donna l'ordre de nous rendre à Suez, que les Anglais occupaient. Nous partîmes, le 18 avril au soir, de la ferme d'Ibrahim-Bey, nous fûmes coucher au fort Sulkowsky. Nous le quittâmes le lendemain matin, pour entrer dans le désert qui forme l'isthme de Suez.

Nous marchions la nuit pour éviter la chaleur du jour, qui était déjà très forte. Nous ne nous attendions en aucune façon à rencontrer l'ennemi; nous étions harassés de fatigue et marchions sans ordre. Deux pièces de canon de huit étaient dans leurs encastremens de route et encombrées de sacs, de couvertures, etc.

Vers minuit, nous donnâmes tout à coup dans un corps de cavalerie ennemie. Notre surprise fut extrême, nous crûmes être tombés dans une embuscade. Cependant nous nous remîmes promptement. Le feu s'engagea. Il dura environ une demi-heure. Les cavaliers que nous venions de heurter pendant la nuit, étaient des mamelucks. Ils avaient été aussi surpris que nous. Ils se sauvèrent vers Suez où ils donnèrent l'alarme. Ils laissaient dix morts sur le terrain.

Nous continuâmes notre route avec plus de circonspection et d'ordre.

Nous arrivâmes à Bird-Suez (puits de Suez), c'est une citerne d'eau saumâtre; il faut avoir traversé le désert pour trouver cette eau potable; nous y fîmes halte. Nous y laissâmes l'ambulance, les blessés et nos chameaux. Nous apercevions l'escadre anglaise composée d'un vaisseau, le *Léopard*, de deux frégates et de deux bricks, qui mouillait sur rade. Bientôt nous vîmes des chaloupes occupées à rembarquer des troupes. C'était un détachement de 600 hommes d'infanterie anglaise, commandé par le colonel Murray.

Cet officier ne laissait, pour la défense de la ville, que 1,500 cipayes, outre les équipages de la flotte de la Mecque (par Djeddah), composée de 80 voiles, qui arrivait et mouillait dans le port.

Nous nous formâmes en colonne et marchâmes contre la ville. Elle était entourée d'un mur crénelé portant quelques pièces de canon.

Nous essuyâmes le feu de l'artillerie de la place. Nos deux pièces de 8, pointées par un capitaine du 4e d'artillerie, démontèrent deux des canons des remparts, et nous pûmes ensuite arriver plus facilement au pied du mur. Il n'était pas très élevé. Nous ne perdîmes pas

notre temps à répondre à la fusillade des ennemis. Les grenadiers montèrent les uns sur les autres. Les murs furent escaladés et la ville prise d'assaut. Toutes les maisons et les magasins furent pillés. Nous prîmes quatorze bâtimens chargés de marchandises précieuses provenant de l'Inde et de la Chine. Les autres s'échappèrent à la faveur de la marée qui descendait, et de l'appui de l'escadre anglaise qui tira continuellement sur nous, sans nous incommoder beaucoup. Nous trouvâmes à Suez des magasins immenses remplis de marchandises destinées à l'Europe et à l'Asie, mais comme nous ne disposions d'aucun moyen de transport, tout cela nous devenait inutile. Nous aurions donné volontiers toutes ces richesses pour de l'eau douce dont nous manquions.

Le lendemain, les dragons et les dromadaires retournèrent en Égypte, emportant de quoi nous indemniser de cette expédition. Nous restâmes à Suez pour y tenir garnison. Les Anglais nous jetèrent des bombes, mais elles ne nous firent aucun mal.

Nous vîmes, avec surprise, une escadre anglaise dans la Mer-Rouge; les livres de géographie du temps affirmaient que cette mer, manquant de profondeur et partout hérissée d'écueils, était inaccessible aux grands navires.

Il y avait quinze jours que nous étions à Suez quand une caravane arriva du Caire. Elle nous apprit que l'insurrection avait fini par être comprimée, non sans peines. Que le général Kléber n'avait pas voulu abuser de sa victoire, qu'il avait accordé à Ibrahim-Bey, à Nassif-Pacha et aux survivans des révoltés une capitulation. Ils avaient eu la vie sauve et avaient pu rejoindre, en Syrie, les débris de l'armée du grand-vizir. La révolte avait duré du 20 mars au 15 avril. La ville du Caire avait été condamnée à payer une contribution extraordinaire de 10 millions de francs. Nous apprîmes encore que toutes les villes du delta étaient rentrées dans une complète soumission; que Mourad-Bey était devenu notre allié, et qu'il avait chassé les Turcs de la Haute-Égypte; qu'enfin, l'armée avait repris toutes les positions qu'elle occupait avant la convention d'El-Arisch.

Peu de temps après il nous fut expédié du Caire une autre caravane avec des vivres, des munitions et des canons, pour armer la place de Suez. Cette caravane fut surprise dans le désert par une tempête de sable appelée, en arabe, *simoun* ou *kamsin*. Les outres, qui contenaient l'eau, furent desséchées, tous les chevaux ou chameaux périrent, cinq hommes seulement purent arriver à Suez dans un état déplorable, tous les autres étaient morts.

La mise en état de défense de Suez était l'application d'une mesure générale. Le général Kléber l'avait prise et faisait travailler aux forts de Lesbeh, de Damiette, de Burlos, de Rosette. On ache-

vait les forts commencés autour du Caire, et l'on fortifiait avec soin la place d'Alexandrie. Le nouveau général en chef s'était montré bon général, politique habile, administrateur prévoyant, et nous venions de faire, en réalité, pour la seconde fois, la conquête de l'Égypte. Mais nous avions perdu dans ces insurrections, dans les combats de rues et les batailles, d'excellens soldats qu'il était impossible de remplacer comme qualité. Sous le rapport du nombre, Kléber avait fait entrer dans nos rangs des Syriens, des Coptes, et même des nègres. Tous les tambours de la 32e étaient de cette race. On les avait habillés de drap noir et tout galonnés d'argent. Le général en chef avait aussi créé une légion copte, dont tous les officiers et les sous-officiers étaient Français. Les caravanes de Syrie, d'Arabie, du Darfour, avaient commencé de reparaître au Caire. Tout semblait renaître quand un malheur terrible, irréparable, vint frapper l'armée.

Nous apprîmes, le 17 juin, la fatale nouvelle de l'assassinat du général Kléber par un musulman fanatique. Le général se promenait, dans la jardin de la maison du quartier-général, au Caire, avec M. Protain, architecte de l'armée. Il lui montrait les travaux de réparations qu'il y avait à exécuter pour faire disparaître les traces de projectiles qu'avait laissées la dernière insurrection, quand un Turc, qui s'était caché dans une citerne abandonnée, se jeta sur le général et lui plongea deux fois un poignard dans la poitrine. M. Protain, qui cherchait à défendre le général avec une petite canne qu'il portait à la main, reçut également un coup de poignard; il en guérit; mais le général en chef était mort presque aussitôt.

L'armée fut consternée de ce malheur si imprévu. Le général Kléber s'était montré, sous les ordres de Bonaparte, assez frondeur, peut-être un peu indiscipliné en paroles, cependant c'était lui que Bonaparte avait choisi comme le plus digne. Il avait encore grandi avec le danger. Kléber avait véritablement sauvé l'armée à Héliopolis, et depuis il avait complètement rétabli notre situation en Égypte.

Le général Menou allait, comme le plus ancien des généraux de division, remplacer le général Kléber. L'armée faisait entre eux une grande différence. Kléber avait eu les sympathies de tout le monde, et était accompagné, dans la tombe, par des regrets universels. Menou était peu connu, et cependant peu estimé. On le tournait en ridicule; il se faisait appeler Abdallah et laissait croire qu'il s'était fait musulman. Il en avait adopté les mœurs et s'était donné un sérail qu'il quittait le moins possible. L'armée aurait bien préféré le général Reynier, ami intime de Kléber, initié à ses projets.

Dès ses débuts dans le commandement en chef, le général Menou déplut à l'armée et s'aliéna les généraux par des ordres du jour maladroits dirigés contre de prétendues concussions. Il était facile de reconnaître en lui un de ces hommes qui, après avoir fait partie des assemblées politiques, voient partout des conspirateurs, pratiquent l'espionnage et encouragent les dénonciations. Elles devinrent fréquentes avec le général Menou, et elles étaient inconnues avant son commandement.

Le 1er juillet, les grenadiers de la 88e vinrent nous relever à Suez. Nous partîmes pour le Caire avec une caravane de 400 chameaux, que nous chargeâmes de café pour le compte de l'armée. Nous arrivâmes au Caire le 5 juillet.

Le 8 juillet 1800, je fus nommé sous-lieutenant à la 32e, et détaché, comme quartier-maître trésorier, à la légion copte, nouvellement formée. J'entrai en fonctions le 10 juillet.

Une frégate, arrivée de France, nous apporta la nouvelle que le premier consul Bonaparte avait remporté, en Italie, la victoire de Marengo. Le général Desaix, que nous avions regretté en Égypte, y avait été tué le même jour, et presque à la même heure où le général Kleber tombait, au Caire, sous le poignard d'un assassin.

La nouvelle de cette victoire produisit dans l'armée une heureuse impression. On espéra que le premier consul, devenu tout-puissant en France, et victorieux en Italie, n'abandonnerait pas l'armée d'Égypte. En effet, nous commençâmes à recevoir, de temps en temps, des nouvelles par des bâtimens français qui échappaient aux croisières anglaises. Notre situation s'était bien améliorée. Les officiers et la troupe vivaient bien. On avait construit, au Caire, un théâtre sur lequel on jouait la comédie. La solde, grâce aux contributions et aux navires turcs saisis à Alexandrie, était au courant. L'armée était bien administrée. Elle venait d'être, tout entière, habillée de neuf, en drap; c'est au général Kléber qu'elle devait cette amélioration. Celui-ci avait, après la victoire d'Héliopolis, imposé aux révoltés du Caire une contribution que l'on pouvait acquitter, à volonté, soit en argent, soit en draps. L'argent avait permis de mettre la solde au courant, et les draps d'habiller l'armée, que Bonaparte avait laissée vêtue de toile de coton bleue.

Après la première révolte du Caire, Bonaparte eût pu faire ce que Kléber exécuta plus tard, mais il paraît que la plus grande partie des draps qui se trouvaient chez les marchands du Caire était rouge, et Bonaparte n'avait pas voulu, disait-on, habiller les soldats de cette couleur parce que cela les eût fait ressembler à *des Anglais*.

Bonaparte avait, en partant, laissé vides toutes les caisses de l'armée. Mais au moment de la rupture de la convention d'El-

Arisch, soixante navires turcs étaient déjà arrivés dans le port d'Alexandrie, pour recevoir l'armée française qu'ils devaient transporter en France. Les Turcs s'étant rendus coupables de la reprise des hostilités, la saisie de ces navires avait été considérée comme légitime. Beaucoup étaient arrivés chargés de denrées et de marchandises diverses, qui furent vendues au profit de la caisse de l'armée. Les contributions du Caire étant venues s'y ajouter, nos finances étaient prospères.

L'armée était certainement affaiblie par les grandes pertes qu'elle avait subies, mais jamais elle n'avait été plus belle. L'éloignement des ennemis nous permettait de nous occuper de notre instruction militaire.

La légion copte se formait au Caire, je prenais une grande part à son organisation, je devais résider au Caire.

Vers la fin de pluviôse an IX (février 1801), deux frégates, la *Justice* et l'*Égyptienne*, sorties de Toulon avec des munitions et 400 hommes de troupes, étaient entrées dans Alexandrie et avaient apporté la nouvelle que les Anglais, joints aux Turcs, préparaient, contre l'armée d'Orient, une expédition maritime formidable, qui devait être secondée par l'armée du grand-vizir, arrivant par le désert.

Le 2 mars 1801, la frégate la *Régénérée* arriva, à son tour, à Alexandrie. Elle était partie de Rochefort, avec une autre frégate, l'*Africaine*, dont on n'avait pas de nouvelles. Cette frégate annonçait que la paix était rétablie sur le continent, et qu'un traité avait été signé à Lunéville avec l'empereur d'Allemagne, le 9 février 1801; mais l'Angleterre n'en semblait que plus pressée de nous chasser de l'Égypte. Elle avait réuni, à Macri, 18,000 hommes, les uns Anglais, les autres Hessois, Suisses, Maltais, Napolitains, commandés par des officiers anglais.

A ces 18,000 Européens devaient se joindre 6,000 Albanais embarqués sur la flotte turque. La flotte anglaise était commandée par lord Keith, les troupes de débarquement, par le général sir Ralph Abercromby; 6,000 cipayes, venant de l'Inde, devaient, disait-on, débarquer à Suez. On pensait que le grand-vizir pourrait se présenter devant Salayeh, avec environ 30,000 hommes. C'étaient donc 60,000 hommes, dont la moitié de bonnes troupes, qui allaient nous attaquer en Égypte, de trois côtés. Nous ne pouvions leur opposer plus de 15,000 combattans dont une partie n'étaient pas Français.

Le 1er mars, une armée navale considérable parut devant Alexandrie et fut mouiller sur la rade d'Aboukir. Elle était composée de 135 bâtimens de guerre ou de transport, anglais ou turcs. Cette flotte avait amené un très grand nombre de chaloupes, pour pou-

voir jeter beaucoup de monde à terre, à la fois, et opérer un débarquement de vive force.

A cette nouvelle, les troupes furent mises en mouvement. Une partie marcha vers la côte et l'autre vers Salayeh.

Le quartier-général resta au Caire jusqu'à ce que des nouvelles positives permissent de mieux connaître les projets de l'ennemi.

Préalablement, tous les forts reçurent des garnisons, des munitions et des vivres. La nouvelle de l'apparition de la flotte était parvenue au Caire le 3 mars. Gênés par une mer très houleuse, les Anglais ne purent opérer leur débarquement que le 8 au matin. Le général Menou avait donc été favorisé par la fortune, car elle lui avait ménagé le temps de réunir ses forces. Bonaparte et Kléber lui avaient laissé de bons exemples à suivre, en lui montrant qu'il faut, en pareil cas, agir avec la plus grande résolution. Le débarquement devait avoir lieu, cette fois encore, à la presqu'île d'Aboukir.

Le général Friant, qui commandait à Alexandrie, et qui avait, le premier, donné l'alarme, ne disposait pas de plus de 1,500 hommes et ne put s'opposer au débarquement de l'avant-garde. 6,000 hommes, protégés par le feu de l'artillerie des vaisseaux, prirent terre presque en même temps. Le débarquement des hommes et du matériel continua les 9, 10 et 11 mars. Le 10 seulement, le général Friant reçut le secours de la division Lanusse, forte d'environ 2,000 hommes ; mais, à ce moment, l'ennemi disposait de 20,000 hommes.

Le général Menou ne quitta le Caire que quand il apprit que les généraux Friant et Lanusse avaient attaqué les Anglais, après leur débarquement, et qu'ils avaient été repoussés.

La plupart des militaires blâmaient hautement le général Menou de son indécision et de ses lenteurs. Il savait que, le 27 février, on avait saisi, dans la rade d'Aboukir, un canot portant des officiers anglais préparant le débarquement ; leurs papiers ne laissaient aucun doute sur le lieu choisi et l'époque prochaine de cette opération. J'étais au Caire et je fus témoin du peu d'empressement du général Menou à mettre l'armée en mouvement vers la côte, même après qu'il eut appris l'arrivée des Anglais. Pendant plusieurs jours, il ne s'occupa que de mettre ses papiers en liasses et de les classer lui-même. Ce fut par sa faute que les généraux Friant et Lanusse furent battus, après n'avoir pu profiter du moment favorable pour attaquer les Anglais. Le général Menou prouva à ses ennemis, qui l'avaient maintes fois accusé d'incapacité, qu'ils l'avaient bien jugé. Enfin, le général partit et l'armée fut réunie au village de Birket. La légion copte, à laquelle j'appartenais, formait, avec d'autres troupes, la garnison du Caire.

L'armée livra bataille aux Anglais entre Aboukir et Alexandrie, à Canope, le 21 mars 1801. Elle attaqua, avant le jour, les retranchemens que les Anglais avaient eu le temps d'élever; son effectif ne dépassait pas 9,000 hommes et elle avait devant elle 20,000 ennemis.

Nous enfonçâmes la première ligne de l'armée anglaise. La brigade du général Rampon, composée de la 32e et du régiment des dromadaires, pénétra jusqu'à la deuxième ligne, mais par une sorte de fatalité, ou par une cause qui n'a jamais été bien connue, et que l'on supposa alors être la jalousie et la rivalité des généraux, la seconde ligne française resta dans l'inaction et laissa écraser la première. On ne comprend pas comment, sur un champ de bataille aussi peu étendu que la presqu'île d'Aboukir, le général Menou ne s'aperçut pas que la division du général Reynier n'agissait pas, ou que, si elle n'exécutait pas ses ordres, il n'ait pas été, en personne, la mettre en mouvement.

Après avoir eu près de 1,400 hommes mis hors de combat, l'armée se retira sans être poursuivie; une partie s'enferma dans Alexandrie, l'autre se retira vers le Caire. La perte éprouvée par les Anglais, depuis le débarquement, était presque égale à la nôtre, mais elle était déjà compensée par les renforts qu'ils recevaient.

On savait bien que depuis la mort de Kléber la discorde régnait parmi nos généraux. Plusieurs et particulièrement le général Damas, ancien chef d'état-major, et le général Reynier déblatéraient sans cesse contre le général Menou. Celui-ci avait enlevé au général Damas ses fonctions de chef d'état-major pour les confier au général Lagrange. Après la bataille de Canope, le général Menou mit en accusation ces deux généraux, les fit arrêter sous prétexte de refus d'obéissance, et les envoya en France par un navire neutre. Nous fûmes très étonnés d'apprendre plus tard qu'à son arrivée le général Reynier avait reçu, par ordre du premier consul Bonaparte, un commandement de son grade. Les généraux Lanusse et Roize avaient été tués, les généraux Destaing, Silly, Baudot, grièvement blessés. Les Anglais paraissaient disposés à agir avec prudence et à nous montrer une extrême circonspection. Ils connaissaient la valeur de nos soldats et voulaient ménager les leurs, en attendant l'arrivée de leurs cipayes et des Turcs leurs alliés.

Peu de jours après la perte de la bataille de Canope, la peste se manifesta en Égypte et envahit promptement le Caire, où elle fit des ravages épouvantables. Les corps qui s'y trouvaient perdirent plus de monde que ceux qui avaient combattu. La population civile perdit 80,000 personnes en quarante jours. Il y eut aussi quelques pestiférés à Alexandrie et à Damiette, mais en petit nombre.

Les Anglais et les Turcs, appuyés d'un grand nombre de cha-

loupes canonnières, enlevèrent Rosette et pénétrèrent ainsi dans la branche occidentale du Nil. Le général Morand, qui n'était pas arrivé à temps pour défendre Rosette, avait pris position à Fouah. Le général Menou le fit soutenir par son chef d'état-major, le général Lagrange. Ils disposaient ensemble de cinq régimens d'infanterie et de quelques escadrons. Le 8 mai, le général Lagrange se replia sur Ramanieh. L'ennemi avait remonté le Nil avec sa flottille et avait canonné à revers toute la journée le camp de Fouah. Le général Lagrange, qui ne pouvait opposer que 4,000 hommes à 12,000, avait détruit ses vivres et ses munitions, en coulant les barques qui les portaient, et avait effectué sa retraite sur Ramanieh. Il avait vainement attendu le général Menou, qui lui avait promis de venir le rejoindre avec des renforts et qui ne parut pas. La flottille ennemie ayant suivi le général Lagrange, celui-ci évacua encore Ramanieh et se dirigea vers le Caire. Il y arriva le 14 mai avec ses troupes, au moment où on croyait fermement qu'il livrait bataille aux Anglais à Ramanieh.

Cette retraite imprévue décidait du sort de l'Égypte.

Le général Menou s'était renfermé dans Alexandrie, qu'il voulait, disait-il, défendre à *outrance*. La place étant investie, l'armée n'avait plus de communications avec son général en chef. Le général Belliard, le plus ancien divisionnaire après lui, prit le commandement le 16 mai. Les troupes réunies autour du Caire présentaient environ 7,000 combattans.

Le général Belliard, avec 6,000 hommes, se porta au-devant de l'armée turque du grand-vizir qui s'avançait par le désert. Il rencontra l'ennemi à six lieues du Caire. On se canonna. Notre cavalerie enleva deux pièces de canon, servies par des artilleurs anglais. Il fut impossible d'engager une affaire générale. Les Turcs, prévenus par les Anglais, s'appliquaient à l'éviter. Mais pendant que les Français manœuvraient pour engager la bataille, le général Belliard s'aperçut qu'un corps nombreux le débordait et cherchait à gagner le Caire. Ne voulant pas voir se renouveler, dans la situation critique où il se trouvait, l'incident d'Héliopolis, le général Belliard ramena ses troupes au Caire. On y construisit un camp retranché dont les lignes s'étendaient depuis la prise d'eau de l'aqueduc jusqu'au quartier copte sur la place de l'Esbekieh, embrassant Gizeh et Boulaq.

Je reçus l'ordre de monter à la citadelle avec ma caisse, et de me pourvoir de *trois* mois de vivres.

Le 9 juin, les Anglais campèrent sur la rive gauche du Nil, à trois lieues au-dessous du Caire. Ils établirent sur le fleuve un pont de bateaux que l'on apercevait très bien de la citadelle. Le 14, l'armée turque vint camper sur la rive droite du Nil, en face des

troupes anglaises. Les ennemis n'attaquèrent pas nos lignes, mais comme ils étaient très nombreux, ils nous investirent. Nous fûmes bientôt bloqués au Caire, comme le reste de l'armée l'était à Alexandrie.

Le 19 juin, on convint d'une suspension d'armes. Le 22, on entra en pourparlers avec les Anglais et les Turcs.

Le 28 juin, nous apprîmes qu'une convention pour l'*évacuation de l'Égypte* avait été signée. Elle reproduisait à peu près les mêmes conditions que la convention antérieure d'El-Arisch.

Le mot de *capitulation* n'était pas prononcé. On stipulait que l'armée française évacuerait l'Égypte et se retirerait en conservant ses drapeaux, ses armes, ses chevaux et tous ses bagages. Qu'elle serait transportée dans les ports français sur des vaisseaux anglais ou turcs aux frais des ennemis. Que les Égyptiens qui voudraient la suivre pourraient se joindre à elle. L'embarquement devait être effectué dans un délai maximum de cinquante jours.

C'était la convention préparée par Sydney-Smith, que, l'année précédente, le gouvernement anglais avait refusé de ratifier; il s'était ravisé!

Le lendemain de l'échange des ratifications de cet acte, la porte de Gizeh fut remise aux Anglais et le fort Sulkowsky aux Turcs.

Le 9 juillet, la ville du Caire, la citadelle et tous les forts furent évacués. L'armée passa le Nil et campa à Gizeh.

Je fus désigné, en qualité de commissaire, pour préparer, de concert avec ceux des ennemis, l'embarquement de l'armée.

Je descendis le Nil sur une barque et arrivai au quartier-général du capitan-pacha, à Rosette, où je restai vingt jours, parce que les troupes, venant du Caire, marchaient à petites journées.

La veille de notre départ de Rosette, Malem-Jacob, général copte, commandant les troupes auxiliaires de l'armée, qui avait été, pendant la domination des mamelucks, intendant général de l'Egypte, fut invité par le capitan-pacha à se rendre à son bord. Il me demanda si je voulais l'accompagner, parce qu'il ne comprenait ni le français ni le turc, mais seulement l'arabe; il me priait de lui servir d'interprète. J'acceptai. Nous nous rendîmes à l'invitation du pacha, à bord du vaisseau-amiral turc. Les offres les plus brillantes furent faites à Malem-Jacob, pour qu'il consentît à rester en Égypte et à l'administrer au nom du grand-seigneur. Il refusa, quoiqu'on le pressât beaucoup. Il répondit qu'il avait lié sa destinée à celle de l'armée française, qu'il était déterminé à la suivre et à partager son sort.

L'on nous servit du café. Le général en prit une tasse, moi je refusai, préférant fumer une pipe de latakieh, et, laissant Malem-Jacob avec les officiers turcs, je fus visiter le vaisseau-amiral, puis

nous partîmes. Le lendemain, de grand matin, nous prenions la mer. Nous étions encore en vue de Rosette, quand Malem-Jacob fut pris subitement de violentes coliques ; deux heures après, il était mort.

On pensa généralement qu'il avait été empoisonné, par ordre du capitan-pacha, dans la tasse de café qu'il avait prise à son bord. Était-ce de ce même café qui m'avait été offert ? Je ne le pense pas. Il est probable que l'on avait mis quelque poison violent dans la tasse du général (ce qui se voit souvent en Orient) et que l'on n'en aurait pas mis dans la mienne. En tout cas, je fus bien aise de m'être abstenu.

Nous arrivâmes, le jour même, sur la rade d'Aboukir, où je m'embarquai sur la frégate anglaise la *Pallas*. Elle mit trente-sept jours à nous amener à Marseille. Après avoir fait quarantaine, nous y débarquâmes le 15 septembre 1801.

L'expédition d'Égypte avait duré, pour nous, trois ans trois mois et neuf jours.

Ainsi se termina l'expédition d'Égypte, et elle ne pouvait avoir d'autre issue. Heureux ceux qui, en petit nombre, en revinrent, après avoir conservé intact l'honneur des armes. Sur les 36,000 hommes qui avaient été envoyés en Égypte, le quart à peine était encore valide. Indépendamment des pertes faites dans les combats, le climat et la peste nous avaient fortement éprouvés. La peste, surtout, avait fait, parmi nous, de nombreuses victimes et elle aurait pu anéantir notre armée en une seule campagne.

On ne comprend pas les illusions des hommes qui nous envoyèrent en Égypte et qui, connaissant la supériorité de la marine anglaise, devaient bien prévoir que nous y serions bloqués dès le début. Comment avaient-ils pu penser qu'une armée de 36,000 hommes, réduite à 32,000, après l'occupation de Malte, ne se recrutant pas, ne pouvant recevoir aucun secours de matériel ou d'argent, pourrait résister longtemps aux forces de l'empire turc, unies à celles des Anglais et à l'hostilité de la population entière de l'Égypte?

Sa bravoure et son dévoûment avaient soutenu, un certain temps, cette armée contre tant d'ennemis, mais après trois années de luttes, de victoires et de réelles souffrances, elle était épuisée et ne pouvait plus échapper à sa destinée.

Colonel VIGO ROUSSILLON.

L'expédition d'Égypte a exercé une influence considérable sur les événemens politiques et militaires du XIXe siècle.

Quoiqu'elle ait été un échec assez habilement déguisé, elle prêtait au merveilleux, et l'on s'en est servi, comme du roman d'Arcole, pour écrire les premières pages de la légende napoléonienne.

Ainsi, l'on a beaucoup et longtemps répété cette phrase : « Songez que, du haut de ces monumens, quarante siècles vous contemplent! »

Après son retour, le général Bonaparte portait un sabre turc et se montrait, en public, suivi de mamelucks dans leur costume national. Des mamelucks faisaient encore partie, en 1812, de la garde impériale.

Quand les débris de l'armée d'Égypte revinrent en France, ceux qui s'étaient montrés les plus sévères pour le général Bonaparte, pendant la campagne, furent séduits, tous les premiers, par sa grandeur nouvelle, et l'on ne retrouvait plus dans leurs récits que les triomphes des Pyramides et d'Aboukir.

C'est ainsi que le côté héroïque de l'expédition d'Égypte a seul survécu dans nos souvenirs.

Le moment décisif pour l'avenir de notre pays a été celui du retour audacieux de Bonaparte. Il y avait de très grandes probabilités pour qu'il fût arrêté par une croisière anglaise. S'il eût été amené à Londres comme prisonnier, on ne lui aurait pas attribué alors le séjour de l'île d'Elbe ou imposé celui de Sainte-Hélène, mais on l'aurait probablement logé sur un ponton. L'Europe, les Français eux-mêmes, n'auraient vu en lui qu'un déserteur malheureux, et il aurait perdu tout son prestige.

Bonaparte, vaincu ou prisonnier, aurait rendu Napoléon impossible! Et qui pourrait dire ce qu'eût été, sans Napoléon, l'histoire des vingt premières années de ce siècle?

C'est aux Anglais seuls qu'a profité le prologue de la campagne d'Égypte, la prise de Malte. Ils y sont encore. Ce sont les Anglais qui ont forcé Bonaparte à lever le siège d'Acre et qui ont obligé ses successeurs à évacuer l'Égypte. (Ils sont, en ce moment, en Égypte comme à Malte.)

Les Anglais avaient compromis la gloire et l'avenir du général Bonaparte; il ne le leur a jamais pardonné. La haine qu'il leur avait vouée l'a conduit aux excès du blocus continental, et ceux-ci ont amené : l'expédition de Portugal, l'invasion de l'Espagne, la campagne de Russie et la chute de l'empire.

Si le général en chef Bonaparte avait été pris, en cherchant à quitter l'Égypte, l'histoire de France ne contiendrait pas les pages glorieuses d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, mais on n'y trouverait pas Leipsick, Waterloo et Sedan.

P. Vigo Roussillon.

LES

HUMANITÉS CLASSIQUES

AU POINT DE VUE NATIONAL

I. Docteur H. Vaihinger, *Naturforschung und Schule*. — II. Angiulli, *la Filosofia e la scuola*. — III. N. Fornelli, *la Pedagogia e l'insegnamento classico*. — IV. Cesca, *la Scuola secondaria unica*.

L'éducation est un développement de l'esprit, soumis aux lois de toute évolution, individuelle ou collective. De là ce problème qu'on s'est posé récemment en Allemagne et en Angleterre : — La doctrine de l'évolution justifie-t-elle les études classiques, au double point de vue du développement individuel et du développement national ? — Les réponses sont fort diverses, soit en Angleterre, où MM. Spencer et Bain attaquent les études gréco-latines, soit en Allemagne, où MM. Preyer, Hæckel et Goering rejettent ces études, tandis que M. Vaihinger les défend. En France, chose curieuse, le latin et le grec sont battus en brèche par la plupart des purs littérateurs ; ils sont soutenus, au contraire, par des philosophes tels que MM. Ravaisson, Renouvier, Renan, Lachelier, Guyau, Rabier et bien d'autres, en même temps que par des critiques littéraires aux vues philosophiques, tels que M. Brunetière. Mêmes discussions en Italie, où un philosophe distingué, M. Fornelli, vient de publier un livre très complet pour la défense de l'enseignement classique. La question, outre son importance spéculative, n'offre pas seulement un intérêt scolaire, mais bien un intérêt national et international. Il ne suffit pas de disputer, — comme on s'en contente le plus souvent, — sur la valeur intrinsèque de telle ou telle

étude considérée isolément; il faut en apprécier la valeur relative et la place dans l'ensemble, l'influence sur le développement de l'esprit national, enfin l'utilité plus ou moins grande pour le maintien de l'influence française en face des influences étrangères. Une nation préoccupée de son avenir ne peut s'abstraire ni de son propre passé ni de ses rapports présens avec les autres nations.

Après avoir parlé d'abord des applications très générales qu'on a faites de la théorie évolutioniste à la pédagogie, nous essaierons de montrer que c'est sur l'évolution nationale et non pas seulement, comme le croit Spencer, sur l'évolution humaine qu'il faut se régler dans le choix des objets d'études.

I.

Les principes de la pédagogie évolutioniste, doctement invoqués par MM. Vaihinger et Preyer comme par Spencer, sont les suivans : 1° l'homme, dernier résultat de l'évolution zoologique, résume en lui-même les précédentes formes de vie selon les lois « ontogénétiques et phylogénétiques, » — c'est-à-dire, selon les conditions de genèse des individus et de l'espèce; 2° l'homme est soumis à l'hérédité physiologique et psychologique ; dans le milieu social, par l'exercice de ses facultés, il développe les énergies qu'il a héritées et les transforme en équivalens d'ordre supérieur; 3° l'homme a une vie non-seulement individuelle, mais collective: les individus et la société se pénètrent mutuellement; si la vie sociale doit être considérée comme l'effet de la vie des individus, il est également vrai, d'autre part, que le développement de chaque individu doit être considéré comme effet et moyen de l'organisme social. En conséquence, la pédagogie ne peut devenir une science qu'en s'appuyant sur la « physio-psychologie » d'une part, et, de l'autre, sur la sociologie.

C'est Auguste Comte qui a donné pour fondement à la science de l'éducation cette loi fameuse : « l'évolution individuelle doit être en conformité avec l'évolution collective. » Sous cette forme quelque peu vague, la règle fondamentale de la pédagogie évolutioniste peut assurément se justifier. Le développement de l'individu, dans toute l'échelle animale, résume les principaux degrés parcourus par l'espèce : on connaît les phases successives par lesquelles passe l'embryon humain et qui présentent, en raccourci, l'histoire de la vie sur la terre avec la succession de ses formes principales. Les lois mêmes de l'hérédité rendent inévitable une certaine conformité du développement individuel avec le développement de l'espèce : chaque individu est pour ainsi dire un spécimen particulier

où se retrouvent les traits essentiels de la race. Au point de vue de l'éducation, si le développement de l'individu suit les mêmes voies que celui de l'espèce, il s'accomplira avec plus de facilité, parce qu'il sera plus conforme à l'adaptation héréditaire du cerveau. Enfin, l'harmonie du développement individuel avec le développement collectif se justifie par le but même que l'éducation doit poursuivre, et qui est précisément la subordination de l'individu aux fins de la société entière. Il faut que l'individu réalise en lui l'idéal social, qu'il soit la société en raccourci, non-seulement telle qu'elle est, mais telle qu'elle doit être et tend à être. Il faut, en un mot, que l'homme vive la vie de l'humanité entière et par là soit deux fois homme.

Mais, si le principe général de l'évolution s'applique à l'éducation de la jeunesse, il a besoin d'être bien interprété dès qu'on passe aux conséquences particulières. Nous voyons trois directions différentes se dessiner selon qu'on cherchera surtout, dans l'éducation individuelle, la conformité avec l'évolution passée de l'humanité, ou avec son état actuel, ou avec son évolution future : il y a lutte, pour ainsi dire, entre le passé, le présent et l'avenir. Le problème de l'éducation est de concilier ces trois points de vue. Selon nous, le plus essentiel est de se conformer à l'idéal de l'humanité future ; l'harmonie avec l'humanité actuelle est un premier moyen d'atteindre ce but, et l'harmonie avec l'humanité passée est un second moyen, plus indirect. C'est sur ce dernier moyen, déjà préconisé par l'école pédagogique d'Herbart, que M. Vaihinger a le plus insisté. « L'histoire de l'évolution graduelle de l'humanité, dit-il, s'appelle aujourd'hui l'histoire de la civilisation. Nous pouvons donc, de la loi fondamentale qui préside à la genèse de la vie, déduire la loi de la genèse mentale et la formuler ainsi : le développement intellectuel de chaque individu en particulier doit récapituler les pages historiques de la culture de l'humanité. » Quiconque veut parvenir au niveau de la civilisation actuelle, avait déjà dit le disciple d'Herbart, Ziller, « doit parcourir les mêmes degrés de développement par où l'humanité a passé dans le progrès de sa culture. » De là, M. Vaihinger conclut à la légitimité de l'enseignement classique, quelque réforme d'ailleurs qu'il soit désirable d'y introduire.

C'est aller un peu vite. Comment conclure immédiatement d'une loi physiologique à une loi mentale très générale, et de celle-ci à un programme d'études très particulier? Voyez les conséquences contradictoires que l'on a tirées du même principe général. Si M. Vaihinger conclut à l'enseignement classique, M. Spencer conclut à l'enseignement scientifique, — faussement d'ailleurs,

selon nous. Quant à Ziller, il avait imaginé son fameux système de la *concentration*, qui consistait à prendre pour *centre d'enseignement*, chaque année, une période historique autour de laquelle tout venait se grouper, même l'histoire naturelle, le dessin et la géographie. Par exemple, à la 3e année d'études, c'était l'histoire des patriarches, à la 4e les juges d'Israël, à la 5e les rois d'Israël, à la 6e la vie de Jésus, à la 7e les apôtres, à la 8e la réforme.

Il y a pourtant une profonde vérité dans la loi de parallélisme entre le développement individuel et le développement collectif; mais il faut, avant tout, appliquer cette loi à la méthode et à l'esprit général de l'enseignement. La méthode doit aller du simple au complexe, du facile au difficile, du concret à l'abstrait; en outre, elle doit reproduire le caractère d'*activité spontanée* qu'a offert le développement de l'humanité, si bien que l'enfant trouve le plus possible par lui-même et, en agissant, en pensant, éprouve le *plaisir* d'agir, de penser. Mais nous ne saurions admettre que l'enfant doive, pour cela, parcourir tous les degrés intermédiaires et historiques que l'humanité elle-même a parcourus. D'ailleurs, il n'est nullement certain que l'état d'esprit d'un enfant civilisé soit identique ou du moins analogue à la phase infantile de l'humanité. En supposant même que cette analogie existât, on se sera demandé avec raison si l'éducation doit prendre pour tâche de seconder les dispositions sauvages ou barbares de l'enfant, si elle ne doit pas plutôt les corriger avec l'aide que lui apportent mille et mille années de civilisation. Enfin, la pédagogie naturaliste ne tient pas compte de deux élémens essentiels qui empêchent la méthode d'éducation d'être identique à la méthode de développement spontané : ce sont la langue et le livre. La langue est un produit de tous les raisonnemens accumulés par les hommes, comme de toutes leurs observations et réflexions. Apprendre à parler, c'est précipiter l'évolution de l'esprit de toute la vitesse acquise par les siècles; c'est voler avec les ailes conquises par l'intelligence humaine, comme l'oiseau, au sortir du nid, vole du premier coup avec les ailes acquises par sa race; c'est profiter de toutes les sélections et de toutes les victoires qui ont marqué la lutte séculaire pour la vie. A la parole joignez le livre, qu'on a justement appelé « l'humanité abrégée, » et vous accélérez encore davantage l'évolution de l'esprit individuel. Vous supprimez du coup tous les tâtonnemens, toutes les erreurs, toutes les défaites de la pensée; vous transportez l'enfant au but sans lui avoir fait parcourir les intermédiaires. De même qu'il n'a eu que la peine de naître pour naître homme et Français, de même il n'a qu'à ouvrir un livre pour sauter les siècles à pieds joints et se

trouver plus avancé que les Euclide, les Descartes, les Leibniz ou les Newton. Les disciples de Spencer auront beau déclamer contre les livres et le « savoir livresque, » nous leur répondrons qu'il faut distinguer, — ce qu'ils ne font point, — entre la première éducation et la seconde. On ne doit pas abuser des livres avec l'enfant encore jeune, dont le développement spontané veut être respecté; mais, pour le second âge, le livre est la base même de l'instruction : il établit un contraste évident entre l'éducation spontanée et l'éducation artificielle. L'éducation, en somme, a deux facteurs : la nature et la civilisation; le livre représente le second facteur, devenu aujourd'hui le plus puissant, et qu'on pourrait appeler aussi le facteur *social*. Le livre, c'est l'évolution sociale à la fois fixée et accélérée.

Il résulte de ce qui précède que le parallélisme entre l'individu et l'espèce doit porter seulement sur des facultés très générales et sur leur emploi légitime. On peut accorder encore qu'il existe des états généraux de l'esprit par où il est naturel que l'individu passe, comme l'humanité même y a passé. Auguste Comte voulait, en vertu de sa doctrine, qu'on s'élevât progressivement de l'état théologique à l'état métaphysique et de ce dernier à l'état positif. La théorie des trois états était contestable, mais le principe était vrai, et il est certain que l'éducation est une série graduée « d'états d'âme, » un développement de l'âme collective au sein de l'individu. L'esprit est comme le corps, il a ses âges, ne demandez point à un enfant ou à un jeune homme de ressembler à un vieillard.

Si, du point de vue subjectif des facultés à développer, nous passons au point de vue des objets d'enseignement, la loi de parallélisme se maintient encore. Il y a des groupes d'objets avec lesquels l'humanité s'est familiarisée par une gradation qui s'impose aussi aux individus. Mais ce sont seulement les résultats généraux et, pour ainsi dire, les formes générales du savoir humain qui doivent se refléter tour à tour dans l'esprit des jeunes gens. Les lois du développement physiologique sont d'accord avec cette théorie, car, ce que l'individu reproduit successivement dans son évolution, ce sont seulement les formes *typiques* intermédiaires, conséquemment les synthèses successives où sont venus s'enregistrer les divers progrès accomplis. Platon aurait dit que ce sont des *idées* qui se réalisent l'une après l'autre. Comme l'enseignement scientifique, l'enseignement littéraire et historique doit procéder par synthèses, c'est-à-dire faire connaître l'une après l'autre ces grandes formes typiques de l'esprit humain, dans ce qu'elles avaient de bon, de beau, de durable, — et cela selon l'ordre d'appropriation successive à l'esprit des enfans.

M. Spencer veut, avec Vico et Auguste Comte, qu'on aille de l'observation sensible à la réflexion, de l'imagination au raisonnement, du simple au complexe; dans la morale même, il veut qu'on parte d'abord d'un idéal peu élevé, à la portée des enfans; qu'on n'exige pas d'eux une précocité morale qui aurait des dangers comme la précocité physique, et qui, après des enfans prodiges de vertu, pourrait bien nous donner en définitive des hommes médiocres ou vicieux. Pourquoi donc M. Spencer n'applique-t-il pas sa théorie évolutioniste à l'éducation intellectuelle? Pourquoi exige-t-il des enfans une précocité scientifique qui aurait bien plus d'inconvéniens que la précocité morale? Pourquoi ne reconnaît-il pas entre les grandes littératures classiques (particulièrement celles de l'humanité encore jeune) et l'imagination de la jeunesse une certaine harmonie, une « adaptation? » Si l'enfant doit être initié progressivement aux idées et sentimens de sa race, si ces idées et sentimens sont fixés dans la langue et dans la littérature, il s'ensuit que l'étude des lettres est la grande initiatrice morale et sociale. Comment attendre de l'enfant que, par une évolution entièrement spontanée, il trouve de lui-même les pensées qui sont devenues l'héritage humain et national? Trouver des idées nouvelles et des sentimens nouveaux, ce n'est rien moins que le propre du génie. Créateur comme la nature, le génie va du fond à la forme, du bouton à la fleur; l'enfant ne peut qu'aller de la forme au fond pour pénétrer peu à peu les secrets de la vie et de la pensée. Cultiver les lettres avant les sciences, c'est passer précisément de l'imagination et du sentiment au raisonnement, du concret à l'abstrait, des connaissances générales aux connaissances spéciales, de ce qui exerce l'esprit tout entier à ce qui ne l'exerce que partiellement, de ce qui agit sur le cœur et sur le caractère même à ce qui n'agit que sur l'entendement ou sur la mémoire. L'intelligence de l'enfant, au début de son évolution, ne saurait comprendre les abstractions de la science; ces abstractions, d'ailleurs, produiraient un développement unilatéral de l'esprit et, par conséquent, une déformation. La littérature, au contraire, fournit au jeune homme, pour le développement harmonieux de son esprit, une sorte de pédale ou de basse fondamentale qui ne cessera de résonner au cours de ses études et de sa vie même.

M. Spencer, s'inspirant de Kant et de Schiller, a reconnu entre le sentiment esthétique et le jeu une profonde analogie, parce que tous les deux constituent un exercice facile et désintéressé de nos facultés pour elles-mêmes, sans la tyrannie des besoins matériels. D'autre part, il n'ignore pas et il soutient lui-même que, pour

le corps, c'est le jeu qui est la meilleure des gymnastiques, parce qu'elle est la plus naturelle, la plus générale et la plus agréable : toute gymnastique « scientifique, » avec agrès et mouvemens systématiques de tels et tels membres, risque de déséquilibrer l'organisme. Comment oublie-t-il encore ces principes quand il passe à la gymnastique de l'esprit? Les études littéraires exercent toutes les fonctions mentales à la fois et leur donnent cette suprême aisance de mouvemens où M. Spencer place le principe de la grâce. Les lettres, la poésie, l'éloquence, ce sont les jeux olympiques de la pensée : elle en sort à la fois fortifiée et glorifiée.

Mais, si la littérature offre le caractère de tous les jeux d'art, elle a en même temps le sérieux par excellence. La vraie raison pour laquelle on doit l'enseigner avant tout le reste, c'est qu'elle est une sorte de philosophie libre et vivante. Elle est une vue d'ensemble sur le monde, — d'abord sur le monde des sens et de l'imagination, le premier avec lequel les enfans entrent en contact, puis sur le monde intellectuel, moral et social; elle est une série d'échappées sur l'art, sur la morale, sur la science. La littérature est quelque chose de plus encore : elle est, pourrait-on dire, le battement de cœur de l'humanité même, battement qu'il s'agit de communiquer à tous si l'on ne veut pas qu'il s'arrête.

Un autre principe essentiel de la pédagogie évolutioniste, nous l'avons vu, c'est que l'évolution mentale doit être due à l'activité personnelle de l'enfant, non à un enseignement passif; or, les exercices littéraires, — traduction, composition, analyse et explications, — sont le principal moyen de mettre en jeu l'initiative intellectuelle des enfans ou des jeunes gens : nous avons montré, dans une précédente étude, que l'enseignement scientifique est inévitablement passif. Le livre de sciences, surtout, ne s'adresse guère qu'à la mémoire ou au raisonnement déductif; il n'exerce qu'une certaine faculté, certaines cellules du cerveau, toujours les mêmes, et dans le même sens. Ou il laisse le lecteur inerte, ou il lui demande un effort exagéré de compréhension sur un seul point, — effort ennuyeux par-dessus le marché ; d'invention, il n'en exige pas. Il est en cela semblable à la gymnastique savante dont nous parlions tout à l'heure, qui, réprimant toute liberté d'initiative, impose à un muscle déterminé d'avance un travail répété, fatigant et sans intérêt. Plus cet exercice est énergique, plus il est dangereux : les enfans dont on veut faire des athlètes restent des avortons, ceux dont on veut faire trop tôt des savans restent des imbéciles. Le livre littéraire, lui, fait successivement appel à toutes les facultés de l'esprit : outre ce qu'il dit, il laisse entendre une foule d'autres choses; non-seulement il vous fait comprendre,

mais il vous fait réfléchir et trouver. Il n'est plus seulement, si on peut dire, *indicatif* de tels faits observés ou de telles lois démontrées, il est *suggestif :* par l'association des idées ou des sentimens, il excite le jeune homme à se souvenir moins qu'à penser. En outre, le livre de sciences est un instrument d'inévitable surmenage, par cela même d'épuisement précoce pour les forces intellectuelles qu'il a la prétention de développer; le livre de littérature, au contraire, est un délassement dans le travail même, un plaisir dans l'effort; ce n'est point sans raison que Descartes appelait ce genre de lecture une conversation avec les plus grands esprits des temps passés, et une « conversation étudiée » où, ne nous livrant que le meilleur d'eux-mêmes, ils développent par sympathie ce qu'il y a de meilleur en nous.

Ainsi la théorie de l'évolution, — contrairement à la pensée de ses promoteurs qui en tirent des conséquences inexactes, — aboutit à la prééminence de l'enseignement littéraire sur le scientifique. M. Goering intitule ses gymnases *écoles de la vie;* mais le but de l'éducation n'est pas, comme MM. Goering et Spencer semblent le croire, de faire vivre par avance aux enfans la vie même qui les attend plus tard avec toutes ses réalités souvent prosaïques et tristes; son but est de leur faire vivre une vie plus simple, plus intellectuelle et plus imaginative tout ensemble, plus idéale en un mot et plus jeune, qui sera la préparation de l'autre. Il ne faut pas sans doute qu'il y ait désharmonie entre les études de la jeunesse et la vie réelle de l'âge mûr, mais il faut qu'il y ait vraiment « évolution » de l'une à l'autre, la première étant une lente accumulation de forces intellectuelles et morales, par cela même de forces sociales, la seconde une dépense et une expansion des forces acquises au profit de la société même. Dès lors, l'éducation doit être une culture des facultés humaines les plus essentielles, les plus fondamentales, d'où dépend le développement des autres; quelles sont-elles, sinon la raison et le bon sens, l'imagination réglée et le goût, les sentimens naturels, simples et grands, l'amour du bien et du beau, le patriotisme, l'admiration et l'enthousiasme, qui sont l'éternelle jeunesse du cœur? Tout cela, ce n'est pas le « superflu » de la vie, ce n'est pas même « l'utile, » c'est le vrai « nécessaire. » En outre, parmi les qualités que l'on est en droit d'exiger d'un esprit cultivé, il y en a qui s'acquièrent et s'*apprennent*, tandis que le génie ne s'apprend pas; il y a des défauts qui s'évitent, et que le génie ne sait pas toujours éviter. Or, tout en favorisant la sélection des génies ou des supériorités, encore faut-il cultiver chez tous les qualités qui s'acquièrent, comme il faut extirper les défauts qui peuvent disparaître. Tels sont donc les caractères essentiels d'une

éducation classique : elle doit être jeune, forte, droite, sensée, plus raisonnable que passionnée, et, là où elle passionne, il faut que ce soit pour ce qui est à la fois simple et grand, général et généreux. En un mot, c'est une base à établir, sur laquelle chacun construira plus tard son édifice, humble ou élevé, mais cette base doit être vraiment *humaine,* si on veut que l'éducation soit conforme et à l'évolution normale de l'humanité entière et à celle des jeunes esprits en particulier.

II.

Si la théorie de l'évolution, appliquée aux problèmes de l'enseignement, n'a encore donné que des conclusions très générales et souvent peu nettes, c'est qu'on a négligé d'introduire le moyen terme nécessaire entre l'humanité et l'individu, à savoir la nationalité. Nous allons rétablir ce moyen terme. Il ne suffit pas, en effet, que le développement de l'individu soit, comme le veulent Auguste Comte et Spencer, en harmonie avec le développement de l'humanité entière ; il faut encore qu'il soit plus particulièrement en harmonie avec le développement national, qu'il le résume et, pour sa part, y contribue.

L'évolution nationale ne peut avoir lieu sans une élite littéraire, scientifique et politique : tout peuple a besoin de savans, de lettrés et de philosophes ; tout peuple a besoin d'une classe dirigeante, capable à la fois de conserver les traditions nationales et d'y ajouter les progrès réclamés par le temps. En d'autres termes, il y a une sorte de cerveau national auquel il importe de fournir les alimens les mieux appropriés à la direction de l'organisme entier. D'autre part, une nation a également besoin d'agriculteurs, d'industriels, de commerçans, enfin d'ouvriers et de laboureurs. Mais, entre ces groupes d'hommes et de professions également nécessaires à l'évolution de l'ensemble, il y a cependant une hiérarchie, comme il y en a une dans le corps vivant entre l'estomac et le cerveau, également nécessaires à l'évolution de l'organisme. Les besoins économiques d'une nation sont encore des besoins matériels et y représentent, au fond, la vie végétative ou animale ; les besoins intellectuels, esthétiques, moraux et politiques, au contraire, sont proprement la part de la vie humaine et répondent à des nécessités supérieures. Si la prospérité économique est le grand moyen de conservation pour un peuple, la prospérité intellectuelle et morale est le grand moyen de progrès. Bien plus, à mesure que l'évolution avance, les facteurs d'ordre intellectuel et moral y jouent un rôle prédominant et deviennent même la con-

dition de tous les autres : sans la science théorique, point d'industrie; sans les sciences morales et sociales, point de sécurité politique ni de progrès social. Il est donc de la plus haute importance, pour un peuple, d'organiser un enseignement secondaire d'où sortent, par sélection, les capacités supérieures et qui, d'autre part, fournisse au pays une classe éclairée, vraiment libérale, vraiment digne, par ses vues désintéressées, d'être la classe dirigeante. Former des hommes aux vues désintéressées dans l'ordre de la spéculation et dans l'ordre politique, c'est l'objet même de l'éducation secondaire, qui, pour cette raison, n'est ni directement professionnelle ni « spéciale. » En dehors de cette sphère, — tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, — il y a place pour des enseignemens professionnels, soit d'ordre supérieur, soit d'ordre inférieur; mais il est essentiel de maintenir la hiérarchie de l'enseignement, de ne pas vouloir qu'un enseignement professionnel plus ou moins déguisé, aux vues industrielles, commerciales, agricoles, devienne, sous le nom d'enseignement spécial ou d'enseignement français, l'égal des « humanités » véritables, c'est-à-dire scientifiques, littéraires et philosophiques. L'enseignement professionnel et l'enseignement spécial doivent être organisés franchement et fortement, à tous les degrés, sous toutes les formes; mais ils ne doivent pas nuire à l'enseignement des humanités, ni surtout s'y substituer. En un mot, l'utilitarisme économique ne doit pas étouffer le culte désintéressé de la science, des lettres, des arts, de la philosophie et de la politique, car le suprême intérêt pour une nation, c'est ce désintéressement même.

Tel est donc, répétons-le, le premier principe dont nous devons partir : un peuple a besoin tout ensemble d'un enseignement libéral fortement organisé et d'enseignemens spéciaux ou professionnels non moins bien appropriés aux utilités particulières qu'ils représentent. Notre second principe, c'est que l'instruction secondaire doit être en harmonie avec l'esprit même de la nation, avec ses habitudes et ses aptitudes, avec son histoire, avec les traditions mêmes de son éducation, de sa langue, de sa littérature et de ses arts; bref, avec les formes et les conditions essentielles de l'évolution nationale. Autre est l'enseignement primaire, autre est l'enseignement secondaire. Ce dernier seul, ayant pour objet de former des esprits *éclairés,* — c'est-à-dire consciens d'eux-mêmes, de leur fonction individuelle et nationale comme de leurs origines, — doit résumer les grandes phases de la civilisation nationale; il doit entretenir et développer un organisme spirituel dans lequel revivent les organismes divers dont l'ensemble a fait la vie de la nation. Occupons-nous donc de ce que doit être, en France, une éducation libérale,

pour tous ceux qui peuvent la recevoir et la recevoir en sa plénitude (1).

La première question, c'est de savoir si l'étude de la littérature française est suffisante dans un enseignement secondaire. Or, si nous nous plaçons d'abord au point de vue national, l'expérience nous apprend que ce n'est plus assez, de nos jours, pour une nation qui aspire à être supérieure, d'étudier sa propre langue et sa propre littérature. Cette sorte de monologue national, qui était possible quand la communication des peuples n'était pas universelle, est aujourd'hui impossible : il rétrécit l'esprit et peut, à la fin, le déformer. En fait, ce sont les lettres antiques qui ont été les initiatrices des modernes à l'art, à la science, à la vie civique; les littératures anglaise et allemande, à leur tour, ont agi l'une sur l'autre et agi sur notre littérature. Comme l'a dit M. Maneuvrier, les littératures modernes n'ont point eu de génération spontanée. Depuis les Grecs, toute grande renaissance littéraire a procédé d'un contact avec une autre littérature, principalement avec la littérature ancienne, et si l'esprit littéraire subsiste dans notre nation, à travers les siècles, c'est grâce à ce contact toujours répété.

D'autre part, au point de vue du développement individuel, l'étude de la langue maternelle n'est suffisante que pour des esprits exceptionnellement doués. L'enseignement secondaire doit se régler sur les moyennes, non sur les exceptions; or, en moyenne, pour acquérir la culture essentielle aux humanités, l'étude d'une langue autre que la maternelle est le moyen le plus court et le plus sûr. Le Français a l'esprit vif et l'intelligence facile ; mais cette facilité même qu'il a en usant de sa langue maternelle ne lui laisse pas assez le temps de la réflexion. Quand un de nos enfans lit un texte français, à moins qu'il n'ait des facultés de réflexion très rares, son esprit est emporté par le sens général, il glisse sur les détails et sur les nuances. « Qui lit tout d'un trait une page de Pascal ou de Bossuet, a dit M. Rabier devant le conseil supérieur de l'instruction publique, ne la comprend jamais qu'en gros, c'est-à-dire qu'à demi. » Le thème et la version obligent à peser chaque mot, à en préciser la valeur, à en chercher l'équivalent; il faut, en outre, relever tous les rapports des idées entre elles, des mots entre eux, deviner le sens caché du texte; enfin il faut transposer le tout d'une langue dans une autre différente, comme

(1) Nous verrons, dans une étude ultérieure, quelle sorte d'enseignement, encore général, mais inférieur à l'enseignement classique et n'ayant plus les mêmes privilèges, devra être fourni à ceux que les nécessités matérielles et professionnelles réclament de bonne heure pour l'industrie, le commerce et l'agriculture.

un musicien qui transpose un air. Le résultat final, c'est qu'on a refait pour son propre compte le travail du penseur et de l'écrivain; on a repensé sa pensée et ressuscité la forme vivante dont il avait fait son organe. C'est une œuvre d'art qu'il a fallu reproduire. La lecture cursive des ouvrages écrits dans la langue maternelle ressemble à une promenade dans un musée; la traduction d'une langue dans l'autre ressemble à la copie d'un tableau: l'une fait des amateurs, l'autre des artistes. Ainsi l'esprit acquiert à la fois du fond et de la forme. De plus, il acquiert de l'initiative, qualité particulièrement nécessaire aux enfans français, qui, il faut l'avouer, sont un peu « singes. » Il leur est si aisé d'imiter qu'ils songent trop rarement à faire par eux-mêmes. MM. Bain et Spencer ont beau soutenir ce paradoxe que « l'étude des langues habitue à jurer sur la parole du maître; » c'est, au contraire, l'enseignement des sciences *ex professo* qui rend les élèves inertes. « Comment mettre en doute, a-t-on demandé, la table des logarithmes ou les lois de la gravitation universelle? » Nos jeunes gens, par leur faculté d'assimilation rapide, ont bientôt changé l'étude des sciences en une adresse purement mécanique et en une application de formules toutes faites.

Il reste à examiner quelle langue autre que la maternelle nous choisirons de préférence pour le développement des jeunes Français. Ici commence la grande lutte des « humanités anciennes » et des « humanités modernes. » Rappelons d'abord, en les systématisant, toutes les raisons qui recommandent l'étude des lettres latines, et, s'il est possible, ajoutons-y encore des raisons nouvelles, tirées des lois de l'évolution nationale et des lois de l'évolution individuelle. Devant les mêmes attaques, il faut bien recommencer la même défense.

L'évolution de l'esprit national ne peut s'opérer sans une constante solidarité avec le passé où le présent a son origine. Comment nier qu'il existe, dans toute race et dans toute nationalité, une sorte d'hérédité intellectuelle? Par elle se transmet un certain esprit commun, qui est le génie de la race entière, l'âme de la patrie. Cette solidarité intellectuelle et morale complète la solidarité organique qui relie chaque génération à la suite indéfinie de ses devancières. Or, il est bien évident que nous avons des liens historiques et organiques avec le monde latin, qui subsiste encore partiellement dans le monde moderne où se meut notre patrie actuelle.

La tradition, si souvent invoquée en faveur du maintien des études latines, — et dont ici même M. Brunetière parla jadis avec tant d'élévation, — la tradition n'est-elle qu'un préjugé, ou est-

ce une raison vraiment philosophique en même temps que patriotique? Voici ce que répondra quiconque n'est pas étranger à cette partie de la science sociale que les Allemands appellent la psychologie des peuples, *Völkerpsychologie*. Toute tradition fondée en nature et en droit est simplement une de ces conditions essentielles de conservation sans lesquelles un peuple ne peut évoluer. Si l'attachement aveugle aux traditions entraîne l'immobilité, le mépris non moins aveugle de toute tradition nationale ne l'entraîne pas moins, car il supprime les forces vives d'où le mouvement peut dériver; il brise les pieds qui marchaient régulièrement sur le sol, sous prétexte de donner tout d'un coup des ailes. Dans la nature, il n'y a d'évolution que par une répétition continuelle combinée avec un flux gradué. Le rayon de lumière n'avance qu'en répétant sans cesse la même ondulation. Le maintien du type, chez l'être animé, est une répétition des mêmes formes; dans le changement des cellules éphémères, il assure la durée et l'unité de l'être vivant. Au point de vue psychologique, la mémoire joue le même rôle : elle conserve et répète; par cela même elle agrandit le présent de toute la série des sensations passées; sans elle la conscience, réduite à l'éclair de l'instant qui passe, ne brillerait que pour s'éteindre : l'être vivant aurait cessé d'exister pour lui-même. L'organisme social a des lois communes avec l'organisme individuel, et la conscience collective n'existe, elle aussi, que par la mémoire du passé (1). Ce n'est pas seulement l'histoire qui constitue cette mémoire, comme on le répète sans cesse ; nous dirons même que l'histoire est la mémoire des sociétés la plus superficielle et la plus extérieure. La littérature est autrement intime : elle est une mémoire organisée et en action, une conscience toujours présente qui remonte non plus seulement aux faits célèbres de la vie nationale, mais à ses sources intimes, à ses sentimens inspirateurs, à ses idées directrices. Si les évolutionistes anglais ont surtout insisté sur la ressemblance de l'organisme social avec l'organisme vivant, les évolutionistes allemands ont insisté de préférence sur l'analogie de la conscience collective avec la conscience individuelle. Ils ne considèrent pas l'esprit national comme une simple abstraction désignant la résultante d'un agrégat d'esprits individuels; ils attribuent à cet esprit national une réalité. Sans aller aussi loin qu'eux dans cette voie, on doit accorder qu'il existe un certain esprit français ou allemand qui n'est pas simplement la somme des esprits particuliers dont se compose

(1) Sur l'importance de la loi de répétition et d'imitation dans la société, voir le livre très original et très suggestif de M. Tarde : *les Lois de la répétition*.

aujourd'hui la France ou l'Allemagne. On doit aussi accorder que cet esprit national a ses conditions de conservation, qui sont en même temps les premières conditions de son progrès, et qu'un peuple qui, par l'éducation de la jeunesse, porterait atteinte sur un point important à son *moi* héréditaire, à son individualité nationale, commettrait par cela même une tentative de suicide. Enfin, au sein même de la grande tradition nationale, il en est de plus particulières qui maintiennent, dans certaines classes, un esprit commun et, par là, établissent une hiérarchie au sein même de l'égalité générale. Les classes dirigeantes, en France, ont toujours eu, jusqu'à présent, une culture classique qui nous vient de Rome et, par l'intermédiaire de Rome, de la Grèce. Cette culture n'est que la manifestation plus visible, chez les esprits d'élite, de l'influence exercée sur notre race entière par l'antiquité gréco-romaine. Avons-nous le droit de répudier cet héritage, disons plus, cette hérédité, de rompre avec le passé littéraire et artistique de la France, qui est lui-même en grande partie l'héritage de Rome et de la Grèce? On demande à quoi servent les études latines; elles servent à maintenir d'abord la tradition classique, qui est une tradition nationale, et, conséquemment, à faire revivre sans cesse dans les générations qui se succèdent l'âme antique confondue avec l'âme de la France. Est-ce à dire que cette tradition doive exclure tout progrès? Non, sans doute; mais dans l'enseignement de la jeunesse éclairée, elle est la condition préalable des progrès que, parvenue à l'âge d'homme, cette jeunesse pourra accomplir. Hors de la continuité, surtout en éducation, point de progrès durable; il peut y avoir révolution, il n'y a pas évolution; or une révolution ne peut changer du jour au lendemain l'esprit d'un peuple. C'est donc d'abord l'héritage national qu'il importe de conserver, surtout chez les jeunes gens, pour pouvoir plus tard y ajouter de nouvelles richesses. Si, dans l'enseignement libéral donné aux classes influentes, nous abaissons et même supprimons la culture classique, nous mutilons l'esprit français en voulant forcer sa nature et son talent pour l'appliquer brusquement à un ordre tout nouveau d'idées et d'études; nous brisons la solidarité intellectuelle et morale des générations. On se contente bien souvent de dire que le latin est utile pour comprendre et écrire le français (toujours le point de vue utilitaire); on voit que sa véritable utilité est bien plus profonde : il sert à maintenir l'esprit français lui-même, dont la tradition classique est partie intégrante, en retrempant sans cesse l'esprit français à ses sources originelles.

En Allemagne, sur un chiffre rond de 46 millions d'habitans,

il se trouve 28,000 étudians répartis entre les facultés de droit, de médecine, de théologie catholique et protestante, enfin de sciences et de lettres (ces deux dernières fondues en une seule, dite de philosophie, pour rappeler que c'est le côté philosophique et universel des sciences qui importe avant tout), 30 pour 100 de ce total d'élèves étudient la médecine, 20 pour 100 le droit, 20 pour 100 la théologie, 15 pour 100 les lettres et autant les sciences. Tous *sans exception* ont étudié le latin, et même le grec. Un examen de « maturité » uniforme donne seul aux jeunes gens l'accès dans toutes ces facultés indistinctement. Or, quels sont les étudians auxquels le latin, et, surtout le grec, sont pratiquement indispensables? Les philologues et les théologiens, 35 pour 100 du nombre total, tandis que les étudians en droit, en médecine et en sciences, c'est-à-dire les deux tiers, n'en retrouvent plus aucune application sérieuse. Car il est vraiment inutile d'apprendre le latin et le grec pour saisir le sens de quelques mots scientifiques ou de quelques termes médicaux, comme anémie, typhus, choléra ou odontalgie. Pourquoi donc maintient-on en Allemagne l'étude du grec et, à plus forte raison, du latin? C'est que, si l'Allemagne n'est pas physiologiquement de race latine, elle n'en est pas moins, comme toute nation civilisée, partiellement héritière de la grande tradition classique : c'est cette tradition que l'Allemagne, malgré sa littérature nationale et romantique, ne veut pas abandonner. Elle sait que dans l'esprit allemand, quoiqu'à un moindre degré que dans l'esprit français, subsiste encore en partie l'esprit de l'antiquité classique, mêlé à l'influence du christianisme. Elle se croit même obligée de pousser plus loin que nous l'étude du latin et du grec, parce qu'elle n'est pas déjà latinisée par sa langue même et par plusieurs siècles d'une littérature inspirée de l'antique. Elle se souvient que, si sa littérature nationale est depuis un siècle sortie de la barbarie, c'est que les Lessing, les Herder et les Goethe « ont renouvelé sur le sol germain le sens longtemps perverti de l'antique (1). » On connaît la science des Goethe et des Schiller en fait d'antiquité. Faut-il rappeler l'*Iphigénie* de Goethe, ses *Élégies romaines*, le journal *l'Art et l'Antiquité* qu'il avait fondé; les traductions que fit Schiller de l'*Iphigénie* grecque et des *Phéniciennes*, et, enfin, ses *Dieux de la Grèce?* Ce n'est pas en Allemagne, assurément, qu'on répudierait une tradition glorieuse (2).

(1) M. Brunetière, *la Question du latin*.

(2) On y exagère plutôt les études gréco-latines en traitant les langues anciennes comme des objets d'*instruction* et de savoir, au lieu d'y voir surtout des moyens d'*éducation* esthétique et intellectuelle.

Ce n'est pas non plus en Angleterre. A Oxford et à Cambridge, sous les vieux cloîtres, avec la verte campagne en vue, le jeune Anglais, de vingt à vingt-cinq ans, médite, lit, écrit, vit en commerce avec les grands écrivains de l'antiquité. S'il est bon humaniste, il aura une bourse d'études, gagnera un *fellowship*, et il aura pour sept années de loisir assuré avec une rente de plus de 6,000 francs. M. Paul Bourget, dans ses notes sur l'Angleterre, montre jusqu'à quelle profondeur l'éducation classique a pénétré la pensée anglaise. L'auteur de *Jules César* et de *Coriolan* a connu l'antiquité par l'intermédiaire de la France et de l'Italie, de Boccace, de Montaigne et d'Amyot; Milton a écrit deux livres de vers latins : *Élégies* et *Sylves;* Cowper, une lamentation en strophes latines et sur le rythme alcaïque. Byron avait écrit une imitation de l'*Art poétique* d'Horace, qu'il préférait à son *Childe-Harold.* Le plus long poème de Keats est consacré à Endymion; son ode la plus charmante, à une urne grecque sur laquelle se voyait sculptée une danse d'amoureux et de joueurs de flûte. L'art du sculpteur, qui soustrait au temps la vie, et l'amour, et l'action, pour les fixer en quelque sorte dans l'immortalité des formes pures, inspire à Keats une poésie sculptée elle-même à la grecque, qui donne le sentiment de l'immuable dans le mouvement même et de l'intellectuel dans le sensible (1). Shelley, tour à tour, s'abîme dans Platon et dans Sophocle. Deux chefs-d'œuvre de Tennyson sont un *Tithonus* et un *Ulysses*. Enfin, rappelons que Swinburne, pour contribuer au *Tombeau de Gautier,* nous envoya quatre odes : une en anglais, l'autre en français, la troisième en latin, la quatrième en grec. L'utilitaire Albion conserve donc le culte religieux de l'antiquité classique, du moins dans l'éducation qu'elle donne à ses classes dirigeantes. Si les nations latines, dans l'éducation de leur bourgeoisie, voulaient s'affranchir non-seulement du grec, mais même du latin, elles renieraient leurs ancêtres et, par cette sorte d'ingratitude intellectuelle, prépareraient la décadence de leur esprit national.

(1) Les mélodies entendues sont douces; mais les inentendues
Plus douces encore; aussi, vous, suaves flûtes, jouez toujours,
Non pour l'oreille sensuelle, mais, plus précieuses,
Jouez pour l'esprit vos mélodies qui n'ont pas de son.
Beau jeune homme, sous les arbres, tu ne peux pas finir
Ta chanson, et jamais ces arbres ne se faneront.
Amant hardi, jamais, jamais tu ne prendras un baiser,
Quoique tu sois près d'atteindre le but; mais, console-toi,
L'aimée ne peut pas se flétrir; quoique tu n'en aies pas ton contentement,
Pour toujours tu l'aimeras, pour toujours elle sera belle!

(Traduit par M. Paul Bourget.)

Il y a une seconde condition de notre grandeur à maintenir : c'est celle qui a fait de notre langue même une langue classique, toute pénétrée du génie antique, tout intellectuelle et, par cela même, universelle. On l'a souvent remarqué, si la Grèce s'est étendue en Orient et, des conquêtes d'Alexandre, a fait le monde hellénique, c'est en y important sa langue. Par cette langue fidèlement gardée et maintenue, elle s'est perpétuée jusque sous la domination turque. Les Grecs et les Carthaginois se disputant la Sicile, ce sont les Grecs, malgré l'infériorité de leurs forces, qui finirent par l'emporter, parce que c'est leur idiome qui s'imposa aux nations indigènes. Jusqu'ici la France a eu, par sa langue, une situation privilégiée. Véritable héritier du latin, a-t-on dit, le français fut le canal par lequel la civilisation antique se répandit dans toute l'Europe. Non-seulement la France, pays lettré et artiste, est aujourd'hui le grand centre d'attraction pour l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, la Russie; non-seulement elle est le pays de l'Europe qui compte le plus d'étrangers parmi ses habitans et où il passe le plus d'étrangers, mais sa langue, adoptée comme langue internationale depuis le xv[e] siècle, est « l'idiome commun de la société distinguée de tous les pays. » Veut-on publier un ouvrage qui s'adresse non à un public restreint, mais à des lecteurs de toute race, on l'écrit en français. Il y a partout des journaux rédigés en français, à Rome, à Londres, à Constantinople, en Allemagne, en Serbie, en Égypte. Tous les pays civilisés ont donné à notre langue une place officielle dans les programmes de leur enseignement secondaire et de leur enseignement supérieur : il n'y a point d'éducation libérale où elle n'entre. Mais, depuis un certain nombre d'années, on constate des symptômes alarmans et des concurrences auxquelles notre langue ne fait face qu'avec peine, — surtout la concurrence de l'anglais, qui est parlé par 100 millions d'hommes, et celle de l'allemand, qui devient la langue nécessaire aux savans de tous les pays. Les Allemands, eux, connaissent et apprécient l'importance d'une langue qui se répand au loin par une expansion soit industrielle et commerciale, soit littéraire : aussi mettent-ils un soin jaloux à imposer leur propre langue et à la propager partout où ils le peuvent. Notre langue française, au contraire, après avoir débordé sur l'Europe, recule aujourd'hui vers nos frontières, ellesmêmes amoindries. Prenons-y garde : un philosophe (1) a dit avec raison que l'évolution des langues, leur flux et reflux, suit d'ordinaire les progrès et les défaillances du génie des peuples; si la langue française cessait d'être « l'organe de la raison, » nous la verrions faire de nouveaux pas en arrière, nous verrions décroître,

(1) M. Lachelier.

avec son influence, l'influence et la sécurité même de notre pays. Or, notre langue ne peut vivre et s'épandre qu'en restant classique et en se rajeunissant toujours aux sources classiques. Nous n'avons donc pas le droit de renoncer au système national d'éducation qui a fait notre langue littéraire, ni aux traditions historiques dont notre langue fut elle-même si longtemps la dépositaire fidèle : ce serait rompre avec la gloire et avec l'influence intellectuelle de la France.

Une autre condition de notre grandeur nationale, c'est le sens de l'art et la supériorité du goût. Dans la dernière Exposition universelle, nous avons montré beaucoup de savoir-faire en tout ce qui relève de la mécanique et de la science; nous avons fait preuve d'adresse, d'ingéniosité; mais, en somme, nos hommes de science et nos ingénieurs n'ont rien révélé au monde de très nouveau ni de très important. C'est dans l'art que nous l'emportons, et notre industrie elle-même doit sa perfection au goût traditionnel de nos artisans, qui sont tous plus ou moins artistes. L'organisation générale de l'exposition, tout comme son architecture, était elle-même une œuvre d'art en même temps que d'habileté mécanique. Or, croit-on que l'enseignement traditionnel des humanités et la base latine de l'instruction pour les classes dirigeantes ne servent point à entretenir le goût du beau et des belles formes, d'abord chez les classes éclairées qui commandent tant de travaux, puis, par une contagion inévitable, chez les classes ouvrières, qui ne restent étrangères ni à notre littérature, ni à nos arts? S'il y a là un effet d'hérédité nationale, n'y a-t-il point aussi un effet d'éducation nationale? Supposez que l'*impressionnisme* envahisse notre littérature et tous nos arts, qu'il ne trouve plus d'obstacle dans cette culture classique de la bourgeoisie sur laquelle l'instruction primaire elle-même se modèle, vous verrez peu à peu disparaître les qualités esthétiques de mesure, de bon goût, de correction, de délicatesse et de finesse qui se retrouvent jusque dans notre industrie, et qui seules jusqu'à présent nous ont soutenus contre la concurrence étrangère. La tradition classique, qui a ce privilège d'être en même temps nationale, puisque notre littérature est inspirée des anciens, est donc le naturel soutien de notre génie littéraire et artistique. Supposez qu'au lieu de la parole, l'art n'eût d'autre instrument à sa disposition que la sculpture, et supposez aussi que toutes les statues antiques fussent rassemblées en un seul et même musée; ceux qui voudraient être artistes n'auraient d'autre ressource que de venir, coûte que coûte, contempler et imiter les chefs-d'œuvre des Phidias et des Praxitèle : le commerce indirect, par l'intermédiaire des imitateurs, ne suffirait pas, et si on objectait que les modernes, eux aussi, ont fait des chefs-d'œuvre, il

faudrait répondre qu'ils les ont faits précisément à l'école des anciens, où la jeunesse doit toujours revenir.

On a prétendu que les raisons en faveur du latin et du grec vaudraient aussi pour le sanscrit. — Le conte indien de Nal et Damadjanté, a-t-on dit, est une perle de poésie; faut-il apprendre le sanscrit pour le lire et lire les autres chefs-d'œuvre hindous? — Non, parce que le sanscrit est trop loin de nous, bien plus loin que le latin et le grec; — et d'ailleurs trop difficile en même temps que de nul usage. De même pour l'hébreu, à qui nous devons tant, mais dont nous ne sommes point les héritiers directs. Au reste, ni le sanscrit ni l'hébreu n'ont les qualités classiques. Grâce aux loisirs dont disposaient les hommes libres de l'antiquité gréco-romaine, grâce aussi aux limites plus étroites de la patrie et, en général, de la vie, enfin grâce au développement moindre de la civilisation, les anciens ont pu trouver, dans le langage comme dans le marbre et la pierre, des moyens d'expression en conformité parfaite avec leurs idées et leurs sentimens: le fond, chez eux, ne débordant pas la forme, ils ont pu réaliser cette parfaite harmonie qui est le beau. Tout le monde convient que les littératures grecque et romaine sont les plus plastiques, les plus harmoniques, les plus finies, celles où se montre le plus grand accord de la pensée et du sentiment avec l'expression. Les langues anciennes, moins abstraites et moins usées que les nôtres, ont l'avantage de parler sans cesse à l'imagination naturelle et saine, aux sentimens naturels et sains. Les poètes de l'antiquité ont l'habitude de peindre en quelques mots; ils font passer ainsi devant l'esprit des enfans toute une suite de scènes à la fois animées et familières. Prenez un vers quelconque de Virgile, parmi ceux qui ont acquis une sorte de banalité :

> Et jam summa procul villarum culmina fumant,
> Majoresque cadunt altis de montibus umbræ...
> ... Hic candida populus antro
> Imminet...
> Pontum aspectabant flentes...

Vous reconnaîtrez que ces vers, si simples d'ailleurs, sont propres à éveiller chez les jeunes esprits le goût et le sens de tous les arts, depuis la poésie et la musique jusqu'à la peinture et à l'architecture. Un vers latin, à lui seul, est un petit édifice, une construction symétrique qui se suffit à elle-même : il a une base et un faîte. C'est en même temps un tableau avec des plans divers (1). Je ne parle

(1) Ne souriez pas si le professeur d'humanités fait remarquer à ses élèves ce mot de *majores* qui s'étale au début, suivi du *cadunt*, dont la chute même invite le regard

pas du rythme musical inhérent au vers antique. Ne peut-on pas dire que, comme initiation aux principes communs et aux communes beautés des différens arts, à la symétrie, à l'eurythmie, à l'élégance structurale, au dessin précis, au coloris sobre et naturel, un vers de Virgile a une vertu qui tient à la fois au génie de la langue et au génie du poète ? C'est pourquoi l'exercice du vers latin est éminemment propre à développer le goût chez les jeunes esprits ; — le goût, qui, nous venons de le voir, n'est pas *inutile* aux nations et aux races, même dans la concurrence industrielle. Étudier les anciens dans des traductions ne suffirait pas. Il faut le contact direct des textes pour saisir sur le vif et l'esprit et la lettre. Pénétrons-nous bien de ce principe que, dans l'éducation, surtout esthétique, la forme a une importance capitale : le jeune homme doit apprendre l'art de donner une forme à ses pensées et à ses sentimens, car il n'y a de pensée achevée que celle qui a su se formuler, il n'y a de sentiment complet que celui qui anime la parole pour animer ensuite l'acte. Dans l'art, le fond et la forme sont, comme disait Flaubert, « consubstantiels. » Les belles formes sont déjà, par elles-mêmes, éducatives : ce sont des cadres qui, en se gravant dans l'esprit, s'imposent aux idées, aux sentimens, aux actions, et les forcent à s'embellir. L'enfant finit par penser, sentir et agir sous la catégorie du beau comme sous celle du vrai et du bon ; le laid le choque comme l'absurde ou comme le honteux. En un mot, il n'y a pas d'éducation élevée sans esthétique, ni d'esthétique complète, pour des jeunes gens qui veulent faire des études complètes elles-mêmes, sans la connaissance et le commerce direct des classiques.

— Le grec et le latin ont donc une influence mystique? Les études gréco-latines sont donc une religion ? — Leur vertu mystique, si on entend par là une influence latente parce qu'elle est profonde et vitale, vient de tous ces liens visibles qui nous rattachent à l'antiquité et qu'ont noués, renoués vingt siècles. Vertu toute naturelle et non surnaturelle, analogue à celle de l'hérédité, de la race, de la nationalité. Et la culture classique, pour les classes lettrées et dirigeantes, est bien en effet une religion, mais sans dogmes et sans rites, qui laisse à l'esprit moderne sa liberté tout en le reliant à l'esprit antique. Puisque l'histoire, la physiologie et la psychologie démontrent notre solidarité avec les Latins, quel calcul utilitaire pourrait prévaloir contre des influences qui s'exercent par le dedans, non par le dehors ? La religion s'affaiblissant de plus en plus, le seul culte presque qui puisse la sup-

à remonter vers l'horizon ; l'*altis montibus*, c'est la montagne qui se dresse, avec cette grande projection d'ombre qu'exprime un seul mot mis en relief : *umbræ*.

pléer, c'est le culte du beau, des lettres, des arts et de la philosophie; c'est l'amour désintéressé des grandes choses, l'habitude de penser et d'agir pour la communauté, non pas seulement pour soi, — habitude dont les anciens faisaient leur vertu principale, parce que tout se concentrait alors dans la cité. L'idéal de l'humanité, conséquence d'une religion anthropomorphique, était sans cesse présent à leur esprit. Ils vivaient dans le commerce des dieux, c'est ce qui a produit chez eux tant de héros. C'est aussi ce qui a fait naître tant de chefs-d'œuvre dans l'art et la littérature, où l'idéal humain, en ce qu'il a de grand et de simple, est divinisé.

Non-seulement le latin représente le courant de l'antiquité encore mêlé au courant moderne, mais il représente aussi la littérature du christianisme; — or, nous aurons beau faire, si libres penseurs que nous soyons devenus, nous avons toujours en nous l'esprit chrétien : il fait partie intégrante de notre esprit national. La foi même subsiste encore chez une notable partie de la population; elle a pour représentant tout un clergé élevé dans les lettres latines et dont l'influence n'est pas près d'être annihilée. Nos classes dirigeantes ne doivent pas, par leur culture, rester au-dessous de lui.

Une dernière condition de grandeur nationale justement invoquée par les partisans des études classiques, c'est celle qui fait des classes lettrées les dépositaires et « gardiennes naturelles de ce qu'on nomme les vertus publiques; » or, les lettres sont devenues peu à peu et, aujourd'hui, sont presque seules les institutrices de ces vertus nécessaires à la grandeur d'un peuple. En même temps que la religion gréco-romaine divinisait l'humanité, elle divinisait la patrie, qui, plus étroite alors, était aussi plus immédiatement présente. Le patriotisme antique est encore une école précieuse pour la jeunesse de nos jours. Les vertus militaires, comme les vertus civiques, avaient dans l'antiquité un tel rôle qu'elles fournissent aux nations modernes des exemples impérissables. C'est un lieu-commun que de reprocher aux anciens leur idée trop étroite de la liberté, l'ignorance où ils étaient du gouvernement représentatif et de ses joies, la rébellion contre les tyrans remplaçant chez eux la moderne résistance au pouvoir légitime, le continuel sacrifice de l'individu à l'État, les lois somptuaires, l'uniformité de l'éducation, la servitude de la masse et la souveraineté du petit nombre, l'absolution des crimes publics par le succès et des crimes privés par la splendeur des services publics. Tout cela est vrai, et on ne saurait trop le faire remarquer aux jeunes gens. Mais la thèse des partisans de l'antiquité est vraie aussi, et ce n'est pas aux évolutionistes qu'il conviendrait de nier la valeur éducative

de la morale antique. La gradation, en effet, est pour les évolutionistes la loi fondamentale; si le patriotisme ancien est plus simple, plus étroit que le moderne, c'est donc une raison pour le faire connaître aux jeunes gens avant les formes complexes de notre vie politique. Ils assisteront ainsi à l'évolution historique par laquelle le civisme passe, de la forme violente et fermée des Doriens à la forme plus ouverte et plus douce des Athéniens, de l'attachement exclusif pour la cité chez les Grecs et les premiers Romains à l'élargissement graduel du cosmopolitisme chez César et ses successeurs. Le patriotisme antique a une qualité fondamentale en éducation : c'est son caractère héroïque. On n'espère pas sans doute supprimer l'histoire grecque et romaine; pourquoi donc se plaindre d'un commerce direct avec les auteurs qui ont immortalisé tant de grandes figures? Ce commerce direct, dont nous venons de reconnaître la nécessité au point de vue de la littérature et de l'art, a encore l'avantage moral de mieux faire vivre aux enfans eux-mêmes une vie épique et dramatique qui, fût-elle simplement un effet de perspective et de lointain, n'en est pas moins une vie idéale, préparatoire à la vie réelle (1). Le « gouvernement représentatif » viendra assez tôt à leur connaissance, et on ne peut espérer que des enfans comprennent du premier coup ce qu'il y a de juste et d'élevé dans le sentiment de la liberté contemporaine.

Les modernes ont approfondi certains côtés de l'âme humaine qui étaient restés cachés aux anciens : la charité, la pudeur, le culte chevaleresque de la femme, les formes supérieures de l'amour, la mélancolie, la passion de la grande nature, de l'océan et des montagnes. En général, il y a plus de délicatesse, de complexité, de raffinement dans les sentimens modernes, souvent aussi plus de profondeur; mais, au point de vue pédagogique, ce sont les qualités simples à la fois et fortes, c'est, encore une fois, l'héroïsme antique qui importe. Les anciens étaient plus près des dieux, *a diis recentes*, — disons plus près de la nature. Illusion de distance ou

(1) M. Fornelli a raison de répondre aux ennemis de l'antiquité par la simple énumération de ces noms, dont chacun nous rappelle des exemples d'une simplicité si dramatique : Miltiade, Aristide et les autres héros de Marathon, Léonidas aux Thermopyles, Thémistocle et les Athéniens à Salamine, les Athéniens et les Spartiates à Platée, Thrasybule, les Thébains libérateurs de la Cadmée et invincibles sous Pélopidas et Épaminondas; chez les Romains, le premier Brutus, Horatius Coclès, Mucius Scævola et Clélie, dans la guerre épique contre les Tarquins; la retraite du peuple sur le mont sacré, les aventures dramatiques de Coriolan, de Fabius, de Cincinnatus, de Virginia et de Licinius Dentatus, de Papirius, de Camille et de Manlius, de Décius, des Romains aux Fourches Caudines, de Fabricius, de Claudius l'aveugle, de Curius Dentatus, d'Attilius Régulus, les Romains vaincus par Annibal et vainqueurs à leur tour, puis conquérant le monde.

réalité, ils nous apparaissent avec un caractère de sublimité. « Les Grecs marchent dans la lumière, » disait Euripide. Les Athéniens prennent pour symboles, outre l'oiseau de Minerve dont les yeux plongent dans la nuit, l'abeille industrieuse et la cigale consacrée aux muses, travaillant ou chantant au grand soleil. Leurs poètes tragiques, comme leurs philosophes, entreprennent de révéler aux hommes les hautes vérités, les « grandes lois aux pieds sublimes, filles du céleste éther (1). » C'est sur les rivages de l'Ionie, avec les Socrate et les Platon, que la pensée humaine prend vraiment conscience de soi. En même temps, devant le mystère du monde, elle compte les mots possibles de l'énigme, et de chacun elle fait un système métaphysique. Là aussi naît l'histoire, et même l'histoire philosophique, qui cherche à découvrir les causes et les lois. Art, poésie, éloquence, philosophie, histoire, science,

Tout ce que nous aimons nous est venu de là.

Les Romains, eux, ont le souverain mépris de la mort, le culte jaloux d'une patrie toujours envahissante et toujours agrandie. Aux lois naturelles que la Grèce adorait ils donnent la forme immuable et rigide des lois écrites. Ils ont la majesté de la raison. M. Brunetière a fort bien dit que les anciens, surtout les Latins, sont « cosmopolites, » qu'ils observent pour ainsi dire, composent et écrivent « en dehors et au-dessus des catégories de l'espace et de la durée. » Ils ont dessiné les contours psychologiques de « l'homme universel. » Et comme leur psychologie, leur morale est « laïque ; » c'est, dit M. Brunetière, ce qui les sauvera peut-être un jour de la proscription, si même ce n'est pas de quoi les rendre obligatoires. « Bossuet, mal entendu, Voltaire, bien compris, peuvent former des fanatiques ; ni Cicéron ni Tite-Live ne le peuvent, quand on le voudrait. » Les classiques latins, c'est la raison pratique universelle ; les Grecs, par leur originalité même, offrent un caractère plus particulariste. Leur raison est souvent un peu au-delà ou un peu en-deçà du point juste : ils ont l'intempérance du génie, ils en ont parfois l'excentricité ; ils pensent moins comme tous et sentent moins comme tous.

En définitive, où s'est faite la première unité du genre humain ? Rome, la cité éternelle, ne fut pas seulement le panthéon des divinités prises aux peuples vaincus, elle fut « le microcosme des intelligences de toutes les nations. » On peut supposer avec M. Fornelli, dans un avenir plus ou moins lointain, une autre unité

(1) νόμοι
Ὑψίποδες, οὐρανίαν δι' αἰθέρα
Τεκνωθέντες.

plus vaste, plus organique et surtout plus spirituelle, où viendra se concentrer et se représenter l'humanité entière. Il y a beaucoup d'organes embryonnaires, dans la vie de chaque nation moderne, qui annoncent cette organisation future et cette lointaine fusion de toutes les âmes nationales en une seule âme. Mais, tant que ce travail ne sera point accompli, nous n'aurons pas à la disposition de la jeunesse, comme base *commune* d'éducation libérale chez toutes les nations, une forme d'humanisme plus large que la forme romaine, adoptée et agrandie par le christianisme. Ajoutons que l'humanisme français en est le prolongement naturel et même l'élévation à un degré d'universalité plus grand encore. Comment donc comprendre, en son esprit le plus intime, notre littérature nationale, comment surtout maintenir cet esprit, en l'élargissant toujours sans le dénaturer jamais, si on n'y fait pas revivre toujours l'esprit antique et l'esprit chrétien, combinés avec les caractères originaux de notre race? C'est le particularisme même des littératures anglaise et allemande qui les rend impropres à l'éducation, surtout à l'éducation de néo-Latins comme nous : elles ne sont pas « universellement intelligibles. » Voyez Lessing, Schiller, Goethe, Uhland, Heine, là où ils ne s'inspirent pas du classicisme antique et montrent qu'ils ont surpassé l'humanisme ancien : leurs inspirations de génie, si grandes soient-elles, sont tellement empreintes de l'état particulier de la conscience allemande, que bien souvent, dit M. Fornelli, nous n'arrivons pas à les saisir ou à les goûter dans toute leur idéalité intime. L'avenir se chargera de décider si, dans la civilisation moderne, prévaudra à la fin « le contenu de la conscience allemande, qui n'est qu'un grand moment historique de la vie et de la civilisation chrétienne, » ou le contenu d'une conscience qui « se sera efforcée de surpasser le christianisme même. » C'est à nous, Français, que M. Fornelli semble faire allusion par ces dernières paroles, car il est clair que, depuis la révolution, c'est le christianisme même, c'est, en général, toute religion positive que notre philosophie morale et sociale s'efforce de dépasser. M. Fornelli pense que ce qui prévaudra plus vraisemblablement, c'est une vaste synthèse, un nouvel humanisme des générations futures, auquel chaque conscience nationale apportera son propre tribut, mais dépouillé de tout particularisme. Quoi qu'il en soit, la part de la France peut et doit être grande en cette fusion finale. L'évolution de l'esprit français a eu lieu de l'universalité romaine à l'universalité chrétienne, et de celle-ci à une universalité tout humaine ; le moment n'est pas venu de briser ces cercles concentriques. En nous séparant violemment de nos origines, nous nous séparerions des principes mêmes de notre vie spirituelle. La loi de

continuité s'applique à l'esprit national et à la littérature nationale, comme elle s'applique à la politique et à l'économie sociale. Dans la lutte pour la vie, s'il importe d'avoir assez de flexibilité pour s'adapter aux milieux nouveaux, il n'importe pas moins, nous l'avons vu, de conserver sa forme typique avec ses caractères essentiels et héréditaires : une forme, avec le plus d'unité possible dans la plus grande richesse possible, voilà ce qui assure à tout être et à tout peuple la vie et la durée. L'éducation a pour but de maintenir cette forme, de faire entrer tous les esprits dans le moule national, qui, eût-il des imperfections, a l'avantage d'offrir une individualité, une solidité, une unité où les diverses consciences viennent rassembler et multiplier leurs forces.

Comme l'avis des étrangers, pour les choses qui nous concernent, est toujours intéressant, nous ajouterons que, selon M. Fornelli, « parmi les élémens qui ont le plus contribué à faire de la France la nation la plus littéraire du monde entier, il faut placer son enseignement classique, avec cette direction constamment littéraire. » M. Fornelli ajoute que les Français peuvent, s'ils l'osent, s'éloigner de cette voie sans un danger *immédiat :* « La plasticité et la richesse de leur langue, la pensée et le goût profondément littéraires de la nation leur permettent de s'émanciper un peu de la sévère direction des maîtres de l'art classique, » tandis que les Italiens ne le pourraient pas. — S'émanciper un peu, soit; mais n'abusons pas de la permission, car nous aurions bientôt perdu cette supériorité qu'on nous concède.

On le voit, il est des considérations historiques et philosophiques dont l'État ne saurait s'affranchir quand il organise un système d'instruction pour les classes dirigeantes. M. Raoul Frary aura beau dire qu'il comprend toutes les cultures, sauf celle du bois mort, la littérature latine n'est pas un bois mort, elle est une des principales racines mères dont la sève vient encore se mêler à celle de l'arbre entier et contribuer à sa floraison perpétuelle.

Outre qu'il est pour nous national, le latin est aussi la seule langue pédagogique ayant un caractère international, puisqu'elle est le commun objet d'études pour les classes éclairées de toutes les grandes nations. Si, de nos jours, les savans et les lettrés ne s'écrivent plus en latin d'un pays à l'autre, il n'y en a pas moins toujours entre les pays civilisés ce trait d'union que tout homme vraiment instruit, lettré ou savant, à quelque peuple qu'il appartienne, a passé par la culture latine. Un grand Américain a pu dire que tout homme civilisé a deux patries, la sienne et la France; tout homme instruit peut dire qu'il a deux langues, la sienne et le latin. Le latin établit donc une sorte de parenté entre les nations. Remplacez-le, dans l'éducation des classes supérieures, par des

langues vivantes qui varieront avec les élèves, réduisez les études latines au minimum en les réservant à quelques amateurs de l'antiquité qui deviendront de plus en plus rares, vous aurez une France non-seulement en rupture avec son esprit national, mais en rupture avec l'esprit actuel des autres nations, qui, elles, auront conservé pour leurs classes éclairées la culture antique à côté de leur culture nationale. Nous nous serons mis ainsi en dehors du concert universel.

Le latin a cet avantage sur le grec d'avoir été une langue littérairement et scientifiquement vivante presque jusqu'à nos jours. Si, pour l'étude de l'antiquité et des origines de la philosophie ou des sciences, le grec est tout et le latin peu de chose, en revanche, pour l'étude du mouvement littéraire, scientifique et philosophique du moyen âge et des temps modernes, le latin est tout : il fut toujours la langue scientifique, dans laquelle tous les savans ont écrit leurs œuvres capitales. C'est seulement dans notre siècle que le développement de l'esprit national a fait disparaître l'usage d'écrire en latin et a élevé chaque langue aux honneurs de langue scientifique. M. Cesca va jusqu'à espérer que le progrès du même esprit de nationalité, en poussant tous les peuples à écrire dans leur langue, provoquera une réaction et finira par faire revivre le latin comme « langue des doctes. » Et de fait, tant que le mouvement scientifique a été restreint à un petit nombre de nations, on pouvait bien exiger que les hommes de sciences, pour se tenir au courant, connussent les principales langues modernes ; mais déjà, aujourd'hui, il faudrait connaître à la fois l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, le russe, même le hollandais. Partout surgissent des universités nationales, aucune des nations ne veut dépendre intellectuellement des autres et ne veut reconnaître l'hégémonie d'autrui, chacune publie les travaux de ses savans dans sa propre langue nationale : il deviendra donc un jour impossible de connaître les travaux étrangers et de suivre le mouvement scientifique, car il sera impossible de connaître toutes les langues étrangères. Le latin étant déjà l'instrument universel de la culture littéraire et historique dans l'enseignement secondaire de toutes les nations civilisées, on en viendra peut-être à se demander s'il ne serait pas bon d'écrire les livres de science en latin, tout au moins de les traduire en latin, — à moins qu'on ne préfère le volapük !

Quoi qu'il en soit de ces rêves, si l'expérience des siècles a reconnu que les études classiques sont le moyen par excellence de culture littéraire et artistique, qu'elles sont même, avec la philosophie, le meilleur moyen d'entretenir l'esprit de désintéressement et d'enthousiasme nécessaire à la haute science, nécessaire aussi à la vie civique chez

les classes dirigeantes, il faut maintenir en leur intégrité les études classiques pour tous ceux auxquels leur position de fortune les permet, et ne concéder à aucune autre instruction le même rang, les mêmes honneurs, les mêmes diplômes et privilèges sociaux qu'à la culture classique, afin d'éviter son abaissement ou sa ruine. S'il y a cinq ou six jeunes gens, dans une classe de cinquante élèves, dont on réussit à développer les capacités au-dessus de la moyenne, cette petite élite continuera la grande tradition des lettres, des arts, de la philosophie, de la spéculation scientifique, de la politique aux vues générales, tradition qui, nous l'avons vu, fait la vie même de notre race au point de vue intellectuel, moral et civique. — Mais les esprits médiocres? demandera-t-on. Nous répondrons : — Quand on apprécie les études classiques, on ne doit pas s'occuper seulement des résultats bruts ; il est un point qu'on néglige à tort : c'est l'influence de la suggestion, dont la philosophie contemporaine a cependant montré dans d'autres cas toute l'importance. Un élève médiocre qui, pendant huit ou dix années, a fréquenté des professeurs d'un esprit élevé et désintéressé, en harmonie avec nos traditions nationales et internationales ; un élève qui a entendu, fût-ce malgré lui, une série de leçons sur les plus grands objets, et de leçons parfois éloquentes ; qui a lu un certain nombre de pages dans les maîtres de la littérature ancienne, en contact direct avec l'antiquité ; qui a suivi un cours complet et non tronqué de philosophie, s'élevant jusqu'aux sommets de la pensée ; qui enfin a eu pour condisciples des esprits eux-mêmes distingués, parfois supérieurs ; qui a assisté à leurs efforts et à leurs succès ; qui a subi en une certaine mesure l'influence du milieu, de cette atmosphère des hauteurs où ont respiré toutes nos gloires ; cet élève-là, quelle que soit sa médiocrité, ne sera pas à la fin dans le même état d'esprit qu'un élève qui aura simplement fait de bonnes études de sciences, de français et de langues vivantes. N'y a-t-il pas une suggestion inconsciente résultant de la fréquentation des esprits les plus élevés? Un professeur d'élite, devant un très mauvais élève, n'exerce-t-il pas encore une action dont il n'a pas lui-même conscience? Si ce maître a l'amour du beau, le culte de l'art antique et de la science moderne, l'ardeur philosophique et patriotique, en un mot l'enthousiasme de toutes les grandes idées, est-il possible que ses pires élèves n'en reçoivent pas, à leur insu, une impulsion salutaire? Ils ne sauront peut-être pas la date de la prise de Constantinople ou celle de la bataille de Poitiers ; ils se perdront dans la querelle des investitures ou dans la guerre des deux roses ; ils ne vous diront pas si Salzbourg est en Autriche ou en Allemagne, ni si la ville de Sens faisait partie de l'ancienne Champagne ou de la Bourgogne ; ils seront incapables d'extraire

une racine carrée ou de décrire la construction de la machine pneumatique : un élève de l'enseignement spécial ou même des écoles primaires pourra leur en remontrer sur tous ces points et sur beaucoup d'autres ; cependant ils auront acquis, par l'influence et les suggestions du milieu, une certaine élévation d'esprit, un certain sens classique, un certain goût plus ou moins latent, tout un ensemble de qualités à la fois humaines et nationales qui ne se développent qu'au contact des grandes littératures et des grandes philosophies.

Si, au sortir du lycée, les bacheliers se baignaient dans un Léthé qui leur fît oublier tout ce qu'ils savent de grec et de latin, en ne leur laissant que le développement cérébral acquis et les tendances acquises, cet oubli ne prouverait nullement l'inutilité des études anciennes. En fait, le matériel des langues disparaît peu à peu de la mémoire, mais celui qui s'est exercé l'esprit n'en conserve pas moins un esprit exercé : ce truisme est trop oublié de nos iconoclastes en pédagogie. Dans une excursion aux champs, ce n'est pas seulement le but atteint qui importe, quoiqu'il soit bon de prendre pour but les hauteurs d'où l'on découvre le plus bel horizon ; c'est aussi le chemin parcouru, l'air respiré, l'âme et le corps allégés, la force et la santé acquises par l'exercice. Voici un bachelier préparé en un an par des moyens expéditifs et sortant de quelque serre chaude : ce bachelier improvisé et mécanique ne vaudra pas ce que vous appelez avec tant de dédain le « fruit sec » de nos lycées, qui, si ignorant qu'il demeure, a cependant retiré quelque chose de la fréquentation des bons esprits. Nous n'avons jamais, pour notre part, rencontré ce fruit sec qui, de la culture classique, n'aurait pas conservé la plus petite goutte de sève intellectuelle. Sans doute il faut fournir aux classes dirigeantes une instruction plus positive que le latin pour ce qui concerne la morale publique, l'économie sociale, le droit et la politique, mais ce qui importe avant tout, c'est de leur donner, avec l'essentiel des connaissances modernes, une culture désintéressée, vraiment classique et antique. Déjà, dans nos établissemens publics, l'éducation morale et civique est négligée ; que sera-ce quand l'éducation littéraire et classique aura elle-même disparu et qu'il ne restera plus que l'instruction scientifique, — je dis l'instruction, car les sciences en elles-mêmes, encore une fois, ne constituent pas une éducation, tandis que les lettres et la philosophie en sont une.

M. Spencer aura beau dire que ce qui doit remplir les heures de loisir dans la vie ne doit remplir que les heures de loisir dans l'éducation ; nous ne saurions admettre que les humanités représentent seulement les heures de loisir dans la vie. N'est-on pas homme et citoyen avant d'être « ingénieur, » et ne doit-on pas être homme toute la journée, — homme civilisé, homme amou-

reux du bien et du beau, homme intellectuellement cultivé et moralement fort, capable d'autre chose que d'une routine de métier? Ce que vous appelez les loisirs, ç'est précisément l'essentiel de la vie humaine. La culture littéraire n'a pas pour but de vous faire lire Horace ou Virgile aux heures d'oisiveté ; elle a pour but de vous transformer et de vous embellir intérieurement; elle a pour but aussi de vous faire passer par où les autres générations ont passé, par où votre patrie a trouvé sa voie, par où toutes les nations passent à leur tour. Après cela, lisez ou ne lisez pas Virgile, peu importe; même en construisant vos ponts, il vous restera un sens de l'élégance et de la beauté antique qui ne sera négligeable ni au point de vue utilitaire, ni au point de vue moral, ni enfin au point de vue national. Du reste, même dans la vie privée, il importe de réserver la première place à ce qui est désintéressé, noble et beau : — « Faites de la science, a dit un de nos poètes (1), mais ne négligez pas absolument les lettres. Gardez dans votre esprit une place pour elles ; gardez-leur, pour me servir de la jolie expression anglaise, le coin vert, le petit coin où poussent les fleurs de l'imagination, qui parfument la vie et l'embellissent. »

III.

La conciliation de l'enseignement classique avec les exigences scientifiques de notre époque est-elle impossible? Nous ne le pensons pas. Mais, pour résoudre ce problème, il est certain qu'il faut simplifier l'enseignement des lettres antiques et s'en tenir à l'essentiel. Parmi les langues anciennes, il en est une qui n'est point nécessaire à tous les élèves recevant un enseignement libéral : c'est le grec. Nous ne sommes pas une nation néo-grecque, nous sommes une nation néo-latine, et notre littérature ne s'est inspirée de la Grèce qu'à travers le latin. On peut concevoir l'enseignement du latin sans celui du grec ; il a longtemps existé chez nous, et aux plus beaux temps de notre littérature; il existe, en Allemagne, dans les écoles réelles de première classe (si faussement assimilées à notre enseignement spécial, quoique étant l'équivalent de notre section des sciences); il existe encore dans d'autres pays. La supériorité esthétique, philologique et philosophique du grec par rapport au latin ne va pas sans une certaine infériorité pédagogique. C'est une langue compliquée, très riche, subtile, trop libre et trop flexible, romantique autant que classique, aux formes peu arrêtées et changeantes, — une merveille sans doute, mais qui ne se révèle qu'à une étude approfondie et telle qu'on ne peut vraiment l'espérer de nos 60,000 collégiens. Nous concevons donc

(1) M. Coppée.

que, pour un certain nombre de jeunes gens, on sacrifie le grec en se voilant la face, si l'on veut, comme Agamemnon immolant Iphigénie. Quand on est soi-même quelque peu helléniste, on ne saurait se dissimuler que le grec, après tout, est une spécialité, et une spécialité difficile. Mais ce qui doit subsister dans toute éducation secondaire et classique, c'est le latin, avec lequel nous avons des liens impossibles à rompre et qui de plus établit un lien entre toutes les nations. Nous concevons donc que le grec puisse, pour quelques-uns, être remplacé par des études scientifiques ou par des études de langues vivantes. En dispensant des classes de grec les élèves qui ont en vue les carrières scientifiques, on gagnerait en troisième et en seconde cinq heures par semaine, en rhétorique quatre heures. En y joignant les conférences préparatoires aux écoles du gouvernement, on pourrait supprimer toute séparation entre les élèves des lettres et ceux des sciences, non pas seulement jusqu'à la fin de la rhétorique, mais, ce qui est essentiel, jusqu'à la fin de la philosophie. Les notions élémentaires de grec acquises en cinquième et en quatrième seraient suffisantes pour les carrières scientifiques, où on entrerait désormais avec une complète culture française, latine et philosophique.

Ainsi, en vertu du principe de continuité et de gradation, nous maintenons fermement les humanités latines comme élément essentiel des humanités françaises, ou, pour mieux dire, universelles, à l'époque où nous vivons; en vertu du principe de progrès, qui fait que l'accroissement des connaissances rend les simplifications nécessaires pour l'intensité même de la culture, nous dispensons du grec une partie des élèves, mais nous exigeons d'eux une étude sérieuse du latin, des sciences générales et de la philosophie. Sans rompre la continuité de la chaîne historique, nous lâchons en partie un anneau qui est devenu plus éloigné de nous à mesure que nous avons progressé, tout comme l'hébreu et le sanscrit sont des anneaux aujourd'hui trop lointains. La substance assimilable de la langue et de la littérature grecques ayant passé dans la langue et la littérature latines, dont l'étude est en somme facile, le latin suffit, pour la moyenne des esprits, à maintenir notre filiation et notre contact avec l'antiquité gréco-romaine. Au reste, le sacrifice s'est accompli chez nous par la nécessité même des choses, puisque, pour la plupart des élèves, l'étude du grec est toute nominale. Il vaut mieux que cette étude devienne sérieuse pour les uns et soit abandonnée par les autres au profit des sciences. Mais, encore une fois, ce même raisonnement ne peut être appliqué au latin, puisque, si le grec est pour nous une langue morte, nous avons vu que le latin est encore vivant dans le français, dans la littérature française, dans les traditions et dans l'esprit même de la France; en outre, il est la base commune de l'éduca-

tion classique dans tous les pays et joue ainsi le rôle de trait d'union international.

Il faudrait faire comprendre aux élèves cette valeur historique et cette nécessité pratique des études latines auxquelles on les oblige. S'ils la comprenaient, ils la feraient comprendre aux autres à leur tour. Pourquoi, en Allemagne, l'enseignement classique est-il si florissant? C'est que l'opinion de la classe éclairée lui est favorable, c'est que les universités ferment impitoyablement leurs portes à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation latine, c'est que les jeunes gens eux-mêmes se rendent compte des raisons pour lesquelles ils étudient l'antiquité. — En France, où l'opinion est plus divisée que partout ailleurs, parce que notre mobilité politique tend à passer dans l'ordre de l'éducation, — on ne montre point à nos enfans le but des études anciennes : la jeunesse la plus « raisonneuse » du monde est précisément celle à qui on ne donne aucune raison de ce qu'on exige d'elle. Où est le maître qui, en faisant apprendre le latin, s'élève à quelques considérations générales sur notre lien étroit avec l'antiquité, sur le caractère éminemment national et même patriotique des études classiques, sur la nécessité de ne pas rester au-dessous des nations étrangères, de maintenir dans le monde notre renom de peuple lettré et artiste? Croit-on que nos jeunes gens continueraient à considérer le latin comme une incompréhensible corvée, si on leur montrait les avantages de cette étude au point de vue non-seulement de leur progrès intellectuel, mais des grands intérêts littéraires, esthétiques et scientifiques de la France? Quand on a voulu, récemment, remettre les exercices physiques en honneur, on a fait appel aux sentimens patriotiques : aussitôt notre jeunesse a prêté l'oreille; puis, comme on le lui demandait, elle s'est mise à *jouer* avec ardeur. Parlez-lui de la patrie pour lui inspirer l'ardeur au travail, elle travaillera. Mais non, l'enfant qui entre au lycée ne sait pas pourquoi il y entre, sinon qu'on a imaginé d'exiger le baccalauréat pour telles et telles professions. On lui met entre les mains une grammaire latine, pourquoi? On lui fait faire un thème, pourquoi? On lui fait faire des compositions latines, pourquoi? On lui fait apprendre le grec, pourquoi? Il apprend même une langue vivante sans savoir, le plus souvent, pour quelle raison il a choisi celle-là plutôt qu'une autre. Beaucoup d'enfans choisissent l'anglais parce qu'on leur a dit que la langue est plus facile. On ne les éclaire pas, on n'éclaire pas leurs parens au moment de choisir. Tout est livré au hasard ou à la routine : on fait cela parce que les autres le font. Comme disait ce grand mathématicien à propos des méthodes algébriques : « Allez toujours, la foi vous viendra. » Le professeur

même, bien souvent, ignore tout le premier les vraies raisons de ce qu'il enseigne. Il enseigne la grammaire parce qu'il est agrégé de grammaire; il enseigne la littérature latine ou grecque parce qu'il est agrégé des lettres; ne lui en demandez pas davantage. Et il enseigne par les mêmes méthodes dont on s'est servi pour lui enseigner les mêmes choses : c'est à quoi se réduit toute sa pédagogie. Faut-il s'étonner que, pendant huit ou neuf ans, la plupart des élèves se demandent ce qu'on leur veut, à quoi tendent ces « travaux forcés » de grammaire ou de littérature ancienne? Faut-il s'étonner encore si, sortis du lycée, ils n'ont même pas la conscience du réel profit qu'ils doivent à leurs études, et s'ils viennent grossir le nombre des enfans ingrats qui battent leur nourrice? En un mot, notre enseignement classique n'a point d'idées directrices; il vit ou végète sans connaître ses raisons de vivre : c'est un inconscient. Il en est réduit, comme le héros de certaine fable, à invoquer la coutume et l'usage : « Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis rendu maître et seigneur. » Quant à expliquer la coutume et l'usage, il en est incapable, et cela dans le pays du monde où il est le plus impossible de maintenir une coutume, une tradition, une loi sans en donner de bonnes raisons. Encore les raisons les plus péremptoires ne suffisent-elles pas toujours à protéger ce qui existe contre notre fureur de changement. Il est donc essentiel que l'enseignement classique prenne désormais conscience de son rôle moral et national, et il n'est pas moins essentiel qu'il communique cette conscience à la jeunesse. Pour cela, une organisation est indispensable qui place un but précis devant les yeux de tous et coordonne les moyens par rapport à ce but. Nous essaierons plus tard, après avoir critiqué les projets « d'humanités modernes » dont on nous menace, d'indiquer les idées directrices qui semblent nécessaires à la réforme des humanités anciennes (1).

(1) La réorganisation du baccalauréat, récemment acceptée par le conseil supérieur, pourra achever, si elle ne reçoit pas de correctif, la désorganisation et l'abaissement des études. Il est bon d'établir un « livret scolaire » et de retenir tous les élèves jusqu'à la fin de la rhétorique, mais ce n'est pas assez. La substitution facultative de cours de sciences aux cours de grec à partir de la troisième en vue des carrières scientifiques, permettrait aussi bien de retenir *tous* les élèves jusqu'à la fin de la philosophie. Cette dernière classe est aujourd'hui presque la seule où l'enseignement ait fait des progrès et porté des fruits : tous les rapports officiels le constatent, et c'est précisément celle qu'on va à son tour désorganiser et dépeupler. D'après le nouveau projet, dans la première partie de l'examen du baccalauréat à la fin de la rhétorique, on exigera des candidats une version latine et une composition française; fort bien, mais l'année d'après, il y aura *trifurcation :* quelques rares élèves de bonne volonté feront de la philosophie, les autres des mathématiques, les autres de la physique, et, dans la seconde partie de l'examen, on donnera le choix entre une composition de philosophie, une composition de mathématiques ou une composition de physique. Les écoles du gouvernement et la plupart des ministères exigeront ou accepteront de

En somme, les études classiques, que l'on croit « antiques, » doivent être conçues comme des études nationales, ayant pour fin le maintien de l'esprit national, de la langue nationale, du goût national, enfin de l'influence nationale. Elles n'ont besoin que d'être mieux organisées pour constituer, — avec la philosophie qui en est pour tous le complément indispensable, — un véritable enseignement moral et social, plus nécessaire encore chez les nations démocratiques que partout ailleurs. On a dit en plein parlement allemand, à propos du recul de la population française : « La France s'en va. » Si la France cessait non-seulement de peupler matériellement le monde, mais même d'y répandre ses œuvres d'art, ses livres, sa langue, son industrie élégante et son bon goût, ce serait alors, alors surtout qu'il faudrait dire : « La France s'en va. » Non-seulement il y a dans les lettres et dans la philosophie classiques une patrie idéale qu'il ne faut pas fermer, mais il y a aussi une patrie réelle, une véritable France partout présente à connaître et à aimer, à faire connaître et à faire aimer.

ALFRED FOUILLÉE.

leurs aspirans le baccalauréat à composition scientifique; les facultés de médecine et celles même de droit s'en contenteront peut-être; conséquence : la classe de philosophie sera abandonnée, comme ne conduisant à rien, par la majeure partie des élèves (au moins la moitié, selon une statistique officielle), et elle sera abandonnée par ceux qui en auraient le plus besoin, par les futurs hommes de science, et les futurs médecins. Le petit cours de logique et de morale élémentaire qu'ils suivront ne sera qu'une philosophie mutilée et insuffisante, une philosophie de manuel en vue d'une épreuve orale sans importance. Le baccalauréat au rabais qu'on appelle « baccalauréat de l'enseignement classique » n'est donc « unifié » qu'en apparence et de nom : il demeure triple en réalité. Le baccalauréat ès lettres y est noyé dans le baccalauréat ès sciences, en attendant que les deux soient noyés dans le baccalauréat de l'enseignement spécial, qu'on érigera en baccalauréat classique français. Déjà on a soin de rapprocher même les deux titres, en substituant au nom de bachelier ès lettres le nom ambigu de « bachelier de l'enseignement classique. » — Plus tard, on unifiera encore (en apparence) le baccalauréat de l'enseignement classique actuel et le nouveau baccalauréat de l'enseignement classique français, qui finira par tout absorber. Le danger est visible et menaçant : on sacrifie le certain à l'incertain. Selon nous, pour prévenir la disparition des vraies études classiques par rétrécissement graduel, il est essentiel d'exiger, pour *tous* les candidats, la dissertation française sur un sujet de philosophie; on y ajoutera, pour un certain nombre, une composition scientifique. Les écoles du gouvernement, les facultés de droit et de médecine, les administrations publiques, déjà si encombrées, ne doivent pas ouvrir leurs portes à des élèves n'ayant point reçu cette complète culture littéraire et philosophique qui est le moyen de sélection par excellence. Quant au baccalauréat de l'enseignement spécial, il doit être purement et simplement supprimé; en effet, outre que nous avons assez de bacheliers, il faut maintenir avec soin la hiérarchie des deux enseignemens et la supériorité du véritable enseignement classique, si on ne veut pas que ce dernier soit bientôt ruiné par la facile concurrence d'un inférieur qu'on aura érigé pratiquement en égal.

UNE

GRANDE VILLE ANGLAISE

LIVERPOOL.

LES ASSOCIATIONS ET LES GRÈVES.

Il n'y a guère aujourd'hui de questions plus palpitantes que celles qui ont trait aux associations patronales et ouvrières, aux grèves ou aux rapports entre le capital et le travail. Les manifestations, d'ailleurs en grande partie pacifiques, auxquelles l'Europe a assisté le 1er mai ont imprimé à la controverse publique un nouvel élan, et il semble que ce soit désormais, dans les nations industrielles, la principale tâche des parlemens d'approfondir l'étude des problèmes sociaux et, s'il est possible, d'en préparer la solution. L'auteur de ces lignes n'a pas la prétention d'examiner sous toutes leurs faces les multiples aspects de ce grave sujet. Il a cherché à montrer aux lecteurs de la *Revue* la manière dont sont évitées, sinon entièrement résolues, dans une grande ville de l'Angleterre, les difficultés avec lesquelles les classes sont aux prises. Il s'est atta-

ché à mettre en lumière les bienfaits de l'initiative privée, à une époque où il est de mode de demander à l'État une intervention la plupart du temps inefficace.

I.

On connaît la puissante organisation des municipalités anglaises. Si leur constitution autonome leur assure une existence propre, disons tout de suite qu'au point de vue de la législation sur les associations, une grande ville comme Liverpool, par exemple, n'offre rien de particulier. Les très nombreux syndicats qui fonctionnent dans le Lancashire sont purement et simplement soumis au droit commun. Les différens « acts » ou « bills » qu'ont votés, à des époques diverses, les chambres britanniques sont principalement applicables aux sociétés ayant un but commercial et dont l'unique objet est de réaliser des bénéfices. Quant aux corporations qui n'ont en vue que de défendre une certaine catégorie d'intérêts, de secourir des infortunes, de protéger telle ou telle communauté, elles n'ont besoin, pour exister, d'aucune autorisation. Elles naissent et s'épanouissent au plein air de la liberté. En général, elles subsistent à l'aide de contributions volontaires, et si quelques-unes disparaissent sans laisser de traces, le nombre est bien plus grand de celles qui prospèrent et occupent, dans la vie économique du pays, une place considérable.

Il serait intéressant de connaître à quel chiffre s'élève le nombre des associations de toute espèce qui se sont formées en Angleterre. Le Lancashire en compte, à lui seul, au moins cinq cents, et si c'est un des plus industrieux, c'est assurément l'un des moins grands parmi les comtés du royaume-uni. Il va sans dire que bien des sociétés ont le même but; on retrouve à Londres, à Liverpool, à Glascow, à Cardiff, à Hull, à Bristol, le même genre de corporations constituées pour la défense des intérêts maritimes; à Sheffield, à Leeds, à Manchester, à Birmingham, un modèle à peu près uniforme de syndicats ayant pour objet la protection du commerce local; même observation en ce qui concerne les institutions charitables. Il n'est pas de ville anglaise, si petite qu'elle soit, qui ne possède une société, au moins, fondée pour encourager la tempérance. A cet égard, la grande cité de Liverpool peut fournir à l'étude et à l'observation les types d'associations les plus divers. Nous examinerons l'origine de quelques-unes d'entre elles, leurs moyens d'action et leur efficacité, sans qu'il soit besoin de faire ressortir, — tant les faits parleront d'eux-mêmes, — ce qu'ont

produit de durable et de bienfaisant l'initiative privée et l'esprit d'entreprise du peuple anglais.

Prenons, pour commencer, l'importante société des négocians en grains de Liverpool. On sait qu'avec le coton, les céréales constituent l'un des plus vastes trafics de cette place de commerce. L'article 101 des statuts de la compagnie porte que ses revenus, de quelque source qu'ils proviennent, ne seront appliqués qu'à étendre et à développer l'influence de la corporation; aucune partie n'en fera retour aux membres, que ce soit sous forme de dividendes ou autrement. Voilà donc une association qui n'a pour objet que de protéger les intérêts généraux d'une collectivité d'hommes d'affaires; elle s'interdit tout profit, et c'est la communauté tout entière qu'elle fera bénéficier de ses efforts et de ses progrès. De quelle manière? En consacrant les forces et les ressources qu'elle possède à soutenir ou à combattre toute mesure législative qui serait de nature à améliorer ou à affecter la prospérité du commerce des céréales; en établissant un tribunal arbitral pour le règlement à l'amiable des différends qui viendraient à s'élever entre les négocians de même classe; en répandant dans le monde entier les renseignemens statistiques les plus abondans et les plus variés; en se mettant en rapport avec les chambres de commerce, en provoquant, de concert avec ces assemblées, les mesures les plus propres à favoriser le commerce des grains. Arrêtons-nous là; une plus longue énumération risquerait de paraître fastidieuse. Bornons-nous à ajouter que le côté charitable est rarement oublié en Angleterre et que l'association a créé un fonds de secours destiné à subvenir aux besoins de ceux de ses membres que des infortunes commerciales ont réduits à l'indigence. Telle est cette compagnie, dont les décisions font loi, dont les arrêts sont respectés; elle compte parmi les plus considérables du pays. Loin d'entraver l'action des pouvoirs publics, elle les a plus d'une fois éclairés des conseils de son expérience.

Passons à une corporation maritime. Il s'est fondé, en 1857, à Liverpool, une société dont le but est de venir en aide au commerce et de diminuer ses pertes dans les cas d'avaries, d'échouage ou de perte de navires. C'est une véritable administration, mais qui ne travaille, comme la précédente, que dans l'intérêt d'une collectivité. Des traitemens importans sont alloués à toute une catégorie d'officiers expérimentés chargés de se rendre sur le lieu du sinistre, d'examiner la position du bâtiment en danger. La société a fait construire, sur les bords de la Mersey, un immeuble d'environ trente mètres de façade qui contient tout son matériel de sauvetage. Là se trouve le dépôt des pompes à vapeur, des guindeaux, des scaphandres. A côté, les fanaux, les lampes puissantes et tout

un assortiment d'outils et d'instrumens servant à décharger ce qui peut être sauvé de marchandises ou à renflouer le navire coulé ou endommagé. Un ingénieur en chef, ayant sous ses ordres un personnel nombreux de mécaniciens, se tient en permanence dans les ateliers de la compagnie. Les pompes sont prêtes, les machines sont immédiatement disponibles; au premier signal, les manœuvres s'exécutent avec la plus grande rapidité. Ce n'est pas tout. Dans le dock le plus rapproché de ses constructions, l'association tient à l'ancre, le long du quai, un steamer garni, lui aussi, d'objets de sauvetage et de treuils d'une grande puissance. Le vapeur est éclairé à l'électricité. Ses deux mâts ont à leur tête un foyer d'une force éclairante de trois mille bougies. L'arrangement et l'organisation de ces appareils permet de les fixer sur le gréement du ba teau qu'il s'agit de sauver. D'énormes câbles soutiennent un jeu de lumières incandescentes à l'usage sous-marin; enfin, d'ingénieuses machines permettent aux sauveteurs d'éteindre un navire en flammes sans en inonder la coque ou les œuvres basses. Des veilleurs de nuit communiquent par le téléphone avec les bureaux de la compagnie, où un service d'employés se tient, nuit et jour, à la disposition du public.

On a vu que la société n'a pas pour but de réaliser des bénéfices. Aucun dividende n'est distribué à ses membres. Les profits que ses statuts l'autorisent à réaliser sont uniquement affectés à payer ses dépenses et à entretenir son personnel. On aura une idée des services qu'elle rend à la navigation et aux assureurs par le nombre même des travaux qu'elle a entrepris en 1888. Elle a accompli 364 opérations de sauvetage, soit une par jour.

Peut-être ne faudrait-il pas ranger au nombre des institutions essentiellement humanitaires la *Liverpool licensed victuallers Association*, qui ne compte pas cependant moins de soixante ans d'existence. Elle a pour objet de protéger les intérêts des hôteliers, débitans de boissons fermentées, propriétaires de *public houses*, de tous ceux, en un mot, qui sont en possession d'une *license* pour la vente des vins et des liqueurs alcooliques. Il est à peine besoin de dire que c'est là une industrie qui a pris en Angleterre un développement considérable. On conçoit que les intéressés aient eu la pensée de former un syndicat professionnel prêt à combattre énergiquement toutes les mesures qui pourraient être de nature à entraver l'exercice de leur profession. Sans parler des sociétés de tempérance qui font à ces industriels une guerre acharnée, la chambre des communes a été saisie pendant la session dernière d'un certain nombre de projets qui ne sont rien moins que favorables à ceux que nous appellerions en France les marchands de vin. C'est ainsi que le bill Stephenson ayant pour objet de provo-

quer la fermeture des *public houses* le dimanche, sur toute l'étendue du territoire, a subi avec succès l'épreuve de la seconde lecture. L'association s'est émue; le 20 juin 1889, un important meeting protestait à Liverpool contre tout obstacle qui pourrait être apporté à l'exercice des « droits et des privilèges des classes ouvrières » pendant les jours fériés. L'assemblée invitait les représentans du Lancashire à apporter, au moment du vote définitif, le concours de leurs suffrages aux adversaires du bill. En résumé, la *licensed victuallers association* n'a guère été instituée que pour tenir tête, par tous les moyens possibles, aux assauts qu'on livre un peu partout à sa clientèle. Ne nous affligeons pas trop du succès de sa résistance; le remède est souvent à côté du mal. Nous allons voir à quels remarquables résultats sont arrivées de leur côté les institutions de bienfaisance.

La « Société centrale de charité et de secours » de Liverpool a été fondée pour venir en aide aux nécessiteux. Elle obtient de la générosité publique les fonds qui alimentent sa caisse; elle participe à toutes les bonnes œuvres, et, à côté de l'établissement de caractère officiel que dirige le conseil communal de la ville, poursuit avec le plus grand dévoûment l'amélioration du sort des malheureux. La compagnie a établi un de ses représentans dans chacun des districts de la cité; c'est ce personnage qu'elle charge de visiter les pauvres, de lui adresser des rapports et de distribuer les aumônes. Les secours qu'elle alloue sont quelquefois très élevés; ils doivent, avant tout, rester temporaires. En 1888, l'association a accordé des subsides à 10,988 individus; elle a procuré de l'ouvrage à 1,409 personnes; elle a prêté son concours à des fondations similaires dans 3,945 cas. Au contraire, elle a rejeté 3,188 requêtes provenant de solliciteurs indignes ou déjà secourus par les comités des paroisses. Ce sont les ouvriers des docks, les hommes de peine, les charretiers, les mécaniciens, les apprentis et les employés de boutique qui ont, d'habitude, la plus large part de ses libéralités. Le montant total des sommes distribuées s'est élevé, dans l'année, à 2,367 livres sterling, soit environ 60,000 fr. La société a, en outre, fourni des fonds aux émigrans, alimenté les caisses publiques de bienfaisance, remis aux directeurs de dix écoles élémentaires le prix de 14,500 *penny dinners*, modestes repas à dix centimes, composés de pain et de soupe, qu'on délivre gratuitement aux enfans pauvres, en quantités prodigieuses.

Il ne faudrait pas croire que la société dont nous venons de décrire rapidement l'organisation soit la seule institution de ce genre que l'initiative privée ait créée à Liverpool. Il existe, dans cette grande ville, onze associations conçues sur le même modèle, fondées d'après les mêmes principes, reposant sur les mêmes

bases. Elles sont plus ou moins importantes, mais elles s'appliquent, avec un zèle égal, à soulager les effroyables misères que cachent, ou plutôt que montrent à nu les agglomérations d'êtres humains en Angleterre. Les marins, cela va sans dire, sont l'objet d'une sollicitude toute particulière. Prenons, parmi les cinq ou six sociétés qui se sont imposé la tâche de veiller sur eux, sur leurs familles ou sur leur vieillesse, l'une des plus considérables, « l'Œuvre des pensions de retraite » dont le but est de servir de modestes rentes aux vieux matelots du port que l'âge et les infirmités ont laissés sans ressources. Ici, nous allons toucher du doigt les bienfaits de la charité privée. L'un des directeurs d'une des grandes compagnies transatlantiques a fait don à l'association, qui possédait déjà un capital respectable, d'une somme de 500,000 fr. Aussi l'administration a-t-elle été en mesure de servir, en 1888, jusqu'à 22,500 francs de pensions à dix-huit officiers, quatorze maîtres et onze simples matelots. Conformément aux conditions imposées par les statuts, les bénéficiaires avaient dépassé la cinquantaine, n'étaient plus en état de servir à la mer et comptaient, dans la marine marchande, vingt-cinq ans de navigation au minimum. « L'Œuvre des pensions de retraite » est appelée à prendre un développement incalculable. C'est une institution de premier ordre, essentiellement philanthropique, exempte de toute préoccupation d'intérêt particulier; elle rend les plus utiles services au personnel maritime des ports, et, par cela même, au commerce de la Grande-Bretagne.

Ne quittons pas encore les marins; aussi bien, nous allons les voir chez eux, c'est-à-dire dans le très bel immeuble qui leur sert de domicile et dont la construction est entièrement due à la générosité des armateurs et des négocians de Liverpool. Le *Sailors' home,* situé en face de la poste centrale, à quelques pas de la Mersey, est un bâtiment de forme rectangulaire ayant environ 24 mètres de façade, 25 de hauteur et 50 de profondeur. Au rez-de-chaussée se trouvent les bureaux occupés par les employés de la section du *Board of trade.* Une salle d'attente assez vaste communique avec le *Shipping office,* sorte de commissariat de la navigation où les marins en quête d'emploi viennent signer leurs engagemens. Un *hall* immense absorbe la partie centrale de l'édifice. Des gardiens, des *policemen* s'y tiennent en permanence, reçoivent et accompagnent au besoin les visiteurs. Un escalier en fer conduit aux sept étages de l'établissement. Au premier, nous rencontrons un magasin où les pensionnaires de l'hôtel peuvent s'approvisionner, aux plus bas prix, de tout ce qui leur est nécessaire. L'administration leur fournit, s'ils le désirent, mais sans qu'aucune pression soit exercée sur eux, les bottes et les manteaux de mer, les

chapeaux, le linge, les chemises de flanelle, la coutellerie; bref, l'attirail complet du matelot. Il leur est même loisible de se procurer, à bon marché, des montres en argent ou en nickel. La pièce est tenue avec une propreté scrupuleuse. Plus loin, un vaste réfectoire occupe la plus grande partie de l'aile gauche du bâtiment; il est meublé de six longues tables dressées parallèlement; cent hommes au moins peuvent s'y asseoir à l'aise. Un côté de la chambre est coupé par une cloison au-delà de laquelle un espace plus étroit est réservé à la salle à manger des officiers mariniers; le mobilier en est plus soigné, mais l'ordinaire de la pension est le même. Les habitans du *Sailors' home* ont droit à quatre repas par jour. De sept heures à huit heures et demie du matin, thé, pain, beurre et jambon. A une heure, la soupe, un plat de poisson et de viande; à cinq heures, collation de café ou de thé; enfin, à huit heures du soir, souper léger composé de viande froide et de légumes cuits à l'eau. La ration de bière figure dans le menu; c'est une boisson saine et forte appropriée aux palais anglais. Notons encore, toujours au premier étage, deux grandes salles de lecture, un fumoir, une bibliothèque et un *bar*. Plus loin, un billard et un piano. Le tout est propre, simple, d'un confortable très suffisant. La bibliothèque contient des récits de voyages et de découvertes, des ouvrages techniques, des conseils aux navigateurs. Le *bar* débite, à des conditions très modérées, des liqueurs, du whisky, du rhum et aussi du *borril*, sorte de bouillon fait de tablettes de viande hachée. Terminons notre inspection en pénétrant dans les trois chambres d'études où les marins, et principalement les candidats au grade de *mate* (second) et de capitaine reçoivent l'instruction professionnelle et travaillent à préparer leurs examens. Des professeurs, choisis et délégués par le *Board of trade*, sont chargés de la direction des cours, qui ont lieu de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi, et de six heures à huit heures du soir. L'admission coûte à l'élève une faible rétribution supplémentaire de 8 schellings par semaine.

Le premier étage renferme la partie la plus intéressante du *Sailors' home* de Liverpool. Plus haut, se trouvent les chambres des hommes et celles des officiers. Ces dernières, pourvues d'un modeste tapis, sont plus spacieuses que les autres; elles mesurent environ trois mètres de long sur deux de large. Un lit de fer, une toilette-commode, surmontée d'une glace, et deux chaises, en constituent l'ameublement. Les simples matelots ont un peu moins de place et font leurs ablutions en commun dans une vaste pièce dallée, garnie de cuvettes en fer, à axe mobile. Un balcon circulaire, pour chaque étage, court autour de la partie intérieure de l'édifice. Les caves sont grandes, bien entretenues; on y trouve la

bière en tonneaux, les provisions de toutes sortes; la cuisine se fait au gaz; un ascenseur monte les plats au réfectoire du premier; une glacière fonctionne, non loin de là.

Mais l'administration ne s'est pas bornée à mettre à la disposition des marins une installation matérielle commode et sûre; elle a cherché à les soustraire, autant que possible, à la tentation du cabaret, à la mauvaise fréquentation, aux dépenses qui en résultent. On trouve la trace de cette préoccupation dans la création, au *Sailors' home*, d'une véritable caisse d'épargne (*Savings' bank*), qui reçoit des dépôts portant intérêt à 2 pour 100 et accorde au titulaire du livret la faculté de retirer ses fonds, sans avis préalable, dans un port quelconque du royaume-uni. En 1888, les pensionnaires de l'hôtel ont largement profité des facilités qui leur étaient ainsi accordées; ils ont versé à l'établissement une somme de 790,000 francs. La plus grande partie de cet argent a été transmise, par les soins de la caisse, aux femmes, aux parens des déposans, ou à ces derniers, soit à l'étranger, soit dans d'autres villes d'Angleterre. Le reste a été retiré par les marins eux-mêmes, au fur et à mesure de leurs besoins.

C'est à la suite d'un meeting tenu à Liverpool, en 1844, par les principaux négocians et armateurs de la ville, que la construction d'un *Sailors' home* fut décidée. A peine le comité était-il formé, les souscriptions affluaient. En quelques semaines, on réunissait une somme de 350,000 francs, et les travaux commençaient immédiatement. En décembre 1852, l'hôtel des marins était officiellement inauguré, il avait coûté près d'un million. Les règlemens et les tarifs arrêtés à cette époque sont toujours restés en vigueur; ils fixent le prix du séjour à 22 francs par semaine pour les officiers, à 20 francs pour les matelots, à 16 fr. 80 pour les apprentis et les novices. A minuit les portes ferment, pour ne s'ouvrir que le lendemain matin à six heures.

Le titre de « gouverneur à vie » a été attribué à cent sept personnes ayant apporté au fonds social un don de 100 livres sterling. Deux cent quarante-deux souscripteurs de 25 livres ont reçu la qualification de membres perpétuels. Le capital de l'association se composerait donc de 16,780 livres, soit 420,000 francs, si on ne prenait pour base de ce calcul que le versement minimum des gouverneurs et des membres. Mais ces chiffres sont bien au-dessous de la réalité. De hautes notabilités commerciales se sont inscrites pour 1,000 livres sur le livre d'or des fondateurs. Enfin, il faudrait encore tenir compte, pour l'évaluation des recettes, du montant des cotisations annuelles. On ne risquerait pas de se tromper en estimant à plus de 300,000 francs le revenu du *Sailors' home*

de Liverpool. En 1888, les frais de publicité, les secours, le dispensaire, l'achat des provisions, les impôts, les gages des gens de service, etc., ont occasionné une dépense de 145,000 francs seulement. Une partie de l'excédent va au fonds de réserve; le conseil emploie le surplus à réaliser d'incessantes améliorations. Tel est cet établissement que la générosité de quelques-uns a su élever au premier rang des institutions philanthropiques. Le gouvernement local, c'est-à-dire la municipalité, n'est intervenu qu'à un seul moment, à l'occasion de la concession du terrain. Depuis lors, le *Sailors' home* a vécu de sa vie propre, sans aide, sans immixtion, sans ingérence d'aucune sorte de l'administration. N'est-ce pas un témoignage éclatant de ce que peuvent créer de fécond, de bienfaisant et de durable l'activité et l'intérêt bien entendus de toute une classe de citoyens? Mais en Angleterre ces exemples abondent : on n'en est plus à les compter.

Au surplus, il n'est guère, en Grande-Bretagne, de « corps de métier » qui n'ait songé à former une association pour protéger ses intérêts et dont la vigilance, sans cesse en éveil, ne s'efforce de détourner de l'industrie ou du commerce spécial qui l'occupe, les coups qui viendraient à les menacer. Les propriétaires n'ont pas été les derniers à se syndiquer. Possesseurs de magasins, d'ateliers, de maisons, de bureaux, de terres et d'immeubles quelconques ont compris la nécessité qui s'imposait à eux de résister, à un moment donné, aux innovations législatives et de combattre, par voie de pétitions ou de délégations collectives, les lois préjudiciables à leur compagnie que le parlement pourrait adopter. Fondée en 1860, la Société des propriétaires de Liverpool est composée d'un nombre illimité de membres. La direction, en livrant à la publicité son dernier rapport, déclare que l'existence de sa corporation n'a jamais été aussi nécessaire. « Les agressions contre la propriété sont plus nombreuses qu'à aucune autre époque. Elles n'émanent pas, comme, autrefois, d'individualités sans mandat: elles proviennent des communes elles-mêmes. Toutes les lois de l'économie polique sont méconnues. Le capital, jadis l'objet de la confiance et du respect du peuple, est en butte au plus injuste traitement. Lord Palmerston déclarait un jour à la chambre qu'elle pouvait tout, excepté changer un homme en femme; il semble que nos législateurs anglais se soient appliqués à faire de cette boutade une réalité; ils ont tenté de dépouiller une classe importante de la nation au profit d'une autre. »

Qu'était-il donc arrivé pour que les représentans du pays fussent attaqués avec tant de passion? A la dernière session du parlement, un député ouvrier avait soumis aux délibéra-

tions de ses collègues un projet de loi relatif à la saisie des mobiliers en cas de non-paiement du loyer. Les cours de comté et de justice étaient dépouillées du pouvoir d'ordonner la saisie si la valeur des meubles était inférieure à vingt livres sterling. Le propriétaire conservait bien le droit d'expulser le débiteur, mais il n'avait aucun intérêt à en user; le locataire, ou son successeur, n'ayant pour se soustraire à ses obligations qu'à faire, à l'avance, estimer au-dessous de la valeur véritable son mobilier et ses instrumens de travail. On conçoit qu'une loi semblable eût été funeste aux propriétaires. L'association de Liverpool a été une des premières à se joindre aux protestations qui se sont élevées de tous côtés. Elle a fait remarquer, non sans succès, que le vote d'un pareil projet bouleverserait de fond en comble les conditions de la petite propriété en Angleterre. Elle a ajouté que les ouvriers seraient, eux aussi, les victimes du nouvel état de choses, car les délais qu'on accorde assez libéralement aux locataires en retard leur seraient désormais impitoyablement refusés. Ainsi, dans ce cas comme dans tant d'autres, c'est une corporation puissante qui oppose à des projets mal conçus, insuffisamment élaborés, les objections que lui suggèrent sa sagesse et son expérience. Comprise et pratiquée de cette manière, l'association peut et doit exercer, dans les affaires intérieures d'un pays, la plus salutaire influence.

L'époque est aux ligues et aux fédérations et nous pourrions facilement poursuivre cette étude des unions patronales dans l'ouest de l'Angleterre. Bornons-nous, avant d'abandonner notre sujet, à rappeler qu'à côté des intérêts de « métier » on a su faire place à la philanthropie la plus éclairée. Nous pourrions nous étendre longuement sur l'organisation de certaines œuvres protectrices de l'enfance ou de la vieillesse, parler des asiles, des hôpitaux, des refuges, en un mot des innombrables institutions de charité que soutiennent et qu'alimentent les seules contributions volontaires. A quoi bon? L'Angleterre n'a pas le monopole des établissemens de ce genre; ce qu'on peut dire, à sa louange, c'est qu'en ces matières peu de peuples font preuve d'autant de ténacité et de persévérance qu'elle. Les sociétés de tempérance n'arrivent pas à combattre sérieusement les progrès de l'alcoolisme : pourtant cette impuissance relative redouble et stimule encore, si c'est possible, le zèle effréné de l'armée du *blue ribbon*.

Concluons; de toutes parts, l'esprit d'association est en progrès; à Carlisle, à la suite d'une conférence, on a jeté les bases d'une société nationale des constructeurs de navires. On a adopté les règles qui avaient été précédemment fixées par une corporation similaire existant, depuis de longues années, à Glascow. Loin de

déployer à l'égard des ouvriers un esprit de défiance et d'antagonisme, la nouvelle union se propose d'aplanir les différends aussi pacifiquement que possible et de se prêter, de la manière la plus libérale, aux compromis nécessaires. Elle espère ainsi éviter les grèves au plus grand avantage des patrons, des travailleurs et du commerce en général; la fédération sera très puissante; elle comptera au nombre de ses adhérens les plus importans chantiers de la Tamise, de la Mersey, de la Clyde, de la Tyne, du Wear, du Forth, etc. Mais si conciliant que soit l'esprit qui l'anime, on imagine aisément que la Société saura défendre ses intérêts. Les constructeurs de navires ont compris que l'isolement les livrait presque sans défense aux revendications arbitraires ou déraisonnables de leurs ouvriers; qu'en présence d'une grève prolongée, leur ruine pouvait n'être qu'une affaire de mois. Il n'en sera plus ainsi à l'avenir. L'association résistera avec énergie à toutes les entreprises qui seraient de nature à arrêter le travail aussi bien qu'aux agitateurs qui ne craindraient pas d'employer, pour porter atteinte à la liberté des hommes, l'intimidation ou la menace.

C'est ainsi qu'on prend position, qu'on se fortifie. Mais l'esprit général est bon. Les *trades unions*, jadis si promptes à secourir les grévistes, semblent revenir peu à peu à des sentimens plus équitables. Un rapport récent du *Board of trade* témoigne de ces dispositions conciliantes. Ce document, cité dernièrement à la chambre des députés de France par M. le ministre des travaux publics, établit que sur cent quatre sections, trente-neuf d'entre elles seulement ont accordé, en 1888, des subventions aux grévistes.

II.

Le 10 février dernier, la chambre de commerce de Liverpool était en séance; une occasion se présentait à cette assemblée d'émettre son opinion sur les récens rescrits de l'empereur d'Allemagne. L'un des représentans conservateurs du Lancashire, M. Whitley, s'était levé et avait appelé l'attention de l'auditoire sur la manière dont on entendait, au-delà du Rhin, régler, avec le concours des puissances, les questions relatives à l'organisation du travail. L'orateur n'hésitait pas à déclarer qu'il n'approuvait, à aucun degré, l'idée de confier à une conférence internationale le soin de se prononcer sur d'aussi graves sujets. A son avis, les chambres britanniques se lanceraient dans une voie dangereuse si elles s'avisaient d'adopter un règlement fixe, une sorte de code obligatoire des heures de travail. Certes, ajoutait M. Whitley, on trouverait aisément au parlement nombre d'esprits distingués et

libéraux capables de conduire des débats de cette importance avec largeur et autorité; mais les conflits de l'époque actuelle ne sont pas de nature à comporter une solution mathématique, et il semble que la création d'un tribunal privé d'arbitrage, investi de la confiance des parties intéressées, réponde, pour le moment, aux plus pressantes nécessités. Le député de Liverpool terminait en disant qu'à ses yeux la grandeur et la prospérité du royaume-uni ne dépendaient pas seulement du bien-être d'une partie de la communauté; la force du pays reposait plutôt sur la fusion des intérêts réciproques et sur la faculté que devait posséder chaque classe d'améliorer ou, au besoin, de défendre sa situation.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissemens. Il n'entre, en effet, ni dans les mœurs, ni dans les habitudes anglaises de demander à l'État l'aplanissement des difficultés qui peuvent surgir entre les patrons et les ouvriers. A cet égard, l'opinion de la chambre de commerce de Liverpool était, pour ainsi dire, connue d'avance, et nous n'aurions peut-être pas songé à la reproduire, si les doctrines libérales de M. Whitley n'avaient revêtu, en raison même du moment où elles étaient énoncées, un caractère significatif. Les grèves de toute nature dont la capitale de l'Angleterre venait d'être le théâtre n'avaient pas manqué d'impressionner la population ouvrière de la Mersey. On signalait, de plusieurs côtés, une agitation menaçante. L'Union nationale des travailleurs des docks convoquait, au commencement de février, 2,000 ou 3,000 de ses membres à un meeting où les paroles les plus violentes étaient prononcées. La presse s'alarmait; le commerce et l'industrie s'efforçaient de combattre, par les moyens en leur pouvoir, les revendications ultra-socialistes que des orateurs, accourus de tous les points de la Grande-Bretagne, prêchaient journellement aux ouvriers. La situation était délicate, mais en dépit de la gravité de la lutte qui allait inévitablement s'engager, on n'estimait pas que les problèmes en jeu fussent de ceux que l'intervention de l'État était appelée à résoudre. On espérait, — et l'événement a justifié ces prévisions, — que la crise se dénouerait comme d'habitude, c'est-à-dire par un accord également satisfaisant pour les deux parties.

L'orage éclate dans les premiers jours de mars. Du jour au lendemain, 20,000 ouvriers se mettent en grève. La ligne entière des docks de Liverpool, célèbres par leur nombre et leur étendue, est presque complètement abandonnée. A quelles causes fallait-il attribuer cette secousse terrible qui était de nature à affecter si profondément le commerce et la navigation du deuxième port du royaume? Certes, les réclamations des grévistes n'étaient pas toutes déraisonnables, mais à l'origine du conflit elles portaient sur des points

tout à fait inadmissibles. Les ouvriers émettaient la prétention de retarder, en quelque sorte, l'horloge du siècle et d'écarter, au profit du travail manuel, l'intervention puissante du travail mécanique. Depuis quelques années, l'importation des céréales s'est considérablement développée à Liverpool; elle atteint, bon an mal an, 24 millions de boisseaux anglais. Chaque semaine, des bâtimens à voiles et à vapeur jettent sur les quais de la Mersey des cargaisons énormes de grains en provenance des ports du continent, mais surtout de l'Amérique et de l'Inde. L'importance de ce commerce, l'intérêt qu'ont les négocians à servir aussi rapidement que possible leur clientèle, ont amené, dans les procédés de déchargement, des modifications radicales. Au travail manuel qui devenait manifestement insuffisant, on a substitué, peu à peu, les appareils à vapeur. La compagnie des docks a fait édifier de vastes hangars destinés à l'emmagasinage du grain et a mis en pratique, pour la manipulation, les moyens les plus modernes et les plus scientifiques, ceux qu'on emploie dans la plupart des ports à blé d'Amérique. C'est ainsi qu'on a adopté l'usage d'élévateurs à vapeur, servant à la mise à quai des céréales. L'apparition de ce procédé mécanique n'a pas manqué, — cela est de toute évidence, — de porter un coup sensible aux hommes dont c'était la tâche d'amener la marchandise à terre. Mais il n'est pas moins incontestable que les opérations générales du port ont bénéficié de cette amélioration et qu'il en est résulté, pour les ouvriers aussi bien que pour les patrons, un accroissement de prospérité. On en trouverait la preuve dans ce fait qu'avant la grève les salaires s'étaient élevés à un chiffre jusqu'alors inconnu.

L'Union des travailleurs, qui a fomenté et encouragé le mouvement, était donc extrêmement malavisée quand elle demandait, au début, que les cargaisons de grains fussent désormais débarquées sans le secours des machines. Cette prétention ayant été sommairement écartée, la grève a aussitôt éclaté; mais les meneurs ont vite compris que le terrain sur lequel ils s'étaient placés leur aliénerait toutes les sympathies, même celles des hommes politiques les plus favorables aux classes ouvrières. On s'est alors rabattu sur la question des salaires; on a demandé de l'augmentation. L'association des patrons, sollicitée de toutes parts, a consenti à payer 5 schellings par jour pour le travail ordinaire du quai; 6 pour la journée sur le pont, et 7 aux hommes employés à la manœuvre fatigante des élévateurs. Pour le travail de nuit (de sept heures du soir à cinq heures du matin) on accordait à chacune des catégories ci-dessus spécifiées, respectivement 8, 10 et 12 schellings.

Ces propositions ont été déclinées; elles constituaient cependant

une amélioration assez sérieuse pour être, tout au moins, examinées, les ouvriers des élévateurs n'ayant jusqu'alors gagné que 6 schellings par jour; les grévistes répondirent à cette tentative de conciliation en faisant savoir aux négocians que la paie de 7 schellings à la journée devait s'étendre aux travailleurs du pont et de la cale; en outre, l'association patronale était mise en demeure d'accepter, pour le règlement des conflits futurs, les dispositions insérées dans le code de l'Union ouvrière et de consentir à la réduction du travail de nuit qui cesserait dorénavant à quatre heures du matin et ne durerait plus, par conséquent, que neuf heures au lieu de dix. Enfin, les patrons n'emploieraient plus, à l'avenir, que des hommes appartenant au syndicat.

Le commerce ayant refusé de se soumettre, c'est alors que la lutte s'est engagée. Brusquement, le nombre des hommes ayant cessé le travail s'est élevé à 30,000. Les efforts les plus énergiques sont faits par les unionistes pour entraîner dans le mouvement et gagner à leur cause les marins et les chauffeurs. Se figure-t-on le grand port de Liverpool manquant d'hommes pour charger et décharger les navires, de matelots pour les manœuvrer, d'ouvriers pour les machines? En attendant, la manifestation envahit la rue; des bandes de grévistes, portant des bannières, circulent silencieusement, s'arrêtent et discourent sur la place publique. Des délégations sont envoyées au maire, l'agitation est partout, le commerce et la navigation sont arrêtés. Des auxiliaires que les armateurs se sont hâtés de faire venir des villes voisines repartent, refusant l'ouvrage ou s'y mettent lentement, sans expérience et aussi sans ardeur. D'ailleurs, aucun désordre; quand on songe à ce qui se passe, dans des cas semblables, sur le continent, la protestation muette des travailleurs anglais prend un caractère singulièrement instructif. La grève s'étend visiblement et il suffit de parcourir la ligne des docks pour se faire une idée des résultats lamentables qui en sont la conséquence. Les quais sont encombrés de marchandises abandonnées; des vapeurs partent sur lest, personne ne s'étant présenté pour procéder aux opérations de chargement. D'autres vont débarquer leur cargaison dans les ports voisins. Les relations si régulières que l'Angleterre entretient avec la Chine subissent un temps d'arrêt; il n'est pas jusqu'aux rapports de Liverpool avec l'Irlande qui ne se trouvent interrompus.

Le cri est général : la situation ne peut pas durer; on se demande s'il ne serait pas possible de déférer à un arbitrage le conflit qui s'est élevé entre le capital et le travail. Il n'aurait pas fallu remonter bien loin pour trouver des solutions de cette nature. En 1872, le maire de la ville consentait à servir d'arbitre entre le com-

merce et les camionneurs. Un arrangement honorable pour les deux parties avait mis fin à un état de choses désastreux. Du reste, peu à peu, l'accord s'établit sur les points secondaires; les patrons cèdent en ce qui touche les salaires; de leur côté, les hommes abandonnent définitivement la prétention qu'ils avaient émise au début d'écarter les appareils à vapeur, mais l'union ouvrière insiste surtout pour que les armateurs, chargeurs et négocians n'emploient désormais que des ouvriers appartenant à la corporation. Les patrons répondent que de semblables conditions sont purement oppressives et qu'au surplus cette interdiction, s'ils se la laissaient imposer, amènerait promptement la ruine de certaines spécialités commerciales. A leur avis, le conflit est de ceux auxquels un arbitrage loyal peut mettre un terme. Mais les grévistes refusent de s'y soumettre. En vain, le premier magistrat de Liverpool représente-t-il à leurs délégués l'intérêt urgent qu'ils ont à cesser une lutte plus funeste encore aux ouvriers qu'aux patrons. Les grévistes refusent de suivre le maire sur le terrain de la conciliation. Ils déclarent que les conséquences du conflit retomberont tout entières sur les négocians et que le travail ne reprendra que le jour où les « hommes importés » retourneront chez eux pour céder la place aux membres de l'union ouvrière.

Huit jours se passent. Les opérations maritimes souffrent de plus en plus de la prolongation de la grève. Toutefois, à l'exception d'un steamer de l'*Inman line* dont le départ pour New-York est retardé de trois jours, les paquebots-poste des grandes compagnies réussissent à quitter le port à des heures presque régulières, l'effort des travailleurs auxiliaires ayant été dirigé du côté de ce service important. Pour les *cargo-boats* qui font le commerce de l'Atlantique, ils attendent dans les docks du Nord, et le délai apporté à l'expédition de ces navires cause aux chargeurs et aux armateurs des pertes énormes. D'autre part, l'autorité se préoccupe de la durée du mouvement. Bien que les hommes continuent d'observer une attitude calme, on redoute que la misère ne les pousse à des extrémités regrettables. Par ordre de la police, les *public houses* sont fermés le samedi à cinq heures. Silencieusement et comme à regret, on fait occuper la ligne des quais par cinq cents soldats d'infanterie.

Ces précautions devaient rester inutiles. Déjà, le ferme bon sens des ouvriers anglais les mettait en garde contre les périls de leur situation. Ils n'avaient pas vu, sans inquiétude, un flot de travailleurs étrangers à la ville prendre leur place et se mettre à l'ouvrage délaissé par eux. Ils comprenaient que, si l'état de choses se prolongeait, l'inexpérience de leurs concurrens diminuant de jour

en jour, la besogne s'accomplirait avec assez de rapidité et d'adresse pour que les patrons fussent désormais à l'abri des soucis du lendemain. Leur présence au quai n'étant plus indispensable, que devenaient leurs revendications? Non-seulement on risquait de perdre le bénéfice des concessions déjà obtenues, mais pouvait-on affirmer qu'en poussant la résistance à son extrême limite, on n'abandonnait pas pour toujours à des mains étrangères le travail et avec lui le pain quotidien? Ces considérations n'ont pas laissé d'influer sur les unionistes. La rigueur qu'on avait déployée jusque-là a paru fléchir. Déjà, des ouvriers reviennent au travail: çà et là, on signale des défections, et si le gros de l'armée tient encore, on sent que la capitulation n'est pas loin. De son côté, la chambre de commerce s'entremettait avec zèle; elle ne négligeait aucun effort pour amener à une entente les parties intéressées; elle servait d'intermédiaire entre l'association patronale et l'union, cette dernière représentée par son secrétaire général et un député socialiste, M. Cunningham Graham, dont, au cours de la crise, les paroles violentes étaient désavouées par les grévistes eux-mêmes. On touchait à une solution; les ouvriers renonçaient à exiger le renvoi de leurs remplaçans; ils acceptaient de travailler avec eux, à la condition, d'ailleurs assez puérile, que la tâche serait distribuée de telle façon que les anciens fussent, aussi peu que possible, en contact avec les nouveaux. L'Union renouvelait en même temps les propositions qu'elle avait formulées au début de la grève. Le travail de nuit, ramené de dix heures à neuf heures, cesserait à quatre heures du matin. Toute besogne extraordinaire, toute irrégularité apportée dans l'intérêt des patrons, aux heures de repas des hommes, donneraient lieu à un supplément de salaire à débattre ultérieurement.

Ces deux dernières conditions ne pouvant soulever de difficultés et la question des travailleurs auxiliaires paraissant ainsi résolue, on ne doutait pas que le commerce n'acceptât immédiatement les offres qui lui étaient faites. A la surprise générale, l'association patronale a accueilli tout d'abord assez froidement ces ouvertures. Dans une note fort sèche, elle a fait savoir que l'arrangement en question serait examiné; qu'en attendant, elle croyait devoir protester contre les appréciations injurieuses dont ses membres étaient journellement l'objet dans les réunions publiques. Un moment on a pu craindre qu'il entrât dans la pensée des chefs de maison de pousser à la dissolution de l'Union. Qu'en serait-il résulté? Une prolongation indéfinie de la grève qui n'eût pas manqué d'aggraver la détresse de tant de familles ouvrières, une perte incalculable pour tous, un abîme de rancunes et de haines qu'on ne fût jamais

peut-être arrivé à combler. L'heureuse intervention d'un député *home ruler*, le populaire M. Michael Davitt, a mis fin à une lutte qui durait depuis un mois. L'accord s'est établi sur les bases suivantes : 1° le repas des hommes aura lieu de midi à une heure ; tout travail commandé pendant ce laps de temps bénéficiera de l'heure de paie supplémentaire ; 2° la durée obligatoire du travail de nuit sera de neuf heures ; les heures facultatives seront rétribuées conformément aux règlemens ordinaires de l'association patronale ; 3° unionistes et non-unionistes s'engagent à ne pas troubler l'ordre et à travailler paisiblement de concert ; 4° les patrons offrent de substituer à l'ancien mode d'embauchage à la journée le procédé du contrat à la semaine, avec notification réciproque de rupture sept jours à l'avance. Les hommes qui souscriront à cette proposition auront à verser une semaine de gages à titre de dépôt, en vue de garantir les patrons contre tout arrêt du travail qui n'aurait pas été signifié dans les délais obligatoires. Le dépôt sera prélevé, par petites sommes, sur les salaires hebdomadaires ; il ne sera exigible que lorsque les effets de la grève auront notoirement cessé ; 5° les grévistes entreront dans les chantiers, au fur et à mesure des besoins du commerce ; ils ne porteront pas, en travaillant, les insignes de l'Union. Ils promettent de ne pas mettre en quarantaine les navires de Liverpool dans les ports où éclaterait un conflit auquel les armateurs et les ouvriers de la Mersey seraient étrangers.

On remarquera que les hommes ont gain de cause en ce qui concerne le règlement de deux points importans : les heures de repas et le travail de nuit. A vrai dire, l'association patronale n'a jamais songé à résister à cet égard, bien qu'elle se soit attachée, pendant la grève, à tenir ces questions en réserve pour ne les abandonner qu'en échange de concessions importantes. D'autre part, les patrons obtiennent la consécration d'un droit qu'ils ont toujours revendiqué, celui de recruter leur monde en dehors de l'Union, s'ils le jugeaient à propos. Ce qui est intéressant, ce qui constitue à Liverpool une heureuse innovation, c'est la méthode adoptée pour l'engagement des ouvriers. Au lieu d'un personnel à la journée, insaisissable en quelque sorte, disparaissant et se renouvelant sans cesse, les chefs de maison auront désormais à leur service un véritable corps constitué, travaillant à la semaine avec plus de suite et de régularité. En fixant à sept jours le délai obligatoire de notification de départ, on diminue considérablement les chances de grève, on laisse aux hommes le temps moral de la réflexion, on les garantit contre leurs propres entraînemens. Il n'est pas jusqu'à leur situation sociale qui ne s'en trouve relevée. Sans doute, les

travailleurs du quai ne sont pas, ne seront jamais, à proprement parler, des « employés; » mais ils se rendent compte que le contrat à la semaine, en astreignant les patrons à des obligations précises envers eux, affermit leur position et augmente leur importance. Quant au nantissement qu'on leur réclame, et qui leur est rendu, au départ, avec bonification d'intérêts, c'est, en même temps qu'un encouragement à l'épargne, un placement qu'ils auront tout avantage à conserver intact. Ces mesures sont ingénieuses et habiles. Elles ont eu pour effet instantané de ramener dans tous les esprits le calme et la concorde. Le travail a repris partout; mais une grève aussi prolongée ne disparaît pas sans laisser derrière elle bien des misères. De tous côtés, les dons, les cadeaux en argent et en nature ont afflué. Ceux qui, la veille encore, discutaient et combattaient avec le plus d'acharnement les prétentions des ouvriers n'ont pas été les moins empressés, la paix faite, à tendre à leurs anciens adversaires une main secourable.

Puisqu'il est reconnu, à l'époque où nous vivons, que les conflits entre le capital et le travail sont inévitables, puisqu'il serait inutile de contester le droit à la grève, ne peut-on pas, sans être qualifié d'utopiste, espérer que ces luttes enflammées comporteront peu à peu, avec le progrès des mœurs, un dénoûment non-seulement pacifique, mais généreux et fécond? Quand on assiste de près, en Angleterre, à ces mille incidens qui constituent la vie nationale d'un peuple libre, il est impossible de ne pas être frappé du calme, de la hauteur de vues, de la sérénité, qui y président. Des deux côtés, c'est, en quelque sorte, un débat scientifique, un problème compliqué dont la solution est recherchée avec une patience et une ténacité dignes d'éloges. « La violence, disait un travailleur des docks à celui qui écrit ces lignes, elle nous ferait perdre le fruit de bien des années d'efforts : nous ne sommes pas assez riches pour y recourir. » Ce mot n'est-il pas toute une philosophie? Puissent les ouvriers du continent s'en inspirer et apprendre, à l'école de leurs camarades britanniques, à se syndiquer et à traiter en gens d'affaires la question des heures de travail ou des salaires! Certes, ce serait émettre un vœu impie que de désirer qu'ils ne s'unissent qu'en vue de la lutte; du moins peut-on raisonnablement former le souhait que les patrons ne rencontrent, dans les crises futures, que des hommes décidés à améliorer leur position, sans que l'émeute et la répression à outrance soient la conséquence forcée du désaccord des uns et des autres.

JULIEN DECRAIS.

NI DIEU NI MAITRE

PIÈCE en QUATRE Actes.

PERSONNAGES :

Pierre NOGARET.
MEYNARD.
Maurice NOGARET.
Le baron de FAVREUIL.
Le docteur BENOIT.
VALMEYR.
JEAN.
Thérèse NOGARET.
Mlle JAUZON.
Adrienne NOGARET.

A Paris, de nos jours.

ACTE PREMIER

Un salon richement meublé. Tableaux, objets d'art, bronzes sur les meubles. Lampes avec abat-jour de papier rose et bougies allumées. Jean enlève les housses des fauteuils.

SCÈNE PREMIÈRE

JEAN, THÉRÈSE.

THÉRÈSE, entrant.

Comment se fait-il que votre ouvrage ne soit pas encore terminé, Jean? A neuf heures et demie du soir!

JEAN.

Ce n'est pas ma faute, madame. Il y a eu tant de monde à la consultation d'aujourd'hui!.. A sept heures, il restait encore au moins dix personnes que monsieur a été obligé de renvoyer... Monsieur a eu bien juste le temps de passer son habit pour arriver à l'heure au banquet...

THÉRÈSE.

Enfin, dépêchez-vous... J'avais dit hier de mettre des globes aux lampes, avec des transparens...

JEAN.

Mademoiselle a dit ce matin de mettre des abat-jour... J'ai pensé que madame...

THÉRÈSE, vivement.

C'est bien... c'est bien... Allez voir si mademoiselle est rentrée...

JEAN.

J'y vais, madame. (Il sort.)

THÉRÈSE, seule.

Je donne un ordre : Adrienne le contrecarre aussitôt. On lui obéit et on me brave, moi, la femme de son père... Allons, encore un petit affront... Mon pain de chaque jour, hélas!.. La cruelle enfant pourrait cependant bien m'épargner la honte d'avoir des domestiques pour témoins des humiliations qu'elle m'inflige!

JEAN, rentrant.

Mademoiselle vient de rentrer avec son institutrice, madame. C'est la voiture de M. le baron de Favreuil qui a ramené Mademoiselle Adrienne et Mademoiselle Jauzon.

THÉRÈSE.

Ah!.. Que fait mademoiselle en ce moment?

JEAN.

Mademoiselle est dans sa chambre.

THÉRÈSE.

Priez donc mademoiselle Jauzon de venir me parler.

JEAN.

Tout de suite, madame. (Il sort. Thérèse reste seule, s'assied près d'une table et prend son ouvrage.)

SCÈNE DEUXIÈME

—

THÉRÈSE, Mlle JAUZON.

MADEMOISELLE JAUZON, *entrant un livre sous le bras.*

Vous m'avez fait demander, madame?

THÉRÈSE.

Oui, mademoiselle... Je commençais à être fort inquiète de ne vous voir rentrer ni l'une ni l'autre.

MADEMOISELLE JAUZON.

C'était trop de bonté, madame. Nous n'étions pas en danger... Votre belle-fille savait que son père dînait dehors. Les Favreuil ont insisté pour nous retenir à dîner... Nous sommes restées.

THÉRÈSE.

Mais Adrienne savait aussi que je dînais, moi, à la maison... et vous auriez pu le lui rappeler, au besoin. Je croyais vous avoir fait comprendre, d'ailleurs, que je ne voyais pas de très bon œil cette grande intimité de ma fille avec le baron.

MADEMOISELLE JAUZON.

Le baron est l'ami de son frère; il est donc tout naturel...

THÉRÈSE.

Le baron est l'ami d'Adrienne bien plus encore que de Maurice, et c'est ce qui me déplaît... Cette camaraderie d'une jeune fille avec un vieux garçon de moralité plus que douteuse a des inconvéniens. Le baron a une façon que je n'aime pas de regarder Adrienne et de badiner avec elle... Cela est particulièrement inconvenant au moment où mon mari forme les projets que vous savez pour l'avenir de sa fille.

SCÈNE TROISIÈME

—

LES MÊMES, MEYNARD.

JEAN, *annonçant.*

Monsieur le docteur Meynard!

THÉRÈSE.

Quoi! C'est vous, mon bon ami? Que je suis heureuse!.. On vous voit si rarement... Mais comment se fait-il? Vous n'êtes donc pas au banquet de Pierre?

MEYNARD.

Y pensez-vous, chère amie? Un obscur médecin consultant de ville d'eaux parmi tous ces maîtres?.. Et puis, s'il faut tout vous dire, le père Garnier faisait ce soir une conférence à Notre-Dame, et je tenais à y assister... Mademoiselle Jauzon, je vous supplie de ne pas trop me mépriser pour cela.

MADEMOISELLE JAUZON, dédaigneuse.

Je n'aurais garde, monsieur... Tous les goûts sont libres.

THÉRÈSE.

Et quel était le sujet de cette conférence?

MEYNARD.

La conciliation de la science et du dogme... Un beau rêve, comme vous voyez!.. Ah! si je pouvais accepter sans réserve tout ce qu'on nous a dit là-dessus ce soir!

THÉRÈSE.

Pourquoi ne l'accepteriez-vous pas?

MEYNARD.

Ah! pourquoi?.. Je ne suis pas un croyant comme vous, moi, hélas! Je suis un ci-devant libre penseur, que ses confrères ont dégoûté de la libre pensée et qui cherche autre chose, voilà tout!..

THÉRÈSE.

Cherchez et vous trouverez, mon ami... J'aurais donné beaucoup pour l'entendre, cette conférence, et surtout pour la faire entendre à mon mari...

MEYNARD.

Nogaret! le docteur Nogaret à l'église!.. Vous n'y pensez pas! Il en ferait une maladie, le cher homme... (A Mlle Jauzon.) N'est-ce pas, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON, sèchement.

Je l'espère pour lui, monsieur.

MEYNARD.

Vous êtes bien bonne!.. (A Thérèse.) Mais si je me suis dispensé d'assister au banquet qu'on lui offre, vous voyez que je n'ai pas voulu me priver du plaisir d'apporter moi-même mes félicitations à notre triomphateur... Cette élection à l'Académie de médecine va mettre le sceau à sa réputation.

MADEMOISELLE JAUZON, vivement.

N'est-ce pas, monsieur?

THÉRÈSE.

Si seulement cela pouvait le décider à travailler un peu moins!.. Il s'épuise, je vous assure. Vous devriez le lui dire... (A M[lle] Jauzon.) Que fait donc Adrienne, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON.

Elle s'habille, je pense.

THÉRÈSE.

Vous permettez que je vous laisse un instant, mon bon docteur?.. Un mot à dire à ma fille, que je n'ai pas vue depuis le déjeuner.

MEYNARD.

Faites donc, je vous en prie.

(Thérèse sort.)

SCÈNE QUATRIÈME

—

MEYNARD, M[lle] JAUZON.

MEYNARD.

Hé bien! mademoiselle, il y a donc un projet de mariage en train pour votre élève?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui... une idée de son père... Avec ce petit M. Valmeyr, qui termine en ce moment sa dernière année d'internat.

MEYNARD.

Plaît-il à Adrienne?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui... assez comme cela.

MEYNARD.

Assez... Ce n'est pas suffisant!

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! ma foi si... Qu'est-ce que vous voulez de plus?

MEYNARD.

Ce que je veux de plus? Eh! mais, l'entraînement, l'élan spontané du cœur, le coup de foudre, parbleu!

MADEMOISELLE JAUZON.

Rien que ça?.. Eh bien, je dois vous dire que ce jeune Valmeyr, très avisé, très intelligent d'ailleurs, me fait l'effet d'appartenir à une génération particulièrement réfractaire au coup de foudre.

MEYNARD.

Tant pis, mademoiselle, tant pis!..

MADEMOISELLE JAUZON.

Tant mieux, au contraire!.. L'amour est une chose si sotte, une telle duperie...

MEYNARD.

Qui est-ce qui vous a dit ça, sans indiscrétion?

MADEMOISELLE JAUZON.

Qui m'a dit cela?.. La vie, le spectacle de l'amour chez les autres.

MEYNARD.

Ah! mademoiselle, ce n'est pas chez les autres qu'il faut le regarder pour savoir ce qu'il est, c'est en soi-même!

MADEMOISELLE JAUZON.

Excusez-moi, monsieur... L'occasion m'a manqué, et c'est pour cela, sans doute, que je calomnie ce sentiment si beau.

MEYNARD.

C'est pour cela, en effet, n'en doutez point... Le mal qu'on dit de lui n'est dit que par des malheureux qui ne l'ont pas connu, ou par des ingrats qui ont oublié ce qu'ils lui doivent... Adrienne est-elle au courant des intentions de son père?

MADEMOISELLE JAUZON.

Certainement... Et M. Valmeyr aussi... Ils parlent ensemble de leur futur mariage le plus tranquillement du monde.

MEYNARD.

Si tranquillement que ça!.. Mon Dieu, où allons-nous?..

MADEMOISELLE JAUZON.

Bah!... Une affaire comme une autre, après tout, le mariage.

MEYNARD.

Ah! çà, mademoiselle, j'espère bien que vous n'avez jamais invité votre élève à suivre le petit cours de désenchantement que vous me faites l'honneur de professer devant moi depuis quelques minutes? Voyons, récapitulons... Vous êtes républicaine à peu près aussi avancée que Nogaret; un petit peu socialiste; un petit peu positiviste par-dessus le marché; anticléricale, naturellement... Ah! vous auriez fait votre chemin dans la politique, si vous aviez voulu, un très beau chemin, même!.. Seulement, voyez-vous, tout ça, c'est des opinions d'homme... Pourquoi diable ne portez-vous pas des culottes, pendant que vous y êtes?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! mon Dieu, vous savez, je suis si peu femme... Est-ce qu'une institutrice est une femme, d'abord?

MEYNARD.

Eh! mademoiselle, on en a vu... Tenez, Mme de Maintenon, par exemple... Je vous assure que Louis XIV...

MADEMOISELLE JAUZON.

Tant mieux pour lui... et tant mieux pour elle... Mais moi, je vous répète que je n'ai pas de sexe... Je ne suis qu'un cerveau... Je ne conçois même pas qu'on puisse aimer autre chose que des idées... Seulement, celles que j'aime, je les aime bien!

MEYNARD.

Oh! oh! Très dangereux d'aimer les idées, mademoiselle!... On croit que c'est pour elles-mêmes, et puis un beau jour, on s'aperçoit qu'il y a quelqu'un dessous... un homme caché derrière les rideaux... (*Se croisant les bras devant elle.*) Voulez-vous que je vous dise, mademoiselle Jauzon?.. Vous êtes une bien drôle d'institutrice! (*A ce moment la porte du salon s'ouvre, poussée violemment, et Adrienne entre brusquement, suivie à quelques pas par sa belle-mère.*) Tenez, regardez-la, votre élève!

SCÈNE CINQUIÈME

—

Les Mêmes, ADRIENNE, THÉRÈSE.

MEYNARD, s'avançant vers Adrienne.

Sapristi, quel ouragan!.. Tu vas défoncer la porte, mon enfant. Et quelle figure, quels yeux!.. Que diable as-tu pour prendre cette mine-là?

ADRIENNE, durement.

Demandez-le à ma belle-mère, ce que j'ai!

THÉRÈSE, à Meynard.

Une simple observation que je viens de lui adresser l'a mise dans l'état où vous la voyez. (Bas.) Je n'en puis plus... Cette enfant me tue, mon ami. C'est une nature indomptable... Parlez-lui, calmez-la, si vous pouvez. (Elle s'assied avec accablement dans un fauteuil.)

MEYNARD, à part.

Calmez-vous vous-même, ma pauvre amie... (Haut, se rapprochant d'Adrienne.) Allons, nous avons nos nerfs, à ce qu'il paraît, ce soir?

ADRIENNE.

Si vous croyez que c'est amusant de s'entendre traiter à mon âge comme une gamine qu'on met au pain sec quand elle n'a pas été sage!.. Si c'était par une mère, passe encore!

THÉRÈSE, douloureusement.

Parle plus bas, mon enfant... Je t'entends.

MEYNARD, sévèrement.

Adrienne!

MADEMOISELLE JAUZON.

Voyons, Adrienne...

ADRIENNE, à Thérèse.

Oh! vous pouvez bien m'entendre, je m'en moque

MEYNARD.

Adrienne, tais-toi!.. Tu es indigne!..

ADRIENNE, arpentant le salon.

Je m'en moque pas mal, d'être indigne!.. Parce que j'ai dîné chez les Favreuil! Je vous demande un peu!.. Qu'est-ce que j'ai à faire ici, quand papa n'y est pas?

MEYNARD.

Tu avais ce soir à y tenir compagnie à ta belle-mère, puisque tu savais que ni ton père ni ton frère ne dînaient à la maison... C'était donc ton devoir de rentrer.

ADRIENNE.

Mon devoir, mon devoir!..

MEYNARD.

Oui... ça ne te plaît pas, ce mot-là, n'est-ce pas? Et encore moins ce qu'il implique, c'est-à-dire la soumission à une règle morale.

ADRIENNE.

Oh! la règle morale... (Elle fait rapidement le geste d'un pied de nez.)

MEYNARD, bas à Mlle Jauzon.

Pardon... Est-ce que c'est du positivisme, cela? (Haut à Adrienne.) Ma chère amie, prends garde! La règle morale se venge tôt ou tard des pieds de nez qu'on lui fait! Tu as tort de te moquer d'elle. Tu verras, quand tu seras mariée et que tu auras des enfans, si...

ADRIENNE.

Ah! bien, si vous croyez que c'est pour avoir des enfans que je me marierai!..

MEYNARD.

Dame, tu sais, ordinairement...

ADRIENNE.

Je ne peux pas les sentir, d'abord, les enfans!

MEYNARD.

Ça ne vaut pas les chevaux, hein?.. Il est certain que lorsqu'on pense à ce qu'ils deviennent, quelquefois, en grandissant, quand on te regarde, par exemple, quand on t'écoute parler comme tu le fais en ce moment,.. ma parole d'honneur, ça guérirait de l'envie d'en avoir!.. Alors, pourquoi te maries-tu?

ADRIENNE.

Pour être libre!

MEYNARD.

Ah! c'est bien, ça! A la bonne heure!.. J'aime les sentimens généreux! Seulement, tu sais, ma petite Adrienne, on n'est jamais libre en ce monde. Au fond même, une femme mariée l'est peut-être moins qu'une jeune fille... Va, mauvaise tête, ne te plains pas trop de ton sort. C'est le pain blanc de la vie que vous mangez, vous autres jeunes filles, crois-moi... On en trouve de moins tendre, par la suite, tu verras!.. Demande à ta belle-mère, à qui tu en fais manger de bien dur en ce moment!..

THÉRÈSE, soupirant.

Oh! oui, et de bien amer!

SCÈNE SIXIÈME

Les Mêmes, le baron de FAVREUIL, Maurice NOGARET.

JEAN, annonçant.

Monsieur le baron de Favreuil.

(Favreuil entre, suivi de Maurice. Tous deux sont en habit.)

FAVREUIL, à Thérèse.

Je vous présente mes hommages, madame... (Il s'incline devant elle qui répond par un petit salut froid.) Bonsoir, docteur. (Ils se serrent la main.) Mademoiselle Jauzon, je vous salue... (A Adrienne.) Rebonsoir, mademoiselle.

MAURICE, à Adrienne.

Bonsoir, petite sœur. Comment va, depuis hier? (Bas.) Oh! oh! Tu as tes yeux des jours de scène! Est-ce que ça a chauffé, avec belle-maman, ce soir encore?

ADRIENNE, bas.

Oui... je te conterai cela... je lui en ai dit, va!

MAURICE, bas.

Oh! je m'en doute!.. (Haut à Thérèse.) Bonsoir, ma chère belle-mère... Comment vous portez-vous, ce soir?

THÉRÈSE.

Très bien, merci... D'où viens-tu donc, en habit, comme cela?

MAURICE.

De l'Opéra, où j'ai rencontré Favreuil.

THÉRÈSE, bas.

Dans la salle... ou ailleurs, mauvais sujet!..

MAURICE, riant.

Sur l'escalier, ma belle-mère, dont j'étudiais l'architecture,.. comme il convient à un jeune architecte.

MEYNARD.

Oh! oh!.. Les architectures que tu vas étudier à l'Opéra, toi, tu sais, mon gas, je m'en méfie... surtout si c'est avec le baron que tu lèves des plans!

FAVREUIL.

Quelle calomnie, docteur!.. Je suis mélomane, simplement mélomane, je vous jure!.. On nous donnait ce soir l'*Africaine*, avec Mauri...

MEYNARD.

Avec Mauri... (Riant.) Mélomane!

FAVREUIL.

... Et j'ai tout quitté pour venir féliciter votre mari, madame.

THÉRÈSE.

C'est un beau trait, monsieur, et je ne doute pas que mon mari ne soit très touché de l'ampleur du sacrifice que vous lui faites.

FAVREUIL.

Je tenais à nous excuser en même temps, ma sœur et moi, d'avoir retenu votre belle-fille à dîner.

THÉRÈSE, froidement.

Inutile, monsieur... (A Maurice, qui cause avec Adrienne et Mlle Jauzon.) Eh bien! Maurice, et ce concours de Rome?.. Y penses-tu? Travailles-tu? (Maurice vient s'asseoir près de Thérèse, tandis que Favreuil s'approche d'Adrienne, qui, depuis le commencement de cette conversation, est restée à l'autre bout de la scène, près de Mlle Jauzon.)

MEYNARD, à Maurice.

Ah! oui, au fait, où en es-tu?.. Rends-moi un peu tes comptes, à moi aussi... (Ils causent.)

FAVREUIL.

Eh bien! mademoiselle Jauzon, toujours dans les livres?

MADEMOISELLE JAUZON.

Comme vous voyez.

FAVREUIL.

Qu'est-ce que vous lisez là?.. Un roman?

MADEMOISELLE JAUZON.

Non,.. pas précisément.

FAVREUIL.

Alors, quoi?

MADEMOISELLE JAUZON.

Un livre que le père d'Adrienne m'a prêté et dont il m'a vivement recommandé la lecture. Tenez!.. (Elle lui présente le livre.)

FAVREUIL, après avoir regardé le titre.

Diable!.. mais c'est du matérialisme.

MADEMOISELLE JAUZON.

Ça vous scandalise, n'est-ce pas?

FAVREUIL.

Non,.. pas précisément... Je ne vous cacherai pas que mes opinions religieuses sont un peu... Comment dirai-je?..

MADEMOISELLE JAUZON.

Flottantes.

FAVREUIL.

Oui, c'est cela, flottantes... Je suis dégagé, très dégagé,.. tout à fait dégagé, même... Mais le matérialisme, c'est bien gros!.. Oh! non, je ne vais pas jusqu'au matérialisme... Où irait-on, avec ces idées-là?

MADEMOISELLE JAUZON.

Moins loin, peut-être, que vous n'allez avec les vôtres... Le mot de matérialisme vous effarouche, mais la matière vous tient, baron!..

FAVREUIL.

Ça, mademoiselle, ça nous regarde, la matière et moi... (A Adrienne.) Votre belle-mère m'a battu froid, tout à l'heure... Est-ce parce que vous êtes restée à dîner avec nous?

ADRIENNE.

C'est bien un peu pour cela, je pense. Mais il y a autre chose... Elle prétend que vous me compromettez... J'espère que c'est flatteur pour vous, de passer aux yeux de ma belle-mère pour un homme encore aussi dangereux!

FAVREUIL.

« Encore » est dur, mademoiselle! J'ai le cœur toujours jeune, je vous assure.

ADRIENNE.

Oui... Je m'en suis aperçue quelquefois... Trop jeune même, cher monsieur.

FAVREUIL.

N'en accusez que vous, Adrienne, que votre grâce, que le charme répandu sur toute votre personne, que cette taille, que ces yeux...

ADRIENNE.

Pardon... De quel vin avez-vous bu, ce soir, mon ami? De votre fameux Pontet-Canet 1875, n'est-ce pas? Je le parierais...

FAVREUIL.

En effet, mais quel rapport...

ADRIENNE.

J'ai remarqué que ce vin vous donne un tour d'esprit légèrement madrigalesque...

FAVREUIL.

C'est une des propriétés du bordeaux, mademoiselle.

ADRIENNE.

Eh bien! ayez-en dans votre cave,.. mais n'en buvez pas trop... les jours où j'aurai le plaisir de vous voir.

FAVREUIL, riant.

Vous êtes charmante, décidément!.. Ah! ce Valmeyr, ce Valmeyr!..

ADRIENNE.

Eh bien, quoi?

FAVREUIL, soupirant.

Ah! je ne le plains pas, l'heureux coquin... Je voudrais bien être à sa place...

ADRIENNE.

Vous n'aviez qu'à le dire, quand il en était temps... M'est avis qu'il est un peu tard aujourd'hui.

FAVREUIL, même jeu.

Eh! oui... Je ne m'en consolerai jamais.

ADRIENNE, riant.

Vous!.. Allons donc!.. Mais ne vous attendrissez pas, je vous en prie! De l'eau dans votre Pontet-Canet, c'est un meurtre... Vous allez le voir tout à l'heure, mon futur seigneur et maître; vous me direz l'impression qu'il aura faite sur vous...

FAVREUIL.

Ah! il doit venir ce soir?

ADRIENNE.

Naturellement, puisqu'il a accompagné mon père au banquet... Vous pensez bien qu'il n'aurait pas voulu, ce garçon, perdre une si bonne occasion d'entrer en rapports avec un tas de gros bonnets du métier, qui pourront l'aider à se faire une clientèle dans quelques mois.

FAVREUIL.

Ah!.. Il a le sens utilitaire, à ce que je vois, M. Valmeyr.

ADRIENNE.

Parfaitement... Et je l'en félicite... C'est ce que j'aime le plus en lui.

FAVREUIL, rêveur.

Ah! vraiment... Alors, c'est surtout un mariage de raison que vous faites, n'est-ce pas?

ADRIENNE.

Oh! mon Dieu, oui...

FAVREUIL, pénétré.

A la bonne heure!.. Ces mariages-là sont les meilleurs, les plus solides, les plus sûrs...

ADRIENNE, prenant la voix d'une petite fille qui se confesse, et joignant les mains.

Oui, mon père!

FAVREUIL, à part.

Elle est délicieuse... (Il la regarde.)

ADRIENNE, reprenant sa voix naturelle.

Qu'est-ce que vous avez à me regarder comme cela?

FAVREUIL.

Moi?.. Rien, rien... je pensais à autre chose... Nous resterons toujours bons camarades après votre mariage comme avant, n'est-ce pas, Adrienne?

ADRIENNE.

En voilà une question!.. C'est évident que nous resterons bons camarades.

FAVREUIL.

Nous nous verrons souvent,.. aussi souvent que maintenant?

ADRIENNE.

Pourquoi pas?

FAVREUIL.

C'est gentil, ça!.. Je ne me serais pas consolé s'il m'avait fallu perdre ma petite amie.

ADRIENNE.

Oh! oh! vous en avez trente-six, des petites amies! Vous êtes d'une bienveillance pour les jeunes filles,.. jusqu'à leur mariage, tout au moins!

FAVREUIL.

Oh! même après, je vous assure... Il ne tient qu'à elles... Si vous voulez, nous monterons ensemble de temps en temps, le matin, pendant qu'il fera ses visites.

ADRIENNE.

Qui ça, il? Papa?..

FAVREUIL.

Non,.. M. Valmeyr... Ce sera charmant... Ma chère Adrienne, je me fais à l'avance une joie, une joie très vive, de suivre votre jeune ménage...

ADRIENNE.

Vous êtes bien bon,.. merci! (Se retournant vers la porte, qui vient de s'ouvrir.) Ah!... papa!...

SCÈNE SEPTIÈME

—

LES MÊMES, PIERRE NOGARET, VALMEYR, en habit. (Au moment où Pierre entre, Mlle Jauzon, Meynard, Thérèse, Maurice se lèvent. Thérèse fait quelques pas au-devant de lui, mais elle est distancée par Adrienne, qui se jette dans les bras de son père. Celui-ci l'embrasse et ne paraît même pas voir Thérèse.)

MEYNARD.

Te voilà donc enfin, grand homme!

PIERRE.

Oui!.. C'est moi!.. Bonsoir, ma fille! (Il l'embrasse à plusieurs reprises.) Bonsoir, mon vieux Meynard!.. Bonsoir, Favreuil! C'est gentil, ça, d'être venus m'attendre ici... Bonsoir, mon petit Maurice... Bonsoir, mamzelle Jauzon! Ça va bien, toujours?..

THÉRÈSE, s'approchant de Pierre.

Eh bien!.. et moi?.. Il n'y a donc qu'à moi que tu ne dises pas bonsoir, mon ami?

PIERRE.

Tiens, je ne te voyais pas, toi... C'est curieux, on ne la voit jamais, ma femme... Bonsoir, Thérèse, bonsoir... Favreuil, Meynard, je vous présente M. Valmeyr, mon élève, un garçon de beaucoup d'avenir... Ah! mes amis, je suis bien heureux de vivre, ce soir!

VALMEYR.

Le fait est, mademoiselle, que, si vous aviez assisté à l'ovation qu'on vient de faire à votre père!..

FAVREUIL, à Valmeyr.

Vous devriez nous conter cela, monsieur.

VALMEYR.

Le docteur s'en acquittera mieux que moi.

ADRIENNE, prenant la voix d'une petite fille qui se confesse, et joignant les mains.

Oui, mon père!

FAVREUIL, à part.

Elle est délicieuse... (Il la regarde.)

ADRIENNE, reprenant sa voix naturelle.

Qu'est-ce que vous avez à me regarder comme cela?

FAVREUIL.

Moi?.. Rien, rien... je pensais à autre chose... Nous resterons toujours bons camarades après votre mariage comme avant, n'est-ce pas, Adrienne?

ADRIENNE.

En voilà une question!.. C'est évident que nous resterons bons camarades.

FAVREUIL.

Nous nous verrons souvent,.. aussi souvent que maintenant?

ADRIENNE.

Pourquoi pas?

FAVREUIL.

C'est gentil, ça!.. Je ne me serais pas consolé s'il m'avait fallu perdre ma petite amie.

ADRIENNE.

Oh! oh! vous en avez trente-six, des petites amies! Vous êtes d'une bienveillance pour les jeunes filles,.. jusqu'à leur mariage, tout au moins!

FAVREUIL.

Oh! même après, je vous assure... Il ne tient qu'à elles... Si vous voulez, nous monterons ensemble de temps en temps, le matin, pendant qu'il fera ses visites.

ADRIENNE.

Qui ça, il? Papa?..

FAVREUIL.

Non,.. M. Valmeyr... Ce sera charmant... Ma chère Adrienne, je me fais à l'avance une joie, une joie très vive, de suivre votre jeune ménage...

ADRIENNE.

Vous êtes bien bon,.. merci! (Se retournant vers la porte, qui vient de s'ouvrir.) Ah!... papa!...

SCÈNE SEPTIÈME

—

Les Mêmes, Pierre NOGARET, VALMEYR, en habit. (Au moment où Pierre entre, Mlle Jauzon, Meynard, Thérèse, Maurice se lèvent. Thérèse fait quelques pas au-devant de lui, mais elle est distancée par Adrienne, qui se jette dans les bras de son père. Celui-ci l'embrasse et ne paraît même pas voir Thérèse.)

MEYNARD.

Te voilà donc enfin, grand homme!

PIERRE.

Oui!.. C'est moi!.. Bonsoir, ma fille! (Il l'embrasse à plusieurs reprises.) Bonsoir, mon vieux Meynard!.. Bonsoir, Favreuil! C'est gentil, ça, d'être venus m'attendre ici... Bonsoir, mon petit Maurice... Bonsoir, mamzelle Jauzon! Ça va bien, toujours?..

THÉRÈSE, s'approchant de Pierre.

Eh bien!.. et moi?.. Il n'y a donc qu'à moi que tu ne dises pas bonsoir, mon ami?

PIERRE.

Tiens, je ne te voyais pas, toi... C'est curieux, on ne la voit jamais, ma femme... Bonsoir, Thérèse, bonsoir... Favreuil, Meynard, je vous présente M. Valmeyr, mon élève, un garçon de beaucoup d'avenir... Ah! mes amis, je suis bien heureux de vivre, ce soir!

VALMEYR.

Le fait est, mademoiselle, que, si vous aviez assisté à l'ovation qu'on vient de faire à votre père!..

FAVREUIL, à Valmeyr.

Vous devriez nous conter cela, monsieur.

VALMEYR.

Le docteur s'en acquittera mieux que moi.

MEYNARD.

Au fait, c'est une idée... Conte-nous ta soirée, Pierre.

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! oui, monsieur.

ADRIENNE.

Oui, oui, mon petit papa... Conte-nous cela!

PIERRE.

Eh! mes enfans, est-ce que ça se raconte, ces choses-là!.. Nous arrivons, Valmeyr et moi, vers sept heures et demie chez Durand... Nous montons au premier, j'entre dans le grand salon, sur la rue Royale... (A Meynard.) Plein, mon cher, archi-plein!.. Tous mes maîtres, ceux qui m'ont dégrossi, qui m'ont mis mon premier scalpel à la main, qui ont commencé à faire de moi ce que je suis aujourd'hui, ils étaient là, tous, tous, vous entendez!.. Il n'y avait d'absens que ceux qui sont morts... Ah! si vous saviez ce que ça m'a fait de les voir, les pauvres chers vieux, avec leurs têtes branlantes et leurs calottes noires, hors de chez eux, loin de leurs pantoufles et de leur feu, sortis, eux qui ne sortent plus, sortis par cette âpre bise qui fauche même les jeunes, venus là pour m'embrasser, pour me dire qu'ils étaient contens de moi!.. Aimez vos maîtres, Valmeyr, aimez-les bien! Voyez-vous, on ne sait pas ce que l'on doit à ceux qui vous ont donné les premières becquées de la science!.. Et à côté des bons vieux, des jeunes gens, mes élèves, à qui je cherche à rendre ce que j'ai reçu autrefois, mes élèves, mes chers élèves, venus aussi pour me féliciter, qui m'entouraient, qui pressaient mes mains, qui me soulevaient presque dans leurs bras, qui criaient mon nom!.. Ah! si vous saviez, mes bons amis, si vous saviez comme je suis heureux... Tenez!.. excusez-moi... mais c'est plus fort que moi... j'en pleure encore!..

VALMEYR.

On ne peut pas, en effet, se figurer un pareil enthousiasme. (A Maurice.) Il y a des confrères de votre père qui en feront une maladie, vous verrez!..

PIERRE.

Taisez-vous donc, Valmeyr, ne dites pas de méchancetés, mauvaise langue que vous êtes... (Se tournant vers Adrienne et Maurice.) Et savez-vous à qui je pensais, mes enfans, pendant ce temps-là?.. A mon père! Je me disais : Et c'est pourtant à moi que tout cela s'adresse, à moi, le fils du père Nogaret, paysan et rebouteur dans

son village!.. Je lui parlais tout bas, au pauvre vieux qui n'est plus, je lui disais : « Ces honneurs, ces toasts, tiens, prends tout cela, c'est pour toi, papa! » J'aurais donné dix ans de ma vie, pour lui rendre dix minutes de la sienne, et qu'il le vît, à ce moment-là, son fieu!.. C'est que vous ne savez pas, mes amis, le brave homme que c'était!.. Il n'aimait pas les curés, par exemple, pas plus que je ne les aime, ni les nobles... Entendez-vous, Favreuil!..

FAVREUIL, qui cause avec Valmeyr.

Oui... oui,.. allez toujours, ne vous gênez pas!

NOGARET.

... Il avait contre eux une vieille rancune tenace, la haine capitalisée des quinze ou vingt générations de serfs attachés à la glèbe, qui sont mes aïeux, à moi!.. Il disait souvent : « Ni Dieu, ni maître! » C'était sa devise, au bonhomme! Et je l'ai reprise, moi, je la trouve belle!.. Ni Dieu, ni maître!.. Vous ne pouvez pas comprendre ça, vous autres : ni toi, Thérèse, qui es une béguine, ni vous, monsieur le baron de Favreuil, qui regrettez le temps où mes ancêtres à moi étaient taillables et corvéables à la merci des vôtres...

MADEMOISELLE JAUZON.

Bravo! docteur.

THÉRÈSE, sévèrement.

Nous ne sommes pas au théâtre, mademoiselle!

PIERRE.

... Ni toi, Meynard, qui mériteras bientôt de porter une soutane... Mais moi, je l'aime, je la comprends, la devise de mon vieux Jacques Bonhomme de père, et toutes les fois que je la redis après lui, il me semble que c'est toutes les humiliations, toutes les souffrances huit ou dix fois séculaires des Nogaret dont je sors, qui s'exhalent par ma bouche avec ces mots-là, comme en un cri de délivrance. (A Meynard.) Oui, oui... Tu as beau hausser les épaules, Meynard!.. Et c'est pour cela que je n'ai pas plus fait baptiser mes enfans, que papa Nogaret ne m'a fait baptiser moi-même...

MEYNARD.

Ne t'en vante pas, mon cher! Ça n'est pas ce que tu as fait de mieux dans ta vie.

THÉRÈSE.

Meynard a raison, mon ami.

PIERRE.

Je n'avais pourtant pas le droit de les enchaîner à une croyance avant qu'ils fussent en âge d'examiner l'un et l'autre les raisons qu'ils peuvent avoir de s'y rallier, ou de la rejeter comme j'ai fait...

MADEMOISELLE JAUZON.

A la bonne heure!

MEYNARD.

Dieu veuille... Pardon! Puisses-tu n'avoir jamais à t'en repentir, tu m'entends!

NOGARET, lui tapant sur l'épaule et prenant son bras.

Peuh!.. Vieux sacristain, va!..

(Mlle Jauzon, Maurice, Valmeyr et Favreuil rient.)

MEYNARD, les regardant.

Oui, oui... Allez, riez, moquez-vous de moi, les esprits forts!.. On ne retranche pas impunément l'idée religieuse de sa propre vie, et surtout on ne l'étouffe pas impunément dans la conscience de ses enfans, comme tu l'as fait, malheureux!

PIERRE.

Si tu continues, Meynard, je vais te répondre comme le papa Nogaret à un jeune abbé du village qui venait faire du zèle auprès de lui, lors de sa dernière maladie... Je ne t'ai jamais conté ça? Écoute alors!.. Le vieux était à l'agonie, une agonie de paysan, silencieuse et stoïque, comme celle des bêtes... Il s'est soulevé lentement sur les coudes, il a regardé le calotin bien en face, avec ses yeux troubles déjà, il a tiré de sa poitrine maigre où le souffle râlait, il a tiré par trois fois un grand couâh! couâh, couâh, puis il s'est retourné du côté de la ruelle, afin de ne plus le voir, il a ramené sur sa tête les gros draps de toile grise, et deux heures après, il est mort... Voilà comme on meurt chez nous!..

MADEMOISELLE JAUZON.

Superbe!

FAVREUIL, bas.

Excessif, mademoiselle, excessif, et d'un goût déplorable!.. (A Pierre.) Mon cher Nogaret, maintenant que je vous ai serré la main, je vous quitte. (A Valmeyr.) Tout à fait charmé, monsieur, d'avoir fait votre connaissance... J'espère que nos relations n'en resteront

pas là... (Il lui serre la main ainsi qu'à Adrienne.) Venez-vous faire un tour au cercle avec moi, Maurice, ou restez-vous?

MAURICE.

Ma foi, je vous accompagne.

THÉRÈSE.

Tu ferais mieux aujourd'hui de finir la soirée en famille, mon enfant.

MAURICE.

Oh! vous savez, ma belle-mère, la famille, c'est très gentil, mais pas trop n'en faut à la fois.

(Favreuil et Maurice sortent, tandis qu'Adrienne et Valmeyr se promènent en causant sur le devant de la scène.)

ADRIENNE, à Valmeyr.

Eh bien, vous avez entendu la petite profession de foi que mon père vient de nous servir. Elle ne vous a pas trop scandalisé?

VALMEYR.

Moi?.. Pas du tout, mademoiselle.

ADRIENNE.

Avez-vous bien songé que je ne suis ni catholique, ni protestante, ni rien du tout?.. Cela ne vous effraie pas... pour plus tard... quand nous serons mariés?

VALMEYR.

Nullement... Une seule chose m'aurait ennuyé, c'est que vous fussiez juive... A cause de la clientèle, vous savez... Ça aurait pu me nuire : il y a des gens si drôles!.. Mais que vous ne soyez rien du tout, cela m'est parfaitement égal... Je suis moi-même un rien-dutoutiste convaincu.

ADRIENNE.

Ah! comme papa, alors?

VALMEYR.

Oh! votre père n'en est pas un!.. Il a un fond d'enthousiaste... Écoutez-le parler du progrès, de la science, de l'humanité, de la patrie! Tenez, tout à l'heure encore, de ses maîtres... Parole d'honneur, on n'a pas idée de ça!

ADRIENNE.

Ah! vraiment?.. C'était bien, pourtant, ce qu'il disait.

VALMEYR.

Oui, évidemment... Mais enfin, cette émotion, parce que cinq ou six vieilles bêtes à moitié moisies sont venues à ce banquet, vous m'accorderez que c'est inouï... Au fond, voyez-vous, votre père était fait pour avoir de la religion... Ne le lui dites pas, au moins, je crois qu'il m'étranglerait!.. C'est un faux impie, sincère dans son impiété, mais dupe d'elle. Tandis que moi, spiritualisme ou matérialisme, toutes les philosophies et toutes les religions, je m'en fiche comme de la dernière cigarette que j'ai fumée.

ADRIENNE.

Ah! vous êtes détaché, comme dit M. de Favreuil.

VALMEYR.

Je m'en vante... A propos, il est charmant, ce baron... Il m'a tout de suite offert sa stalle à l'Opéra pour vendredi. Je n'en revenais pas.

ADRIENNE.

Il est très aimable, en effet... extrêmement aimable, je vous en préviens... Irez-vous, vendredi?

VALMEYR.

Non. Je suis de garde à l'hôpital.

ADRIENNE.

Voilà ce qu'il y a d'ennuyeux dans le métier de médecin; on n'est jamais libre... A propos, pourquoi avez-vous choisi cette carrière-là plutôt qu'une autre?

VALMEYR.

Une autre... Laquelle?..

ADRIENNE.

Mais... les affaires, par exemple. Il me semble que vous y auriez fort bien réussi, avec votre esprit net, positif.

VALMEYR.

Oh! les affaires, ça ne vaut pas la médecine, c'est bien moins sûr!.. Songez donc qu'un médecin a comme alliées la crainte de la douleur et la crainte de la mort, qui sont générales, qui sont éternelles, qui travaillent continûment pour lui. La médecine, voyez-vous, c'est la pusillanimité des autres. Trouvez-moi quelque chose de plus sûr que ça!

ADRIENNE.

Et c'est pour cela que vous vous êtes fait médecin?

VALMEYR.

Mon Dieu, oui... En lui-même, le métier me dégoûte... Il est éreintant d'abord, demandez plutôt à votre père! Mais je le trouve charmant, tout de même, parce que, je vous le répète, il est sûr, absolument sûr, quand on sait s'y prendre. Et vous ne doutez pas, je suppose...

ADRIENNE, riant.

Oh! non, je ne doute pas... Croyez-le bien...

THÉRÈSE, s'approchant.

Peut-on savoir, monsieur Valmeyr, ce que vous racontez de si amusant à ma fille?

(Ils remontent tous les trois vers le fond du théâtre, tandis que Pierre et Meynard viennent sur le devant de la scène.)

MEYNARD.

Tu diras tout ce que tu voudras : tu devrais te ménager. Tu te surmènes, tu travailles comme un manœuvre. On s'use avant l'âge, à ce métier. Prends garde, Pierre, ça te jouera un mauvais tour.

PIERRE.

Allons donc, allons donc! Regarde-moi: je te présente un homme qui s'est levé à quatre heures, ce matin, pour préparer son cours. J'ai été à l'hôpital, j'ai fait mes visites, j'ai eu ma consultation, je suis allé à ce banquet... Pas plus fatigué que si je sortais de mon lit, et prêt à recommencer demain si l'on veut, mon cher! Non, va, quand papa Nogaret m'a bâti, il a bien fait les choses, le brave homme! Il m'a donné un corps robuste de paysan, qui ne craint ni le froid, ni le chaud, ni la fatigue, ni l'insomnie. J'ai quarante-huit ans; c'est encore au moins une vingtaine d'années de belle vie qu'il me reste pour le travail, pour le succès, pour la fortune... Après, au trou la carcasse! plus rien! le bon grand néant dans lequel je me dissoudrai tranquillement, rendant à la matière immortelle et féconde, pour qu'elle les applique à d'autres combinaisons, les élémens dissociés de mon être, formé par elle et repris par elle tout entier.

THÉRÈSE qui s'est approchée et a entendu les derniers mots de son mari.

Oh! Pierre, Pierre... c'est affreux, ce que tu dis là... Tais-toi, je t'en supplie.

PIERRE.

Affreux, pourquoi ? Est-ce que je t'empêche de croire à ton paradis, moi ? (Se tournant vers Jean qui vient d'entrer et lui présente une lettre sur un plateau.) Allons, bon, qu'est-ce que c'est que ça ? (Ouvrant la lettre.) Quelque imbécile de malade qui a besoin de moi... (La lisant.) C'est bien cela... Oh ! oh ! Une mauvaise pierre dans son sac, celui-là... (A Jean.) Dites que j'y vais !...

THÉRÈSE.

Tu pourrais peut-être te faire remplacer ; prie M. Valmeyr d'aller voir de quoi il s'agit... Tu dois être épuisé, ce soir. Et puis il fait si froid... Ce n'est pas prudent de sortir... Reste donc, va !

VALMEYR.

Voulez-vous, mon cher maître, que je vous remplace ? Si le cas est grave, je vous le ferais dire et vous pourriez...

PIERRE.

Non, non... Il faut que j'aille moi-même... Le devoir avant tout... Ce pauvre diable est peut-être en train de passer l'arme à gauche. Nous devons aller à la maladie et à la mort, nous autres, comme les pompiers vont au feu. C'est l'honneur du métier, ça !.. Bonsoir, mes enfans...

(Il sort.)

ADRIENNE.

Monsieur Valmeyr, il me semble que vous avez, mon père et vous, deux conceptions un peu différentes du rôle du médecin en ce monde.

VALMEYR.

C'est la mienne qui est la bonne, je vous assure... (A Thérèse.) Je regrette, madame, que le docteur n'ait pas cru devoir accepter mon offre.

THÉRÈSE.

Oh ! c'est un cœur si noble, si généreux ! Je ne vous remercie pas moins, monsieur.

VALMEYR.

C'était trop naturel, madame. (Il s'incline devant elle et se retire en saluant Meynard. Mlle Jauzon et Adrienne sortent avec lui du salon.)

SCÈNE HUITIÈME

—

MEYNARD, THÉRÈSE.

MEYNARD.

Eh bien! ma chère amie, je crois que je n'ai plus qu'à prendre congé de vous, moi aussi, et à rentrer me coucher.

THÉRÈSE.

Oh! non, pas encore. Restez un peu avec moi, je vous en prie, mon ami... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

MEYNARD.

Eh bien!.. Eh bien!.. Qu'est-ce que c'est?

THÉRÈSE.

Ne faites pas attention... cela m'arrive de temps en temps, quand je suis seule. Mon pauvre cœur se dégonfle tout à coup, comme en ce moment... mais cela ne dure pas, rassurez-vous... ce n'est qu'une crise... Je me reprends... je me domine... Vous savez bien que je ne suis pas lâche... Et tenez, voyez-vous, c'est fini, mon ami, c'est fini... Je suis sage.

MEYNARD.

Mais enfin qu'avez-vous?

THÉRÈSE.

Excusez-moi... Cette journée qui s'achève a été particulièrement lourde pour moi... Je n'en pouvais plus.

MEYNARD.

Oui... Adrienne, n'est-ce pas?

THÉRÈSE.

S'il n'y avait qu'elle!.. La malheureuse enfant se croit obligée de me haïr parce que je suis sa belle-mère... C'est dans l'ordre, hélas!.. Mais cette institutrice!

MEYNARD.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas débarrassée d'elle?

THÉRÈSE.

Adrienne ne me le pardonnerait pas et me rendrait la vie plus dure encore. D'ailleurs, j'ai promis à Pierre, en devenant sa femme, de la garder. Promesse imprudente, et que j'ai payée cher, je vous le jure!.. Pierre trouve que je suis une pauvre d'esprit, moi, parce que je vais à la messe, et il a de l'estime pour son intelligence, parce qu'elle est libre penseuse comme lui. C'est, je crois, une malheureuse créature pleine d'amertume et d'orgueil, fière de son savoir et exaspérée de n'avoir pas pu s'élever dans la vie au-dessus de sa modeste condition, une fanatique et une déclassée, enfin... On commence à nous en faire pas mal, maintenant, sur ce modèle-là. Il paraît qu'il n'y avait pas assez de fruits secs déjà parmi les hommes... Elle professe pour Pierre une admiration passionnée...

MEYNARD.

Ah! vraiment.

THÉRÈSE.

Oui... A ce point que j'en suis quelquefois un peu froissée... un peu irritée contre elle... Je me suis demandé souvent si mon mariage avec Pierre n'avait pas été, au fond, une déception pour elle...

MEYNARD.

Tiens... tiens!..

THÉRÈSE.

Songez qu'elle servait de mère à Adrienne depuis des années, qu'elle dirigeait tout dans la maison... Comment voulez-vous qu'elle se soit résignée à n'y plus être qu'une subalterne?.. Aussi, elle traite avec moi d'égale à égale, elle me tient tête,.. elle me brave.

MEYNARD.

Le mariage d'Adrienne vous fournira l'occasion de la congédier.

THÉRÈSE.

Ah! ce mariage!.. quel tourment encore pour moi!.. Ce Valmeyr est un petit ambitieux féroce qui passerait sur le corps de son père pour arriver plus vite à la fortune.

MEYNARD.

Vous n'avez pas essayé d'éclairer Pierre?

THÉRÈSE.

Si, mais à quoi bon?.. Pierre me dédaigne... Est-ce que je compte à ses yeux?.. Est-ce qu'il me consulte, et quand j'ose donner un avis, est-ce qu'il m'écoute? Voici bientôt huit ans que je suis sa femme : croyez-vous qu'il se soit donné la peine de m'étudier au moins un peu, de chercher à savoir ce que vaut mon être moral? Non... Il ne me connaît pas plus que s'il m'avait rencontrée pour la première fois, hier, en passant dans la rue. Je suis une béguine, vous avez entendu, et je ne suis que cela! Qu'importe que ma piété soit large et tolérante, plus tolérante, à coup sûr, que son irréligion à lui? Qu'importe que je sente en moi des réserves de vaillance et de dévoûment à faire envie à un homme : je suis une béguine! Ah! ces jugemens sommaires que portent sur vous des gens que vous aimez jusqu'à donner, s'il le fallait, tout votre sang pour eux, ces jugemens iniques et sans appel, qui vous suivent jusqu'au dernier jour de votre vie!.. Plaignez-moi, mon ami, je suis bien malheureuse... Et que de soucis, que de sujets d'inquiétude pour l'avenir!..

MEYNARD.

Des sujets d'inquiétude... Que voulez-vous dire par là?

THÉRÈSE.

Ah! mon ami, je vais vous apprendre des choses dont vous ne vous doutez guère! Comme tout le monde, vous nous croyez riches, n'est-ce pas? Et, de fait, Pierre gagne plus de cent mille francs par an, maintenant. Savez-vous ce que nous mettons de côté là-dessus? Pas un sou!..

MEYNARD.

Diable! diable!

THÉRÈSE.

Toutes les fois que Pierre a eu vingt mille francs d'économies, il s'est empressé de les perdre. Il a un idéal de placemens patriotiques ou humanitaires qui est ruineux... Cela fait honneur à son grand cœur, mais cela n'assure pas le sort de sa famille, ni le repos de ses vieux jours. Je dis quelquefois à Adrienne et à son frère, dans l'espoir de modérer un peu leurs goûts de luxe : « Que deviendriez-vous, malheureux, avec ces goûts-là, si votre père venait à nous manquer? » Heureusement que Pierre... (On entend deux coups de timbre, violens et précipités, retentir dans l'antichambre.) Ah! mon Dieu!.. qui donc sonne ainsi? (La porte s'ouvre. Jean paraît tout effaré.) Eh bien! Jean, qu'y a-t-il?..

JEAN.

Madame!.. Madame!.. c'est monsieur qu'on rapporte.

THÉRÈSE, se levant.

Comment,.. qu'on rapporte?.. Mon mari?.. (On voit entrer, par la porte du fond, Pierre Nogaret, pâle, défait, soutenu sous les bras par deux hommes.) Ah! Pierre, Pierre!.. (Elle se jette sur lui, aide à l'installer dans un fauteuil, tandis que Meynard lui tâte le pouls et l'ausculte. Mlle Jauzon, Adrienne, en peignoir, entrent précipitamment.)

ADRIENNE.

Ah! mon père! mon père! (Elle l'embrasse.)

MADEMOISELLE JAUZON, très émue.

Eh bien! qu'y a-t-il?

THÉRÈSE, impérieusement.

Silence, mademoiselle!..

MEYNARD, se redressant.

Je ne trouve rien... Le cœur bat un peu vite, mais régulièrement... Ah! le voici qui ouvre les yeux. Pierre, m'entends-tu?.. (Nogaret fait signe que oui de la tête.) Où souffres-tu, que t'est-il arrivé?

PIERRE, d'une voix faible.

Une douleur affreuse et soudaine, là, dans les reins, comme je montais l'escalier de mon client... Un coup de foudre qui m'a sillonné, terrassé. J'ai dû perdre connaissance... J'ai roulé... On m'a ramassé,.. rapporté... Je me sens mieux maintenant...

THÉRÈSE, bas à Meynard.

Qu'est-ce que c'est, cette douleur-là, docteur?

MEYNARD, bas.

Heu! Heu? je ne sais pas trop... Je ne vois pas encore très clair... Mais ce n'est rien de grave... (Il recommence à ausculter Pierre.)

MADEMOISELLE JAUZON.

Madame, il faudrait installer le docteur dans sa chambre... Je veillerai auprès de lui dans le grand fauteuil.

THÉRÈSE.

Vous passerez la nuit dans votre chambre, mademoiselle. Je ne cède à personne le droit de soigner mon mari... Vous reprendrez vos dissertations de philosophie avec lui quand il sera bien por-

tant... Pour le moment, c'est de cataplasmes qu'il s'agit, et, sans vous offenser, je la possède mieux que vous, cette science-là!..

ACTE DEUXIÈME

—

Même décor qu'au premier acte. Au moment où le rideau se lève, Pierre Nogaret, une calotte sur la tête, regarde un thermomètre accroché au mur.

SCÈNE PREMIÈRE

—

MAURICE, PIERRE NOGARET.

MAURICE, entrant en costume d'équitation.

Bonjour, père... Ouf!.. quelle chaleur ici!..

PIERRE.

Il n'y a que dix-neuf degrés. C'est une bonne température.

MAURICE.

Que dix-neuf!.. Toi qui trouvais qu'il faisait toujours trop chaud! (Regardant son père avec surprise.) Tiens, tu portes une machine comme ça, maintenant! Drôle d'idée!.. Ça te vieillit, tu sais!

PIERRE.

C'est possible... Un moment vient où il faut bien prendre certaines précautions...

MAURICE.

C'est égal! Avant ton petit accident, tu n'aurais jamais dit cela.

PIERRE.

Oui, je sais bien... Je me croyais indestructible, dans ce temps-là...

MAURICE.

Dans ce temps-là!.. Il y a six semaines à peine...

PIERRE.

Sans doute... Mais il y a des semaines qui comptent plus que d'autres... J'ai beaucoup philosophé sur ce petit accident, comme tu l'appelles.

MAURICE.

Ai-je donc tort de l'appeler ainsi?..

PIERRE.

Non, non, mon enfant,.. ce n'était rien!.. Mais ce rien ne m'a pas moins servi d'avertissement... Ainsi, je ne me sentais pas bien, ce matin, en sortant de l'hôpital... Je suis rentré tout droit au lieu de faire mes visites, et, tu vois, j'attends tranquillement au coin de mon feu l'heure de ma consultation... Et toi, voyons, mon garçon, qu'est-ce que tu viens faire ici, avec ces bottes?

MAURICE.

Chercher Adrienne pour faire un tour au Bois. Je n'ai pas pu ce matin.

PIERRE.

Est-ce, au moins, parce que tu as travaillé une fois par hasard?.. Sais-tu bien que ton avenir m'inquiète?.. Comment gagnerais-tu ta vie si je n'étais plus là?

MAURICE.

En voilà, des idées, par exemple!.. Et à propos de quoi, je te demande un peu!.. A propos d'une promenade au Bois!

PIERRE.

Le cheval, toujours le cheval!..

MAURICE.

Tu trouvais que c'est un si bon exercice!..

PIERRE.

Je n'en dis pas de mal,.. seulement, je trouve aussi que ta sœur en abuse... Il n'est pas bon qu'une femme préfère son écurie à son foyer.

MAURICE.

Papa, ça n'est pas de toi, ça!.. C'est de ma belle-mère!

PIERRE.

Eh bien, après?.. C'est une femme de grand sens, ta belle-mère!

MAURICE.

Je croyais pourtant que tu la trouvais un peu bigote.

PIERRE.

Tu pourrais parler plus poliment... Elle est pieuse et non pas bigote, comme tu dis... Ce n'est pas du tout la même chose... Et quelle rectitude de jugement dans tout le reste, quelle vaillance, surtout!.. Comme elle m'a soigné il y a six semaines!.. Vous ne vous en êtes pas aperçus, ta sœur et toi. Vous aviez vos plaisirs... Mais votre belle-mère! Une vraie sœur de charité!

MAURICE.

Tu les as fourrées à la porte de ton hôpital, les sœurs de charité!.. Si tes infirmières laïques t'entendaient, elles ne seraient pas contentes.

PIERRE.

Ma foi, tant pis!.. Je ne m'en dédis pas.

SCÈNE DEUXIÈME

—

Les Mêmes, ADRIENNE, en amazone, Mlle JAUZON.

MAURICE, à Mlle Jauzon, qui entre, suivie d'Adrienne.

Mademoiselle Jauzon, je vous dénonce mon père! Il est en train de dire du bien des sœurs de charité.

MADEMOISELLE JAUZON, à Pierre.

Vraiment, monsieur?.. Eh! mais, c'est le commencement de la conversion, cela!.. Docteur, prenez garde! Vous changez depuis quelque temps.

PIERRE.

Je ne m'en suis pas aperçu, mademoiselle, je vais me surveiller.

MADEMOISELLE JAUZON.

Je crois qu'il en est temps... N'est-ce pas, Adrienne, que votre père change?

ADRIENNE.

Ça, c'est vrai.

MAURICE.

Je le lui disais encore tout à l'heure...

MADEMOISELLE JAUZON.

Vous voyez, monsieur!

PIERRE.

Oui, mais est-ce en bien ou est-ce en mal que je change, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON.

Ma foi, docteur, la question est embarrassante...

PIERRE.

Bon! je suis fixé... Mademoiselle, je vous suis bien reconnaissant de m'avoir signalé le danger que je cours... (A Adrienne.) Comme te voilà belle, ma fille!

ADRIENNE.

Oui, n'est-ce pas?.. Cette amazone est assez réussie.

PIERRE.

Mais je ne te la connaissais pas, il me semble.

ADRIENNE.

Elle est toute neuve.

PIERRE.

Encore une nouvelle toilette!.. Tu me ruines, fillette!

ADRIENNE.

Bah!.. maintenant que tu es de l'Académie de médecine, tu peux gagner vingt mille francs de plus par an si tu veux!

MAURICE.

Mais certainement.

PIERRE.

Ah! mes enfans, je n'en prends guère le chemin... Songez donc que j'ai dû me faire remplacer par Valmeyr auprès de cinq ou six cliens, ce matin.

ADRIENNE, riant.

Prends garde, il te les chipera!.. Quand nous serons mariés, ça

m'est égal,.. mais maintenant... Ah ! mais non, pas de ça!.. Papa, je te somme de veiller sur ma dot!

PIERRE.

Qu'est-ce que tu veux dire par là, grande folle?

ADRIENNE.

Oh! mon Dieu, c'est bien simple!.. M. Valmeyr, ce n'est pas moi seulement qu'il épouse, c'est ta clientèle... Alors, tu comprends, ça n'est pas prudent de lui faire des avances avant notre mariage sur cette partie essentielle de mes apports.

PIERRE.

Les tristes plaisanteries que tu fais là, ma fille!.. Mademoiselle Jauzon, vous devriez bien faire un peu de morale à votre élève...

MADEMOISELLE JAUZON.

Je craindrais que la belle-mère d'Adrienne ne m'accusât d'empiéter sur ses attributions, monsieur. La morale est un département que Mme Nogaret se réserve...

PIERRE.

C'est sans doute que ma femme se sent là chez elle... Et elle y est, en effet.

MADEMOISELLE JAUZON.

J'en suis convaincue, monsieur.

PIERRE, sèchement.

Vous avez parfaitement raison de l'être.

ADRIENNE.

C'est égal, papa, Jauzon a raison... Je t'assure que tu changes... Oh! mais, là, énormément, tu sais!.. Ne continue pas, dis,.. ça ne serait pas gai du tout... Allons, Maurice, à cheval. Favreuil nous attend.. Adieu, père. (Adrienne et Maurice sortent.)

SCÈNE TROISIÈME

—

PIERRE, Mlle JAUZON, THÉRÈSE.

THÉRÈSE, entrant.

Bonjour, Pierre.

PIERRE.

Tiens, te voilà rentrée, ma femme... Déjà!

THÉRÈSE.

Oui... pour un instant seulement. J'ai encore une petite course à faire. Je suis venue prendre quelque chose dont j'avais besoin, et je repars dans dix minutes... (A Mlle Jauzon.) Mademoiselle, voudriez-vous avoir l'obligeance de faire envelopper la petite brassière de laine tricotée que j'ai finie hier soir. Elle doit être dans ma chambre, sur la commode. Veuillez en même temps prendre dans ma table à ouvrage un paquet de bons de pain, une cinquantaine, à peu près...

MADEMOISELLE JAUZON.

Très bien, madame.

(Elle sort.)

PIERRE.

Dis-moi, Thérèse, est-ce qu'Adrienne ne t'accompagne pas quelquefois, quand tu vas visiter tes pauvres?

THÉRÈSE.

Non, jamais, mon ami... D'ailleurs, ce n'est pas de son âge...

PIERRE.

Ce serait aussi bien de son âge que de passer sa vie à cavalcader au Bois... Et Mlle Jauzon, t'accompagne-t-elle, au moins?

THÉRÈSE.

Oh! ça n'est pas digne d'elle, c'est trop terre à terre... c'est bon pour moi, qui ne suis pas une forte tête, qui ne suis pas une philosophe... Du reste, j'aime mieux être seule. Ça me gênerait pour faire mes petits speeches, d'avoir quelqu'un là qui m'entendrait...

PIERRE.

Tu fais donc des petits speeches?

THÉRÈSE.

Mais oui, toujours... Un morceau de pain qu'on donne tout sec, sans quelques bonnes paroles pour l'aider à passer, ce n'est que la moitié de la charité, et encore!..

PIERRE.

Qu'est-ce que tu leur contes, à tes pauvres?

THÉRÈSE.

Un tas de choses qui te feraient hausser les épaules si tu les entendais... Il est donc inutile que je te les dise.

PIERRE.

Dis tout de même.

THÉRÈSE.

Eh bien, je leur recommande d'avoir patience et résignation, je leur parle d'une vie à venir, qui sera meilleure pour eux que celle-ci...

PIERRE.

Peuh! c'est de la viande creuse, en effet.

THÉRÈSE.

Tu ne dirais pas cela, si tu voyais comme ils y mordent, mon ami... Et puis, quand je pense à ce que vous leur donnez, vous autres, les esprits forts, à la place!..

PIERRE.

Enfin, soit, comme tu voudras!.. Tu sais que, sur ce terrain-là, nous ne pouvons pas nous entendre... Où es-tu allée, tout à l'heure, après le déjeuner?

THÉRÈSE.

Faire mon petit tour à l'église, avant de grimper à mes mansardes.

PIERRE.

C'est drôle, d'avoir comme ça, tous les jours, des rendez-vous avec le bon Dieu!.. Est-il exact, au moins?

THÉRÈSE.

Très exact.

PIERRE.

Ah!.. tu as de la chance, Dieu fait des frais pour toi... il se révèle, il se montre! Tout juste ce que nous lui demandons, nous autres... et il ne veut pas!

THÉRÈSE.

C'est que vous le lui demandez mal. Vous êtes des orgueilleux, vous tous, les savans! Vous le sommez de comparaître par-devant vous comme un accusé, de vous rendre des comptes, de vous

expliquer par le menu tous les comment et tous les pourquoi de sa création... Il ne daigne pas répondre et c'est bien fait pour vous... Mais, sois tranquille, tu viendras à lui, mon Pierre, comme d'autres, qu'on eût bien étonnés en leur annonçant qu'ils feraient ce pas-là!

PIERRE.

Compte là-dessus, ma femme!

THÉRÈSE.

J'y compte bien!.. Tu es un mécréant, mais tu es un juste; tu seras sauvé malgré toi.

PIERRE.

Ainsi soit-il!

THÉRÈSE.

Vois-tu, mon Pierre, chez toi, la tête, cette mauvaise tête-là seule est athée... ton cœur ne l'est pas... Tu seras sauvé, te dis-je!.. D'ailleurs, je prie chaque jour pour toi.

PIERRE.

Prie, ma femme, si cela t'amuse... Qu'est-ce que tu demandes pour moi, quand tu pries?

THÉRÈSE.

Tout ce que tu peux souhaiter, le bonheur, les succès...

PIERRE.

Intrigante, va!.. Et la santé, lui en parles-tu aussi quelquefois?

THÉRÈSE.

Naturellement... mais c'est plutôt pour l'acquit de ma conscience. Il y a quelque temps, je ne dis pas... Je puis bien t'avouer que cela m'avait ennuyée, cet accident, tu sais, le soir du banquet, quand tu as pris froid...

PIERRE.

Oh! je n'ai pas oublié!

THÉRÈSE.

Mais heureusement, tu t'es remis si vite, et tu te portes si bien, maintenant...

PIERRE.

Heu! heu!.. on ne sait jamais.

THÉRÈSE.

Comment, on ne sait jamais?.. En tout cas, ce n'est pas un médecin comme toi, dont le coup d'œil est infaillible, qui ne s'apercevrait pas de son état, si sa santé venait à s'altérer!

PIERRE.

Il y a des maladies bien sournoises!.. Trousseau, tu sais, le grand Trousseau, avait passé dix ans de sa vie à étudier le cancer de l'estomac, à en déterminer les symptômes.. et, lui-même, avait depuis je ne sais combien de temps un cancer qui lui mangeait l'estomac et dont il ne soupçonnait pas l'existence!.. C'est un mois avant la fin, qu'ayant remarqué de l'enflure à ses jambes, il comprit tout à coup et dit à ses élèves: « Mes amis, dans tant de jours, je serai mort. » Tu vois qu'un médecin peut être malade sans le savoir...

THÉRÈSE.

Ah! mon Dieu, mais tu ne l'es pas, toi, au moins?

PIERRE.

Pas plus que toi... je parle en général... Dis-moi, ma bonne Thérèse, as-tu fait le compte des dépenses de la maison, ce mois-ci?

THÉRÈSE.

Mais oui, comme d'habitude.

PIERRE.

Il faudra me le montrer.

THÉRÈSE.

Te le montrer! Mais tu n'as jamais voulu regarder un seul de mes comptes!

PIERRE.

Eh bien, je les regarderai désormais, voilà tout...

THÉRÈSE.

Quel miracle! Mais tu deviens un homme d'ordre, mon mari!

PIERRE.

Oui... Nous dépensons trop... Il faut absolument faire des économies... On ne sait pas ce qui peut arriver.

THÉRÈSE.

Qu'est-ce que tu dis?

PIERRE.

Je dis : on ne sait pas ce qui peut arriver.

THÉRÈSE.

Qu'est-ce que cela veut dire?

PIERRE.

Ça veut dire qu'on ne sait ni qui vit, ni qui meurt... Je ne suis pas éternel, que diable!

THÉRÈSE.

Voyons, Pierre, encore cette idée!

PIERRE.

Dame! je suis beaucoup plus âgé que toi et, selon toute vraisemblance, je partirai bien avant!

THÉRÈSE.

Bah! quand ce moment-là sera venu, je m'accrocherai si bien à toi... tiens, comme cela (Elle l'enlace), qu'il faudra que tu restes, ou bien, si décidément tu devais partir, que tu m'emmènes!

SCÈNE QUATRIÈME

—

LES MÊMES, MEYNARD, puis Mlle JAUZON.

MEYNARD, entrant.

Eh bien! eh bien!.. vous ne vous ennuyez pas, tous les deux, à ce que je vois!

THÉRÈSE.

Ah! mon bon ami, vous arrivez tout à fait à propos.

MEYNARD.

Vraiment!.. Tant mieux, alors.

THÉRÈSE.

Figurez-vous que Pierre a une lubie, maintenant.

MEYNARD.

Oh! s'il n'en a qu'une!.. Laquelle est-ce?

THÉRÈSE.

Celle de se croire malade!.. (Entre Mlle Jauzon avec un paquet enveloppé.)

MEYNARD.

Ah! bah!.. (A Mlle Jauzon.) Mademoiselle Jauzon, je vous salue... La révocation de l'édit de Nantes vous empêche-t-elle toujours de dormir?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui, monsieur... Et vous, toujours candidat à la canonisation?

MEYNARD.

Ne m'en parlez pas!.. Il me semble que je commence à répandre tout autour de moi une petite odeur de sainteté... Vous ne sentez rien?

MADEMOISELLE JAUZON.

Non, vraiment.

MEYNARD.

C'est étonnant!.. Toujours athée, n'est-ce pas?

MADEMOISELLE JAUZON.

Résolument, monsieur.

MEYNARD.

Dieu vous bénisse, mademoiselle!.. (A Thérèse.) Vous disiez donc, ma chère amie, que Pierre...

PIERRE.

Ne l'écoute pas, Meynard... Thérèse ne sait pas ce qu'elle dit!..

THÉRÈSE.

Mais si, mais si, je vous assure. Je vous conterai cela... Je n'ai pas le temps en ce moment... Il faut que je sorte un instant. (Prenant le paquet que Mlle Jauzon a posé sur la table.) Tout y est bien, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui, madame, tout.

THÉRÈSE.

Alors, je m'en vais.

MEYNARD.

Eh bien! mademoiselle, ça ne vous tente pas, d'aller un peu visiter les pauvres, vous, une socialiste? Je sais bien que ça n'est pas

ragoûtant, chez eux... Mademoiselle Jauzon, auriez-vous peur d'attraper des poux?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! monsieur, il n'y en a plus... Saint Labre n'en a pas laissé!

THÉRÈSE.

C'est étonnant comme vous avez de l'esprit, mademoiselle, quand vous voulez!

MADEMOISELLE JAUZON.

M. Meynard m'inspire, madame.

MEYNARD.

Trop heureux, mademoiselle!

THÉRÈSE, à Meynard.

Allons, adieu, mon ami... Je vous retrouverai peut-être en rentrant, car c'est à côté que je vais, et je n'en ai pas pour longtemps... (Montrant Pierre.) Confessez-le, faites-lui honte de ses idées noires... (A Pierre.) A tout à l'heure, Pierre.

PIERRE.

A tout à l'heure... Va, chère amie, va... C'est bien, ce que tu fais... Tu es une brave femme!

THÉRÈSE.

Moi?.. Mais non! Tu sais bien que je ne suis qu'une béguine!.. (Elle sort, accompagnée de Mlle Jauzon.)

SCÈNE CINQUIÈME

—

MEYNARD, PIERRE.

MEYNARD.

Que diable vient-elle donc de me dire, ta femme? Est-ce que ça ne va pas comme tu veux?

PIERRE, nerveusement.

Mais si!.. mais si! Thérèse est folle.

MEYNARD.

Folle, elle!.. C'est la raison même, ta femme. Voyons, Pierre, qu'est-ce qu'il y a?

PIERRE, *se levant brusquement.*

Ce qu'il y a!.. ce qu'il y a!.. Est-ce que je le sais, moi, ce qu'il y a!

MEYNARD.

En tout cas, il y a que tu es terriblement nerveux, aujourd'hui.

PIERRE.

Pas plus qu'hier ou qu'avant-hier... C'est tous les jours comme cela, maintenant!

MEYNARD.

Ah!.. Est-ce que tu as des préoccupations, des ennuis, en ce moment?

PIERRE.

Non.

MEYNARD.

Eh bien! alors?

PIERRE.

Eh bien! mon ami, que veux-tu que je te dise? C'est sans cause... Et c'est précisément parce que je ne trouve pas cette cause hors de moi, que je commence à me demander si ce n'est pas en moi-même qu'il faut la chercher. Comprends-tu?

MEYNARD.

C'est assez clair. En un mot, tu es inquiet de ta santé... Eh bien! voyons, qu'est-ce que tu éprouves?

PIERRE.

Rien de net, rien de franc...

MEYNARD.

Mais encore?

PIERRE.

Des insomnies cruelles, que je ne puis parvenir à vaincre.

MEYNARD.

Ah!.. Des insomnies, ça ne dit pas grand'chose, en effet.

PIERRE.

Des douleurs de tête, là, par derrière.

MEYNARD.

Excès de travail! Je t'avais prévenu. Tu as trop exigé de ton cerveau; ton cerveau se venge : c'est dans l'ordre... Donne seulement un peu de repos à l'organe.

PIERRE.

Est-ce que je peux lui en donner!.. Il refuse d'en prendre.

MEYNARD.

Comment cela?

PIERRE.

Eh! oui... parbleu! C'est bien là ce qui m'épuise... Jour et nuit, je pense, je pense, je pense... C'est affreux!.. Et cette sorte de fonctionnement automatique de mon cerveau, que je ne puis suspendre ni même ralentir, a quelque chose de déréglé qui m'épouvante... Figure-toi une usine dans laquelle tous les rouages tourneraient, ceux-ci dans un sens, ceux-là dans un autre, sans moteur principal, sans force directrice, dans le vide, au hasard. Eh bien, mon ami, c'est exactement ce qui se passe dans ma pauvre tête.

MEYNARD.

C'est bizarre!.. Depuis quand, tout cela?

PIERRE.

Ah! mon ami, depuis quand?.. Tu le demandes?.. Depuis ce maudit, cet incompréhensible accident!..

MEYNARD.

Comment, incompréhensible?.. Le froid t'avait saisi, une congestion du rein s'est déclarée...

PIERRE.

Bon pour les femmes, ces explications-là!

MEYNARD.

Alors, quoi?

PIERRE.

Et si c'était l'annonce d'une de ces épouvantables névroses qui vous minent peu à peu, qui vous usent, qui vous détruisent lentement et sûrement... Si c'était cela, dis?

MEYNARD.

Mais ce n'est pas possible, voyons!.. Le processus des maladies de la moelle épinière est tout différent!

PIERRE.

Laisse-moi donc tranquille, avec tes processus!.. C'est bon pour les cliens, ces mots-là, ça fait partie du traitement. Nous sommes ici entre médecins, n'est-ce pas? Eh bien! tu sais comme moi que nous ne savons rien, rien, rien, pas ça!

MEYNARD.

Tu y croyais, pourtant, à la médecine!

PIERRE.

Tant que j'ai dû seulement soigner les autres, c'est possible!.. Mais, depuis des semaines que je m'observe, que je me surveille, que je m'analyse, que je suis, enfin, à moi-même mon propre malade, sais-tu ce qui arrive? Je ne comprends plus rien, je ne vois plus clair, mon jugement se trouble, j'hésite, je doute, toute certitude m'échappe, je m'aperçois que mon ignorance est sans bornes, — comme l'était ma présomption quand je pensais savoir quelque chose!.. Je sens que mon propre organisme, ce corps humain que je croyais si bien connaître, que j'ai disséqué mort et charcuté vivant, cette chair, ces muscles, ces artères, cette ossature, ces nerfs, tout mon être, enfin, m'est un mystère insondable, et je deviens fou rien qu'à me pencher sur cet abîme qui est moi!.. Voilà, mon cher, où j'en suis!

MEYNARD.

Diable! Tu as fait du chemin, depuis six semaines!.. Ainsi, c'est de ce côté-là que tu te crois menacé?..

PIERRE.

Oui, à de certains momens... Aujourd'hui, par exemple, à cause de je ne sais quelle trépidation interne que j'éprouve, comme si quelque crise couvait... comme si, même, elle était toute proche... Et puis, à d'autres momens, je n'y crois plus... Est-ce que je sais, moi, est-ce que je sais?..

MEYNARD.

Quel malheur que je n'aie pas eu plus souvent dans ma clientèle l'occasion...

PIERRE.

A quoi cela servirait-il?.. Je l'ai eue, moi, l'occasion. J'en ai vu, j'en ai soigné, des ataxiques... Soigné, pas guéri, tu entends!.. Si tu crois que j'en suis plus avancé! Ah! bien oui!.. Sais-tu ce que j'ai fait, hier? J'ai fouillé dans mes vieilles notes, j'ai cherché dans mes cahiers d'étudiant, s'il n'y avait pas là-dessus quelque leçon d'un de mes professeurs d'autrefois qui pût m'éclairer, me mettre sur la voie... Si cela continue, j'irai voir des somnambules, mon cher!.. Et la voilà, ma science, la voilà, ma connaissance des maladies et des remèdes, des processus et des drogues, et il y a des imbéciles qui viendront là (Montrant la porte de son cabinet.), dans une heure, me demander de les guérir, sans se douter que je ne suis pas même capable de porter un diagnostic sur mon propre cas, que je me sens malade, que je suis sûr de l'être, et que je ne sais pas ce que j'ai!

MEYNARD.

Sais-tu ce que tu devrais faire?

PIERRE.

Quoi donc?

MEYNARD.

Tu devrais causer un peu avec Benoît.

PIERRE.

Benoît!.. Ah! çà, est-ce que tu crois à ce farceur-là, par hasard? J'ai horreur des spécialistes, moi, d'abord... Ton Benoît n'est qu'un charlatan.

MEYNARD.

Possible... Mais à l'heure qu'il est, personne en France ne connaît mieux que lui ces maladies-là... Vois-le donc.

PIERRE.

Il faudra bien que je le voie! Sais-tu qu'il a l'impertinence de se présenter à l'Académie de médecine? Il fait sa tournée de visites. Je vais le voir arriver un de ces jours... Je la lui donnerai, ma voix, je t'en réponds!.. (A ce moment, Jean entre dans le salon et présente à Pierre une carte sur un plateau.) Tiens, qu'est-ce que je te disais? Le voici.

MEYNARD.

Je me sauve... Je t'en prie, Pierre, parle-lui!

PIERRE.

Bon, bon, attends un peu, va!.. Je vais lui montrer le cas que je fais de lui et de ses pareils!.. Un spécialiste!.. (A Jean.) Faites entrer ce monsieur.

MEYNARD.

Adieu, mon ami... (Il lui serre la main et sort. Pierre reste seul une seconde, ôte sa calotte, boutonne sa redingote, se redresse. La porte s'ouvre et Jean annonce :) Monsieur le docteur Benoît.

SCÈNE SIXIÈME

—

LE DOCTEUR BENOIT, PIERRE.

BENOIT.

Je ne vous dérange pas, mon cher confrère?

PIERRE, froidement.

Du tout, monsieur.

BENOIT.

Je suis venu au jour et à l'heure de votre consultation, afin d'être sûr de vous rencontrer... Mais ce n'est pas au médecin, à l'illustre praticien que j'ai affaire... C'est au membre influent de l'Académie de médecine...

PIERRE.

On m'avait dit, monsieur, que vous songiez à vous porter candidat au siège vacant... C'était un bien digne homme que ce pauvre Loiseau... Sa mort a vraiment fait un vide parmi nous. Ces savans modestes et consciencieux, ces hommes qui dédaignent de se cantonner dans un petit coin de la science, mais qui ont la noble ambition d'en parcourir le champ tout entier, ces hommes-là se font rares, aujourd'hui, n'est-ce pas?.. Aussi l'Académie a-t-elle l'intention de se montrer très exigeante dans le choix d'un nouveau membre, je vous en préviens...

BENOIT.

J'espère, monsieur, que mes titres ne sembleront pas insuffisans à ses yeux. Mes ouvrages ont été accueillis avec faveur, non-seu-

lement en France, mais en Angleterre et en Allemagne... Permettez-moi de vous faire hommage de mon dernier volume. (Il tend à Nogaret un livre que celui-ci prend et dont il regarde le titre.)

PIERRE.

Ah !.. C'est sur l'ataxie... Asseyez-vous donc, mon cher confrère... (Pierre s'assied lui-même et rapproche son siège de celui de Benoît.) Gros sujet, l'ataxie... obscur, compliqué... Avez-vous par hasard observé des cas débutant d'une manière foudroyante ?

BENOIT.

Oui, quelques-uns... Ils sont rares, mais il s'en présente... Tenez, j'ai même une observation très curieuse là-dessus... (Montrant le livre) au quatrième chapitre, je crois... Mais, je vous ennuie, à vous parler ainsi de mes études, de mon livre.

PIERRE.

Non, non... au contraire... Quelle est cette observation ?

BENOIT.

Voici... Un M. X.., quarante-cinq ans à peu près, robuste comme vous et, en apparence, parfaitement bien portant, est pris tout à coup de douleurs affreuses, là, dans les reins...

PIERRE.

Ah ! dans les reins...

BENOIT.

Oui... On croit, il croit lui-même qu'il a été saisi par le froid. A quelque temps de là, je le rencontre... Il me raconte son affaire et se plaint d'avoir perdu le sommeil, d'être en proie à une agitation fébrile inexplicable, de ressentir des douleurs sourdes dans la tête...

PIERRE, à part.

Oui, c'est bien cela.

BENOIT.

Vous dites ?

PIERRE.

Je dis que c'est bien cela... J'ai eu, j'ai même encore dans ma clientèle un cas analogue...

BENOIT.

Avec les mêmes symptômes ?

PIERRE.

Exactement !.. Et votre M. X.. ? Contez-moi la fin de l'histoire.

BENOIT.

Si vous y tenez... Eh bien ! tandis que le malheureux me parlait, j'observais ses yeux. Je fus frappé non-seulement de l'intensité singulière, de la profondeur et de la clarté de son regard, mais... (Pierre fait un mouvement pour tourner la tête du côté de la glace qui est au-dessus de la cheminée.) Vous cherchez quelque chose ?

PIERRE.

Non, rien... continuez donc, je vous en prie.

BENOIT.

Oh ! mon Dieu, vous avez deviné le reste... Deux jours après, les premières douleurs fulgurantes se manifestaient dans les jambes. Il n'y avait plus de doute possible : la maladie était déclarée.

PIERRE.

Ah !.. Combien de temps s'était écoulé entre la première crise et l'apparition des douleurs ?

BENOIT.

Cinq ou six semaines, à peu près... je ne me rappelle plus exactement.

PIERRE.

Cela s'est passé... quand ?

BENOIT.

Il y a trois ans.

PIERRE.

Et M. X.., qu'est-il devenu ?

BENOIT.

Il est mort.

PIERRE.

Quand cela ?

BENOIT.

Il y a six mois.

PIERRE.

Ainsi, le mal une fois déclaré, il a vécu deux ans et demi encore, n'est-ce pas ?

BENOIT.

Oui, c'est bien cela... Ça peut aller plus vite ou plus lentement.

PIERRE.

Mais comme résultat?

BENOIT.

Oh! comme résultat, la mort, toujours... à moins que ça ne tourne au ramollissement et à la paralysie générale... Alors, cela traîne plus longtemps. J'en ai vu aller pendant des années... Mais c'est une horreur de les voir, ceux-là.

PIERRE.

Oui, vous avez raison... une horreur!.. A-t-il beaucoup souffert, votre M. X..?

BENOIT.

Affreusement... Un martyre!.. Et l'intelligence intacte jusqu'à la fin.

PIERRE, *ému.*

De sorte qu'il s'est vu mourir jour par jour, heure par heure... Une agonie de deux ans et demi, cela doit être terrible... Ah! le malheureux! le malheureux!

BENOIT, *étonné.*

Eh! bien, mon cher confrère, qu'est-ce que vous avez donc?

PIERRE.

Ne faites pas attention... Je pensais au client dont je vous parlais tout à l'heure...

BENOIT.

Ah! vraiment... C'est un ami... un parent, peut-être?

PIERRE.

Oui, oui,.. précisément.

BENOIT.

Est-il très avancé déjà?

PIERRE.

Non... Il n'en est qu'au début... Mais je le crois bien pris. Et j'ai idée que cela va marcher vite.

BENOIT.

Ah!.. Quel âge?

PIERRE.

Quarante-huit ans... C'est jeune encore, pour s'en aller... Il y a quelques semaines, le pauvre diable se croyait encore plein de force et de vie, il parlait de l'avenir à sa femme, à ses enfans... La mort lui semblait lointaine et ne l'effrayait pas, tandis qu'aujourd'hui...

BENOIT.

Eh bien?

PIERRE.

Aujourd'hui, il a peur!

BENOIT.

Il se sent donc touché?

PIERRE.

Oh ! oui, je vous en réponds !

BENOIT.

C'est triste!

PIERRE.

N'est-ce pas que c'est triste?.. Et rien à faire, pas de traitement?

BENOIT.

Oh! mon Dieu, vous savez, j'ai comme vous, sans doute, essayé de bien des choses sans grand résultat... S'il y a chez votre malade les symptômes que vous dites, les douleurs fulgurantes vont arriver un de ces jours... Les jambes se prendront,.. puis, des accidens du côté du cœur ou du côté des reins, peut-être même des deux côtés à la fois... Vous savez tout cela aussi bien que moi...

PIERRE.

Alors... il est perdu?

BENOIT.

J'ai le regret de vous dire que je le considère comme un homme mort.

PIERRE.

Moi aussi... Merci, monsieur.

BENOIT, le regardant et à part.

Tiens, tiens!.. (Haut.) Puis-je espérer que ma candidature?..

PIERRE, montrant le livre offert par Benoît.

Voici un livre qui plaidera éloquemment pour elle auprès de moi, mon cher confrère.

BENOIT, à part.

C'est bien cela!.. (Haut.) Vous me comblez, vraiment... Je ne m'attendais pas à tant de bienveillance... Si je puis vous être bon à quelque chose, pour ce client dont le cas vous intéresse si vivement, usez de moi, n'est-ce pas? Nous ne connaissons, comme vous le disiez très justement tout à l'heure, qu'un modeste coin du champ de la science, nous autres spécialistes, mais nous le connaissons bien... A votre service, monsieur!

(Il serre la main à Nogaret, et sort.)

SCÈNE SEPTIÈME

—

PIERRE, SEUL, PUIS JEAN.

PIERRE.

La mort ou la paralysie générale! C'est bien cette abominable maladie... Mais je ne vais plus pouvoir travailler, quand elle me tiendra, la gueuse!.. Ma femme... mes enfans... La ruine pour eux... La souffrance et la mort pour moi!.. Et rien à faire, rien... Quelle horreur! (Il se laisse tomber dans le fauteuil, près de la table, prend le livre apporté par Benoît, l'ouvre, lit.) Ah! l'affreux livre!.. (Il ferme le livre et le jette sur la table.) Toujours ce frémissement... (Il se lève en chancelant un peu, fait quelques pas dans le salon, puis s'arrête tout à coup en portant la main à sa hanche.) Ah! mon Dieu... Qu'est-ce donc que cela? (Il se rapproche de la cheminée, sonne. Jean paraît à la porte.) Jean, madame est-elle rentrée?

JEAN.

Non, monsieur, pas encore...

PIERRE, les deux mains appuyées sur le dossier d'une chaise.

Vous direz à madame que je la prie de venir aussitôt qu'elle sera rentrée, que je l'attends ici... Je ne reçois personne, personne, vous entendez... Vous direz qu'il n'y a pas consultation aujourd'hui, que j'ai dû partir auprès d'un client gravement malade...

JEAN.

Est-ce que monsieur est souffrant?

PIERRE.

Non... ce n'est rien!.. Allez!.. Prévenez madame... J'entends sonner, c'est peut-être elle... (Jean sort.) Ah! quelle souffrance! Ah! Ah! (Il se rapproche du fauteuil en chancelant, avec des soubresauts de tout le torse et s'assied lourdement.) Les jambes se prendront, a-t-il dit!.. Elles sont prises... Ah!.. Ah!.. Ah!.. Cette souffrance est intolérable... Des lames de fer rouge qui traversent ma chair... Ah!.. Ah!.. les voilà, les douleurs fulgurantes.

SCÈNE HUITIÈME

—

PIERRE, THÉRÈSE.

THÉRÈSE, ouvrant précipitamment la porte.

Eh bien, Pierre que me dit-on?.. Tu es souffrant?.. (S'arrêtant en face de lui.) Ah! mon Dieu, qu'as-tu donc?

PIERRE.

Je le sais maintenant, ce que j'ai... Ah! ma pauvre femme, je suis bien malade, va!.. Ah!.. Ah! quelles secousses, quelle torture!

THÉRÈSE, criant et courant pour sonner.

Jean!.. Jean!.. Au secours!..

PIERRE, se redressant et lui mettant la main sur la bouche.

Tais-toi!.. Qu'est-ce que nous deviendrions, si l'on savait, malheureuse!

GEORGE DURUY.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA

PRUSSE APRÈS TILSIT

I.

LES DÉBUTS DE LA RÉFORME SOCIALE.

I. L. von Ranke, *Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten von Hardenberg;* Leipzig, 1877. — II. G.-H. Pertz, *Das Leben des Ministers Freiherrn vom Stein;* Berlin, 1850. — III. J.-R. Seeley, *Life and times of Stein, or Germany and Prussia in the Napoleonic age;* Cambridge, 1878. — IV. *Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg Theodor von Schön;* Halle, 1875-1882. — V. Max Lehmann, *Knesebeck und Schön;* Leipzig, 1875. — VI. *Zu Schutz und Trutz am Grabe Schön's,* von einem Ostpreuszen; Berlin, 1877. — VII. Max Lehmann, *Stein, Scharnhorst und Schön. Eine Schutzschrift;* Leipzig, 1877. — VIII. Publicationen aus den Königlich preussischen Staatsarchiven; N. Stadelmann, *Preussen's Könige in ihrer Thätigkeit für die Landescultur;* Leipzig, 1878-1887. — IX. G.-F. Knapp, *die Bauern-Befreiung;* Leipzig, 1887. — X. *Niebuhr's Briefe;* Hamburg, 1838. — XI. Philippson, *Geschichte des preussischen Staatswesens;* Leipzig, 1882.

A peine le traité de Tilsit eut-il clos cet épisode dramatique de l'histoire de Prusse qui s'étend de la bataille d'Iéna à l'entrevue des souverains sur le radeau du Niémen, qu'apparut la préoccupation ardente de réorganiser l'État prussien et de réformer la société. C'est le 9 juillet 1807 que fut conclu à Tilsit le traité qui scellait l'asservissement de la Prusse, et le 9 octobre Frédéric-Guillaume III signa l'édit qui abolissait le servage et qui engageait toute une œuvre de reconstitution intérieure. Durant la crise redou-

table, commencée aux premiers jours d'octobre 1806, et qui venait d'être provisoirement fermée au mois de juillet 1807, la situation violente de l'État, les périls qui menaçaient son existence même, avaient semblé dominer et absorber tous les esprits. C'est cependant durant cette crise que mûrirent, que se fixèrent les pensées et les projets de réformes. Même à cette époque, où les espérances lointaines semblaient interdites, où il ne paraissait plus y avoir place que pour le découragement et l'abandon, les patriotes prussiens ne désespérèrent point de relever l'État allemand au lendemain du désastre, et de relever par lui la nationalité allemande. Ils comprirent tout de suite que ce résultat ne pourrait être atteint, et il ne fut atteint, en réalité, qu'à la suite d'une transformation intérieure.

Cette œuvre a fait, en Allemagne, l'objet de discussions passionnées et d'études qui apportent chaque jour, pour la connaissance des faits et des hommes, des élémens nouveaux. L'histoire a joué, de tout temps, un rôle considérable au-delà du Rhin; les travaux historiques ont été naguère plus qu'un indice, ils ont été un élément du mouvement unitaire. C'est surtout à l'époque dont nous parlons, époque si décisive pour la nationalité prussienne, que s'est attachée l'école historique.

Elle a apporté à cette étude tantôt la passion et les sévérités du sentiment national, tantôt et récemment surtout, la préoccupation dynastique et le parti-pris d'excuser le faible monarque qui portait alors en Prusse le fardeau du pouvoir. Elle y a apporté constamment le désir d'opposer aux États de la confédération du Rhin, qui recevaient docilement l'empreinte des institutions politiques de la France, — le type d'un État allemand qui n'ait rien dû qu'à lui-même, qui ait su faire à lui seul, au seuil de l'époque contemporaine, la transformation de son état social et la refonte de son état politique.

Ce contraste est beaucoup plus apparent que réel. La reconstitution intérieure de la Prusse a été étroitement liée à un mouvement de haine ardente et passionnée contre la France, à un réveil de la nationalité dont l'on ne saurait retrouver la trace dans le reste de l'Allemagne. Mais, quelque effort qu'aient fait les historiens et les réformateurs prussiens eux-mêmes pour donner à cette œuvre l'apparence, non-seulement de l'hostilité contre la France, mais aussi de l'opposition aux idées françaises, il n'est pas difficile d'y dégager l'influence pénétrante du grand mouvement politique dont la France avait été l'initiatrice.

Les idées du XVIIIe siècle, à l'expansion desquelles l'esprit français avait donné tant d'éclat, avaient envahi l'Allemagne, de Frédéric II à Schiller et à Goethe. La Révolution française y avait

suscité non-seulement l'enthousiasme des premières heures, mais encore les impressions durables dues au développement ultérieur des événemens. Les armées françaises y avaient fait place nette par la destruction de l'organisme ancien et par le bouleversement matériel; l'action de la Révolution française, en Allemagne, a eu plus d'une forme, et toute l'histoire de la Prusse et de sa rénovation intérieure ne tient évidemment pas dans les quelques mois qui suivent Tilsit. Mais, au lendemain du désastre, dans une situation si intense et si violente, les caractères se dégagent, les décisions se précipitent, les théories s'opposent. L'évolution politique de l'État prussien apparaît avec une clarté singulière.

I.

Le roi de Prusse avait accumulé, avant et après Iéna, les faiblesses et les indécisions. A la dernière extrémité seulement, en mai 1807, alors que le territoire presque entier de son royaume était occupé par les Français, il s'était résolu, sous la pression du tsar, à adopter les idées de résistance nationale. Il avait constitué alors au profit de Hardenberg, qui était, depuis le printemps de 1806, le représentant de la politique nationale en Prusse, une sorte de dictature.

L'énergie et la résolution que le premier ministre avait déployées durant le printemps de 1807 l'avaient désigné à l'hostilité de Napoléon. Celui-ci avait refusé à Tilsit de négocier avec Hardenberg. Il aimerait mieux, disait-il, faire la guerre pendant quarante ans. Et comme le roi de Prusse insistait sur les difficultés qu'il éprouverait pour trouver un ministre : « Prenez le baron de Stein, lui dit l'empereur, c'est un homme d'esprit. » En donnant ce conseil, l'empereur se fourvoyait certainement. S'il eût connu Stein, il n'eût pu trouver grand avantage à écarter Hardenberg pour lui faire place. Mais il le connaissait peu et mal. Stein n'était rien moins qu'un homme d'esprit au sens où nous l'entendons. C'est par des qualités qui sont la négation même de l'esprit, qu'il a frappé ceux qui l'ont connu. Le duc de Broglie l'entendit encore à Coppet, peu après les événemens de 1815, épancher, sans aucun à-propos, ses amertumes et ses déceptions de patriote allemand dans les oreilles françaises. Il est vrai que, pour Napoléon, l'homme d'esprit était celui qui comprenait et servait ses desseins. Mais ce genre d'esprit ne manquait pas moins que l'autre à Stein. L'empereur ne tarda pas à le reconnaître.

Au lendemain de la campagne de 1807, c'était Hardenberg qu'il voulait écarter. Le 3 juillet encore, il avait fait dire à Frédéric-Guillaume III qu'il ne traiterait point avec la Prusse tant que le

premier ministre serait là. Le 6 juillet, Hardenberg se résolut au départ. Il vit une dernière fois le roi, et là, investi encore de toute sa confiance, il arrêta, de concert avec lui, et réussit à lui faire adopter les résolutions qui réglaient l'avenir immédiat et qui allaient préparer l'avenir lointain de la Prusse. Comme Napoléon, mais avec plus de clairvoyance, il conseilla à Frédéric-Guillaume de rappeler Stein pour lui confier la direction des affaires.

Dès que la retraite de Hardenberg avait été connue, Stein était apparu à tous les patriotes prussiens comme le seul homme qui fût en état, par ses défauts comme par ses qualités, par la rudesse même de son caractère, de faire face à la situation. Il avait été, avant Iéna, et avec Hardenberg, l'un des ministres de Frédéric-Guillaume III et l'un des fondateurs du parti national. Il recevait de toutes parts, de la princesse Louise Radziwill, sœur du malheureux prince Louis-Ferdinand, de Finkenstein, l'ambassadeur prussien à Vienne, de Niebuhr, de bien d'autres encore, des lettres pressantes. On y sent percer l'anxiété d'une transformation nécessaire, la certitude que Stein seul a pour l'accomplir l'énergie indispensable, la conviction que l'avenir même de la Prusse dépend de sa décision. Il était à craindre qu'il ne refusât. Le roi s'était séparé de lui brutalement en janvier 1807, et ces souvenirs étaient restés gravés dans un esprit qui n'était ni exempt de quelque aigreur, ni facile à l'oubli. Pour Frédéric-Guillaume lui-même, le rappel de Stein était un cruel sacrifice d'amour-propre. Six mois à peine s'étaient écoulés depuis qu'il avait congédié celui qu'il considérait comme un ministre rebelle, en termes presque insultans, à la suite d'un conflit qui avait laissé dans l'esprit étroit et concentré du monarque ample matière à griefs et à rancune. Mais Frédéric-Guillaume, qu'on représentait alors comme un modèle de résignation, était aussi une volonté désemparée, plus que jamais incapable de faire prévaloir ses tendances dans le domaine des faits. Devant le sentiment général, la nécessité impérieuse, les instances de Hardenberg, il se résigna, sans trop de difficultés, au rappel de Stein. Hardenberg put, dès le 10 juillet, écrire au nom du roi à son successeur désigné.

La dernière entrevue de Frédéric-Guillaume III et de son premier ministre aboutit à une autre conclusion qui jette un jour très vif sur la situation politique de la Prusse. Le roi demanda à Hardenberg de préparer et de lui adresser un exposé complet de ses vues sur la *reconstruction de l'État prussien*. Que de chemin parcouru depuis le moment où Frédéric-Guillaume s'était engagé avec tant de peine dans la politique dont Hardenberg était le représentant le plus marquant! Au début, cette politique avait été dominée par l'idée de la résistance nationale. Alors que la crise touche à

son terme, une autre idée apparaît, différente de la première, une idée qui a mûri silencieusement, mais avec une singulière rapidité, au contact des forces nouvelles qui viennent d'anéantir la Prusse. C'est que les causes de sa ruine ont été dans ses vices d'organisation intérieure.

La première pensée des gouvernemens de la vieille Europe, en face de la Révolution, avait été de chercher le salut dans une politique de réaction, dans l'arsenal d'ancien régime, dans l'organisation traditionnelle. Ils durent reconnaître que c'était seulement par ses propres armes qu'ils pourraient vaincre la Révolution, que la participation active et morale des peuples à l'œuvre de défense pourrait seule réprimer l'élan invincible du peuple français. Aucun n'a compris cette vérité plus vite et plus clairement que l'État prussien. Cette monarchie, à laquelle sa situation sans cesse menacée interdisait l'inertie complaisante et routinière des mécanismes d'ancien régime, était aussi, par son origine encore récente et sa situation de « parvenue, » plus alerte aux transformations nécessaires.

On verra avec quelle netteté ces idées étaient apparues dès lors à Hardenberg. Il les avait conçues avec la singulière ouverture de son esprit. Il est plus frappant de voir un homme comme Frédéric-Guillaume III demander au ministre dont il est contraint de se séparer, lui demander, avant même la signature du traité de Tilsit, un mémoire sur la reconstruction de l'État prussien.

Hardenberg se retirait donc pour méditer sur un programme de réorganisation politique et sociale que le roi, avec quelque naïveté, lui réclama dès le lendemain, mais qu'il demanda à préparer avec plus de loisir. Stein était fort éloigné. Il s'était retiré, en janvier, dans un état d'irritation aiguë, assez détaché de la Prusse. C'était à peine s'il s'était arrêté devant la publication de sa correspondance avec Frédéric-Guillaume III. Elle eût fourni, disait-il, un document intéressant pour l'histoire de la dissolution de l'État prussien et de l'organisation vicieuse de son gouvernement. Il avait vu Clarke lors de son passage à Berlin et lui avait livré, avec un singulier abandon, sur les crises du gouvernement prussien et sur la démoralisation des ennemis de la France, des renseignemens que le gouverneur français de la Marche électorale s'était hâté de transmettre à l'empereur (1). Il s'était enfin rendu dans son domaine des bords de la Lahn, près de Nassau, où il avait rédigé, en juin 1807, un long mémoire exposant ses vues sur la réorganisation administrative de l'État prussien. Les lettres

(1) Lettre inédite de Clarke à l'empereur, en date du 4 mars 1807. (Archives historiques du ministère de la guerre. — *Correspondance de la Grande Armée.*)

qui lui avaient été écrites le 10 juillet, au lendemain du traité de Tilsit, lui parvinrent seulement le 9 août. Il n'hésita pas et se mit sans réserves et sans conditions à la disposition du roi. « Au milieu des désastres qui nous accablent, écrivait-il à Frédéric-Guillaume III en acceptant, il serait immoral de faire valoir des considérations personnelles, surtout en présence du grand exemple de fermeté que donne Votre Majesté. » Retenu cependant à Nassau par la maladie jusqu'à la fin d'août, retardé par la difficulté des communications, il ne devait arriver à Memel que le 30 septembre, près de trois mois après le traité de Tilsit. Il était donc nécessaire de prendre des mesures provisoires, et Hardenberg demanda à Frédéric-Guillaume III de constituer, pour la direction des affaires intérieures, une sorte de commission exécutive en rapports directs avec le roi, une commission *immédiate* composée des hommes qui avaient été dans les derniers temps ses collaborateurs, et dont la plupart étaient ses amis. Le roi, après quelques hésitations, se résolut à accepter à peu près sans réserves les propositions du ministre démissionnaire.

La commission immédiate était formée de l'élite du parti national et réformateur. Ce parti, dont les origines remontaient assez loin, avait pris conscience de lui-même en voyant se préparer, puis fondre sur l'état prussien les désastres qui l'accablaient. Il était arrivé au pouvoir avec Hardenberg, qui en était sinon l'esprit le plus ferme, du moins le plus éclairé, l'homme le plus en vue par sa situation ancienne et européenne. Stein, qui venait d'y jouer le rôle de victime, en était le caractère le plus énergique. Les membres de la commission immédiate, Schön, Niebuhr, Altenstein, Stägemann, Klewitz, avaient tous été, durant les derniers mois, les auxiliaires de Hardenberg.

Schön était le membre le plus actif de la commission immédiate. Dans cette sorte d'association que laissent pressentir les lettres d'Altenstein et qui s'était formée entre les collaborateurs de Hardenberg pour la défense de la *bonne cause*, il est possible qu'on eût formé le plan de le pousser au pouvoir; mais le jeune conseiller n'avait encore, à trente-quatre ans, ni la situation ni l'autorité nécessaires pour qu'on lui confiât un premier rôle. Il avait dû renoncer à être préféré à Stein. Originaire de la Prusse orientale, Prussien dans toute la force du terme, et dans le sens provincial du mot, Schön s'était formé dans le commerce et l'enseignement de Kant, qui était un ami de son père. Il avait puisé dans les leçons de l'économiste Kraus, disciple lui-même de Kant, un attachement passionné aux doctrines d'Adam Smith et de l'économie politique. C'est visiblement à l'influence de Kant qu'il devait ses conceptions politiques et sociales : il rappelle le souvenir très vif que lui avait

laissé, dans sa jeunesse, l'émotion profonde ressentie par le grand philosophe, chaque fois qu'il songeait au servage. Schön, d'une tournure d'esprit philosophique, enclin à la généralisation et aux théories, rattachait ses idées politiques à la conception des droits inaliénables de l'homme et tenait par là aux doctrines de la Révolution française plus qu'aux conceptions politiques de l'Allemagne. « Personne, dit-il plus tard en parlant de cette époque, personne n'avait alors en Allemagne l'idée des droits inaliénables de l'homme. »

Nous touchons ici à l'un des traits où les Prussiens ont souvent voulu voir la distinction la plus nette entre leurs théories politiques et les nôtres. La déclaration des droits indique pour eux, au seuil de la révolution française, la préoccupation dominante d'un individualisme qui songe aux droits du citoyen plus qu'aux devoirs et aux sacrifices que lui impose la conservation de l'État. L'évolution de l'état prussien représente, au contraire, à leurs yeux, la lente formation de l'idée d'état, dans ce milieu anarchique de l'ancienne constitution germanique. C'est pour avoir trouvé en elle-même la force de créer un organisme capable de remplir les fonctions que la société moderne impose à l'état que la Prusse n'a pas tardé à acquérir en Allemagne une situation dominante et une puissance d'absorption irrésistible.

Les théoriciens politiques de l'Allemagne opposent donc la notion de l'état lentement mûrie sur le sol prussien, « l'impératif catégorique du vieux sentiment du devoir prussien, » non-seulement aux tendances individualistes et cosmopolites de l'Allemagne du XVIIIe siècle, mais aussi aux tendances théoriques du contrat social, de la déclaration des droits de l'homme et de la révolution française.

Schön, au contraire, tenait sans contredit aux théories politiques du XVIIIe siècle, du contrat social. Mais il y ajoutait les tendances bien marquées de l'idéalisme allemand. Son caractère paraît n'avoir pas été exempt d'âpreté et de quelque étroitesse. C'est sur ce qu'il appelle leur « capacité à concevoir les idées » qu'il juge la plupart du temps ses contemporains, et ses jugemens sont généralement sévères.

Ceux qu'il porte sur Stein, et qu'il faut accepter avec quelque réserve, donnent cependant une idée assez exacte de l'un et de l'autre caractère. « Son esprit brillant, dit-il, lançait des éclairs, mais la culture générale, solide et scientifique, lui faisait défaut; Stein, écrit-il ailleurs, me traitait d'idéaliste; s'il ne disait point métaphysicien, c'était par bienveillance pour moi et afin de ne pas employer de gros mots. Mais mon esprit à système lui était si désagréable qu'il s'en plaignit plus d'une fois à Hardenberg. » Il fait allusion

ailleurs aux passions antifrançaises de Stein, en expliquant comment celui-ci en vint à préparer l'ordonnance municipale du 19 novembre 1808. « Il suffisait, dit-il, que les Français n'eussent point alors de municipalités indépendantes pour que Stein cherchât le contre-pied... Son esprit si vif et si pénétrant, ajoute-t-il dans un passage presque intraduisible, lui permettait de saisir facilement les idées, mais la préparation de l'homme d'État lui faisait défaut. Toute son éducation classique avait été superficielle, ses études ne lui avaient pas donné le sens de l'histoire. Il cherchait bien à assurer à ses idées une base historique; mais en l'absence de toute culture philosophique et poétique, il traitait l'histoire comme une chronique. Il avait contre la philosophie, malgré la profondeur de son esprit, une haine enracinée. En 1808, il n'avait rien lu de Goethe. Sur mes pressantes instances, il prit *Faust;* mais la puissante philosophie et la haute poésie du livre lui échappèrent complètement. »

La commission immédiate renfermait, avec Schön, un homme de haute valeur intellectuelle et de tendances assez différentes dont l'action n'y fut point d'ailleurs des plus marquées; nous voulons parler de Niebuhr.

Stein, chargé, avant la crise de 1806, de l'administration financière, avait mandé Niebuhr de Danemark en Prusse. Celui-ci était arrivé à Berlin quelques jours avant Iéna. Il était tombé en pleine crise, et s'était bientôt trouvé assez dépaysé au milieu du désarroi des affaires prussiennes, demeurant par dévoûment, mais offrant à tout moment sa démission, poursuivant ses travaux sur les langues, apprenant le russe et le slavon dans le désordre et les loisirs de la cour de Memel et regrettant ses études historiques. Il s'était lié avec Hardenberg, Schön et Altenstein; mais c'était de Stein que ses tendances d'esprit le rapprochaient. Il avait conçu pour la Révolution française une haine ardente qui datait de la première heure, de sa treizième année, qui ne s'était jamais démentie, et qui était un lien entre lui et Stein. Il opposait de même aux tendances théoriques de Schön des idées de conservation éclairée très analogues à celles de Stein. S'il avait été pour Hardenberg un auxiliaire utile, il se tint fort à l'écart des travaux de la commission immédiate. « Je suis, disait-il, un pur mahométan, un strict unitarien en matière administrative. J'ai horreur des commissions et de tout ce qui y ressemble. »

Il se retira à Riga, au lendemain du traité de Tilsit. Il y devint l'auxiliaire de Hardenberg pour la rédaction de son mémoire, et son conseil en matière de finances, mais ne participa plus que de loin aux travaux de la commission.

Tous ces élémens divers contribuèrent au mouvement réformateur qui imprima alors aux destinées de la Prusse une direction

nouvelle. Chacun y eut son rôle, sans qu'il soit possible d'attribuer une action exclusive ni à Hardenberg, ni à Stein, ni à Schön, ni à la commission immédiate.

Celle-ci ne fit que mettre en œuvre les idées directrices que Hardenberg développait en même temps à Riga dans le mémoire qu'on a appelé, on ne sait trop pourquoi, son testament politique. L'accord entre le premier ministre et les collaborateurs qu'il laissait derrière lui s'était certainement établi au cours même de la crise. On trouve sur plus d'un point une singulière concordance entre les idées de Stein, éloigné depuis le mois de janvier du théâtre des événemens, — celles de la commission immédiate qui siégeait à Memel au centre même du gouvernement, mêlée au mouvement journalier des affaires, — celles de Hardenberg, de Niebuhr et d'Altenstein, qui s'étaient retirés à Riga avant même la signature du traité de Tilsit.

En réalité, les idées générales qui présidèrent à la transformation de l'État prussien étaient fort répandues depuis la révolution, surtout depuis les dix premières années du règne de Frédéric-Guillaume III. Les désastres de la Prusse ne les avaient point fait naître. Ils leur donnèrent seulement plus de force et de précision. Ils leur assurèrent la prépondérance.

II.

L'on ne saurait comprendre ce que furent les premières tentatives de réforme sociale sans se représenter le régime de la propriété et la constitution sociale de la Prusse à la fin du XVIIIe siècle.

L'Allemagne était encore beaucoup plus voisine que la France de la propriété collective. Sans parler des étendues considérables, atteignant sur certains points jusqu'au tiers du territoire, qui formaient les pâturages communs ou les terres communes, là même où le sol avait été réparti entre les membres de la communauté rurale, cette répartition avait été presque plus théorique que réelle.

Les petites parcelles, occupées et cultivées par les paysans, par les tenanciers ruraux, enchevêtrées les unes dans les autres, sans accès indépendant, n'étaient point, au sens où nous l'entendons, la propriété de l'occupant. Elles faisaient partie du bien noble.

Le seigneur, outre qu'il avait la pleine propriété d'un certain nombre de morceaux de terre qu'il cultivait lui-même ou qu'il affermait, avait presque partout un droit de copropriété sur les terres des petits tenanciers. Les attributs les plus saillans, les plus répandus de cette copropriété étaient le droit de reprendre la tenure à la mort de l'occupant, le droit de transporter le tenancier d'une tenure sur une autre, et le droit d'employer, dans une proportion

souvent indéterminée, les services du tenancier à la culture des parcelles dont le seigneur était seul propriétaire.

Il ne faut point, d'autre part, se représenter les terres qui constituaient à l'intérieur du bien noble le domaine propre du seigneur comme formant une étendue d'un seul tenant. C'était, en dehors des forêts nobles, le cas le moins général. Les parcelles du seigneur étaient éparpillées au milieu de celles des petits tenanciers. C'était en les pénétrant de toutes parts qu'il dominait les tenures rurales. La confusion était généralement telle que chacun des petits cultivateurs avait peine à reconnaître le coin de terre qui lui était attribué. Il n'eût pu le cultiver qu'en traversant les parcelles voisines, en les détériorant, en y détruisant les récoltes. Aussi la culture individuelle y était-elle impossible. Non-seulement l'assolement était déterminé pour l'ensemble du territoire de la communauté rurale, mais la nature, l'époque, l'heure même de chaque travail étaient imposées. Chaque soir, le chef de la petite communauté, le *Schulze,* qui n'était généralement que l'agent du seigneur, indiquait aux paysans, presque toujours groupés par villages, leur tâche du lendemain. On eût pu les voir partir à la même heure, munis des mêmes instrumens de travail, se répandre sur les parcelles que le seigneur leur avait attribuées et qu'il les laissait cultiver pour leur propre compte. Le tenancier n'avait pour ces travaux ni indépendance ni initiative.

La plupart du temps, le paysan était en outre attaché au domaine par les liens du servage ou de la sujétion héréditaire. Il n'avait alors ni le droit ni la possibilité de quitter la demeure à laquelle sa naissance ou la volonté du seigneur l'avait attaché.

Dès lors, l'aristocratie foncière, à peine limitée dans ses goûts d'oppression, dans ses besoins d'exploitation ou dans ses fantaisies d'arbitraire par le contrôle de l'autorité monarchique, ne l'était point davantage par la faculté laissée à l'homme de fuir les maux dont il souffrait. Le paysan était rivé au sol. C'était la sanction de toutes ses misères. Le serf ne pouvait échapper par l'émigration ou par la fuite à la condition qui lui était faite. La révolte ouverte eût été sa seule ressource. Il en avait usé au XVIe siècle, du moins dans toute la région occidentale de l'Allemagne; il avait été brisé; il végétait dans l'oppression.

Un quart du sol environ était cultivé par la noblesse en faire-valoir direct ou par voie d'affermage. Un dixième de la superficie, y compris les forêts domaniales, était cultivé de même par l'État. Le reste, c'est-à-dire les deux tiers environ du territoire, se composait de petites tenures rurales dépendant des biens nobles ou du domaine.

La précarité des droits du tenancier n'était qu'une part de sa

misère. Il faut y joindre les charges qui l'accablaient. Il devait au seigneur ou tout son temps, ou presque tout son temps. Il lui devait ses enfans pour le service de la domesticité; et la domesticité, payée d'un salaire dérisoire, limité par un maximum que le paysan n'avait pas le droit de discuter, s'étendait loin. C'est elle qui exploitait le faire-valoir direct du seigneur. Sur une population de dix millions d'habitans, il n'y avait pas moins d'un million de serviteurs des deux sexes.

Le paysan n'était guère plus qu'un esclave, il n'était pas traité beaucoup mieux qu'une bête de somme. Le propriétaire noble exploitait économiquement ses domaines propres avec la corvée. On réveillait, comme l'on pouvait, le zèle du travailleur à coups de courbache, de fouet ou de bâton, et l'on compensait la qualité du travail par la quantité. Le seigneur forçait parfois le paysan à travailler six jours par semaine pour son compte. Frédéric II, un roi philanthrope, estimait que le serf qui devait seulement trois jours de travail par semaine n'avait pas à se plaindre. Souvent le paysan ne disposait, pour labourer sa terre, que des nuits où la lune lui donnait quelque clarté pour conduire ses attelages épuisés. Dans les Marches, la situation était peut-être moins intolérable; en Poméranie, dans la Silésie, dans les provinces prussiennes, elle était lamentable.

Tout effort pour préciser la condition du paysan serait d'ailleurs superflu; il était à peu près sous le régime de l'arbitraire pur. Pourvu que la noblesse ne réduisît pas, en accaparant les petites tenures, le chiffre de la population rurale, le souverain la lui livrait presque sans réserves. Si quelques tentatives de détail avaient été faites dans le cours du XVIIIe siècle pour modifier cet état barbare, les liens s'étaient resserrés sous le règne de Frédéric-Guillaume II, sous l'empire des tendances contre-révolutionnaires. En 1787, Frédéric-Guillaume II reprit les ordonnances du grand électeur « contre les plaintes inutiles des sujets. » Les seuls conseillers que le paysan pût trouver pour écrire ses pétitions, c'étaient ces petits agens d'affaires ruraux que les Allemands désignent du nom expressif de *Winkel-consulenten.* Le roi les menaçait également des peines les plus sévères.

L'État, satisfait des conquêtes qu'il avait réalisées sur l'oligarchie au temps du grand électeur et de Frédéric-Guillaume Ier, s'était arrêté avant d'avoir achevé son œuvre et, par un singulier revirement, livrant les populations rurales à l'oppression privée de l'aristocratie foncière, il semblait avoir employé tous ses efforts à conserver intacte la situation sociale de la caste à laquelle il avait arraché le pouvoir politique. En contradiction flagrante avec son principe, il s'était fait une tâche de maintenir, de codifier la féoda-

lité à laquelle il s'était superposé, et, le gouvernement le plus personnel développant tous ses moyens d'action pour assurer la hiérarchie féodale, la Prusse présentait dans son organisation intérieure, au seuil même du XIX[e] siècle, un assemblage hétéroclite de socialisme d'État et d'inégalités sociales. L'État y apparaissait non comme un agent de fusion préparant, par la force même des choses, l'avènement de l'égalité moderne et de la liberté individuelle, mais comme le gardien vigilant des classifications les plus rigoureuses, préoccupé d'enfermer par une intervention constante l'activité de chacun dans les limites les plus étroites.

Le poids de cette intervention oppressive ne portait pas seulement sur la classe des paysans. Elle se faisait sentir partout. A de rares exceptions près, les bourgeois, qui formaient de par le code une classe à part, ne pouvaient acquérir les biens nobles. En revanche, il existait, dans la Prusse orientale notamment, un certain nombre de propriétés indépendantes des biens nobles et à peu près libres. Il était interdit à la noblesse d'acquérir ces propriétés; personne ne pouvait en posséder plusieurs. Ainsi le commerce des terres était à peu près impossible, en tout cas singulièrement limité. Le crédit de la classe privilégiée en recevait une grave atteinte.

Ce n'était pas tout. Une barrière infranchissable était élevée entre les habitans des campagnes et les habitans des villes, en dehors desquelles l'exercice de l'industrie n'était point toléré.

La noblesse avait bien obtenu le droit d'établir sur ses terres quelques fabriques privilégiées qui ne payaient point l'accise et qui faisaient par suite à l'industrie des villes une concurrence désastreuse. Mais c'étaient là des exceptions. Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, l'État veilla soigneusement à ce que l'industrie demeurât renfermée dans l'enceinte des villes.

« On ne tolérait au pays plat, dit Philippson en décrivant la situation des petites industries rurales à cette époque, que l'exercice des métiers les plus indispensables : ceux des tailleurs, forgerons, charpentiers, charrons, couvreurs et tisserands. Encore le nombre en était-il limité et ne pouvaient-ils résider que dans les demeures spécialement affectées aux titulaires de ces petits emplois. Si le paysan, ou même si le seigneur voulait remplacer un carreau de vitre, acheter une table ou une armoire, réparer son mur, acheter un tonneau ou un pot pour sa cuisine, se faire faire une paire de souliers, manger un morceau de viande qui n'eût point été abattue dans sa cour, il lui fallait aller à la ville éloignée souvent de plusieurs milles. »

Cette contrainte était tellement insupportable que la règle était partout violée avec la connivence même des seigneurs propriétaires des biens nobles et chargés de la police locale. Un nombre

considérable de petites industries s'étaient créées et avaient été tolérées dans le pays plat. En 1786, l'État voulut mettre un terme à cet « abus. » En juillet 1787, il prescrivit aux chambres provinciales de faire rentrer en trois semaines dans les villes les petits industriels qui s'étaient établis sans autorisation dans la campagne. Les propriétaires nobles devaient payer une amende de cent ducats pour chaque infraction tolérée par eux.

Les chambres provinciales, la noblesse, réclamèrent de toutes parts. Le directoire général maintint ses prescriptions. Il prolongea seulement les délais, les étendit de trois semaines à cinq années. On ne devait plus tolérer dans chaque village qu'un forgeron, un charpentier, un charron, un tailleur, qui devrait autant que possible cumuler cet emploi avec les fonctions de sacristain ou de maître d'école. Cette « exécution impitoyable » suit son cours. En 1789, la chambre provinciale de Poméranie annonce que dans sa circonscription trois cent deux de ces petits travailleurs ou bien ont été refoulés dans les villes, ou bien ont renoncé à leur industrie ou sont morts.

Par l'application de semblables doctrines, l'État providence avait tué dans la nation tout esprit d'initiative ; il avait préparé lui-même les causes de la décadence et de l'effondrement de la Prusse au début du XIX[e] siècle.

Augustin Thierry, dans son *Histoire du Tiers-État*, montre combien avait été incomplet le mouvement d'affranchissement des populations rurales en France au XIII[e] et au XIV[e] siècle.

« Et pourtant, ajoute-t-il, cette masse d'affranchis encore attachés au domaine par quelque lien et tout au moins soumis à la juridiction seigneuriale, cette population qui ne relevait point immédiatement de la puissance publique, pouvait déjà compter parmi les forces vives de la nation ; elle était comme un corps de réserve imbu de l'esprit patriotique et capable d'un élan spontané de vigueur et de dévoûment. »

On n'en eût pu dire autant des populations rurales de la Prusse à la fin du XVIII[e] siècle. Quel intérêt ces paysans, dont nous avons décrit la vie misérable, eussent-ils pu prendre au sort de l'État ? Les hommes qui travaillèrent, après 1806, au relèvement de la Prusse, apportèrent, tentèrent du moins d'apporter un remède à leurs maux. C'est seulement alors que les populations rurales devinrent une force vice de la nation prussienne.

III.

Aussitôt après Tilsit, le 20 juillet 1807, Schrötter, le ministre provincial, avait proposé diverses mesures pour remédier à la

situation lamentable des provinces prussiennes. Il fallait reconstruire les maisons détruites, reconstituer les troupeaux, rendre des chevaux à la culture, réparer les ruines de la guerre. Schrötter proposait d'apporter à ces misères des secours et une aide matérielle, d'acheter aux frais de l'État des bestiaux qui seraient distribués aux cultivateurs. Il apparut tout de suite aux membres de la commission immédiate que ces mesures ne seraient qu'un palliatif sans portée. Schön, Stägemann et Klewitz pensaient que des « aumônes » individuelles seraient tout à fait insuffisantes à réparer les plaies du pays. Schön, particulièrement, conçut pour les idées et les « bêtes à cornes » de Schrötter un mépris dont il ne ménagea pas plus tard l'expression.

Le 17 août, la commission immédiate proposa, sous l'inspiration de Schön, un ensemble de mesures applicables aux provinces prussiennes et qui avaient le caractère de réformes sociales.

Le même jour, 17 août, Schrötter déposait un projet tout différent de celui qu'il avait présenté le 20 juillet, plus étendu et plus précis même que celui de la commission immédiate. Le trait essentiel des deux projets était la suppression au moins partielle du servage.

Schön nous a laissé sur la préparation de son rapport, du 17 août, un récit des plus dramatiques : « J'enfantai ce rapport, écrit-il dans ses mémoires, dans la peine et la douleur. Tandis que je le préparais, je reçus la nouvelle que ma femme était mourante à Königsberg. C'était, de part et d'autre, une affaire de deux ou trois heures. Atteint au plus profond de mon être, je ne pus me résoudre à abandonner la grande pensée. Par un effort surhumain, j'achevai le rapport. Je partis dès qu'il fut terminé ; mais je ne retrouvai plus l'ange qui planait sur ma vie. »

On a remarqué non sans raison que Schön eût pu, sans compromettre la réforme à laquelle il était attaché, ajourner son rapport et qu'il avait peut-être fait à ses sentimens conjugaux une violence inutile. Il faut, en tout cas, se dégager de l'impression que laisse ce récit dramatisé et revenir à l'examen des mesures proposées.

Le rapport de Schön s'inspirait d'une double idée : abolir, d'une part, le servage, supprimer, de l'autre, toutes les restrictions au libre commerce des terres qui, depuis un siècle, avaient empêché toute transformation profonde et tout progrès et fixé, en quelque sorte, le régime de la propriété.

C'étaient là sans doute des réformes importantes ; elles étaient toutefois de nature à ne produire que des résultats lointains.

Le libre commerce des terres ne pouvait amener qu'à la longue un changement de propriétaire et la disparition en fait du privilège de la noblesse.

Quant à la suppression du servage, de la sujétion héréditaire, elle donnait bien au paysan le droit qui lui avait manqué jusqu'alors d'échapper par l'émigration à l'oppression qui pesait sur lui. C'était un progrès considérable; mais outre qu'il ne pouvait du jour au lendemain, dans cette société classée, hiérarchisée jusqu'à l'excès, trouver facilement à s'établir en dehors du coin de terre où il était né, sa situation, s'il restait, n'était point essentiellement modifiée. Il demeurait, en fait, l'esclave du bien noble, accablé par les charges et les services dont il était grevé, n'ayant, pas plus que par le passé, de droit héréditaire sur sa tenure.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher les premières idées de réforme en Prusse des premières mesures prises par la Révolution française dans la nuit du 4 août. La hiérarchie féodale, qui était restée en Prusse un édifice presque intact, n'était plus qu'une ruine en France. Si les populations rurales de la France étaient encore écrasées de charges et misérables, elles avaient fait vers la propriété des progrès décisifs. Le régime de la propriété en Prusse, tel qu'il s'était conservé, tel que nous l'avons décrit, ne permet point de comparaison entre l'état d'oppression des populations rurales dans les deux pays.

L'assemblée constituante avait eu bien moins à faire que les réformateurs prussiens de 1807. Elle avait fait beaucoup plus. Elle ne s'était point bornée à faire disparaître la servitude personnelle; elle avait, dans la nuit du 4 août, aboli sans indemnité tous ceux des droits féodaux qui tenaient à la servitude personnelle. Encore ce premier effort fut-il bien vite dépassé. Les assemblées qui succédèrent à la Constituante reconnurent bientôt l'impossibilité de maintenir les distinctions subtiles auxquelles elle s'était arrêtée.

Le projet de Schön allait beaucoup moins loin, même que les décrets du 4 août. Il faisait seulement disparaître la servitude personnelle, la sujétion héréditaire, et avec elle le service obligatoire des fils de serfs dans la domesticité du seigneur. Il donnait au paysan le droit platonique de fuir une existence trop misérable; mais il laissait intactes la constitution du bien noble, les charges de tout genre, l'oppression dont vivait la noblesse.

Si la portée de ces mesures était limitée, l'idée n'en était pas non plus nouvelle. Les rois de Prusse avaient plus d'une fois, dans dans le cours du XVIIIe siècle, tenté de supprimer la sujétion héréditaire. Ils y avaient à peu près complètement réussi sur les domaines royaux, et, depuis 1796, depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume III, l'abolition du servage, même sur les biens nobles, avait été étudiée sous toutes ses faces. Le projet était dans tous les esprits et la solution semblait mûre. En même temps que Schön rédigeait son mémoire à Memel, Schrötter faisait de Königsberg

des propositions toutes semblables. Dans les rangs inférieurs de la hiérarchie administrative, Wilcken, Morgenbesser, les avaient prévenus. Schön, d'ailleurs, a reconnu lui-même dans ses mémoires à quel point les esprits, même avant la catastrophe de 1806, étaient préparés.

Il n'avait manqué, pour que la réforme fût réalisée plus tôt, que l'impulsion décisive. Les événemens, les désastres de 1806 suppléèrent, en la déterminant, aux lacunes la volonté royale. Peut-être aussi l'obstacle était-il venu du pressentiment vague, mais juste, de ce qui devait suivre. La suppression de la sujétion héréditaire ne pouvait être qu'un commencement, le commencement d'une transformation sociale dont personne ne mesurait exactement l'étendue, mais que la noblesse, encore toute-puissante dans l'État, redoutait singulièrement.

Le 23 août, le roi, dans un ordre de cabinet écrit de sa main, rappelait que l'abolition du servage était le but qu'il avait poursuivi depuis son avènement. Il donnait son assentiment aux propositions qui lui avaient été faites par Schon et par Schrötter, mais voulait que l'on étendît la mesure, projetée seulement pour la Prusse orientale et pour la Prusse occidentale, à l'ensemble du royaume.

Cependant la noblesse s'était émue des projets qui menaçaient de l'atteindre dans sa situation et dans ses intérêts. Le 29 août, un certain nombre de grands propriétaires nobles de la Prusse orientale remirent une adresse au roi. Ils consentaient à la suppression de la sujétion héréditaire, mais à une double condition. Ils voulaient que les enfans des tenanciers restassent assujettis à un service de cinq années dans la domesticité obligatoire. Ils voulaient surtout qu'on leur accordât le droit d'adjoindre à leur domaine propre les petites tenures rurales. La seule limitation que l'État eût apportée sous l'ancien régime aux droits du propriétaire noble, était l'interdiction de réduire le nombre des tenures rurales. Les ordonnances qui avaient renouvelé cette défense, si elles n'assuraient point le maintien individuel de chacun des tenanciers sur sa tenure, apportaient du moins à la population des petits cultivateurs dépendant des biens nobles une sorte de garantie collective en empêchant l'aristocratie foncière d'en diminuer le nombre. La noblesse invoquait très habilement à son profit les nouveaux principes de liberté commerciale et demandait qu'on ne lui interdît point d'étendre son domaine direct en acquérant les terres des paysans.

Si ses prétentions eussent été admises, elle n'eût presque rien perdu. La suppression du servage fût sans doute restée théorique. En tout cas, la domesticité obligatoire demeurait. Et, en dégageant

ses droits de copropriété des seules restrictions que l'État y eût apportées jusqu'alors, l'aristocratie se dédommageait amplement. Elle pouvait rapidement devenir, dans l'état de misère des petits cultivateurs, propriétaire absolue du territoire tout entier.

Le roi, Schrötter, la commission immédiate, repoussèrent sans hésitation le maintien de la domesticité obligatoire, qui eût presque réduit l'abolition du servage à une pure dérision.

Ils se montrèrent beaucoup plus embarrassés en présence des revendications de l'aristocratie foncière sur les tenures rurales. La plupart de celles-ci avaient été dévastées durant la guerre, et il était difficile d'exiger des grands propriétaires, ruinés eux-mêmes et sans crédit, qu'ils fissent les frais nécessaires pour leur rétablissement.

Schön, tout à ses idées théoriques sur l'économie politique, sur le libre commerce des terres et sur l'avantage des grandes cultures, eût admis l'extension du domaine noble aux dépens des tenures rurales. Il la subordonnait seulement à la suppression du servage et à un certain contrôle administratif. Niebuhr acceptait ces idées, mais Stägemann, plus enclin à protéger les paysans dans leur situation de fait, résistait et ne voulait accorder à la noblesse le droit d'accaparement que dans des cas très exceptionnels.

Sur ce point, comme sur l'extension de l'édit au royaume entier, les esprits étaient partagés, les volontés flottantes. On sentait autant que jamais l'absence de décision.

En réponse à l'ordre de cabinet du 23 août, les deux Schrötter déposèrent, le 9 septembre, un nouveau projet. Ils insistaient pour que la mesure fût restreinte aux provinces prussiennes et non étendue, comme le roi l'avait demandé, à l'ensemble du royaume. Ils se montraient favorables aux revendications de la noblesse sur les terres des paysans.

La commission immédiate présenta, de son côté, au roi, à la date du 30 septembre, de nouvelles propositions fort semblables à celles du 17 août. La suppression de la sujétion héréditaire devait être accomplie en trois années. Elle était toujours limitée aux provinces prussiennes, — Prusse orientale et occidentale et Lithuanie. La commission accordait à la noblesse le droit d'accaparer les tenures rurales, à condition que la sujétion héréditaire eût disparu et sous la réserve d'un contrôle assez platonique des chambres provinciales.

Ces idées n'étaient partagées sans réserves ni par Altenstein, qui voulait étendre l'édit au reste du royaume, ni par Stägemann, qui se refusait à sacrifier les petits cultivateurs.

Stägemann dit le mot de la situation en conseillant, dans son rapport du 26 septembre, d'attendre l'arrivée de Stein.

IV.

Stein arrivait à Memel le 30 septembre. Il eut, le 1er octobre, une entrevue avec le roi, qu'il trouva fort découragé, et avec la reine, qu'il vit « impressionnable, mélancolique, à la fois pleine de préoccupations et d'espérances. » Dans cette entrevue, il fixa sa situation. Il obtint l'assentiment du roi à ses projets politiques et se fit attribuer, par l'ordre de cabinet du 4 octobre, les pouvoirs les plus étendus. Il devint, ainsi que Hardenberg l'avait été quelques mois plus tôt, un véritable dictateur. Il aborda aussitôt l'examen des projets de la commission immédiate. Il n'hésita pas à étendre au royaume entier la suppression de la sujétion héréditaire, à limiter la faculté laissée aux propriétaires nobles d'adjoindre les tenures rurales à leur faire-valoir direct. Il s'appropria, sur la protection à accorder aux petits cultivateurs, les vues de Stägemann, laissant d'ailleurs à des instructions ultérieures le soin de préciser. Neuf jours après son arrivée, il soumettait l'édit à la signature de Frédéric-Guillaume III.

L'édit, qui fut signé par le roi le 9 octobre 1807, avait plus encore le caractère d'un acte politique que d'une réforme sociale. C'était, en tout cas, une réforme sociale d'une portée limitée. L'importance réelle de l'édit venait surtout des tendances nouvelles dont il était le premier indice. Les idées d'émancipation sociale avaient été souvent et depuis longtemps agitées en Prusse. Au milieu de résistances de tout genre, les souverains avaient réalisé vers leur application pratique quelques progrès. Jamais encore elles n'avaient fait un pas aussi décisif. Pour la première fois, l'État retirait de la caste privilégiée sa main protectrice et rendait, en soulevant légèrement le poids de sa réglementation oppressive, quelque latitude au libre jeu des initiatives individuelles.

Stein a eu longtemps à lui seul tout l'honneur de l'édit du 9 octobre 1807 et a personnifié en quelque sorte l'œuvre de la réforme agraire. Son rôle a été récemment défini avec plus d'exactitude. Les polémiques engagées par les héritiers des tendances provinciales et politiques de Schön, les publications officielles qui ont fait effort pour attribuer aux Hohenzollern la paternité presque exclusive des progrès accomplis dans leur royaume, ne laissent plus à Stein le mérite d'une conception ou d'une initiative très originale. Le mémoire qu'il avait rédigé durant sa retraite à Nassau indique clairement que les idées de réformes administratives et gouvernementales le préoccupaient plus alors que les idées de réformes sociales. Lorsqu'il arriva à Memel, la commission immédiate avait préparé la réalisation des projets depuis longtemps mûris. L'assenti-

ment du roi était assuré. Il semble que le nouveau ministre n'eut pas grand effort à faire pour apposer, quelques jours après son arrivée, sa signature sur l'ordonnance préparée sans lui.

Et cependant, ce n'est pas à tort, — on le reconnaît en analysant la situation du gouvernement au lendemain de Tilsit, telle que nous l'avons vue se préparer dans les pages qui précèdent, — ce n'est pas sans justice que l'on a attribué pour une si large part à Stein l'honneur de la réforme sociale.

Les modifications qu'il fit subir au projet d'édit n'étaient point sans importance. En l'étendant au territoire tout entier, il ne faisait qu'assurer l'exécution d'une intention manifestée par Frédéric-Guillaume III. En défendant dans une certaine mesure les tenures rurales, il témoignait, en face des prétentions de la noblesse, de plus de fermeté que n'en avaient montré ni ses prédécesseurs, ni le souverain lui-même.

Mais ce ne sont point là encore ses véritables titres. En réalité, ce qui faisait surtout défaut aux Allemands à cette époque et aux Prussiens eux-mêmes, ce n'était point la faculté de concevoir, de s'approprier, de discuter et d'approfondir les idées, même les idées de réformes politiques et sociales ; c'étaient les qualités de volonté et de caractère indispensables pour passer de l'idée au fait. Durant les dix premières années du règne de Frédéric-Guillaume III, les idées d'amélioration sociale, dont la réalisation en France avait suffi à bouleverser l'Europe, avaient été examinées, discutées sous toutes les formes, mûries avec l'assentiment certain du souverain, et, pour ainsi dire, sans résultat. La commission immédiate elle-même avait donné le même spectacle durant ces trois mois, où les projets avaient été remaniés sans cesse, sans que personne eût voulu ou su donner l'impulsion décisive.

Les qualités qui font l'homme d'action, rares en tout temps, particulièrement rares alors en Allemagne, Stein les possédait au plus haut degré. Il inspirait à tous ces théoriciens, à tous ces idéalistes qui raillèrent plus tard la faiblesse de ses connaissances philosophiques, de son jugement esthétique et littéraire, le respect que ne peuvent manquer d'éprouver pour une volonté forte ceux auxquels elle fait défaut.

Schön lui-même a défini très exactement la situation. « Ce que l'on demandait à Stein, dit-il, c'était une raison sociale. » Cette signature donnée, huit jours après son arrivée, à un projet préparé depuis des semaines, si elle ne lui laisse point le mérite de l'initiative, fait apparaître en traits d'autant plus saillans l'autorité dont il jouissait et la confiance qu'inspirait son caractère. Il n'est pas exagéré de dire que ce sont les contemporains eux-mêmes, tous ceux qui tendaient vers un état de choses nouveau, qui, par

l'impatience avec laquelle ils attendaient Stein, ont fait de lui l'auteur principal de l'édit du 9 octobre 1807. « Notre don Juan arrivera-t-il? » écrit Altenstein en faisant allusion à cette impatience. Dans l'entourage du roi, de Hardenberg et de Schön, l'anxiété était extrême. Beyme, le confident de Frédéric-Guillaume, pour qui le retour de Stein devait être le signal du départ et qui ne pouvait l'ignorer, déclarait avec véhémence qu'il plaçait tout son espoir en lui, et que le roi devait lui tout abandonner. « Notre misère est extrême, écrit Altenstein à Schön. Dans la boue où nous nous débattons, nous ne pouvons trouver de point d'appui. Il faut y jeter un pilier solide. Ce pilier, ce sera Stein, et s'il ne vient point, ce sera vous. » Niebuhr, de son côté, écrit à la même date, en faisant allusion à la commission immédiate : « Au lieu d'un concert à tant de voix, j'eusse certainement préféré, avec mon peu de goût pour la musique, un seul orgue puissant et la congrégation entière prenant le ton et conduite par ses accords. J'ai écrit à Stein pour mettre mon sort entre ses mains; oui, mais seulement entre les siennes, et encore... Il faut voir si Stein (*tu es Petrus et supra hanc petram ædificabo ecclesiam meam*) acceptera la mission qu'on veut lui confier. »

Dès lors se multiplient les jeux de mots sur le nom du premier ministre. Ce ne sont point seulement des souvenirs classiques, comme ceux de Niebuhr. C'est une légende qui se forme. Il devient le roc sur lequel on veut fonder la constitution future de la Prusse : *Des Guten Grundstein, des Bösen Eckstein, des Deutschen Edelstein.* Sans une impression aussi répandue, sans un mouvement d'opinion aussi sensible, Frédéric-Guillaume III ne se fût sans doute pas résigné à une humiliation qui dut lui être amère. Stein apparut véritablement alors, aux yeux de ses contemporains, comme un homme nécessaire et pour ainsi dire providentiel.

V.

Si, au lieu de rechercher où a été le caractère le plus ferme, la volonté la plus inébranlable, on veut savoir où ont été les vues les plus larges, les conceptions les plus étendues, les mérites de Stein s'atténuent sensiblement; mais ce ne sont point ceux de Schön qui les effacent. Schön était un économiste très attaché aux doctrines du XVIII[e] siècle, assez pénétré des idées de justice sociale pour être un adversaire passionné du servage et de la sujétion héréditaire. Il n'était point exempt d'une certaine étroitesse. Ce fut sans contredit Hardenberg qui eut, à cette époque, la conception la plus nette de la révolution politique et sociale qui devait s'ac-

complir en Prusse. Ce mémoire, que Frédéric-Guillaume lui avait demandé avant son départ, qu'il avait rédigé à Riga avec Altenstein et Niebuhr et qu'il présenta au roi en septembre, a une tout autre portée que celui de Stein. Le mémoire de Stein n'est point, comme le rapport de Hardenberg, une étude « sur la réorganisation de l'État prussien. » L'auteur a choisi un titre moins large et plus compliqué : « Sur la réforme de l'administration supérieure et de l'administration provinciale, en ce qui touche les matières de finance et de police, dans l'État prussien. » Ce qui absorbe évidemment ses préoccupations, ce sont les défectuosités qu'il a relevées dans le fonctionnement du gouvernement prussien. Il voudrait apporter quelque ordre et quelque unité dans ce mécanisme gouvernemental où l'existence et l'intervention constante du cabinet, où l'organisation quasi-fédérative des ministères provinciaux, où l'enchevêtrement des attributions réelles et des attributions territoriales ont jeté de si singulières complications.

Il y a cependant une pensée politique dans le mémoire de Stein. Lui aussi, il veut « utiliser les forces qui sommeillent ou sont mal dirigées, établir l'accord entre l'esprit de la nation, ses vues, ses besoins et l'esprit des fonctionnaires chargés de gérer les intérêts généraux. » C'est ainsi qu'il compte éveiller « l'esprit de collectivité, » si faible en Allemagne, « le dévouement à la patrie, le sentiment de l'indépendance ou de l'honneur national. » Il juge indispensable de briser les entraves que la bureaucratie impose à l'essor de l'activité humaine. « Il faut, dit-il, détruire cet esprit d'avidité, de rapacité, cet attachement étroit au mécanisme qui est le trait distinctif de la bureaucratie. Il faut accoutumer la nation à administrer elle-même ses propres affaires, la sortir de cet état de tutelle où la tient une administration servile et agitée. »

Donc, s'il est pénétré de ce qu'Altenstein appelle la nécessité de mettre en jeu les forces sociales inutilisées, *die Idee des Erweckens des Schlafenden,* c'est par une réforme politique plutôt que par une réforme sociale qu'il songe à les susciter. Le but de cette réforme politique, ce n'est point encore le *self government* des Anglais; c'est quelque chose de plus que la décentralisation administrative : c'est la participation du pays à l'administration proprement dite, la *Selbst-Verwaltung.*

Les Allemands ont, en effet, tantôt raillé les théories abstraites de justice sociale pour lesquelles se passionne l'esprit français, et taxé d'individualisme la nation qui plaçait la déclaration des droits à l'origine de son nouvel état politique, tantôt, au contraire, incriminé le génie centralisateur de la France.

Dans l'esprit de Stein, l'administration du pays par lui-même

s'oppose aux types les plus abhorrés de la bureaucratie. C'est, d'une part, la centralisation administrative issue de la révolution française, ce système préfectoral, *Præfekten-system,* sous le nom duquel les Allemands confondent trop aisément l'organisation impériale et la forme actuelle de l'administration française. C'est, d'autre part, cette forme non moins haïe de la bureaucratie, cette bureaucratie prussienne d'ancien régime dont la complication était le moindre défaut, mais dont l'intervention constante, dans tous les domaines de l'activité et de la vie humaines, en enchaînant jusqu'au dernier degré la liberté individuelle, interdisait au paysan de quitter le coin de terre où il était né, à l'industriel d'exercer son industrie hors de l'enceinte des villes, à l'artisan de sortir de la cité, au bourgeois de ville d'acquérir la terre, au noble de vendre ses biens, au paysan de se faire artisan, et qui réalisait ainsi le type achevé d'un socialisme d'État maintenant avec rigueur les classifications de la féodalité.

Aux yeux de Stein, rien n'est plus fâcheux que de confier l'administration provinciale à des fonctionnaires soldés étrangers au pays qu'ils administrent. Dans ces collèges provinciaux, dans ces sortes de commissions qui administrent les provinces prussiennes, et qu'on appelle les chambres provinciales, il voudrait faire pénétrer des représentans des intérêts locaux. Ce ne serait point seulement des membres de l'aristocratie. « Au lieu et place de la bureaucratie, dit-il, il ne faut point installer la domination d'un petit nombre de propriétaires fonciers. Ce serait construire sur des bases trop étroites. » Il veut admettre les députés des communautés civiles et urbaines, des propriétaires de tout ordre, « pourvu qu'ils touchent un revenu important affranchi de toute dette. » Ses idées le rapprochent plus du régime censitaire que du régime féodal. L'esprit conservateur de l'ancien chevalier d'empire se traduit par l'attachement aux élémens traditionnels, le désir de les développer progressivement au lieu de les détruire, plutôt que par des tendances aristocratiques.

Quant à la réforme sociale, elle ne tient dans le mémoire de Nassau qu'une place très restreinte. C'est seulement à propos des provinces polonaises, de leur état de civilisation inférieure, qu'il propose en quelque sorte incidemment d'y assurer aux paysans la liberté individuelle, et la propriété de leurs tenures, tout en maintenant et en déterminant leurs charges et leurs redevances. Stein n'était sans doute ni hostile, ni même étranger aux idées de réforme sociale. Il en avait donné par les actes mêmes de son administration antérieure plus d'une preuve palpable. Elles n'étaient point pour lui la base et le fond même de la réorganisation de l'État prussien.

Le mémoire de Nassau avait été écrit en juin, avant la fin de la crise. Le successeur de Hardenberg arriva à Memel, à la fin de septembre, dans le même état d'esprit. « Il est certain, écrivait-il alors, qu'en éloignant la nation de toute participation à la gestion de ses propres intérêts, on a complètement éteint l'esprit de collectivité. Une administration gérée par des fonctionnaires soldés n'y supplée point. Il faut un changement complet dans la constitution. » — « En France, disait-il encore, le mécanisme bureaucratique est coûteux, pénètre partout. Il est conduit par la volonté arbitraire d'un seul homme. »

Qu'il s'agît de la France ou de la Prusse, les jugemens de Stein étaient faussés par la même erreur. Il ne savait point reconnaître que la France, malgré tous les vices de l'organisation impériale, avait fait, par la révolution sociale, un pas de géant vers la participation de la nation à la gestion de ses affaires. Il ne vit pas avec plus de netteté qu'en Prusse l'affranchissement social était le prolégomène indispensable des réformes politiques qu'il envisageait. Avant de songer à faire une part à la nation dans la direction politique ou même dans l'administration, il fallait émanciper les élémens sociaux encore asservis par l'oppression privée, dernier legs de la féodalité.

Seeley reproche au premier ministre prussien, dans la monographie qu'il lui a consacrée, de n'avoir pas compris la nécessité d'une réforme profonde au lendemain des désastres. Il serait plus juste de dire que Stein se trompa sur le caractère essentiel de la réforme à entreprendre. Cette erreur est des plus sensibles dans le programme qu'il traça à Nassau et qu'il apporta à Memel.

Hardenberg était arrivé depuis le mois de septembre 1807 à une conception beaucoup plus large de la situation. Il l'expose magistralement dans son rapport au roi, dans ce testament politique qui devint le programme de son administration ultérieure.

« Les événemens, écrit-il, qui depuis plusieurs années excitent notre étonnement et apparaissent à nos faibles esprits comme d'effroyables désordres se rattachent aux plans d'une sage providence. Cette pensée doit calmer nos esprits. S'il n'est pas donné à nos regards de saisir l'ensemble de ce plan, nous pouvons cependant discerner le but : détruire partout ce qui est faible, suranné, impuissant, et suivant une évolution qui est aussi celle du monde physique, éveiller, animer, parfaire de nouvelles forces pour de nouveaux progrès.

« L'État qui réussira à concevoir l'esprit véritable du siècle, qui parviendra à se faire sa place tranquillement, sans secousse violente, par la sagesse de son gouvernement, dans ce plan providentiel, acquerra par là même d'immenses avantages, et ses habitans

pourront bénir ceux à la sagesse desquels ils devront ces bienfaits.

« La révolution française, dont les guerres actuelles ne sont que le prolongement, a donné à la France, au milieu d'orages et de scènes sanglantes, un essor imprévu. Les forces qui sommeillaient ont été éveillées. Le vieil organisme, avec ses misères et ses faiblesses, avec ses crimes et ses préjugés, avec ce qu'il contenait de bon aussi, a été brisé et détruit.

« On s'est fait l'illusion de croire que l'on résisterait plus sûrement à la révolution en s'attachant étroitement à l'organisation ancienne, en pourchassant sans relâche les principes nouveaux. L'on a ainsi singulièrement favorisé la révolution et facilité son développement. La force de ses principes est telle, en effet, ils sont si généralement reconnus et répandus, que l'État qui refusera de les accepter sera condamné à les subir ou à périr. Même l'avidité, l'ambition, la passion dominatrice de Napoléon et de ses auxiliaires sont subordonnées, en dépit d'eux-mêmes, à cette puissance.

« Ainsi une révolution dans le bon sens du mot, conduisant à l'anoblissement de l'humanité, réalisée par la sagesse du gouvernement, et non par une impulsion violente du dedans ou du dehors, tel doit être notre but. Des principes démocratiques dans un gouvernement monarchique, telle me paraît être la forme appropriée à l'esprit du temps. »

Ainsi s'exprimait au mois de septembre 1807, devançant son temps, l'homme qui venait d'être le premier ministre de l'une des monarchies européennes d'ancien régime, et il semble que ces vues sur l'époque au sein de laquelle il vivait soient celles même de la postérité. Comparées à ce langage, les idées de Stein, vers la même date, apparaissent comme singulièrement étroites.

Sans doute Hardenberg n'avait pas toujours pensé ainsi. En 1800, il s'était associé, au moins par sa signature, à la résistance du directoire général contre les réformes projetées par le roi. Au printemps de 1807 encore, il avait, s'il en faut croire Schön, refusé de faire appel à la nation par de grandes déclarations législatives. Il était certainement beaucoup moins d'une pièce, beaucoup plus accessible aux impressions du dehors, beaucoup plus variable que Stein et que Schön. Stein et Schön étaient foncièrement Allemands. Ils s'étaient formés, l'un sur les rives du Rhin, l'autre au fond de la province prussienne, aux deux extrémités de l'empire, mais sur le territoire allemand. On suit le développement régulier et normal de leurs idées. Par la nature de leur esprit, comme par les particularités de leur caractère, ils trahissent leur origine. Hardenberg est beaucoup plus cosmopolite; ses variations mêmes établissent

à quel point ses idées lui viennent du dehors; elles ne se sont point formées, avec l'homme lui-même, par une lente croissance sur le sol germanique. L'impression des idées françaises sur Hardenberg est avouée, elle éclate dans la page que nous avons citée. Il personnifie l'influence de la révolution française sur la Prusse, sur le seul peuple allemand qui ait entrepris de lui-même la réforme sociale, et qui ait mis son orgueil à ne pas la recevoir toute faite avec les formes mêmes de la centralisation française, des mains de la France.

C'est pour cela que les Allemands ont incontestablement effacé, atténué le rôle de Hardenberg dans la politique intérieure de la Prusse après Iéna. Ils ont exagéré l'importance de l'édit du 9 octobre 1807, tentative bien timide et bien incomplète encore, si on la compare à la législation de 1811 qui fut l'œuvre de Hardenberg lui-même. Et dans ce premier essai de réforme sociale, ils ont tenu dans l'ombre, au profit de Stein et de Schön, l'action de Hardenberg.

Sans doute, Stein apparaissait à tous comme le seul homme d'une trempe assez forte pour commencer ce que le parti féodal appelait la révolution d'en haut. Par son caractère même, et par l'opinion que les contemporains en avaient, il y a joué un rôle prépondérant. Sans doute on ne saurait oublier la passion de Schön pour les idées élémentaires de justice sociale, et son travail assidu au sein de la commission immédiate qui en prépara la réalisation. Mais Hardenberg plane au-dessus d'eux tous par la largeur de conception et la hauteur de vues avec laquelle il développe les idées directrices. Non-seulement il a su par une habileté politique de premier ordre introduire dans le gouvernement de la Prusse une politique nouvelle et diriger vers elle la volonté du roi; non-seulement il a assuré l'arrivée aux affaires du seul homme qui pût lui succéder et poursuivre son œuvre; non-seulement il lui a légué avec la commission immédiate l'instrument des premières réformes; mais lui seul a su dès le début discerner avec clarté, exposer avec netteté et avec une singulière élévation les principes généraux qui devaient diriger ce qu'il appelait la régénération de l'État prussien, et ces principes étaient ceux mêmes de la révolution française.

G. CAVAIGNAC.

UN
CLIENT DE L'ANCIEN RÉGIME

I.
DE L'ISLE, Mme DE CHOISEUL ET SES AMIS.

Dans tous les temps, dans toute société organisée, on a vu surgir, se succéder une race d'hommes nés satellites, destinés par leur fortune, leur naissance ou leur caractère, à graviter autour des grands et des riches, propres à suivre, à obéir, comme d'autres sont aptes à précéder, à commander; insinuans et habiles dans le détail des choses, fidèles au patron que le hasard leur a donné ou qu'ils ont choisi comme un paratonnerre contre les surprises de la vie, parfois conseillers excellens et inspirateurs des grandes résolutions, mais contens de demeurer dans la pénombre et désireux de ne pas remplir les rôles éclatans sur la scène du monde. Ils n'ont pas la foi en eux-mêmes, ils n'ont pas la volonté, faculté souveraine qui remplace et souvent annihile toutes les autres; mais certain penchant vers l'épicuréisme, quelque nonchalance dans l'âme, l'instinct du bonheur, qu'ils savent ne pas devoir rencontrer dans le fracas de la lutte, un scepticisme doux, le scepticisme de Cinéas essayant de dissuader Pyrrhus de conquérir l'univers, tout les détourne des ambitions fortes, les ramène vers un horizon restreint, du moins tranquille. Ne sont-ils pas nés confidens, familiers, amuseurs, comme leurs protecteurs, vers les-

quels les attire une sorte d'aimant, auprès desquels ils remplissent aussi l'office de ces papiers de soie dans des caisses d'objets précieux et fragiles, sont nés ministres, princes, dompteurs de peuples? Et, avec quelques variantes, quelques transformations, ne gardent-ils pas les mêmes traits distinctifs à Athènes, à Rome, dans la France féodale, dans celle de Louis XIV et du XVIIIe siècle? Qu'il y ait en eux un coin de courtisan, je le veux; mais le courtisan est le genre dont le client est une espèce, espèce à part, plus modeste à la fois et plus noble, moins élevée par le rang, supérieure par le cœur, par l'intimité, l'affection. Attentif à éviter une nouvelle journée des Dupes, à pressentir le favori de demain, le courtisan se montre avant tout fidèle à lui-même, et son dévoûment n'est que l'espoir d'une meilleure place : c'est le don Quichotte des forts. Tout autre se dessine la physionomie du client, ami des bons et des mauvais jours, sorte d'immeuble par destination du palais ou du château, indispensable à ses hôtes, qui lui confient leurs secrets, pensent tout haut devant lui, secrétaire, précepteur des enfans, compagnon de voyage, presque toujours aimable et spirituel, remède assuré contre l'ennui, à l'exemple de ce Bois-Robert dont Citois, médecin du grand cardinal, disait plaisamment : « Tous mes remèdes ne feront rien, s'il n'y entre un peu de Bois-Robert. » Au XVIIe siècle, La Fontaine est le client par excellence : timide et pesant en conversation, il met son génie dans ses fables et vit chez Mme de la Sablière, celle que *l'on aime à l'égal de soi-même*. Et quand elle meurt, M. d'Hervaert venant le prier de loger chez lui : « J'y allais, » répond le bonhomme avec la sublime confiance de l'amitié. Au XVIIIe siècle, Barthélemy, le *grand abbé*, l'auteur de ce *Voyage d'Anacharsis en Grèce* qui eut un si prodigieux succès, demeure presque toute sa vie le commensal de Choiseul. Pendant les années de prospérité, sinécures, bénéfices ne cessent de lui être prodigués; plus tard, il suivra ses amis dans le brillant exil de Chanteloup, sans que la pensée puisse un instant lui venir de les quitter, et cet homme doux et bon, ce savant qui s'entendait si bien à parer de grâce son érudition, qui regrettait qu'on ne pût léguer le bonheur et voulait qu'on haït ses ennemis comme si on devait les aimer un jour, eut cette joie suprême de devoir à la duchesse de Choiseul le salut, lorsque, après son arrestation en 1793, celle-ci, par sa courageuse éloquence, obtint, au bout de seize heures, sa mise en liberté et put, presque le même jour, reprendre avec lui sa conversation quotidienne. Autrefois, chaque grande maison avait son commensal, souvent un abbé, — de ces abbés qui ne disent guère la messe pour des ouailles qui l'entendent moins encore, — homme de bonne compagnie avant tout. Quelqu'un fit alors le pari qu'il irait

dans le faubourg Saint-Germain, qu'à chaque porte cochère il demanderait au Suisse : « L'abbé est-il rentré? L'abbé dîne-t-il aujourd'hui? » et que le Suisse répondrait le plus naturellement du monde, sachant bien de qui il s'agissait. Et qu'on ne croie pas que la tradition soit perdue de ces intimités particulières ; sans doute, le luxe et le prestige des grandes existences d'autrefois les rendaient plus faciles, plus fréquentes qu'elles ne sont aujourd'hui ; mais ce qu'elles ont perdu d'un côté, ne l'ont-elles pas regagné de l'autre? Le respect a un peu diminué, le sentiment de l'égalité a peut-être ennobli les relations, et, en tout cas, il n'a pas empêché l'amitié de produire tous ses fruits là où elle s'épanouissait dans des milieux favorables, en présence de ces âmes d'élite qui surent apprécier, aimer un Ampère, un Doudan, leur rendre l'hospitalité aimable, écarter de leur chemin les soucis de la vie positive.

I.

Un de ces cliens de l'ancien régime fut le chevalier de l'Isle, non point l'abbé Delille, le dupeur d'oreilles qui *brillanta les Géorgiques et mit des mouches à Virgile,* mais certain capitaine de dragons, correspondant de Voltaire, du prince de Ligne, de Mme du Deffand, fabuliste, chansonnier, poète de petits vers, émule des Bertin, des Ségur, des Boufflers, ami, commensal des Choiseul, des Polignac et des Coigny ; client d'une espèce assez originale, car, son service militaire et son humeur nomade aidant, nous le voyons sans cesse par monts et par vaux, en Allemagne, en Corse avec son régiment, en Angleterre avec le duc du Châtelet ; à Berlin, en Russie avec le prince de Ligne, aux eaux de Plombières avec Mmes de Polignac : ses lettres sont datées d'un peu partout. Le beau-père de Louis-Philippe reprochait à son gendre d'avoir le mal, la manie de la bâtisse, *il mal di pietra ;* de l'Isle, lui, a le mal des voyages ; jusqu'au bout, il sera fort en peine de demeurer plus de six mois dans le même endroit, et Tressan aurait pu le féliciter de le trouver enfin chez lui, c'est-à-dire sur une grande route. Au demeurant, cœur sensible et dévoué, homme d'esprit en vers et en prose, boute-en-train de la bonne compagnie, dans laquelle, à défaut de ce goût délicat qui est à l'esprit ce que la grâce est à la beauté, il apporte une gaîté intarissable, une verve ingénieuse, le besoin et la faculté de briller sans exciter l'envie. Son portrait, que j'ai sous les yeux, donne l'idée assez exacte de son talent, de son caractère : traits fins et décidés, physionomie sympathique, ouverte, avec une légère expression d'ironie : sur ces lèvres mi-closes semblent errer, prêts à prendre leur vol, l'épigramme hardie, le madrigal aimable, la chanson alerte qui vont avoir les honneurs de la soirée, que, le

lendemain, la poste ou un messager porteront à Chanteloup, à Ferney; car, en ce temps-là, on avait la fureur de l'inédit; les absens voulaient, autant que possible, être présens, informés sur l'heure, et, grâce aux correspondances si actives entre amis, un mot, une plaisante histoire, couraient l'Europe plus vite qu'aujourd'hui.

Né à Saint-Mihiel, le 23 juin 1735, Jean-Baptiste-Nicolas de l'Isle fit ses études chez les jésuites de Pont-à-Mousson et fut reçu, en 1753, à l'Académie des cadets-gentilshommes de Lorraine. Admis à la cour du roi Stanislas, où régnait cette trop séduisante marquise de Boufflers qui, d'après son fils, était aux femmes ce que les séraphins sont aux anges et les cardinaux aux capucins, il se distingue par son goût pour la musique, la comédie et par ses premiers essais poétiques. Après un stage de trois ans, on le nomme lieutenant au régiment de Champagne; il assiste à plusieurs batailles de la guerre de Sept Ans, puis, ayant été fait prisonnier, rentre en France avec l'obligation de ne plus servir pendant quelque temps. En 1768, il sera de l'armée qui conquit la Corse : là s'arrêtent ses campagnes militaires.

De l'Isle ne ressemble guère à Horace Walpole, qui, malgré sa répugnance à être considéré comme un écrivain, a laissé des copies au net de toutes ses lettres, avec de nombreuses notes. Il n'a aucun souci de la gloire littéraire, éparpille çà et là ses vers, et si quelques recueils du temps, si le prince de Ligne et La Harpe n'en avaient reproduit une partie, si surtout un membre de sa famille (1) n'avait passé quinze ans à rassembler ses œuvres, nous courrions risque de savoir à peine son nom ou de le confondre avec ses homonymes. Malheureusement, les savantes recherches de M. Henry de l'Isle n'ont pas eu tout le succès désirable : les mémoires, nombre de poésies, les contes contre la Du Barry, presque toutes les lettres à Mme du Deffand, Voltaire, Horace Walpole, manquent à l'appel. Ce qui a été réuni forme toutefois un dossier assez considérable, dont l'examen jette quelque clarté sur cette époque et sur les caractères de certains personnages avec lesquels on est heureux de se retrouver, car ils représentent la fleur ornée de la culture, la tradition de l'esprit de cour, de la grâce et de l'urbanité françaises.

(1) Le 14 avril 1863, Sainte-Beuve écrivait à M. Henry de l'Isle : « Monsieur, vous m'annoncez une bonne nouvelle, la connaissance d'un homme d'esprit de plus et d'un talent naturel. J'avais seulement rencontré le chevalier de l'Isle; je l'avais noté du coin de l'œil, j'avais remarqué de jolis vers de lui dans la correspondance de La Harpe et ailleurs. Nous vous devrons de le connaître tout entier; vous paierez la dette de votre nom; son portrait est charmant. Recevez, monsieur, l'expression de ma gratitude et de toute ma sympathie pour votre pieux travail de résurrection spirituelle. » M. Henry de l'Isle a très gracieusement mis à ma disposition les lettres du chevalier et toutes les pièces qu'il a retrouvées.

Mais, s'il n'a cure de renommée lointaine, de l'Isle se montre fort empressé à plaire, à se pousser dans la société : ses fables, ses chansons, il les dédie habilement aux personnes qui peuvent lui procurer agrément, éloges flatteurs, avantages de situation, car son ambition ne va pas plus loin, et j'imagine qu'à l'exemple de beaucoup de contemporains, il regarde ce monde comme un endroit où l'on doit obtenir le plus grand nombre de sentimens ou de sensations aimables, sans autre code moral que celui de l'honneur. Mlle de Lorraine, les Brionne, les Choiseul, Thomas, la princesse d'Hénin, la maréchale de Beauvau, le marquis d'Armentières, Tressan, Mmes d'Egmont, du Châtelet, etc., voilà ceux auxquels il s'adresse de préférence; et, s'il ne partage guère les idées de ce partisan de l'ancienne étiquette qui croyait voir la monarchie décroître à mesure que les vestes se raccourcissaient et se changeaient en gilets, n'oublions pas que Marie-Antoinette elle-même laissait tomber en désuétude l'antique cérémonial, et que Voltaire faillit mourir de rire lorsque, à propos d'une commission de montres mal faite, il reçut de son *dragon-peintre* une lettre qui débutait ainsi : « Il faut que vous soyez bien bête, monsieur, pour... » Est-ce que Duclos, Diderot n'avaient pas obtenu la tolérance de la bonne compagnie pour leurs manières trop libres? Duclos, sous prétexte que, là où la vertu règne, les bienséances sont inutiles, racontant des histoires tellement salées que Mme de Rochefort finissait par l'interrompre : « Vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes; » Diderot, s'asseyant auprès de Catherine II et, dans la chaleur de l'improvisation, saisissant sa main, lui secouant le bras, comme il faisait avec Mme Necker, qui, plus stupéfaite encore que l'impératrice, en prenait son parti et subissait aussi le charme de cette éloquence prestigieuse. Et, après tout, de l'Isle ne commettait, en comparaison de ceux-là, que des péchés fort véniels.

Présentons d'abord le poète au lecteur. La princesse d'Hénin, ayant eu la petite vérole (la bataille de Waterloo des femmes, dira plus tard Balzac, le lendemain elles connaissent ceux qui les aiment), cette maladie effaroucha l'essaim de ses adorateurs, même le chevalier de Coigny. Plus hardi ou plus avisé, de l'Isle profita de cette désertion pour tenter une déclaration ingénieuse sous le voile de l'allégorie. Il suppose un Étourneau amoureux d'une belle Rose que ses déclarations laissent tout d'abord un peu sceptique.

L'histoire ne dit point si la Rose finit par se montrer reconnaissante envers l'Étourneau : le prince de Ligne, qui donna une suite à cette fable, ajoute que la Rose devint laide, intrigante, bel esprit, qu'elle cessa d'aimer le chevalier de Coigny et que l'Amour refusa d'opérer un autre miracle. Bel esprit, peut-être; et toutefois Mme de

Genlis affirme qu'elle était du nombre de ces personnes qui causent tout bas, dont l'esprit reste enfoui dans le sanctuaire de l'amitié, demeurant pour les autres une tradition, presque une légende. Ainsi vont les choses : l'appareil photographique qui est au fond de nous ne rend pas le voisin tel qu'il est, mais tel que nous voulons le voir; tantôt notre haine, tantôt notre affection ou notre indifférence grossissent ou diminuent à l'infini le personnage. Nous n'apercevons hors de nous que nous-même. Vous posez devant moi avec votre esprit, avec votre cœur, avec votre âme; la société où je vous rencontre vous inspire diversement, je vous connais adolescent, homme fait, vieillard : autant de raisons nouvelles de vous comprendre autrement. Tel ce peintre de grand talent qui, pendant un hiver, avait peint sept portraits d'un petit modèle à la cervelle obtuse, tous ressemblans, tous d'expression variée; le premier jour du printemps, un rayon de soleil entre dans l'atelier, se pose sur le modèle qu'il transfigure: le peintre voit une huitième femme et jette ses pinceaux, désespérant de jamais pouvoir rendre d'un seul coup la vérité.

Quant à de l'Isle, son appareil photographique et poétique fonctionne surtout en présence des femmes, inspiratrices ordinaires de sa muse, muse fermée sans doute aux grands horizons, nullement lyrique, peu sentimentale, éprise du joli et du spirituel, selon le goût du temps, mais naturelle, faite de grâce et d'aisance : « Mes enfans, disait Cavour à ses disciples, c'est en parlant aux femmes qu'on apprend à parler aux gouvernemens. » Apprendre la langue des gouvernemens, notre auteur n'y songe guère, mais parler aux femmes la langue du compliment, de la coquetterie, découvrir la route qui mène à leur bienveillance, le chemin de leur sourire, de leur patronage, voilà son véritable et premier souci. Aussi bien ses qualités et défauts poétiques apparaissent très clairement dans trois pièces qu'il composa pour Mme de Blot, la princesse de Beauvau, et pour un enfant de six ans, que Mme du Deffand, Voltaire, les châtelains et les hôtes de Chanteloup portèrent aux nues; peut-être valent-elles mieux que l'oubli où elles sont tombées. Il me semble qu'elles vont de pair avec le *Voyage du temps*, la *Chanson morale*, les *Trois Ages de la vie*, et, étant donné le genre, j'en sais peu de plus agréables ; c'est proprement le triomphe du gracieux :

L'ORANGER.

Couplets à Mme la comtesse de Blot, en lui envoyant un oranger.

AIR du *Vaudeville d'Épicure*.

De l'aimable et savante Grèce,
L'Évangile, encore admiré,
Ordonna qu'à chaque déesse
Un arbre serait consacré.

Le myrte fut à la plus belle,
A la plus sage l'olivier;
Le pin à la vieille Cybèle,
Mais à pas une l'oranger...

L'arbre heureux en qui la nature
Se plaît à montrer en tout temps
Les fleurs, les fruits et la verdure,
L'été, l'automne et le printemps,
Fut réservé pour apanage
A la beauté qui brillerait
Des plus doux charmes de tout âge,
Quand l'Olympe la trouverait...

Parmi ce qu'aux cieux on adore,
Une telle divinité
Ne s'étant point montrée encore,
L'arbre sans patronne est resté.
Mais il trouve aux bords de la Seine
Celle qui doit le protéger!
Blot, son destin vers vous l'entraine;
C'est pour vous qu'est fait l'oranger.

Le compliment, les lieux-communs, la médisance, la calomnie forment en général les quatre points cardinaux de la conversation, les quatre pierres angulaires sur lesquelles repose la vie de salon. Avec raison de l'Isle préfère le compliment, devenu au XVIII[e] siècle un art, presque une science, poussé à un rare degré de perfection. Sont-ils nombreux aujourd'hui, les imitateurs de ce Voltaire qui écrivait aux hommes comme nous devrions parler aux femmes, qui réplique à M[me] Suard, assurant qu'elle sait par cœur ses ouvrages : « Ils sont donc corrigés; » de Brissac qui répond à Marie-Antoinette étonnée de la foule immense venue à sa rencontre quand elle fit son entrée dans Paris : « Madame, ce sont autant d'amoureux de votre personne? » Portraits en vers et en prose, madrigaux écrits ou causés, tout aboutit à cet art de plaire dont les règles n'ont jamais été si délicatement observées.

On veut donc plaire, se plaire à soi-même, plaire à tous, aux femmes, aux hommes, au public, même aux petites filles qui ont leur part de complimens, et voici comment le chevalier accompagne un envoi de mirabelles de Metz à l'une de ces délicieuses personnes.

Perrette, vous avez six ans
Et les goûts de cet heureux âge.
Le bonbon doit être un hommage
Pour vous au-dessus de l'encens.

De votre main enchanteresse
Quelque autre un jour vous parlera :
Mais que de peines il faudra
Pour obtenir votre tendresse!
Trop éloigné de mon printemps,
Je n'en pourrai plus prendre aucunes,
Et je veux profiter du temps
Où vous les donnez pour des prunes.

Les fillettes de ce temps-là savent de bonne heure jouer à la dame : leur toilette est presque la miniature de celle de leurs mères, déjà elles s'exercent à la comédie du corps, au jeu de l'éventail, on les farde pour les conduire au bal, et ainsi se forment ces enfans qui, à huit ans, tranchent du bel air, parlent chiffons avec autant d'aplomb que la Bertin, enfans jolis à croquer et *tout au parfait*. Aussi bien la tradition des enfans précoces ne se perdit jamais en France, et l'on sait le mot plaisant de Mlle de Rambouillet : « Or çà, grand'maman, parlons d'affaires d'État à présent que j'ai sept ans. » Le petit duc d'Angoulême reçoit le bailli de Suffren, un livre à la main : « Je lisais Plutarque et ses hommes illustres, vous ne pouviez arriver plus à propos. » Un évêque interroge Châteauneuf, âgé de neuf ans : « Dites-moi où est Dieu et je vous donnerai une orange. » — « Monseigneur, dites-moi où il n'est pas et je vous en donnerai deux. » Mme de Genlis s'improvise maîtresse d'école à huit ans, Mme de Staël compose des tragédies à douze, et, dans les pensionnats aristocratiques, où la danse était mise au même rang que l'histoire, où, néanmoins, grâce au service des obédiences, se formaient d'excellentes maîtresses de maison, ces demoiselles s'évertuent, dès l'âge le plus tendre, à griffonner leurs mémoires, parce que telle est la mode dans le monde.

Une autre vogue et qui se maintint fort longtemps, fut celle du parfilage, qui, vers 1770, détrôna les nœuds et le filet, comme ceux-ci avaient détrôné les pantins, les cheminées à la Popelinière, le découpage. Tirer de l'or des vieux galons, des épaulettes, quoi de plus amusant... et de plus inutile? Pas si inutile cependant, car on parvint à réaliser sur son parfilage des bénéfices de 100 louis par an. Plus d'un homme entrant dans un salon se voyait assailli par des ménades d'un nouveau genre, qui, le plus gracieusement du monde, enlevaient les broderies de son costume, et le duc d'Orléans leur donna une jolie leçon de discrétion en faisant ajuster à son habit des brandebourgs d'or faux qu'il laissa découdre sans mot dire et parfiler avec de l'or vrai. Mais les dames se lassèrent bientôt des galons et préférèrent parfiler avec des bobines d'or : filer de l'or sur du fil de soie, sans autre but que de procu-

rer à une femme le plaisir de le défaire, devint une source de fortune pour maint industriel; l'or qu'on tirait de là ne représentait pas même la moitié du prix d'achat. Ils finiront par leur faire mettre la Seine en bouteilles, murmurait un homme d'esprit devant les travaux que le gouvernement provisoire imaginait, en 1848, pour occuper les ouvriers! Quoi qu'il en soit, tous les présens, les paris de femme à femme furent en fils d'or, les dettes de jeu dans beaucoup de maisons se payaient avec cette marchandise, et les bobines prirent toutes les formes : meubles, cabriolets, cabarets garnis de tasses, basses-cours complètes avec poules et dindons, chiens, chats, perruques, écrans. Lauzun donne à la comtesse Amélie de Boufflers une fausse harpe en parfilage qui avait coûté plus de 1,000 francs; Mme du Deffand envoie à la maréchale de Luxembourg une chaise en parfilage avec accompagnement de couplets.

Le parfilage devint même un instrument de ridicule, un moyen de vengeance. L'abbé de Voisenon, « cette épluchure de grands vices, » ayant félicité Maupeou d'avoir rogné les ongles à la Chicane et enlevé son bandeau à Thémis, cet éloge semble une injure aux Choiseul, et très gravement l'Académie délibère s'il n'y a pas lieu de lui infliger un blâme public : « Messieurs, opina charitablement Duclos, pourquoi voulez-vous tourmenter ce pauvre infâme? » — A défaut de blâme, on le représente en girouette de parfilage, et le bruit court, à Paris, qu'on l'a mis sur un des pavillons de Chanteloup, vis-à-vis de Voltaire, coupable, lui aussi, d'avoir demandé une *couronne civique* pour le chancelier, ce *nouveau L'Hospital,* qui tout seul du dédale des lois a su retirer la couronne et l'a rapportée au palais de nos rois. Et vainement celui-ci se plaint-il à la marquise du Deffand d'avoir été calomnié, vainement proteste-t-il qu'il n'a vu en Maupeou que l'homme qui a frappé les assassins de Calas, La Barre, Sirven et Lally, vainement, pour attendrir les Choiseul, peint-il, dans des lettres charmantes, sa reconnaissance et son admiration, jamais il ne put rentrer en grâce : « J'ai fait prier M. de Voltaire, écrit la duchesse, le 10 janvier 1772, de traiter M. de Choiseul comme on traite Dieu en certains pays, où il est défendu d'en parler en bien ou en mal... » Et ailleurs : « Il vous mande qu'il est fidèle à ses passions, il devrait dire à ses faiblesses. Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il soit le plus bel esprit de son siècle, qu'il ne faille admirer son talent, savoir par cœur ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale; il faut l'encenser et le mépriser : c'est le sort de presque tous les objets du culte. »

Mme de Beauvau avait l'habitude de donner en parfilage, à chaque

grande fête, la bête qui la symbolise : le bœuf et l'âne à Noël, l'agneau à Pâques, le pigeon à la Pentecôte. Elle avait envoyé pour cette dernière un Saint-Esprit en forme de pigeon de parfilage à la duchesse de Gramont. Aussitôt la verve de tous les aèdes du château de se ranimer et les couplets de retentir; la palme resta à de l'Isle.

Air : *C'est un enfant.*

Pour rendre aussi quelques hommages
A l'oiseau par vous célébré,
Je dirai que dans tous les âges
Il fut aux autres préféré.
Si c'est un modèle
D'amour ou de zèle,
Que l'on produit, qui cite-t-on?
C'est un pigeon, c'est un pigeon...

Quand Dieu le Père, en homme sage,
S'avise que, seul de son nom,
Du monde l'immense héritage
Ira dans quelque autre maison,
Par vieillesse extrême,
Ne pouvant lui-même,
Qui prend-il pour faire un garçon?
C'est un pigeon, c'est un pigeon...

Veuve du duc de Clermont d'Amboise, Marie-Charlotte de Rohan-Chabot épousa en secondes noces le prince de Beauvau, un de ces hommes rares qui conservent le privilège d'être distingués dans les actions les plus simples comme dans les plus importantes : union idéale, union délicieuse, en dépit de l'axiome de La Rochefoucauld, qui inspirait à leur fille la princesse de Poix cette réponse lorsqu'on lui recommanda de ne pas lire de romans : « Défendez-moi donc de voir mon père et ma mère. » Comme Mme de Luxembourg, comme Mme de Gramont, la princesse de Beauvau gouverna longtemps un des derniers grands salons aristocratiques du XVIIIe siècle. Conseillère de Choiseul, de Necker, tandis qu'ils étaient au pouvoir, amie fidèle dans la disgrâce, elle avait (1) l'*es-*

(1) « Ce sont tous ses sujets que ces gens-là, » dit Mme du Deffand, qui ne l'aime guère. « Elle me paraît un personnage du poème de Milton. Cependant son époux ressemble plus à Adam qu'elle ne ressemble à Ève; ce n'est pas à Ève non plus que je la compare, c'est son éloquence que je trouve qui est du genre de... de celles des héros de ce poème. » Et après qu'on eut enlevé au prince le gouvernement du Languedoc, la marquise observe : « ... Elle est plus brillante que jamais. Elle me persuade que le courage des martyrs était moins une grâce de Dieu qu'une vertu de tempérament; si elle était née de leur temps, elle aurait renversé tous les temples et leurs idoles... »

prit de principauté, s'intéressait vivement aux affaires de l'Académie et de l'État, poussée par cette ambition très noble de mettre les hommes capables à leur place, montrant d'ailleurs, ses contemporains l'attestent, plusieurs sortes d'esprit, celui de causer, celui d'observer les événemens, de n'exiger des individus que ce qu'ils peuvent fournir à la société; son attention était un éloge et son sourire un suffrage, l'entendre parler un véritable enchantement. Sa conversation, dit le duc de Lévis, avait de la vivacité sans emportement; toujours l'expression propre, point d'exagération, rien d'affecté. La délicatesse de son âme, la grâce de son sexe, servaient de passeport à une logique toute virile, et l'on ne savait, en se rangeant à son opinion, si on était séduit ou convaincu. — Dans les premiers temps de l'assemblée constituante, il lui arriva une aventure assez plaisante. Sans pousser le cri chevaleresque de Mme de Tessé : « Dussé-je y périr, la France aura une constitution, » la princesse voulait des réformes pour empêcher un bouleversement, estimant sans doute que le seul moyen d'éviter une révolution était de la faire en haut. Elle recevait donc et cherchait à grouper le tiers-état autour de Necker. Un soir, au moment où elle ouvrait sa boîte pour prendre du tabac (le tabac à priser était fort à la mode alors), le député Target s'avança et y puisa familièrement une prise. Peindre l'étonnement, l'indignation qu'une telle conduite inspira à Mme de Beauvau serait chose impossible. Louis XIV n'eût pas témoigné plus de surprise, si quelque Dangeau lui eût dit qu'un emploi pouvait sembler préférable à celui de lui faire assidûment sa cour. Comment en effet s'imaginer que les *Droits de l'homme* s'étendraient jusqu'à prendre du tabac dans la boîte de cette grande dame qui voyait en son mari « un prince auprès duquel les autres étaient peuple? » Et pour souligner sa déconvenue, quelqu'un remarqua malicieusement : « C'est un effet naturel de l'égalité. »

Épouse et veuve admirable, Mme de Beauvau survécut quatorze ans à cet époux, auquel, jusqu'au dernier soupir, elle voua un culte passionné, dont elle recueillait pieusement les lettres, les pensées, essayant de souffler au marquis de Saint-Lambert son enthousiasme, pour qu'il élevât au prince un monument digne de lui, Saint Lambert, l'*ami* de Mme d'Houdetot pendant quarante-huit ans, qui prétendait spirituellement qu'elle et lui avaient la vocation de la fidélité, mais qu'il y avait eu malentendu. Et celle-ci, par une superstition touchante, ne manquait jamais, avant de se coucher, de frapper trois fois le parquet de sa pantoufle, en disant à son cher mort qui restait vivant pour elle : *Bonsoir, mon ami!* Seulement, Mme d'Houdetot n'est qu'une jolie âme, elle résume toute sa morale dans cette formule : « Jouissez, c'est le bonheur; faites

jouir, c'est la vertu; » elle croit avoir rempli tous ses devoirs en se dévouant à l'amour, et son mari ne semblait pas éloigné de penser comme elle, puisqu'il ne lui demandait que de ne point l'afficher. M[me] de Beauvau est une grande âme, qui, hélas! ne respire pas vers le ciel, mais tout éprise de stoïcisme, ne comprenant point l'amour sans le devoir, religieuse dans sa morale, sinon dans sa croyance. Et de toutes les preuves d'affection qu'elle reçut de son mari, celle qui l'émut le plus est ce mot qu'il lui dit, au commencement de la Terreur, lorsqu'il se crut menacé d'arrestation : « Ah! ne craignez pas que je vous éloigne, je vous appellerais! » Connaît-on rien de plus noblement touchant dans l'histoire des bons ménages?

De l'Isle ne se contente pas toujours de glisser des douceurs dans ses bouquets et madrigaux : les moutons ne lui suffisent pas, et il y mettait parfois ce petit loup qui manqua aux fables de Florian. Un petit loup qui griffait et mordait assez bien, comme on le vit par la *Prophétie Turgotine*, satire amère des plans du contrôleur-général Turgot, de ses coryphées, où, treize ans d'avance, les fureurs révolutionnaires étaient prédites avec un luxe de détails que seule dépasse la *Prophétie de Cazotte*. Seulement, cette dernière a pour auteur La Harpe, qui la composa après coup, en 1796, tandis que de l'Isle écrivait la sienne en 1776. Certes, maint esprit clairvoyant, M[me] de Tencin, Voltaire, le marquis de Mirabeau, avaient pronostiqué la révolution, mais d'une manière générale, et sans la fantaisie originale, sans l'entrain ironique du capitaine-poète qui, devenu lui-même un de ces abus au nom desquels il protestait contre les abus possibles de la liberté et de la philosophie, craignait peut-être de voir tout ceci se terminer autrement que par des chansons. La *Prophétie Turgotine* eut un succès énorme, et devint pendant quelque temps le cri de guerre des courtisans contre Turgot.

Que le chevalier y confondît à plaisir la liberté et l'anarchie, les réformes et la révolution, les lois naturelles et les lois sociales, rien de plus évident; peu lui importait du reste, pourvu qu'il mît les rieurs de son côté et fît plaisir à ses patrons. Sans doute, à la façon de Galiani, il aimait le despotisme bien cru, bien vert, et comparait le budget à un compte de blanchisseuse, traitant le déficit du trésor public comme certains grands seigneurs traitaient le déficit de leur fortune. On sait la réponse de l'un d'eux au roi, qui lui demandait le chiffre de ses dettes : « Sire, je n'en sais rien, mais j'interrogerai mon intendant, et j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté. » Prétendre au monopole de la critique contre le souverain, chercher aux effets des causes invraisemblables,

vaticiner des prédictions menaçantes et crier au déluge devant la moindre atteinte à d'injustes privilèges, en appeler de la logique de la raison à la logique des passions, livrer la ville aux incendiaires par haine du pompier qui veut la sauver en sacrifiant une partie des faubourgs, organiser la Fronde du dédain et du sarcasme, la guerre des petits papiers et des intrigues, telle est, telle fut trop souvent la tactique des oppositions de cour et de salon; tactique qui leur valut des succès éphémères suivis de désastres sans fin. Quelques jours après la retraite de Turgot, d'Alembert faisait son éloge et le félicitait d'avoir exécuté un grand abatis dans la *forêt des préjugés*. « C'est donc pour cela qu'il nous a donné tant de fagots! » interrompit la duchesse de Fleury. La réplique était charmante, mais comment oublier qu'en refusant la coupe du bon père de famille, on allait livrer la forêt tout entière à la hache des furieux qui la détruiraient jusque dans les racines?

II.

Rempli de son mérite,
Portant le nez au vent,
Choiseul parut ensuite,
Et, d'un air turbulent,
Dit sans aucun égard : changeons de cabane,
Je vais tout culbuter ici.
Je réforme le bœuf aussi,
Et je conserve l'âne.

Les noëls satiriques (1) étaient en grand honneur au siècle dernier : ils se composaient de couplets où, sur un air populaire, la crèche, la sainte famille, les trois mages, la cour et les ministres se trouvaient chansonnés avec plus ou moins d'esprit et de convenance. De l'Isle y excellait et le noël dont je viens de

(1) Sur le duc, la duchesse de Choiseul et leurs amis, voir : Gaston Maugras, *la duchesse de Choiseul et le patriarche de Ferney*, 1889; Calmann Lévy. — De Goncourt : *la Du Barry, Mme de Pompadour, la Femme au* XVIII*e siècle*, 3 vol.; Charpentier. — *Correspondance de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul*, etc., publiée par le marquis de Sainte-Aulaire, 3 vol.; Calmann Lévy. — De Lescure : *Correspondance de Mme du Deffand*, 2 vol. in-8°; *les Femmes philosophes*, 1 vol. in-18. — *Souvenirs du baron de Gleichen*, 1 vol.; Techener, 1872. — Comte d'Haussonville : *le Salon de Mme Necker*. — Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi*, t. VII. — Sénac de Meilhan : *Caractères et Portraits*. — *Correspondance du chevalier de l'Isle avec le prince de Ligne, le comte de Riocour, passim*. — *Mémoires de Besenval*. — *Mémoires du duc de Choiseul*, publiés par Soulavie en 1790. — Dutens : *Mémoires d'un voyageur qui se repose*. — *Correspondance de Grimm*, 16 vol., édition Tourneux. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*. — *Mémoires secrets de la République des lettres*. — *Mémoires de Bouillé, de Bertrand de Moleville*, etc.

citer un passage commença à le faire connaître. Il l'écrivit en 1763, paraît-il, dans un château près de Cambrai, et eut une vive alerte lorsque, peu après, il l'entendit chanter par un officier de son régiment, debout sur une chaise, entouré de ses camarades : une telle pièce où il se moquait sans merci des puissans du jour, pouvait fort bien le mener à la Bastille. D'Allonville raconte que le duc de Choiseul fut tellement irrité des brocards dirigés contre sa sœur et lui, qu'il promit une récompense à celui qui dénoncerait l'auteur. A quelque temps de là, se présente un jeune officier, qui s'annonce comme le révélateur du secret. « Comment, s'écrie Choiseul, pouvez-vous être assez vil pour déshonorer ainsi l'uniforme que vous portez? » « — Je ne le déshonore point, réplique de l'Isle, car c'est moi-même que je viens dénoncer. » Étonné, le ministre se tait d'abord, puis tendant la main au jeune officier : « J'ai promis une récompense; si mon amitié vous en paraît une, acceptez-la, et accordez-moi la vôtre. » Et Choiseul fit là une excellente action : d'instinct, il suivit la politique d'Henri IV, qui achetait plus de villes qu'il n'en prenait, et pensait que le meilleur moyen de se défaire d'un ennemi est de s'en faire un ami. Que l'anecdote soit authentique ou travestie, toujours est-il que de l'Isle devint le protégé, l'hôte du duc, lui voua une fidélité à toute épreuve, mit son esprit et sa plume à son service.

De taille médiocre, laid de figure, avec des yeux pétillans de flamme, des manières nobles, hardies et hautaines, généreux jusqu'à la grandeur et d'une délicatesse raffinée dans le bienfait, maniant avec une sorte de sybaritisme cruel le persiflage contre les indifférens et les ennemis (on crut qu'il avait été un des modèles du *Méchant* de Gresset), mais ne connaissant ni la haine, ni la rancune, adoré des femmes et de ses intimes que séduisaient sa gaîté contagieuse et la fougue étourdissante de son esprit (hors de lui, dit Mme du Deffand, tout est sot, extravagant ou pédant), imprudent à force de fierté, toujours prêt à sacrifier sa position plutôt que le sentiment de son honneur, homme d'État par fragmens et passades, précis et vigoureux dans le détail, doué d'une rare facilité de travail, et par exemple écrivant à Rome les dépêches les plus secrètes sans faire de brouillon, sans garder de copies, pratiquant l'absolutisme ministériel (1) et, de son cabinet, dirigeant les travaux des généraux et des diplomates, secondé d'ailleurs par d'admirables sous-ordres et des amis dévoués; mais trop léger,

(1) « Je lui ai entendu, dit Gleichen, répondre à Mme de Choiseul, qui l'appelait un tyran : « Dites un tyran de coton. » Aussi, un moyen sûr d'obtenir de lui ce qu'on voulait était de l'irriter auparavant sur un autre objet; cette colère passée, le lion devenait un mouton. »

trop indiscret pour exécuter avec fermeté (1) un plan original et profond, incapable de dominer assez l'opinion, la favorite, le roi, pour s'élever jusqu'à la vraie gloire, le duc de Choiseul, connu d'abord sous le nom de comte de Stainville, réalise à merveille le type du personnage sympathique, si nécessaire aux peuples, aux romanciers, aux auteurs dramatiques, personnage que chaque époque marque de son empreinte particulière, dont elle fait une sorte de miroir où se reflètent, savamment embellis, ses qualités et ses défauts. Il avait commencé par jouer le rôle d'homme à bonnes fortunes, ce qui prouve, observe méchamment Duclos, que tout le monde peut y prétendre; mais Duclos oublie que la beauté des hommes, c'est leur esprit. Tant de galanterie, un goût si décidé pour le plaisir, le firent d'abord juger défavorablement. Ce n'est, pensait-on, qu'un petit-maître sans talent qui a un peu de phosphore dans l'esprit. Benoît XIV l'appelle un fou qui a bien de l'esprit (2). Il est vrai que ce fou lui donnait de la tablature et consternait la cour pontificale par ses hautaines excentricités : un jour, par exemple, ayant appris qu'on a donné au gouverneur de Rome la loge de l'ambassadeur de France, il arme ses gens et se rend au théâtre Alberti, après avoir annoncé qu'il jettera le gouverneur dans la salle s'il se présente. Le pape ayant chargé le cardinal Valenti de lui adresser une sévère mercuriale, Choiseul l'écoute nonchalamment, claque des doigts presque sous le nez de Son Éminence, et, du ton le plus dégagé : « Vous vous moquez de moi, monseigneur; voilà trop de bruit pour un petit prestolet quand il s'agit d'un ambassadeur de France. » Puis il pirouette sur ses talons et sort. Une autre fois il eut une discussion fort vive avec le pape lui-même, qu'il voulait empêcher de nommer Acquinto à la place de secrétaire d'état, devenue vacante. Dans un transport de colère, le saint-père se lève de son fauteuil, prend Choiseul par le bras, et, l'y poussant, s'écrie : « *Fa il papa*, fais le pape! » Et l'ambassadeur de répliquer : « Non, saint-père, remplissons chacun notre charge; continuez à faire le pape, et moi, je ferai l'ambassadeur. » Puis, pour tout concilier, il obtint la permission d'annoncer à Acquinto que c'était à sa demande qu'il était nommé. Poussé par le parti dévot, le dauphin avait en 1760 intrigué pour faire dis-

(1) « Il inventait des indiscrétions, ajoute Gleichen, pour donner le change, et se consolait d'un embarras par le plaisir de s'en tirer... Il était vraiment l'homme du moment pour jouir, faillir et réparer, vraiment ingénieux pour trouver des expédiens... »

(2) Il est encore de Benoît XIV, ce mot si curieux : « Est-il besoin d'autre preuve de l'existence d'une Providence que de voir prospérer le royaume de France sous Louis XV? »

gracier Choiseul, qui, dans une conversation avec ce prince, osa lui dire : « Monseigneur, j'aurai peut-être le malheur d'être un jour votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur (1). »

Lorsqu'il recherchait M[lle] Crozat du Châtel, elle n'avait guère que des espérances de fortune, son bien se trouvant disputé par des parens. Choiseul ne veut pas attendre la décision du procès, qui, le lendemain même du mariage, est perdu. Loin de s'affliger, il console sa belle-mère, et, avec son beau-frère, le duc de Gontaut, appelle de la sentence rendue contre eux. Le duc de Gontaut était fort épris alors d'une M[me] Rossignol, femme de l'intendant de Lyon; il en parlait sans cesse à Choiseul et répétait continuellement : « Mon frère, croyez-vous que M[me] Rossignol m'aime? » Le jour où l'on jugea leur procès en première instance, ils entendirent prononcer la sentence qui les ruinait; tandis qu'on la lisait, Choiseul se pencha vers son beau-frère et lui dit à voix basse : « Mon frère, croyez-vous que M[me] Rossignol vous aime? » Et tous deux de partir d'un fou rire qui sembla fort singulier au public et aux juges. Un arrêt de la grand'chambre rendit à Choiseul les biens de sa femme.

Il entre dans la faveur de M[me] de Pompadour par un trait assez noir, il tombe devant une autre favorite. Poussé par sa sœur, l'altière duchesse de Gramont, qui le domine complètement, il déclare la guerre à la Du Barry, essaie d'empêcher sa présentation à la cour, ameute les parlemens, les philosophes, les salons, fait pleuvoir épigrammes, libelles, brocards de toute sorte (2). Dès que celle-ci se montrait, on fredonnait les couplets qui couraient les théâtres et les rues : on tournait en ridicule les très rares grandes dames qui consentaient à devenir ses *soupeuses* et ses *voyageuses*. La duchesse de Choiseul elle-même se prononça violemment contre la Du Barry, parce que, jalouse de l'influence de

(1) Quelques jours avant, entendant le dauphin parler des jésuites avec enthousiasme, il n'avait pu se retenir de l'admonester : « Ah! fi! monsieur, un dauphin! » On rapporta cette belle réponse de Louis XV à son fils, comme celui-ci affirmait que, si les jésuites lui conseillaient de renoncer au trône, il obéirait : « Et s'ils vous ordonnaient d'y monter? »

(2) Un jour, par exemple, on parlait de rage chez la Du Barry, et l'on citait le mercure comme le meilleur remède. « Je ne sais, demanda-t-elle, ce que c'est que le mercure; je voudrais qu'on me le dît. » Cette ignorance, affectée ou réelle, fit sourire, on la raconta à M[me] de Luxembourg, qui observa méchamment : « Ah! il est heureux qu'elle ait son innocence mercurielle. » Dans les salons et dans la rue, dans les pamphlets et les chansons, Maupeou n'était pas davantage épargné. On vendait publiquement des galons dits *galons à la chancelière*, parce qu'ils étaient faux et ne rougissaient pas; on dessinait le long des murs des potences avec un homme accroché, au-dessus cette inscription : *le chancelier*.

sa belle-sœur, elle ne voulait pas que son mari la crût moins ardente à servir ses desseins; et Walpole l'avertit finement un jour qu'elle semblait solliciter son approbation : « Je pense que tout cela est à merveille pour Mme de Gramont; mais vous, madame, vous n'avez pas les mêmes raisons d'être si scrupuleuse. » Vainement la favorite usa-t-elle de longanimité, vainement fit-elle dire au duc que, s'il voulait se rapprocher, elle ferait la moitié du chemin, que c'étaient les maîtresses qui chassaient les ministres et non les ministres qui renvoyaient les maîtresses; vainement Louis XV, qui détestait les nouveaux visages et croyait Choiseul indispensable, lui recommanda-t-il de se défier de ses entours et des donneurs d'avis : le duc, *poussé par ses femmes*, persistait à braver la favorite, se mettait à chaque instant sur le bord du précipice. A la vérité, il commençait à trouver que la *coquine* lui donnait bien de l'embarras, mais il gardait une si belle assurance et déployait une telle verve que Mme du Defland, après un souper avec lui, écrit à Walpole : « Il sera comme Charles VII; on ne peut perdre un royaume plus gaîment. »

Trois hommes mènent la campagne contre lui : Richelieu, l'ami *à pendre et à dépendre;* d'Aiguillon, qui est du dernier bien avec la favorite, au *mieux mieux*, comme on disait alors; Maupeou, l'homme au visage vert, à *la biaurrade*, au caractère retors, énergique, sans scrupules, qui appelait Mme du Barry : ma cousine, et rêvait de faire *le coup de deux,* de détruire à la fois Choiseul et d'Aiguillon. Soufflée, guidée par eux, la comtesse ne cesse de peindre le duc comme l'âme d'un parlement ambitieux, usurpateur, capable de renouveler la tragédie de Charles Ier d'Angleterre; elle répète à *la France* (Louis XV) la leçon des oranges avec lesquelles elle fait sauter le cabinet : « Saute, Choiseul! Saute, Praslin! » Le mot est espiègle après le renvoi de son cuisinier qui avait quelque ressemblance avec le ministre : « Sire, j'ai renvoyé mon Choiseul ! »

Aux petites causes les grands effets, affirme le proverbe. Les petites causes ne déterminent que les petits hommes, mais parfois elles sont suivies de grands effets, et le vulgaire les rattache les unes aux autres, parce qu'il ne regarde guère au-delà de l'heure présente.

Le 24 décembre 1770, Choiseul reçoit l'ordre de donner sa démission, de se retirer à Chanteloup; une autre lettre, également de la main du roi, lui apprenait que, sans Mme de Choiseul, il l'aurait frappé plus durement en l'exilant ailleurs : dernier hommage de Louis XV aux vertus d'une femme qui faisait un rempart à son mari jusque dans la disgrâce. Le duc supporta le coup avec une

sérénité merveilleuse ; il dormait, suivant son habitude, après son dîner, quand on lui apporta la lettre de cachet : il la lut, referma ses rideaux et se rendormit tranquillement. Mais le public prit fait et cause pour ceux qu'il regardait comme les victimes de la morale outragée, et leur départ ressembla au triomphe d'un césar rentrant à Rome après avoir conquis un nouveau royaume. L'enthousiasme se traduisit de mille manières : par des portraits et des médailles, par des tabatières où figuraient d'un côté le buste de Sully, de l'autre celui de l'exilé (ce qui donna lieu au joli mot prêté à Sophie Arnould) : « Tiens ! on a mis ensemble la recette et la dépense ! » Voltaire exprimait, dans une courageuse épître, des regrets presque universels. Et, comme pour marquer d'un trait caractéristique l'époque et le personnage, pour tempérer l'ardeur des haines en laissant une place à la courtoisie, Choiseul, quittant Versailles, aperçut la belle-sœur de la Du Barry à une fenêtre du palais, s'imagina reconnaître celle-ci, et salua en envoyant du bout des doigts un baiser. Sur quoi la favorite remarqua, avec un accent de regret : « S'il voulait seulement monter mon escalier, il ne partirait pas (1) ! » Peut-être le duc réfléchissait-il qu'il avait bien légèrement ouvert les hostilités et qu'il lui eût été facile de jouer le jeu qui avait si bien réussi avec Mme de Pompadour (2).

Le triomphe du départ se poursuit à Chanteloup, résidence magnifique située à six kilomètres d'Amboise, dont les châtelains font les honneurs avec le faste que connaissent déjà les habitués de leur hôtel de Paris (3). Le premier qui osa demander à Louis XV l'autorisation d'aller les voir, reçut cette réponse : « Je ne le permets ni ne le défends. » On l'interpréta comme une tolérance, la mode s'y mit, et Chanteloup devint le pèlerinage obligatoire des gens du bel air. Spectacle nouveau ! Versailles et Compiègne désertés, la faveur royale ne semblant plus le but suprême de la vie, cette

(1) Voir, dans Dutens, le récit d'une visite de Choiseul à la Du Barry en 1783. (*Mémoires d'un Voyageur qui se repose*, t. II.) Le vicomte de Ségur attribue au duc ce mot charmant, comme la comtesse lui rapportait un ordre de Louis XV, qui avait ajouté qu'il ne changerait jamais : « Oui, madame ; mais, en disant cela, le roi vous regardait. » D'autres en font honneur au duc de Nivernois.

(2) Dans une lettre au comte de Riocour, de l'Isle note cette piquante réflexion du comte de Broglie, à propos de ces départs et arrivées de ministres : « Pour si sage, pour si réservé, pour si vertueux que le roi puisse le choisir, dès qu'un d'eux est nommé, il part, il fait en route de bons projets ; il arrive à Versailles avec sa belle âme ; mais, à l'entrée du château, un petit diable se trouve là qui lui seringue dans le corps une âme de ministre, et le lendemain il ne vaut pas mieux que les autres. »

(3) « Tout le monde se prépare à vous aller voir ; Compiègne sera désert, c'est à Chanteloup que sera la cour. Chantilly, Villers-Cotterets n'auront que vos éclaboussures. » (Lettre de Mme du Deffand à Barthélemy.)

faveur royale dont la perte faisait mourir de douleur un courtisan au temps du grand roi ! Quel sujet d'étonnement pour Louis XV, lorsque Chauvelin, son capitaine des gardes, sollicita la permission de se rendre à Chanteloup : « Mais il n'était pas de vos amis, observa le prince. — C'est à cause de cela, sire, répliqua fièrement Chauvelin ! » L'attraction était telle, que le roi devint lui-même curieux d'apprendre ce qui se passait chez le duc et qu'il demandait souvent à ceux qui en revenaient : « Que dit-on à Chanteloup ? » Et non-seulement amis, inconnus s'y précipitaient, mais on se réconciliait tout exprès pour faire ce voyage, et Mme de Luxembourg, brouillée naguère avec les Choiseul, était reçue avec tendresse, « parce que c'était pour eux un nouveau rayon de gloire, dit Walpole, et qu'ils en sont ivres. » Afin de laisser un souvenir durable de tant de marques d'affection, le duc fit élever une espèce d'obélisque chinois de sept étages, surnommé *la Pagode*, et graver sur des plaques de marbre, à l'intérieur, les noms de tous ses visiteurs : les mots *reconnaissance* et *amitié*, inscrits en caractères bizarres, couraient l'un après l'autre dans toute la partie circulaire de ce bâtiment, construit en pierres de taille, haut de cent vingt pieds, et qui ne coûta pas moins de 40,000 écus. « Il n'est donc pas possible de rendre cet homme-là malheureux ! » s'écriait avec dépit la princesse de Marsan, l'Égérie du parti des dévots. Et en effet il n'est digne que d'envie et point de pitié.

Chasses à courre et à pied, promenades, parties de pêche et concerts sur l'eau, où le duc de Guines « joue de la flûte comme Blavet, » où sa fille, la duchesse de Castries, « touche de la harpe mieux que David, » comédies, musique, bibliothèques, collections superbes de gravures et de médailles, conversations charmantes, tournois poétiques, trictrac, dés, billards, volans, pharaon, biribi, loto, trou-madame, tout était combiné pour la joie et le bonheur des hôtes de céans. Pour amuser son mari, la duchesse apprend le clavecin et elle arrive à jouer la comédie en perfection : les principaux acteurs du théâtre de Chanteloup sont MM. d'Usson, de Mun, d'Ayen, d'Onésan, Mmes de Tessé, de Chauvelin, de Poix ; en juillet 1773, ils donnent *les Fausses Infidélités, le Tartufe, l'Esprit de contradiction* de Dufresny, *le Médecin malgré lui, la Métromanie, l'Impromptu de campagne, l'Avare, la Mère jalouse, la Jeune Indienne;* et du coup voilà le *grand-papa* (Choiseul) réconcilié avec les troupes de province. Pas de règle, aucune trace de cette forte discipline que quelques femmes font prévaloir dans leurs salons ; la règle, au sentiment de la duchesse, est une entrave, et le plaisir n'en veut point. Toujours contens de l'instant présent, hôtes et châtelains ne forment pas de projets pour

celui qui lui succède, car « les projets ne sont que le désir du mieux-être, fondé sur l'inquiétude du présent ; » et ils passent chaque jour à faire et dire les mêmes choses, sans croire se répéter. Le temps les pousse, ils le lui rendent bien, et il les emporte si vite que l'abbé Barthélemy croit toujours être arrivé de la veille. Le duc, pendant une petite maladie, se fait lire des contes de fées, toute la société se met à cette lecture, qu'elle trouve aussi vraisemblable que l'histoire moderne ; ensuite, c'est un cerf-volant qui fait son bonheur et Mme de Lauzun qui l'émerveille par son habileté à préparer les œufs brouillés. Un autre amusement consiste à écrire en particulier des vers en n'indiquant que la première lettre de chaque mot, suivie d'autant de points que le mot contient de lettres, et l'on donnait à deviner. Et quelle aimable compagnie ! D'abord les *inamovibles :* Boufflers, de l'Isle, l'abbé Biliardi, le grand abbé. Puis les hôtes momentanés, les amis qui passent un mois, six semaines à Chanteloup : le prince de Bauffremont, le duc de Gontaut, Lauzun, Besenval, Voyer d'Argenson, les Beauvau, les Du Châtelet, le marquis de Castellane, le baron de Gleichen, Caraccioli (1), du Buc, Mmes de Luxembourg, d'Anville, de Coigny, de Brionne, de Fleury, d'Ossun, de Simiane, les archevêques d'Aix, de Toulouse, l'évêque d'Arras, cent autres encore. Rarement la duchesse a moins de quinze ou vingt personnes, elle sait que tout ce flux et ce reflux mondain charme son mari et se résigne à paraître la plus heureuse des femmes ; mais tout bas, bien bas, elle confesse à Mme du Deffand que ce tumulte délicieux la fatigue et parfois l'ennuie ; son appartement est la grande rue de Chanteloup ; obsédée du matin au soir, elle ne sait où fuir pour vaquer à ses affaires, ou à ses plaisirs en écrivant à ses amis, ou pour les voir s'il lui en reste dans la maison. Son âme use son corps, et la

(1) Comme l'abbé Galiani, le marquis de Caraccioli réunissait en sa personne toute la comédie italienne. Il a, prétendait-on, de l'esprit comme quatre, gesticule comme huit et fait du bruit comme vingt. Son caractère est franc, il a de la noblesse et de la bonté ; il est savant, il est bouffon, conte de jolies histoires ; il a des traits, du raisonnement, du galimatias, du comique, une tête fort logicienne, se montre fort enthousiaste de la musique italienne, des philosophes, grand admirateur de la princesse de Beauvau ; bref, un mélange de toutes sortes de choses différentes, excepté des mauvaises ; un orchestre nécessaire dans un salon, et, remarque l'abbé Barthélemy, un de ces hommes qui s'en vont toujours et ne viennent jamais. Quelqu'un le définit plaisamment : une cervelle de singe dans une tête de veau. C'est lui qui disait, avec une bonhomie malicieuse, que le duc d'Orléans, ne pouvant faire Mme de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait M. de Montesson. Avant d'être venu à Paris, observait-il encore, je me faisais de l'amour l'idée du monde la plus séduisante ; je me le peignais comme un dieu charmant : je croyais vraiment lui voir des ailes d'azur, un carquois brillant, des flèches d'or. J'ai bien ouvert les yeux : j'ai vu que ce n'était qu'un vilain petit Savoyard qui courait le matin, laissant des billets de porte en porte.

marquise la compare à cette sainte qui prenait pour son compte les douleurs des personnes qui l'en priaient.

Le plus gai de tous, le plus amusant, c'est le duc de Choiseul, installé devant son métier à tapisserie, évoquant les souvenirs de son ministère de douze ans, passant au fil de l'épigramme les hommes et les choses, *le tripot de la cour* et le roi lui-même, qui « serait un si bon roi s'il n'avait tant de côtés d'un mauvais. » Comme les membres du parlement Maupeou servaient de cible aux plaisanteries de l'opposition, le duc raconte un jour la démarche imaginaire ou réelle d'un plaideur. Il désirait rendre son rapporteur favorable dans une contestation de limites, et lui tint cet éloquent discours : « Monsieur, si vous m'accordez un instant d'attention, je vais vous convaincre qu'il n'est pas possible que j'aie tort. Voici ma terre et mon château (il en trace le chemin avec des pièces d'or et figure le château par une pile de doubles louis) ; ceci est mon parc, et voici un grand chemin (aussitôt une longue traînée d'or) qui conduit à un moulin (le plaideur entasse une forte colonne); là est un bras de rivière (il en fait le Pactole); ici est la terre de mon voisin (nouvel amas du précieux métal). Vous voyez, à cette heure, combien je suis fondé dans mes prétentions; si vous le permettez, monsieur, je vous laisserai ce petit plan afin que vous y réfléchissiez plus à loisir. » On juge si l'anecdote servit de texte à d'ironiques commentaires.

Bien que chacun de ses amis crût Choiseul à la veille de rentrer au pouvoir, il semble avoir dit un long adieu à la politique, conduit lui-même, pour se distraire, une ferme de douze cents arpens, bâtit, défriche, achète et revend des troupeaux, trouve en lui tous les goûts qui peuvent remplacer les grandes occupations.

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

Il creuse une pièce d'eau d'un demi-mille, d'où l'on voit sept allées à perte de vue, perçant la forêt d'Amboise adossée au jardin; il est enchanté de conduire ses hôtes aux étables, aux basses-cours, de faire avec eux le tour du propriétaire, un tour qui devait durer quelque temps, si l'on songe que quatre cents personnes environ vivaient, dans le château et les communs, de la paie du maître; que la table (1) absorbait trente moutons par mois, quatre

(1) Outre la table du duc, un chevalier de Saint-Louis, écuyer de la duchesse, tenait une seconde table, servie comme la sienne, pour recevoir les personnes d'un certain rang qui venaient pour affaires et qu'on n'admettait pas à la première; et il y

mille poulets par an, et que le seul article du pain montait à trois cents livres par jour. Toute la maison était habituée à un ton de politesse particulier, si bien que Cheverny entendit le gardien des porcs répondre, chapeau bas, à une question sur leur hygiène : « Monseigneur leur fait bien de l'honneur, ils se portent tous à merveille. » Chose admirable! Les serviteurs semblaient rivaliser de dévoûment avec les amis. Le duc, voulant diminuer un peu ses dépenses, annonça à son maître d'hôtel qu'il n'aurait plus besoin d'un homme dont le talent ne devait pas demeurer enfoui à la campagne. Et Lesueur de répliquer aussitôt : « Cependant, monsieur le duc, il vous faut au moins un marmiton, et je vous demande la préférence. » Ayant à remplacer le concierge du château, Mme de Choiseul propose cette place à un valet de chambre qu'elle désirait récompenser. « Je n'en veux point, dit vivement Champagne, je suis à vous depuis vingt-deux ans, et si mes services vous sont agréables, je ne vous demande que la permission de les continuer. — Mais, Champagne, vous serez également à moi, vous ne sortirez pas de la maison. — Non, madame, je ne puis m'y résoudre; j'entre quarante fois chez vous ou dans le salon chaque jour, j'y vois mes maîtres; quand je serai dans la conciergerie, à peine pourrai-je les apercevoir. — Mais on dit que cette place est meilleure que la vôtre; je ne suis pas en état de faire votre fortune, je ne puis pas même vous donner des gratifications comme je le désirerais. — Et qu'ai-je besoin de fortune! Est-ce que je vous demande quelque chose? Que j'aie une croûte de pain et votre service, je ne souhaite rien de plus. » Des larmes abondantes lui coupèrent la parole. La duchesse ayant raconté le trait, tout le monde félicita Champagne, qui répondit très simplement que c'était la seule occasion pour lui de témoigner son attachement à ses maîtres.

Parmi les fidèles de Chanteloup, figurent deux personnages originaux et peu connus, le baron de Gleichen et M. du Buc. Né en 1735, à Nemendorf, chambellan de la margrave de Bayreuth, Gleichen entra, grâce à la protection du duc, au service du roi de Danemark, fut ministre pendant trois ans en Espagne, en France de 1763 à 1770; on l'envoya ensuite à Naples, à Stuttgart, et après sa mise à la retraite, il se retira à Ratisbonne où il écrivit de piquans souvenirs (1) et mourut en 1807. C'était un homme d'esprit, mais fort

avait encore trois autres tables, sans compter les gens de livrée. Tel était le train des grandes maisons d'autrefois.

(1) Gleichen avait une chatte fort intelligente, toujours occupée à se mirer dans la glace, à s'en éloigner pour s'en rapprocher en courant, et surtout à gratter autour des cadres, comme pour satisfaire une curiosité. Un jour, il établit son miroir de toilette

silencieux, qui ne prenait la parole que lorsqu'il croyait avoir une pensée intéressante à exprimer : on disait qu'avec lui les interlocuteurs avaient l'air de servir seulement de remplissage. Après le dîner, écrit Barthélemy, il se place auprès de la grand'maman, où il ferme les yeux, la bouche, les oreilles, et reste impassible. Une autre fois l'abbé le définit plaisamment : une espèce d'aventurier qui va de pays en pays, débitant ses agrémens et son esprit, et quand il a gagné tous les cœurs dans une ville ou dans un château, il les laisse là et s'en va d'un autre côté. C'est le type de l'adorateur discret et dévoué. Les recherches hyperscientifiques, l'alchimie, le passionnaient : Saint-Germain, Cagliostro, Lavater, Saint-Martin, avec leurs systèmes et leurs incursions dans l'inconnu, exerçaient une vive attraction sur son intelligence. Assez mélancolique et porté à la tristesse, il écrivait à la duchesse, à l'abbé, des lettres qui leur semblaient des chapitres détachés des lamentations de Jérémie, ne se sentait vraiment heureux qu'en France, et aurait volontiers répondu comme Caraccioli, nommé vice-roi de Sicile et félicité par le roi : « Ah ! sire, la plus belle place du monde sera toujours pour moi la place Vendôme. » L'ennui de Copenhague lui paraissait plus terrible encore que l'ennui espagnol ou l'ennui napolitain : « Il est aussi épais que l'eau qu'on y boit et l'air qu'on y respire. » Et vainement Mme de Choiseul lui indique-t-elle sa recette contre l'ennui, contre la tristesse : se les cacher à soi-même, vainement observe-t-elle qu'il n'appartient qu'à Hercule seul de vaincre la chimère, que le ciel nous a donné les passions comme les ressorts de notre âme et non comme ses tyrans ; Gleichen était persuadé, non guéri. C'est que la mélancolie, l'ennui, sont plus que des défauts, des maladies organiques du caractère qui attaquent la volonté et l'empêchent de réagir contre elles ; maladies qui admettent des tempéramens, des palliatifs, auxquelles les médecins de l'âme administrent bien rarement des remèdes efficaces. Conseiller à un homme mélancolique de se voiler à lui-même sa tris-

au milieu de la chambre, afin de lui procurer le plaisir d'en faire le tour. Elle commença par s'assurer, en s'approchant et se reculant, qu'elle se trouvait devant une glace pareille aux autres. Elle passa derrière à plusieurs reprises, courant toujours plus fort ; mais, voyant qu'elle ne pouvait atteindre ce chat prompt à lui échapper, elle se plaça au bord du miroir, et, regardant alternativement d'un côté et de l'autre, elle s'assura que le chat ne pouvait être ni avoir été derrière le miroir ; ainsi, elle se persuada qu'il devait être dedans. Pour le constater, elle se dressa en allongeant ses deux pattes, afin de tâter l'épaisseur, et, sentant qu'elle ne suffirait pas à renfermer un chat, elle se retira tristement, convaincue qu'il s'agissait d'un phénomène au-dessus du cercle de ses idées ; et dorénavant elle ne regarda plus aucune glace. Plus sage que les hommes, qui ne mettent aucunes bornes à leurs recherches, Ermelinde parut à Gleichen avoir été le *Kant des chats*.

tesse, c'est proprement une pétition de principes, c'est résoudre la question par la question : et puis la mélancolie a ses bienfaits, sa grandeur et presque sa sainteté. Combien ne lui devons-nous pas de chefs-d'œuvre !

M. du Buc avait été premier commis à la marine : il avait un esprit subtil, tourné vers la métaphysique, que Mme de Choiseul, assez portée elle-même à disséquer ses idées, à remonter à la source des choses, appréciait infiniment. La marquise du Deffand lui reprochait de l'élever, même dans les matières les plus terrestres, au-dessus des nues, d'où elle mourait de peur de tomber, et où il lui semblait qu'on la tenait suspendue par les cheveux. « Oui, répondait la duchesse, il est quelquefois dans les nues, mais quand il descend sur la terre, il apporte des fruits du ciel, c'est-à-dire des vérités. — Mais, repartait la petite-fille (1), je lui trouve un peu de prestige; il éblouit plus qu'il n'éclaire. Ne prétend-il pas que l'esprit de Voltaire est un peu superficiel ? » Et la grand'maman d'approuver ce jugement, bien que Voltaire soit son auteur préféré, à cause de son goût et de son universalité. Quant à la lumière de son ami, ce n'est nullement du prestige, et la preuve, c'est que personne ne donne plus à penser que lui, et qu'il a souvent le mérite de dire des choses évidentes qui n'ont jamais été dites. D'ailleurs M. du Buc rendait justice à Voltaire. Il a presque toujours imité, remarque-t-il, mais avec quelle supériorité ! Il est comme le faux Amphitryon; quoique étranger, c'est toujours lui qui a l'air d'être le maître de la maison. Et ne serait-ce pas comme Jupiter, parce qu'il était Dieu chez lui? — Un jour, étant tombé malade à Chanteloup, du Buc fit à son domestique une réponse qui enchanta les châtelains : ce serviteur, très dévoué à son maître, le pressait de se faire transporter chez lui, tandis qu'il en était encore temps. « Comment ! répondit celui-ci, bien loin de songer à m'en aller d'ici, je m'y ferais apporter si j'étais malade chez moi. » Il prétendait que le bonheur n'est autre chose que l'intérêt dans le calme et qu'un homme parfait est celui qui ressemble à tout le monde, et à qui personne ne ressemble (2). Après une lecture de l'abbé Delille, il lui adressa ce compliment : « Vous

(1) La mode est alors aux sobriquets. Ainsi, dans la société des Choiseul, on appelle la duchesse, *la grand'maman*, le prince de Beauffremont *l'Incomparable*, le prince de Beauvau *le Grammairien*, Mme de Gramont *la Dame de province*, Mme de Choiseul de Betz *la Petite Sainte*, M. de Choiseul-Gouffier *le Grec*, la princesse de Beauvau *la Dominante* ou *la Mère des Macchabées*, etc. La marquise décerne à Barthélemy le titre de *Sublime en fariboles;* celui-ci riposte par la distinction de *Sublime-Tonneau*, « qui vaudra bien celui de *Sublime-Porte*. »

(2) « La curiosité, pensait du Buc, est suicide de sa nature et l'amour n'est que curiosité. »

m'avez réconcilié avec la poésie et brouillé avec les poètes. » Il excellait aussi dans les portraits parlés, dans l'art de peindre les personnes en quelques traits incisifs, avec des observations qui du premier coup révélaient un moraliste ingénieux et profond. Et, malgré ses réserves, la marquise ne peut s'empêcher d'observer que si l'on écrivait exactement ses causeries, sans en omettre une syllabe, il faudrait intituler ce livre : *Buconiana*. Comment ne pas regretter que ces conversations, si fortes de choses, n'aient pas eu leur Tallemant des Réaux, qu'un homme que des juges compétens appelaient un des plus grands esprits de France, n'arrive à nous que par quelques bribes de lettres et une anecdote ? Comment ne pas déplorer la modestie de quelques-uns qui prive de précieux joyaux le trésor moral de l'humanité, l'intempérance de tant d'autres qui remplit les bibliothèques d'écrits insipides et si inutilement encombre la mémoire ?

III.

Auprès du duc de Choiseul, deux femmes, sa sœur, son épouse, qui ne s'aiment point, mais forment un pacte tacite pour le bonheur et la grandeur de celui auquel elles rapportent toutes leurs pensées. La première avait été présentée à la cour comme comtesse de Choiseul et chanoinesse de Remiremont; son frère entreprit de la marier à un duc de Gramont, gouverneur de la Navarre et du Béarn, personnage déconsidéré « que la nature avait fait pour être perruquier, » mais possesseur d'une immense fortune et porteur d'un nom historique. Le mariage se fit, suivi trois mois après d'une séparation qui lui laissait le titre de duchesse avec de fort beaux revenus. Elle prit bientôt en main le département de la politique : grande, peu jolie (1), caractère hautain, impérieuse, activité infatigable, sans cesse tendue vers les affaires de l'état, un type de virago. D'ailleurs très agréable quand elle le voulait, douée d'une sorte d'éloquence naturelle, faite de facilité, de clarté et d'énergie; véhémente amie, ennemie rude et insolente ; « le public, dit Walpole, vénérait et négligeait l'épouse, en détestant la sœur et en se

(1) « Il y a bien loin de la grand'maman à Mme de Gramont, qui observe le régime le plus austère avec une constance qui ne se dément sur aucun point; c'est qu'elle est absolument maîtresse de son âme, et que la grand'maman est la très humble esclave de la sienne; elle a le courage des grandes choses et point des petites, et c'est ce qui me fait enrager. Les occasions de montrer le premier sont rares, celles du second arrivent tous les jours. Cela mérite cependant une distinction, et quand je dis qu'elle n'a pas le courage des petites choses, je ne parle que de ce qui est relatif à sa santé. Car je vois une infinité de petits sacrifices qu'elle fait souvent sans qu'on s'en aperçoive. » (Lettre de l'abbé Barthélemy à Mme du Deffand.)

courbant devant elle. » Son salon est un centre auquel tout aboutit pendant trente ans; on lui demande conseil et assistance, on sollicite son approbation : une intelligence rompue dans la pratique des affaires, une discrétion à toute épreuve, l'ardeur de son dévoûment lui conciliaient de nombreux partisans, peut-être aussi la politesse savante de son accueil; elle ne laissait entrer personne chez elle sans se lever, entamer une conversation debout et la terminer avant de se rasseoir. Sa forte nature ne faiblit nullement à l'heure décisive : arrêtée en avril 1794 avec la duchesse du Châtelet, elles comparurent ensemble devant le tribunal révolutionnaire. Mme de Gramont ne daigna point se défendre, mais elle tenta de sauver son amie. « Que vous me fassiez mourir, moi qui vous déteste, moi qui aurais voulu soulever contre vous l'Europe entière, rien de plus simple; mais on ne peut rien imputer à Mme du Châtelet, qui n'a jamais pris part aux affaires publiques et dont la vie entière n'a été marquée que par des actions de douceur et d'humanité. » Le tribunal ne fit point de distinction et les condamna toutes les deux. Lorsque des membres du comité de salut public vinrent dans sa prison lui offrir la vie si elle voulait révéler le secret de la retraite du jeune comte du Châtelet : « Jamais, répondit-elle, la délation est une vertu civique trop jeune pour moi. » Et elle marcha au supplice en traitant ses bourreaux comme des valets.

Mme de Choiseul est une des bonnes fortunes morales du XVIIIe siècles; elle pense comme Montesquieu, elle écrit aussi bien que Mme du Deffand, elle se conduit comme une sainte, quoiqu'elle n'ait d'autres croyances que celles que prescrit la vertu : fermeté d'âme, bon sens que rien ne saurait entamer, jugement pénétrant, fidélité inébranlable à ses amis, clairvoyance de moraliste pratique, talent de dire toujours la chose qui convient, tant de qualités, rehaussées de grâce et de modestie, inspirèrent des admirations passionnées, désarmèrent la critique et la haine. Cette duchesse, « si supérieure à toutes les duchesses de la terre, » sans cesse à l'affût des bonnes actions et connaissant mieux que personne leur gîte, cette femme sur laquelle les yeux, l'esprit et le cœur se reposent si doucement, a tout le charme des petites choses, tout le sublime des grandes, donne la sensation d'une de ces toiles de Rembrandt ou de Meissonier, d'un de ces sonnets de Ronsard ou d'un de ces opéras de Mozart dont on ne découvre pas d'abord toutes les beautés, mais qui, mieux étudiés, conquièrent la pensée par la perfection des détails, la suavité de l'inspiration, l'harmonie des lignes et des tons. Sa santé délicate est la seule ombre au tableau : l'abbé Barthélemy disait que, s'il était le maître, il lui ôterait la moitié

de ses vertus, augmenterait ses forces du double, qu'elle resterait toujours la plus honnête femme du monde et ne serait pas la plus frêle. Philosophe, habituée de bonne heure à méditer et réfléchir, elle rencontre des maximes d'une beauté toute stoïque, qui jaillissent en quelque façon de son âme comme l'eau de la source. « Croyez, écrit-elle, que l'honneur est libre par tout pays et que, par tout pays, il suffit au bonheur. » D'ailleurs, en fait de bonheur, elle estime qu'il ne faut pas rechercher le *pourquoi* ni regarder *au comment ;* ce n'est que du mal qu'il faut rechercher les causes et les moyens pour arracher l'épine qui nous blesse ; et, quand on le veut bien, il est rare de ne le point pouvoir. Elle le dit, parce qu'elle le croit, peut-être parce qu'elle le sait. « Loin d'inculper l'humanité, bénissons la nature qui a donné au temps la cure des plaies du cœur. Le courage et la sagesse triomphent des autres maux. La plupart ne doivent leur existence qu'à la faiblesse ou à la folie. Il est juste de porter les chaînes que l'on s'est forgées. Il n'est pas si difficile d'être heureux, et cette idée du moins est consolante si elle n'est pas neuve... »

Elle fit elle-même son éducation, et ce qu'elle apprit, elle ne le dut ni aux préceptes ni aux livres, mais, selon sa propre expression, à quelques disgrâces. Sa mère se contenta de lui inculquer cette maxime vraiment trop sommaire : « Ma fille, n'ayez pas de goûts. » Du moins ne lui donna-t-elle pas les erreurs des autres. Mlle Crozat du Châtel n'eut pas de goûts, mais elle eut une passion qui dura toute sa vie : elle adora son mari. Mmes de Beauvau, de Maurepas, de Mirepoix, Necker, bien d'autres aiment leurs maris, mais elles en sont aimées, uniquement aimées : le duc de Choiseul respecte, admire sa femme, mais il se montre infidèle, publiquement infidèle, elle le sait, elle en souffre, et non-seulement elle se tait et pardonne, mais elle ne cesse de le proclamer le meilleur des hommes et le plus rare de son siècle, d'affirmer qu'il sera bien plus grand dans l'histoire qu'il ne paraît maintenant, de ramener à lui ceux qu'aliénaient sa légèreté et l'arrogance de sa sœur. Et, quinze ans après son mariage, à peine ose-t-elle espérer qu'il commence à n'être plus honteux d'elle, « car c'est un grand point de ne plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé. » Et sous sa plume naissent à chaque instant les expressions les plus charmantes qui peignent le désir de redevenir jeune et jolie, de plaire à l'inconstant époux. « Il est fâcheux qu'elle soit un ange, j'aimerais mieux qu'elle fût une femme, mais elle n'a que des vertus, pas un défaut. » Quel hommage de la part de cette Mme du Deffand, que l'humeur et l'ennui entraînent sans cesse à critiquer ses meilleurs amis, qui, dans cette correspondance avec Walpole

où elle les immole à ses pieds, n'excepte de l'holocauste qu'une seule personne : la duchesse de Choiseul, et ne lui adresse d'autre reproche que de *savoir* qu'elle l'aime, mais de ne le point *sentir!*

Tous d'ailleurs se confondent dans un concert d'admiration et d'éloges. Je ne parle pas de Voltaire, passé maître dans l'art du marivaudage épistolaire, charmé d'obtenir protection pour lui-même et les horlogers genevois qu'il a installés à Ferney; à l'en croire, il fête son nom tous les jours de l'année, et les neiges des Alpes, du mont Jura se fondent quand on parle d'elle. Ce gongorisme laisse un peu froid, cet encens prodigué à tant d'autres, avant et après, semble éventé. Je préfère ce portrait tout parfumé de vérité émue : « Mme de Choiseul, dit l'abbé Barthélemy, à peine âgée de dix-huit ans, jouissait de cette profonde vénération qu'on n'accorde communément qu'à un long exercice de vertus. Tout en elle inspirait de l'intérêt : son âge, sa figure, la délicatesse de sa santé, la vivacité qui animait ses paroles et ses actions, le désir de plaire qu'il lui était facile de satisfaire, et dont elle rapportait le succès à un époux, « digne objet » de sa tendresse et de son culte, cette extrême sensibilité qui la rendait malheureuse du bonheur ou du malheur des autres; enfin cette pureté d'âme qui ne lui permettait pas de soupçonner le mal. On était en même temps surpris de voir tant de lumières avec tant de simplicité. Elle réfléchissait dans un âge où l'on commence à peine à penser... »

Une conquête plus difficile fut celle d'Horace Walpole, ce *gentleman* original et peu enthousiaste, l'homme de fer, l'homme de neige, comme l'appelle la marquise, dont, par souci du *cant*, par crainte du ridicule, il rabroue sévèrement les emportemens d'amitié, l'écrivain fantaisiste, épris du bizarre en littérature et en art, qui léguait Strawberry-Hill à Mrs Damer pour *l'habiter*, avec la clause de laisser à la place où elles se trouveraient à sa mort toutes les curiosités de son musée, qui d'ailleurs aimait le français comme la langue servant d'expression à tous les riens de la politesse européenne, comme la langue de la raillerie, de l'anecdote, des mémoires et du style épistolaire. « Elle est, écrit-il (1), le type le plus accompli de son sexe... elle a plus de bon sens et

(1) C'est après un coup de boutoir de Walpole que la marquise lui adresse cette admirable lettre : « Je pensais l'autre jour que j'étais un jardin dont vous étiez le jardinier; que, voyant l'hiver arriver, vous aviez arraché toutes les fleurs que vous jugiez n'être pas de saison, quoiqu'il y en eût encore qui n'étaient pas entièrement fanées, comme de petites violettes, de petites marguerites, et que vous n'aviez laissé qu'une certaine fleur qui n'a ni odeur ni couleur, qu'on nomme immortelle, parce qu'elle ne se fane jamais!... C'est l'emblème de mon cœur. » (Voir les *Œuvres* et la *Correspondance de Walpole*. — Rémusat : *l'Angleterre au* XVIIIe *siècle*. — Macaulay : *Œuvres diverses*.)

plus de vertu que presque aucune créature humaine... C'est un petit modèle en cire, à qui l'on n'a pas permis pendant quelque temps de parler, l'en jugeant incapable, et qui a de la timidité et de la modestie. La cour ne l'a pas guérie de cette modestie; sa timidité est rachetée par le plus séduisant son de voix, que font oublier le tour le plus élégant et l'exquise propriété de l'expression... Vous la prendriez pour la reine d'une allégorie qu'on craint de voir finir... Oh! c'est bien la plus gentille, la plus aimable et la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf de fée! »

Cette stoïque au cœur chaud, à l'imagination vive, qui, avec sa raison, regarde le bonheur, le malheur, le hasard comme des mots vides de sens, qui, dès 1772, se croit désabusée de craindre, de désirer, de regretter, et se contente de jouir, d'oublier; cette grand'maman de trente ans devient professeur de sérénité, donne à sa petite-fille septuagénaire les conseils les plus justes contre la maladie morale qui l'étreint. A Paris, on se voyait presque tous les jours, mais pendant l'exil de Chanteloup, il fallait que les lettres fussent la consolation de l'absence (1). Nous voilà donc dans les lettres! gémissait-on. Poussée par une sorte de curiosité désespérée, la pauvre marquise a beau errer d'engouement en engouement : ses passades d'amitié ne la préservent point des vapeurs, de la défiance, parce qu'avec des airs de sécheresse, elle a une âme ardente, parce qu'elle arrive bien à occuper, non à remplir sa vie, et souffre de ce pénible supplice : la privation du sentiment avec la douleur de ne pouvoir s'en passer, le besoin de la société et le dégoût des soucis qu'il faut prendre pour s'en procurer. De quoi sert-il à l'aveugle clairvoyante d'avoir tiré le gros lot en fait d'esprit, quand elle constate avec une amertume toujours croissante que l'instinct implacable du ridicule n'empêche point de commettre des sottises en conduite, que les

(1) « La gaîté, même la plus soutenue, ne me paraît qu'un accident; le bonheur est le fruit de la raison : c'est un état tranquille, permanent, qui n'a ni transport, ni éclats. Peut-être est-ce le soleil de l'âme, la mort, le néant. Je n'en sais rien, mais je sais que tout cela n'est pas triste, quoiqu'on y attache des idées lugubres. Je connais cependant deux personnes parfaitement heureuses, et dont le bonheur est différent de celui-là et différent entre eux : c'est M. de Choiseul et Mme de Gramont. Celui-ci est heureux par le passé, par le présent et par son caractère; celle-là est heureuse par l'oubli du passé, par l'imprévision de l'avenir, par la jouissance de tous les momens, qui sont tous également bons pour elle. Vous dites que vous ne connaissez que deux personnes dans le monde qui soient parfaitement gaies et contentes, Mme de Caraman et Mme de Beauvau. Je crois que la première est contente parce qu'elle est environnée d'objets de satisfaction que sa raison approuve et sur lesquels son sentiment se repose. Pour l'autre, je crois qu'elle n'est que gaie, et sa gaîté tient moins à la nature plaisante dont les objets se peignent à son imagination qu'au prodigieux mouvement de son âme. » (Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 5 septembre 1772.)

intervalles du plaisir font l'ennui, quand elle en arrive à *croire* qu'elle sera bien aise de revoir son ami Crawfurd : elle devrait en être sûre, mais elle n'est sûre de rien, pas plus de ses propres sentimens que de ceux des autres, et elle passe de la plus légère inquiétude à juger tout perdu. Aussi se plaint-elle que tous ses défauts soient contre elle, et même ses bonnes qualités, et ne sait-elle aucun gré à la nature d'avoir ajouté à l'instinct de la vie le fond de la boîte de Pandore : l'espérance. Peut-être aussi déplorait-elle *sa métaphysique à quatre deniers* qui lui faisait voir dans l'estomac le siège de l'âme, dans le néant notre premier père, et ce scepticisme aigu avec lequel elle regardait les hommes comme une fausse monnaie qui permet d'acheter de l'agrément et de la distraction, qui lui inspirait ce cri de surprise à la vue de son fidèle secrétaire Wiart pleurant silencieusement à son lit de mort : « Vous m'aimez donc? » Rien de plus curieux que l'étude de cette grande désheurée, dont l'activité brûlante ne sait comment se satisfaire, de cette philosophe qui hait le jargon métaphysique et sentimental de l'époque, qui tournait dans le vide de la libre-pensée comme un écureuil dans sa cage, mais un écureuil qui aurait conscience de son inutile labeur. Elle a une liaison prolongée avec le président Hénault, sans nourrir aucune illusion à son sujet : *amant insuffisant, ami à peine supportable*, qui ne lui apporte *que la rinçure de son verre*, ne fait que *penser ce qu'il s'imagine sentir*, et lui est, en somme, un *mal nécessaire*. Au moins a-t-il l'*absence délicieuse*, et, après tout, s'ennuie-t-elle moins avec lui qu'avec les autres. Mais, pour achever de peindre son président, ne voilà-t-il pas qu'en mourant il se met à parler de Mme de Castelmoron, à expliquer pendant une demi-heure pourquoi il l'a bien mieux aimée que la marquise, qui écoute ce monologue étrange? Plus tard elle veut vivre pour l'amitié : vains efforts. Elle a été mordue par La Rochefoucauld, et elle a de continuelles rechutes : « Ceux qu'on nomme amis, écrit-elle à un ami, sont ceux par qui on n'a pas à craindre d'être assassiné, mais qui laisseraient faire les assassins. » Elle voudrait n'être plus au monde et en même temps jouir du plaisir de n'y plus être. Déjà vieille, elle s'éprend pour Walpole d'une de ces passions cérébrales que les femmes du XVIIIe siècle ne sont pas les seules à ressentir. Combien de déceptions, hélas! que de mortifications lui inflige le *tuteur* gourmé! Que de tristesse contenue, d'ironie douloureuse dans cette réflexion de *la petite :* « Soyons amis, mais amis sans amitié! » Bref, son esprit jusqu'au bout semble en perpétuel conflit avec son cœur, son cœur avec son caractère, et chacun d'eux a sa logique particulière à laquelle il ne demeure pas

toujours fidèle : de là, chez elle comme chez beaucoup de personnes, ces désaccords douloureusement compliqués, ces actes inattendus et ce chaos de sentimens qui déconcertent l'observateur le plus attentif.

La duchesse de Choiseul avait le secret de cette nature singulière : médecin habile, elle sondait avec prudence la plaie et indiquait fortement le remède, profitant des aveux de la malade, l'encourageant dans ses velléités de gaîté : « Savez-vous pourquoi vous vous ennuyez tant, ma chère enfant? C'est justement par la peine que vous prenez d'*éviter*, de *prévoir*, de *combattre* l'ennui; vivez au jour la journée, prenez le temps comme il vient, profitez de tous les instans, et avec cela vous verrez que vous ne vous ennuierez pas. Si les circonstances vous sont contraires, cédez au torrent et ne prétendez pas y résister; si l'on oppose une digue trop faible en raison du volume d'eau qu'elle doit contenir, elle sera brisée; mais ouvrez la digue, l'eau s'écoulera et la digue ne sera seulement pas endommagée; croyez-moi, le mal qu'on se résout à supporter est bientôt passé et il n'en reste rien après lui; surtout évitez le malheur toujours dupe et superflu de la crainte. Celui-là n'est pas dans la nature des choses, il n'est que dans la nôtre, et nous doublons le mal par l'action rétrospective que nous lui donnons en le craignant... Ah! mon Dieu! je pense bien comme vous sur l'humeur; c'est un défaut qui équivaut à tous les vices; il rend injuste, parce qu'on ne peut se justifier de ses propres torts que par son injustice; il rend haineux parce que l'on hait ceux à qui l'on a fait injustice; il rend vindicatif, parce que le propre de la haine est la vengeance! Il donne de la férocité au caractère le plus doux, de la dureté au cœur le plus sensible; il rend inconséquent parce qu'il rend léger; il donne l'apparence de la fausseté parce qu'il rend inconséquent... Vous me parlez de votre tristesse avec la plus grande gaîté et de votre ennui de la façon la plus amusante du monde. Vous faites donc aussi du courage, ma chère enfant? C'est ce qu'on a de mieux à faire quand on n'en a pas. Entre en faire et en avoir, il y a loin; mais c'est pourtant à force d'en faire qu'on en acquiert. Oh! combien j'en ai fait dans ma vie!... Soupez peu, ouvrez vos fenêtres, promenez-vous en carrosse et appréciez les choses et les gens. Avec cela vous aimerez peu, mais vous haïrez peu aussi. Vous n'aurez pas de grandes jouissances, mais vous n'aurez pas non plus de grands mécomptes... » Ailleurs elle lui conseille la lecture qui fait supporter l'ignorance et la vie; la vie, parce que la connaissance des maux des siècles passés nous apprend à supporter ceux du nôtre; l'ignorance, parce que l'histoire ne nous montre que ce que nous avons sous les yeux. Elle

affirmait aussi qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde et que cette découverte guérit de la curiosité pour l'avenir. La petite-fille admirait, sans pouvoir l'imiter, cette grand'maman plus heureuse par ses vertus que les autres ne le sont en satisfaisant leurs passions. Et c'est de bonne foi qu'elle remplissait ses lettres de complimens à l'aimable prédicateur : « Si vous avez perdu le pouvoir sur la fortune, vous l'avez acquis sur les esprits... Je connais votre cœur, il n'y en aura pas un autre qui lui ressemble, il n'y aura jamais de vous une bonne copie... Vous êtes pour moi ce que le Verbe était pour le père Malebranche, il voyait tout en lui... Vous écrirez beaucoup, et ce que vous aurez écrit la veille vous tiendra lieu de compagnie le lendemain... »

On a vu comment la duchesse traita Voltaire après ce qu'elle considérait comme une insigne trahison : bien avant la rupture, elle juge avec un sévère souci de la morale son attitude envers Catherine II, la bassesse de ses flagorneries, qui vont jusqu'à traiter de *bagatelle* l'assassinat d'un mari. Cette lettre sur la tsarine est digne d'un homme d'État par l'élévation de la pensée, d'un philosophe chrétien par la pureté des principes. Et quelle pénétrante appréciation sur Rousseau, que tant de gens portaient aux nues, dont elle démasque hardiment les tartuferies sibyllines, les paradoxes à grand orchestre (1), et cette piperie d'égoïsme transcendant qui aime l'humanité en gros pour se dispenser d'aimer

(1) Mme de Choiseul signale avec force le déclin du bon goût dans la langue et l'invasion d'un enthousiasme tapageur qu'elle estimait fatal aux véritables traditions : « Vous me demandez si je connais le mot énergie. Assurément, je le connais, et je peux même fixer l'époque de sa naissance. C'est depuis qu'on a des convulsions en entendant la musique. L'enthousiasme, ma chère petite-fille, est partout substitué au bon goût, ou plutôt au simple goût; on n'exprime que depuis qu'on ne sent plus. La langue est comme l'histoire au passé : nous avions autrefois de grands hommes qui avaient des admirateurs et point d'enthousiastes; aujourd'hui, nous n'avons ni grandes choses ni grands hommes, mais nous avons de l'enthousiasme et nous parlons d'énergie. Ce mot n'était peut-être pas connu du temps des Romains, et les Spartiates, qui répondaient à Philippe si *énergiquement*, ne savaient peut-être pas qu'ils étaient *énergiques*. Il n'y a que vous qui ayez conservé le dépôt de la vérité et du bon goût. Je crois la lettre de l'abbé fort digne de passer les mers; mais je la défie d'être plus jolie que votre mot sur l'inondation de vers en l'honneur de Voltaire : *Il subit le sort commun, il sert de pâture aux vers.* » — (Septembre 1779.) On voit que la grand'maman n'est pas en reste d'éloges avec la petite-fille, et, chose assez rare, les éloges semblent mérités de part et d'autre. Un jour, le *grand abbé*, faisant allusion à la vie uniformément heureuse qu'on mène à Chanteloup, s'excusait plaisamment de n'avoir que des *balivernes* à mander au *Sublime-Tonneau* du couvent de Saint-Joseph : « Si quelqu'un était chargé de faire l'histoire du bonheur du ciel, il serait, je crois, bien embarrassé, tandis que l'histoire de l'enfer serait pleine de passion et de mouvement; et voilà ce qui fait que nous n'avons jamais rien à vous dire et vous toujours à nous raconter. »

personne en détail. « Je serais bien étonnée si l'on me prouvait qu'un homme toujours subjugué par sa vanité, qui s'est fait singulier pour se rendre célèbre, qui s'est toujours refusé au doux plaisir de la reconnaissance pour se soustraire à la plus légère obligation ; qui a prêché toutes les nations, leur criant : « Écoutez, je suis l'oracle de la vérité, mes manières bizarres ne sont que la marque de ma simplicité, dont la candeur de mon front est le symbole ; je suis le fabricateur des vertus, l'essence de toute justice... » et de là, portant le trouble dans les sociétés, a fini par lever l'étendard de la révolte dans son propre pays, a soufflé le feu de la discorde entre ses concitoyens, les a armés les uns contre les autres en répandant des écrits séditieux dans le peuple ; je serais bien étonné, dis-je, que cet homme fût un honnête homme ! Rousseau est peut-être un des auteurs qui ont eu le plus d'esprit, qui a écrit avec le plus de chaleur, dont l'éloquence est la plus séduisante ;.. il nous a prêché une bonne morale que nous connaissions, du reste, parce qu'il n'y en a qu'une seule ; mais il en a tiré des conséquences suspectes et dangereuses, ou nous a mis dans le cas de les tirer par la façon dont il les a présentées. Méfions-nous toujours de la métaphysique appliquée aux choses simples. Heureusement pour nous, rien n'est si simple que la morale, et ce qu'il y a de plus vrai en ce genre est ce qu'il y a de plus près de nous : *ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît...* Il n'est pas besoin de belles dissertations sur le *bien* et le *mal moral*, l'*origine des passions*, les *préjugés*, les *mœurs*, etc., et tant d'autres galimatias dont ces messieurs remplissent les journaux, les boutiques et nos bibliothèques, pour nous apprendre ce que c'est que la vertu... Je me suis toujours méfiée de ce Rousseau, avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaire d'éloquence portée sur le toit des maisons... Il m'a toujours paru *un charlatan de vertu.* »

Un charlatan de vertu ! Et la marquise, qui aimait la sincérité avant tout, partage l'opinion de son amie ; elle ne peut supporter cet engouement outré qui ne permet à Jean-Jacques de parler qu'avec des *convulsions*, et elle déclare tout net qu'elle aimerait mieux s'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié. Ces deux femmes n'ont point l'habitude d'aller demander au voisin ce qu'il faut penser, elles sont philosophes jusqu'au point de ne pas se soucier de le paraître, et vont chercher dans leur propre esprit la règle de leurs jugemens. Mais de plus que l'autre, Mme de Choiseul a rencontré en elle-même la pudeur de la vertu, le goût du devoir, l'art du bonheur. Dans une lettre à la marquise, se trouvant amenée à parler de sa nièce, cette douce et infor-

tunée duchesse de Lauzun, elle lui consacre une page où elle aurait pu se reconnaître elle-même, où se dessine le portrait de la femme idéale, celle que tous les hommes voudraient obtenir, dont ils oublient trop souvent de se rendre dignes. Je n'y ajouterais qu'un seul mot : religion ; avec elle, on supplée à bien des lacunes ; sans elle, il semble que cette femme si parfaite, qui s'en tient paisiblement à la profession de foi du vicaire savoyard (1), soit, en quelque sorte, établie à trop grands frais pour que Dieu puisse en tirer de nombreux exemplaires : elle paraît une anomalie, un prodige qui défie presque la raison humaine, car le respect de soi-même ne sera jamais que la religion d'une imperceptible élite, une religion nue, sans prêtres, sans autels ni symboles, dont les adeptes marchent entre deux écueils : le désespoir et le mirage décevant du plaisir.

« Soyez sûre, écrivait Mme de Choiseul, qu'il n'y a pas une jeune personne plus aimable, mieux élevée, plus intéressante et plus charmante en tout que l'est ma nièce ; c'est un naturel parfait, orné de toute la culture qui lui est propre, mais sans aucune manière. Je conviens que la nature agreste a son piquant, mais elle a aussi son âpreté ; je hais la manière ; je dirais à Zaïre : l'*art n'est point fait pour toi ;* mais je ne voudrais pas que ma fille eût le ton de Colette pervertie, comme dit M. de Voyer, par la société. Je veux que, sans sortir de son naturel, on se prête aux formes que cette société a consacrées. Je ne veux pas qu'on soit scandaleuse pour être philosophe, pincée pour être vertueuse, romanesque pour être sublime, grossière pour être franche, triviale pour être naturelle, et Mme de Lauzun n'est rien de tout cela ; je veux surtout que l'âge, la figure, le maintien, l'esprit, le caractère, soient assortis, et Mme de Lauzun est un modèle de ce parfait assortiment : je veux que, si on a un esprit plus avancé que son âge et un caractère plus décidé, on propose cependant ses opinions avec la modestie du doute, quitte à rester intérieurement de son avis ; que si on a une âme plus forte que celle qu'on reconnaît communément aux femmes, je veux qu'à quelque âge que ce soit, on ne la manifeste qu'avec la timidité et la mesure qui peuvent en faire pardonner la supériorité. »

La mort de Louis XV (10 mai 1774), la chute de d'Aiguillon, Maupeou, Terray, ramenèrent Choiseul à Paris. Il y fut reçu comme Notre-Seigneur à Jérusalem, dit Mme Cramer ; on montait sur les

(1) « J'ai toujours remarqué, dit-elle, qu'on avait mal fait de faire parler Dieu ou de le faire apparaître. Agit-il ? c'est le grand Être. Paraît-il ? il n'est plus qu'un homme. Parle-t-il ? Ce n'est qu'un sot. »

toits pour le voir passer. Les poètes célébrèrent à l'envi ce retour, les salons fêtèrent le duc et la duchesse; et Voltaire de se désoler plus que jamais de l'*injustice* de celui qui devait « régner bientôt dans Versailles » et avec lequel, malgré ses quatre-vingts ans, il était, « comme un amant de dix-huit ans, quitté par sa maîtresse. » Chacun s'imaginait, en effet, que Louis XVI réparerait les torts de Louis XV, et Marie-Antoinette travaillait en faveur de l'ancien ministre. Celui-ci ne changea rien au train de son existence : table ouverte, concerts où brillaient les meilleurs musiciens, salon fréquenté par les magistrats, les littérateurs, les grands financiers et les gens de cour, tout fit de lui le maître de l'opinion. Cependant il ne fut pas rappelé aux affaires. Le roi aimait l'ordre, l'économie, et on lui avait entendu dire : « Tout ce qui est Choiseul est mangeur. » Maurepas ne manqua point de le représenter comme un dissipateur des deniers de l'État, il dressa un tableau des grâces accordées à toutes les maisons qui portaient le nom de Choiseul, et convainquit Louis XVI qu'aucune autre famille ne coûtait autant à la France. On alla jusqu'à dire que Marie-Antoinette était fille du duc et on calculait les mois et les jours de grossesse de Marie-Thérèse. Peut-être aussi le roi avait-il l'esprit obsédé par les calomnies répandues au moment de la mort du dauphin et de la dauphine : les ennemis du duc osèrent insinuer qu'il les avait fait empoisonner. La chute de Necker, en 1781, dut anéantir ses dernières espérances. « Je suis profondément triste, parce que je deviens désintéressée, » écrit la duchesse, qui, sans doute, pensait qu'après la mort de Maurepas son mari pourrait lui succéder en s'appuyant sur le contrôleur-général.

Choiseul mourut assez subitement en 1785. Il demeura jusqu'au bout fidèle à son caractère, à son courage, à l'imprévoyance un peu égoïste de sa prodigalité. « Jusqu'à son dernier moment, il avait l'air de donner des audiences; il fit une fin superbe. » Dans son testament, il comblait de bienfaits tous ceux qui l'avaient servi. La duchesse garantit toutes ses libéralités, s'engagea à payer toutes ses dettes, qui montaient à 6 millions, malgré les 800,000 livres de rentes qu'elle lui avait apportées, malgré la vente successive des tableaux et diamans, de l'hôtel de Paris et de Chanteloup. Le lendemain de sa mort, elle se retire au couvent des Récollets de la rue du Bac, avec deux serviteurs, et consacre tous ses revenus à acquitter les dettes de son mari : jusqu'à la Révolution, elle paie plus de 300,000 écus par an. Après 1789, elle perd presque toute sa fortune, mais refuse d'émigrer, pour éviter la confiscation, qui eût enlevé le dernier gage des créanciers. Arrêtée en 1793, soumise au régime de la prison, la *divine duchesse,* la *divine citoyenne*

fait abnégation de sa personne, et si elle réclame sa mise en liberté, c'est moins à cause de ses infirmités que « pour la liquidation des créanciers qui restent à payer et qui n'ont que sa faible existence pour gage de leurs créances. » Et si ferme demeure son prestige que les habitans de son quartier pétitionnent en sa faveur, que le comité de surveillance de sa section rend pleine justice à la loyauté de sa conduite, qu'enfin le comité de sûreté générale se laisse émouvoir et ordonne sa mise en liberté. Elle reprend aussitôt sa tâche obscure de sacrifice et de dévoûment, cherche à obtenir rétractation du marquis de Bouillé, de Bertrand de Moleville, qui, dans leurs ouvrages, avaient malmené le duc, qui « assassinent une veuve sur la tombe d'un mari plus célèbre encore par ses vertus que par la gloire de son ministère. » — « Que lui ai-je fait moi-même? écrit-elle à propos du second. Mais il est vrai que rien n'a dû l'avertir que je sois. Une honnête femme écarte l'attention comme un grand homme l'attire. » — Jamais une plainte sur elle-même, jamais une demande de secours, malgré l'isolement, malgré le dénûment des dernières années. Enfin, elle cesse de vivre, le 3 décembre 1801, sans qu'un ami vienne fermer ses yeux, l'accompagne à sa dernière demeure. Il semble bien qu'elle fut enterrée au couvent de Saint-Joseph, transférée ensuite au cimetière de Picpus, puis... jetée à la fosse commune.

Peut-être faut-il féliciter les fidèles de l'ancien régime qui eurent la douceur de vivre et de mourir avant la Révolution, comme pour éviter que leur vie rassemblât toutes les joies et toutes les douleurs humaines, mais c'est aussi un noble spectacle, fertile en enseignemens, que celui d'une existence pareille à celle de la duchesse de Choiseul, qui traverse les années de grandeur et les années de misère, nimbée d'une auréole de vertu, de résignation, de courageuse dignité, marchant dans le devoir d'un pas ferme, inaccessible aux enivremens de la fortune, aux suggestions du malheur, armée du talisman de l'amour conjugal, et, malgré sa propre incrédulité, malgré l'absence de ce divin frisson de l'inconnu qui, tour à tour, nous obsède et nous ravit, fournissant à ceux qui la connurent, à ceux qui l'étudient, un excellent argument contre le doute et le pessimisme, car ces hautes figures morales sont en quelque sorte des reflets de Dieu, et, si elles ne le voient pas, nous sommes tentés de l'apercevoir en elles, au-dessus d'elles.

VICTOR DU BLED.

LES

HOPITAUX MARINS

Jamais on n'a plus fait, en France, pour venir en aide aux classes laborieuses, et jamais la philanthropie ne s'est montrée plus ingénieuse pour les secourir. L'assistance hospitalière est encore la forme sous laquelle la bienfaisance officielle se traduit de la façon la plus efficace, parce que les indigens ont surtout besoin d'être secourus quand ils sont malades, et parce que c'est le moment où l'ouvrier laborieux et honnête ne peut plus se suffire à lui-même.

Un jour viendra, sans doute, où les secours à domicile pourront remplacer le traitement à l'hôpital; mais nous n'en sommes pas encore là, tant s'en faut. Les lits manquent dans tous les établissemens nosocomiaux des grandes villes, et, quelque effort qu'on fasse, on n'arrive pas à pouvoir y admettre tous les malheureux qui ont besoin d'y entrer.

L'Assistance publique, en développant sans cesse son œuvre, comprend de plus en plus la nécessité de la spécialiser, de séparer les différentes catégories de malades et d'éloigner des centres de population ceux qui sont atteints d'affections chroniques. Parmi ces dernières, il en est une, la scrofule, qui guérit admirablement sur le bord de la mer, et pour le traitement de laquelle on élève, depuis quelques années, sur notre littoral, des hôpitaux qui rendent les plus grands services, et sur lesquels il est utile, je crois, d'appeler l'attention.

La scrofule est le fléau des classes déshéritées, moins par les décès qu'elle cause que par les infirmités incurables qu'elle laisse après elle. La plupart des mendians qui implorent la charité pu-

blique, des conscrits que réforment les conseils de revision, sont des victimes de cette maladie. Elle prend les enfans au berceau, et, quand elle ne les tue pas, elle ne les lâche qu'après avoir déformé leurs membres, dévié leur colonne vertébrale et troublé leur vue, après les avoir conduits sur le seuil de la phtisie en leur léguant, pour l'avenir, la perspective de donner le jour à des enfans qui apporteront, en naissant, le germe de la terrible diathèse.

Le nombre des scrofuleux est si grand, que chaque année il s'en présente en moyenne quinze cents à la porte de l'Enfant-Jésus et de Sainte-Eugénie pour y obtenir un lit, ou tout au moins pour y être admis au traitement externe (1). La maladie est cependant curable, mais à deux conditions : la première, c'est de soustraire le malade au milieu dans lequel il l'a contractée ; la seconde, c'est de le placer dans des conditions hygiéniques qu'on ne trouve complètement réalisées qu'au bord de la mer.

L'influence bienfaisante de l'air marin sur les constitutions débilitées, chétives, sur les jeunes sujets lymphatiques, strumeux, sur les candidats à la scrofule, en un mot, est connue depuis longtemps ; mais ce n'est qu'au siècle dernier qu'elle a passé du domaine de l'empirisme dans celui de la médecine régulière, et l'explication scientifique de son influence salutaire est de date plus récente encore. Elle est contemporaine de notre époque.

L'air marin est le plus salubre qu'on puisse respirer, parce qu'il se renouvelle sans cesse et qu'il se purifie en traversant les immenses solitudes de la mer, avant d'arriver sur nos plages. Celui des hautes montagnes est exempt, comme lui, de toute souillure ; mais il n'a pas la même densité et n'est par conséquent pas aussi vivifiant, parce qu'il ne renferme pas autant d'oxygène sous le même volume. L'atmosphère maritime est de plus riche en ozone et imprégnée de molécules salines. Les expériences de Gilbert d'Hercourt et les recherches de Kirchhoff ont prouvé qu'on trouve des traces de sel marin, dans l'air, à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 500 mètres de la côte. Il y est transporté par des particules d'eau de mer finement pulvérisée, qui le déposent en cristaux sur le porte-objet de l'aéroscope. La quantité est proportionnelle à l'agitation de l'eau et à l'intensité de la brise.

Cette atmosphère spéciale est celle qui convient le mieux au traitement des affections qui dérivent de la tuberculose, pour des raisons que j'exposerai plus tard. Sans être un spécifique pour ces maladies, elle contribue puissamment à leur guérison.

Les bains de mer ont également leur efficacité. Ils agissent sur

(1) Jules Bergeron. Rapport adressé au directeur de l'Assistance publique le 15 juillet 1866.

l'économie tout entière par leur action tonique, en tant que bains froids; mais ils ont une action plus énergique que ceux de rivière, à cause de la densité de l'eau, du mouvement dont elle est agitée et qui produit une sorte de massage sur les parties qui y sont plongées. Les bains à la lame sont, comme on le sait, plus efficaces que ceux qu'on prend dans l'eau tranquille, et, lorsque la natation vient s'y joindre, c'est l'exercice le plus hygiénique auquel on puisse se livrer, parce que les efforts qu'il nécessite ne s'accompagnent d'aucune déperdition de forces.

Toutefois, dans le traitement de la scrofule, la première place revient à l'atmosphère maritime. Elle convient à toutes les constitutions, à toutes les formes de la maladie, tandis que les bains de mer sont souvent contre-indiqués et nécessitent des précautions minutieuses. L'air de la mer peut se respirer en tout temps, et les bains ne sont possibles que pendant une saison de l'année. En revanche, ils ont, sur certaines manifestations locales, une action bienfaisante que l'air marin ne possède pas.

I.

La constatation expérimentale des faits qui précèdent ne remonte pas à plus d'un siècle. C'est en 1750 que R. Russel, après avoir reconnu l'efficacité du traitement marin dans la scrofule, fit connaître le résultat de ses observations dans un livre qui fit sensation en Angleterre. C'est, on le sait, le pays privilégié des maladies de cette nature. Elles y sont si communes, que le roi Charles II, qui prétendait conserver, comme ses prédécesseurs, tous les privilèges des rois de France, et notamment celui de guérir les écrouelles par l'apposition des mains, eut à toucher sept mille cinq cents scrofuleux pendant l'année de sa restauration. La confiance dans cette prérogative royale commençait à s'affaiblir, lorsque R. Russel fit connaître un moyen de traitement moins merveilleux, mais plus efficace.

Il avait remarqué que les populations du bord de la mer, composées de marins et de pêcheurs, étaient moins ravagées par la scrofule que celles de l'intérieur des terres. Il attribua ce privilège à leur genre de vie, à leur existence passée tout entière sur les plages et à l'influence de l'eau de mer, dans laquelle ils étaient à chaque instant plongés. Il pensa qu'on pouvait guérir ou plutôt prévenir la scrofule chez les enfans prédisposés, en les plaçant dans des conditions analogues. C'est aux enfans qu'il faut s'adresser, disait-il, car il ne s'agit pas de guérir, mais de refaire. Plus hygiéniste que médecin, plus confiant dans le pouvoir prophylactique de l'eau de mer que dans sa vertu curative, il aspirait à

créer des générations exemptes de scrofule, plutôt qu'à relever celles qui en étaient entachées.

Le livre du docteur Russel (1) eut, en Angleterre, un succès hors ligne. C'est depuis sa publication que l'aristocratie anglaise a délaissé ses manoirs héréditaires, pour se faire construire des cottages sur le bord de la mer et que l'éducation des enfans a été tournée vers la vie au grand air, les exercices de corps et les voyages. Il y a un siècle que cette révolution s'est opérée dans l'éducation anglaise, et nous commençons à peine à entrer dans la même voie. Il a fallu, pour nous y pousser, toute la puissance de conviction, toute l'ardeur de propagande, que les hygiénistes contemporains ont mises au service de cette grande cause.

Le premier établissement maritime créé en Angleterre, pour le traitement des scrofuleux, fut le *Royal sea bathing infirmary for scrofula*, élevé à Margate en 1791, soixante ans avant qu'il fût question de l'hôpital de Berck et des hospices marins d'Italie. Le cottage primitif a fait place à un grand et bel établissement disposé pour recevoir deux cent cinquante malades.

D'autres hôpitaux semblables se sont construits en Angleterre depuis cette époque. Celui des coxalgiques de Londres possède à Bournemouth-West-Hill-Road une succursale qui reçoit chaque année une cinquantaine d'enfans. Il existe à Seaford (Sussex) un hôpital qui contient soixante-quinze lits et demeure ouvert toute l'année. De 1860 à 1885, cette maison a reçu plus de neuf cents malades. On compte encore des refuges du même genre à Brighton, à Hastings-Tite, et d'autres hôpitaux de Londres ont, comme celui des coxalgiques, des succursales au bord de la mer.

La première nation qui suivit le mouvement suscité par Russel en Angleterre, fut l'Italie. Elle se mit en marche à l'appel d'un médecin qui joignait, à l'ardeur d'un apôtre, l'éloquence d'un grand orateur. C'est Giuseppe Barellaï qui a entrepris et mené à bien, à travers toutes les grandes villes de l'Italie, cette généreuse croisade qui n'a fini qu'avec sa vie.

Le 12 juin 1853, il porta la question devant la Société de médecine de Florence, et sa communication fut le point de départ d'un débat d'où sortirent les hôpitaux marins de la péninsule. Fort de l'approbation unanime des membres de cette compagnie, il s'adressa à la charité privée, en commençant par les plus grandes familles de Florence, et organisa un comité sur les listes duquel s'inscrivirent bientôt les plus beaux noms de la Toscane. Enfin, il eut la joie de posséder son *ospizio marino*, qu'il vit s'élever sur une plage voisine du petit village de Vareggio. « On connaît, dit

(1) R. Russel. *De tabe glandulari, seu de usu aquæ marinæ in morbis glandularum*. Oxford, 1850.

Michelet, cette belle route, ce demi-cercle enchanteur que fait la Méditerranée, quand on a dépassé Gênes et la magnifique rade de la Spezzia et qu'on s'enfonce sous les oliviers de la Toscane. A mi-chemin de Livourne, une côte conquise sur la mer offre le petit port solitaire qui consacre désormais cette charmante fondation. »

Ce premier jalon planté sur sa route, Barellaï se remit en campagne, et, pendant trente ans, ce courageux pionnier n'a pas cessé de parcourir l'Italie, multipliant partout les conférences et les entretiens particuliers; animé, pour son œuvre, de la foi qui soulève les montagnes et voyant surgir derrière lui, comme par enchantement, les établissemens dont il recommandait la fondation. Plus heureux que la plupart des hommes de progrès, Barellaï a pu voir avant sa mort son œuvre accomplie (1). Plus de vingt hôpitaux marins s'élèvent aujourd'hui sur les côtes d'Italie (2). En vingt-trois ans, cinquante-deux mille enfans y ont été admis, et la plupart d'entre eux y ont trouvé la guérison.

La France a mis plus de temps que l'Italie à entrer dans la voie que l'Angleterre leur avait montrée, et ce n'est pas à l'impulsion scientifique ou médicale qu'elle a obéi. C'est en vain que le docteur Sarraméa, de Bordeaux, avait devancé Barellaï et proposé, en 1850, au gouvernement de fonder, sur les bords du bassin d'Arcachon, une colonie maritime et agricole destinée aux jeunes détenus lymphatiques, scrofuleux ou tuberculeux; sa généreuse pensée n'avait trouvé aucun appui et s'était éteinte sans retentissement. Il a fallu, pour la réaliser, la charité ingénieuse de quelques femmes de bien et et leur initiative persévérante.

La première en date fut une protestante, Coraly Hinsch. En 1832, elle habitait Cette et se consacrait tout entière à ses pauvres coreligionnaires, aux indigens de l'église évangélique qui venaient là prendre des bains de mer. Frappée du nombre considérable de scrofuleux qui se trouvaient parmi eux et des effets inespérés que produisait sur eux le traitement marin, elle entreprit d'en étendre les bienfaits à un plus grand nombre d'enfans et parvint à faire partager son ardeur à son entourage. Il lui fallut quinze ans d'efforts pour se procurer les fonds nécessaires à la fondation d'un petit hôpital de vingt-quatre lits qui fut construit en 1847. Les comités de l'Hérault lui vinrent en aide; ils continuèrent son œuvre et, de 1847 à 1878, neuf mille personnes des deux sexes furent soignées dans le sanatorium qu'elle avait créé.

Il existe maintenant, à Cette, trois établissemens recevant des

(1) Giuseppe Barellaï est mort en 1884, à l'âge de soixante-quatorze ans.

(2) Vareggio, Livourne, Voltri, Sestri-Levante, Porto d'Anzio, Rimini, Lido, Nervi, Celle, Bocca d'Arno, Fano, Riccione, Porto-San-Stefano, San-Benedetto del Tronto, Cecina, Barletta, Pesaro, San-Cesaria, Naples, Palerme et Cagliari.

malades ou des valétudinaires pendant la saison des bains. L'hôpital-hospice de la ville met, pendant la saison, plusieurs salles à la disposition des baigneurs indigènes et étrangers. De juin à septembre, on en reçoit de quatre à cinq cents. Ils sont nourris et logés pour 1 fr. ou 1 fr. 25 par jour. Il en vient d'une dizaine de départemens, soit à leurs frais, soit au compte des communes, soit à l'aide de fonds de secours votés par les conseils généraux. La durée du traitement est ordinairement de vingt jours, pendant lesquels on conduit régulièrement les enfans à la grève distante de 800 mètres, sur un char à bancs recouvert d'une tente.

L'hôpital Hinsch s'est transformé. Les bâtimens primitifs ont été remplacés par une habitation plus confortable. On y admet des malades de toute provenance; mais ce sont les protestans méthodistes qu'on y trouve en plus grand nombre. Enfin l'église réformée de Cette a confié, en 1884, au docteur Adolphe Dumas, la direction d'un troisième établissement qu'on appelle le *Lazaret*. Il est situé à deux kilomètres de Cette, sur un plateau calcaire qui s'avance dans la mer comme un cap et se termine par une anse de sable fin admirablement disposée pour prendre des bains de mer. Cet établissement doit son nom à sa destination primitive. Il a été construit, en 1854, pour recevoir des convalescens revenant de Crimée. Il se compose d'une dizaine de baraques qui étaient inoccupées, lorsque le comité protestant a loué, pour ses baigneurs, les plus rapprochées du rivage. Ils n'ont que quelques pas à faire pour se rendre dans les cabines qu'on a placées sur la plage à leur intention. Le lazaret reçoit par an de 400 à 500 personnes de tout âge, réparties entre trois saisons de six semaines chacune. On n'y fait par conséquent que des cures d'été.

Cet établissement est bien situé ; le prix de la pension n'y dépasse pas 80 centimes, les conseils généraux pourraient par conséquent y envoyer leurs petits scrofuleux, sans s'imposer de grands sacrifices. Toutefois, il n'est pas aménagé pour un séjour d'hiver et on est obligé de l'évacuer à l'approche de la mauvaise saison.

En résumé, la station de Cette reçoit, chaque année, plusieurs milliers de baigneurs dont 1,200 ou 1,500 sont hospitalisés. Dans ce nombre, il y a à peu près un tiers d'enfans qui y passent une saison; mais les maisons dans lesquelles ils sont recueillis sont plutôt des établissemens de bains de mer que des hôpitaux marins comme ceux dont je vais m'occuper maintenant.

II.

Le premier sanatorium qui ait été fondé sur les côtes de France, et le plus important par ses dimensions, est celui de Berck-sur-

Mer. Il a aussi sa légende. Le docteur Bergeron l'a racontée, d'une manière émouvante, dans son rapport du 15 juillet 1866 au directeur de l'Assistance publique. Cette administration confie, comme on le sait, les enfans dont elle a la charge, à des gens qui les élèvent à la campagne. Or, il advint qu'en 1857 il se trouva parmi ceux qu'elle entretenait dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) un certain nombre de scrofuleux dont l'état était lamentable et le traitement extrêmement dispendieux. Le docteur Perrochaud eut l'idée de recourir pour eux au traitement par l'eau de mer; mais il fallait trouver quelqu'un qui voulût bien s'en charger. Une vieille femme dont le nom mérite qu'on s'en souvienne, la veuve Duhamel, accepta cette pénible tâche. Elle habitait Groffliers, village assez éloigné de la mer, et deux fois par jour elle transportait ses petits pensionnaires dans une brouette, jusque sur la plage. Là, après avoir baigné les enfans et lavé leurs plaies, elle refaisait leurs pansemens et les ramenait chez elle de la même façon (1).

Au bout de quelques mois, les résultats furent si remarquables que l'administration se décida à continuer les essais et à les faciliter, en envoyant les enfans au hameau de Berck, sur le bord même de la mer. Ce fut encore une pauvre femme qui se chargea de les soigner. Celle-là vivait dans une cabane isolée, sur cette immense plage de Berck alors déserte. Elle venait on ne sait d'où. On ne lui avait jamais connu ni mari, ni famille. Elle s'appelait la veuve Brillard; mais les gens du pays lui avaient donné le nom significatif de *Marianne toute seule*. Elle gardait les enfans des pêcheurs, pendant que les pères étaient au large et que les mères ramassaient des crevettes sur la plage. On lui confia une douzaine de petits scrofuleux qui avaient besoin de pansemens faits avec soin. Elle s'acquitta si bien de sa tâche qu'on augmenta son petit troupeau; puis on envoya, sur les lieux, trois religieuses pour diriger le service; enfin, le succès s'affirmant de plus en plus, on construisit un petit hôpital de cent lits, sur un relais de mer de trois hectares acheté par la ville de Paris.

Cet établissement, qui fonctionne encore, est un bâtiment très simple, moitié baraque et moitié chalet, tel qu'on commençait à les construire en 1860. Il se compose de deux pavillons rectangulaires reliés entre eux par deux galeries vitrées qui leur sont perpendiculaires et qui circonscrivent une cour abritée de toutes parts contre les vents du Nord. Ce petit hôpital n'a coûté que 112,118 francs.

(1) L'histoire de la veuve Duhamel a inspiré, à un auteur anglais, une de ces berceuses que nos voisins nomment *nursery-rhyme*. Elle a paru en septembre 1870 dans *London society*. Elle a été traduite en français.

et il a donné les meilleurs résultats. Il est hygiénique et confortable. Depuis plus de trente ans qu'il existe, on n'y a jamais signalé une épidémie, malgré la présence de tant d'enfans qui, par leur âge et leur état de santé, semblent prédisposés aux maladies contagieuses. Les neuf dixièmes des malades qui y ont été admis ont vu leur santé s'améliorer et les deux tiers en sont sortis guéris.

Ce magnifique succès fut mis en relief, en 1866, par le docteur Bergeron dans le rapport dont j'ai déjà parlé. Tardieu, s'appuyant sur ce document qui fait époque dans le traitement marin de la scrofule, décida le conseil général de la Seine à faire construire, sur le même point, un grand hôpital qui fut inauguré le 18 juillet 1869. Construit pour 500 enfans, il peut en contenir 600 et, comme le nombre des lits du petit hôpital a été porté à 150, on peut recevoir 734 malades qui, joints au personnel en santé, font monter la population de l'établissement de Berck à 880 personnes.

Le nouvel édifice est tout en briques, avec perrons et appuis de fenêtre en pierres de taille. Il est décoratif et monumental; mais il ne vaut pas mieux, au point de vue de l'hygiène, que le petit établissement primitif qu'il domine de toute sa hauteur et qu'il semble écraser de sa masse. Il a coûté 3 millions. Tous les hygiénistes ont blâmé ce luxe de construction, et les ingénieurs qui l'ont bâti regrettent de l'avoir placé si près de la mer. Dans les grandes marées et par les coups de vent d'ouest, elle vient se briser contre les assises du monument, elle en mine les fondations et les affouille de telle sorte qu'il a déjà fallu les étayer.

En dépit de ces critiques, l'établissement de Berck-sur-Mer a donné de bons résultats, et l'Assistance publique de Paris, loin de regretter les millions qu'il lui a coûtés, a songé plus d'une fois à l'accroître. En 1887, le conseil municipal chargea sa huitième commission de lui présenter un projet pour la création d'un nouvel hôpital maritime. Celle-ci lui proposa de construire à Berck une annexe contenant 366 lits. Cette ouverture rencontra de l'opposition dans le sein du conseil. Quelques-uns de ses membres firent observer que l'établissement de Berck est situé sur une plage d'un aspect désolé, sans végétation, battue par les vents d'ouest comme toutes celles de la Manche, et qu'il serait possible de trouver ailleurs un site plus hospitalier et convenant mieux à des enfans malades. A la suite d'une longue discussion, l'affaire fut renvoyée à la même commission, pour un nouvel examen, et elle en est restée là.

La plage de Berck n'est plus déserte, comme au temps de *Marianne toute seule*. Elle est devenue le siège d'une véritable colonie hospitalière. On y voit d'abord les deux maisons de santé Cornu, l'une destinée au traitement des garçons, l'autre à celui des filles.

Elles sont distantes d'un kilomètre environ et peuvent recevoir 150 malades.

Puis viennent les maisons Bouville-Baillet et Malingre-Rivet. Toutes les quatre sont dirigées par l'Assistance publique de Paris. On y trouve enfin l'hôpital élevé par la famille Rothschild pour les enfans israélites. Il a été inauguré le 24 mai 1872. C'est un chalet semblable à ceux qui l'entourent, aux dimensions et à l'élégance près. Il n'avait dans le principe que 24 lits, il abrite aujourd'hui 55 enfans. A côté de ces établissemens, se sont élevées des maisons de santé particulières et des chalets par centaines. Berck est devenu une station de bains de mer assez fréquentée.

Le choix de cette plage a été, comme nous l'avons vu, déterminé par le hasard, et cette fois le hasard n'a pas été malheureux. Assurément l'idée de choisir les bords de la Manche pour y établir un hôpital d'enfans ne serait venue à personne. Ceux qui ont passé leur vie sur ce littoral connaissent ses brumes, son humidité constante et ses grands vents d'ouest qui soufflent parfois en tempête. Toutefois l'orientation de la plage la met à l'abri des brises glacées du nord et de l'est, et la température s'y abaisse rarement au-dessous de zéro. Les enfans peuvent, pendant la plus grande partie de l'hiver, continuer à fréquenter la plage, au moins quelques heures par jour.

L'établissement est ouvert toute l'année; mais on n'y admet de nouveaux malades que pendant les six mois de la belle saison. Ils proviennent pour la plupart des hôpitaux de Paris ; le reste est envoyé par les départemens voisins. Le prix de la pension, fixé primitivement à 1 fr. 80, est aujourd'hui de 2 fr. 10.

Les bains de mer commencent entre le 15 mai et le 15 juin et finissent du 15 septembre au 1er octobre. On n'en donne pas aux enfans au-dessous de quatre ans, et personne n'en prend plus d'un par jour. Comme, d'une autre part, l'état de la mer la rend souvent inabordable et que l'excitabilité de certains sujets ne leur permet pas de s'y plonger tous les jours, la quantité de bains pris pendant la saison, par chaque malade, oscille entre 80 et 100. Le moment de s'y rendre est déterminé par l'heure de la marée, et leur durée varie de deux à cinq minutes, suivant les âges et le temps qu'il fait. Ils sont d'autant plus courts que les enfans sont plus jeunes.

Toutes les récréations se passent sur la plage, lorsqu'il ne pleut pas et que la mer n'est pas pleine. Les enfans s'y ébattent à leur aise, jouent avec le sable, avec l'eau qui monte ou se retire et s'amusent tout autant que ceux qui fréquentent les stations aristocratiques de Dieppe ou de Trouville.

Les bains de mer et la vie au grand air ne sont pas les seuls

moyens qu'on mette en usage à Berck-sur-Mer. Comme les malades qu'on y envoie sont pour la plupart très gravement atteints et qu'ils y restent jusqu'à ce qu'ils soient guéris ou reconnus définitivement incurables, on est obligé de recourir à toutes les ressources de la thérapeutique. Le docteur Cazin y pratique une chirurgie aussi active qu'efficace et dont on peut juger par la statistique suivante que j'emprunte à son livre (1) :

De 1869 à 1882, il est entré à l'hôpital de Berck 4,692 scrofuleux des deux sexes. Il en est mort 339; 3,321 sont sortis guéris. Cet heureux résultat a souvent été acheté au prix d'une mutilation, car près de la moitié de ces jeunes sujets, 2,242, ont dû subir des opérations plus ou moins sérieuses. La gravité des cas est, du reste, attestée par la longue durée du séjour à l'hôpital. Elle a été de 423 journées en moyenne.

Le docteur Cazin est admirablement secondé par les sœurs du tiers-ordre de Saint-François qui sont attachées à l'établissement depuis sa fondation. Elles y sont au nombre de 75, et c'est sur elles que tout le service repose. Ces femmes dévouées ne quittent pas les enfans. Elles les habillent, les baignent, les pansent et trouvent encore le temps de donner des soins aux malades du dehors.

L'hôpital de Berck, malgré les succès qu'on y avait obtenus, n'avait pas fait école. Les millions dépensés par l'administration de l'Assistance publique avaient même découragé l'initiative privée. Aussi, pendant de longues années, cette fondation ne trouva pas d'imitateurs. Il y avait onze ans que le grand hôpital de Berck était en service, lorsque Jean Dollfus, ancien maire de Mulhouse, et M. Friedland fondèrent, le premier à Cannes et le second à Nice, les deux petits hôpitaux qui portent leur nom.

Le premier, construit en 1882, ne contenait primitivement que quinze lits ; mais en 1886, Jean Dollfus fit l'acquisition de l'ancien hôtel Brougham et put y loger trente petits scrofuleux. Le nombre en a été porté depuis à 45 dont 15 sont envoyés de Genève par le bureau de bienfaisance de cette ville. Les autres viennent de Paris et de Mulhouse. Tous les lits sont constamment occupés. Ce sanatorium est très bien disposé. Les enfans y séjournent du 1er octobre au commencement de juin. L'établissement est alors fermé jusqu'à la fin de septembre, parce que la saison d'été est trop chaude et la diarrhée trop fréquente chez les enfans pendant les mois caniculaires.

Les bains de mer sont donnés aux petits malades depuis leur retour jusqu'à la fin de novembre ou au commencement de dé-

(1) H. Cazin. *De l'influence des bains de mer sur la scrofule des enfans.* Ouvrage couronné par l'Académie de médecine (Prix Capuron 1883). Paris, 1885.

cembre. Ils sont interrompus pendant la période la plus rigoureuse de l'hiver, pour être repris en mars. La température de la mer ne descend pas au-dessous de 12 degrés en janvier et en février. L'eau serait assez chaude pour qu'on pût continuer les bains, si ce n'était la difficulté de la réaction à la sortie. En automne et au printemps, la température de l'eau est sensiblement égale à celle de l'atmosphère. Elle oscille entre 16 et 20 degrés. Les bains durent de deux à dix minutes suivant les cas et suivant la saison. La réaction se fait alors très facilement sur la plage, et les enfans peuvent se baigner tous les jours.

L'asile Friedland est connu à Nice sous le nom d'*Établissement du Mont-Boron* et remonte à 1880. M. Friedland avait légué, par testament, une somme de 200,000 francs pour fonder et entretenir un sanatorium à l'usage des enfans du sexe masculin, scrofuleux ou rachitiques. A sa mort, le baron Roissard du Bellet, son gendre, acheta l'ancienne maison dite du *fort Thaon*, avec le petit terrain couvert d'orangers et de citronniers qui l'entourait. Il fit exécuter les travaux nécessaires à sa transformation. Ils lui coûtèrent 60,000 francs. Il en restait encore 140,000 dont la rente, jointe au produit des dons et des quêtes, devait suffire à l'entretien de l'hospice et des douze petits garçons qu'il renfermait.

Ce sanatorium était dirigé, dans le principe, par les frères Saint-Jean de Dieu; mais M. Roissard du Bellet les a remplacés par des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Il y a deux ans, il a fait subir, à l'établissement, une transformation plus importante. Au lieu de garçons atteints de scrofule grave et nécessitant des soins médicaux, il n'y admet plus que des petites filles, assez peu malades pour ne suivre aucun traitement. On les conduit quelquefois aux bains de mer; mais, en général, elles sont occupées à la cueillette des oranges et des olives. Autrefois, le docteur Labordette donnait des soins réguliers et gratuits à l'établissement; mais, depuis sa mort, il n'y a plus de direction médicale. En un mot, le Mont-Boron a changé de destination. Ce n'est plus qu'un orphelinat, et c'est chose regrettable, car il était placé dans d'excellentes conditions pour faire un hôpital marin. Situé sur une colline élevée de 40 mètres au-dessus de la mer, entouré d'oliviers et d'orangers, il aurait pu devenir, avec quelques agrandissemens, un établissement de premier ordre.

Les détails qui précèdent et que je dois à l'obligeance du docteur Frémy, expliquent l'oubli dans lequel est tombé l'asile Friedland, au sujet duquel le docteur Cazin n'a pu obtenir aucun renseignement lors de la rédaction de son bel ouvrage. Il serait difficile de le ramener à sa destination primitive; on ne paraît plus, à Nice, songer aux hôpitaux marins. On vient d'y fonder un dispensaire

très important, sur le bord de la mer, à 40 mètres du rivage dont il n'est séparé que par la promenade des Anglais prolongée. C'est une magnifique villa qu'on a transformée avec un véritable luxe. Balnéation, gymnastique, orthopédie, tout y est réuni. On n'a rien épargné pour en faire un établissement modèle. Il a été très richement doté, dès le début, par les habitans du pays et par la colonie étrangère et il rend de très grands services; mais il n'eût pas été plus dispendieux d'en faire un hôpital marin. Les deux créations ne s'excluent pas du reste, et il faut espérer que la population riche et généreuse de cette grande ville tiendra à honneur de rétablir, sur une plus grande échelle, le sanatorium jadis fondé par la libéralité de M. Friedland.

III.

Les essais tentés à Cannes et à Nice n'avaient eu aucun retentissement, et le mouvement en faveur de la création d'hôpitaux marins semblait complètement arrêté, lorsqu'il a pris un nouvel essor, grâce à la persévérance de quelques hommes ardens pour le bien. Parmi ces philanthropes, il en est trois dont le nom est particulièrement lié à cette œuvre si éminemment utile : ce sont MM. Armaingaud, professeur agrégé à la faculté de médecine de Bordeaux; Pallu, inspecteur des enfans assistés du département de la Loire-Inférieure, et Vidal, médecin en chef de l'hôpital d'Hyères.

Le docteur Armaingaud a commencé sa campagne, il y a bientôt dix ans. En 1882, il exposa ses idées et ses plans au congrès international d'hygiène de Genève, dans un rapport dont les conclusions furent votées par l'assemblée tout entière. Fort de cette adhésion unanime, il commença à se livrer à une propagande qu'il poursuit depuis cette époque avec une ardeur que rien ne ralentit, pas même le succès. Infatigable et toujours sur la brèche, il allait de ville en ville, comme Barellaï, plaidant la cause des hôpitaux marins dans des conférences publiques, dans des réunions privées, la vulgarisant à l'aide de petites brochures qu'il répandait par milliers dans le public.

Non content de convaincre les esprits par sa parole entraînante, M. Armaingaud voulut prêcher d'exemple, en réunissant sur le littoral quelques petits scrofuleux qu'il entretenait à ses frais et à l'aide du concours de ses amis. Cette généreuse initiative fit naître d'autres dévoûmens, et en 1887 il put réunir à Arcachon, dans une villa louée à cet effet, vingt enfans appartenant aux sociétés de secours de Bordeaux et désignés par le sort. Tel a été le point de départ du sanatorium qui s'élève aujourd'hui sur cette plage. Il ne doit rien à personne; il est l'œuvre du docteur Armaingaud.

L'année suivante, notre confrère était en mesure de recevoir 50 malades dans son asile improvisé. C'est alors que le docteur Louis Lalanne (de la Teste) lui fit don d'un terrain de 2 hectares plantés de pins, sur le bord du bassin d'Arcachon. De son côté, Mme veuve Engrémy pria la municipalité de consacrer, à la construction d'un des pavillons de l'établissement à venir, un reliquat de 47,000 fr. provenant d'un legs que son mari avait fait à la ville. Ce pavillon, qui porte le nom de la fondatrice, a été inauguré le 9 septembre 1888, mais, comme le fait observer M. Armaingaud, la fondation du sanatorium remonte réellement au 1er avril 1887, époque où il y a réuni et traité ses premiers malades.

L'unique pavillon qui le constitue aujourd'hui est situé à 3 kilomètres d'Arcachon et à 300 mètres de la mer, au milieu d'une forêt de pins qui s'étend jusqu'à Bayonne et qui l'abrite contre les vents froids. Il a 26 mètres de façade sur 11^m^,50 de profondeur; il contient 40 lits de malades et 11 pour le personnel en santé. Deux petites constructions ont été élevées à côté. L'une sert de buanderie, d'écurie et de remise, l'autre est un pavillon d'isolement situé à 200 mètres du bâtiment principal. Les 47,000 francs du legs Engrémy ont suffi pour construire et meubler le pavillon, pour faire les remblais et les clôtures du jardin. Le personnel se compose d'un directeur, de deux médecins et de dix personnes pour le service. La journée d'hôpital revient à 2 francs.

Le nombre des enfans traités au sanatorium d'Arcachon en 1889 a été de 155. La durée du séjour a été de trois mois en moyenne. Le nombre des guérisons a atteint la proportion de 80 pour 100. Il n'y a pas eu de décès. L'accroissement de poids, chez les petits malades, a été beaucoup plus considérable qu'il ne l'est d'habitude à cet âge de la vie. Lorsque le sanatorium sera complet, il pourra contenir 200 enfans. Ils seront placés dans d'excellentes conditions. La douceur du climat d'Arcachon est connue de tout le monde. C'est une station d'hiver pour les personnes à poitrine délicate, pour les enfans débiles. Les petits scrofuleux y seront à merveille et jouiront tout à la fois de l'air marin et des émanations balsamiques des bois de pins qui bordent la plage.

Sur cette même côte de l'Océan, mais à une trentaine de lieues plus au sud, s'élève un autre sanatorium, dû comme le précédent à l'initiative privée. C'est l'asile de Sainte-Eugénie, situé au cap Breton, au fond du golfe de Gascogne. Son histoire est bien touchante. Sa fondatrice, Mme Desjobert, restée veuve à trente-deux ans, avait vu mourir successivement ses trois enfans. Demeurée seule au monde, maîtresse d'une fortune d'un million et demi, elle résolut de la consacrer au soulagement des enfans des autres, en souvenir de ceux qu'elle avait perdus. Après avoir passé les der-

niers jours de sa triste vie à les secourir, elle légua tout ce qu'elle possédait, pour construire au bord de la mer et le plus près possible de la commune de Saubusse où elle était née, un hôpital destiné au traitement des enfans pauvres atteints de scrofule.

Des formalités judiciaires s'opposèrent pendant sept ans à l'exécution de ses dernières volontés. Ce ne fut qu'en 1887 que la première pierre de l'asile put être posée; mais, grâce à l'intervention du préfet des Landes, il a pu ouvrir ses portes aux petits malades, au mois d'octobre 1889.

Le sanatorium de Sainte-Eugénie s'élève sur la grande plage du cap Breton, entre l'Océan et la lande. Sa façade est tournée vers la mer. A droite, le sable, sans falaises, semble s'étendre à l'infini. A gauche, on aperçoit Bayonne, Biarritz, et plus loin, les côtes d'Espagne. La vue est immense, l'atmosphère pure et balsamique comme à Arcachon. L'édifice se compose d'un bâtiment principal, renfermant les bureaux, et de deux pavillons, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles, contenant ensemble quarante lits. On a de plus construit, à côté de l'établissement, une maison divisée en quatre appartemens et destinée à être louée à des familles aisées dont les enfans auront besoin de suivre le traitement marin. Le tout a coûté 230,000 francs.

L'asile est administré par une commission de sept membres, que préside le préfet des Landes. Le personnel comprend un médecin-directeur, un receveur-économe, une institutrice, trois sœurs de charité et quelques employés subalternes. Le décret d'autorisation porte la date du 23 août 1888.

IV.

Les fondations précédentes doivent tout à l'initiative privée. Personne n'avait songé à donner à ces efforts isolés la puissance de l'association et les avantages de l'unité, en les plaçant sous l'égide d'une société directrice, lorsque cette idée se présenta à l'esprit de M. Pallu. Pendant que le docteur Armaingaud poursuivait dans le Midi la campagne que j'ai racontée, M. Pallu se livrait avec la même ardeur à une propagande analogue, dans le département de la Loire-Inférieure. Il s'efforçait d'entraîner ses amis et de trouver, avec leur concours, les moyens d'élever sur le littoral un sanatorium dans lequel les petits scrofuleux, avec lesquels ses fonctions le mettaient chaque jour en contact, pourraient venir retrouver la santé.

Obsédé par cette idée, la retournant sans cesse pour l'envisager sous toutes ses faces, il en vint à lui donner des proportions plus larges que celles qu'il lui assignait au début. Son regard, dépassant

les plages de Guérande et du Croisic, s'étendit à tout le littoral de la France. Il rêva de constituer une société au sein de laquelle tous les dévoûmens particuliers pourraient se concentrer, et dont la protection s'étendrait sur toutes les créations isolées, en leur prêtant un appui moral et matériel.

Cette pensée, toutefois, n'existait qu'à l'état d'aspiration, dans le cœur ardent de M. Pallu. Il fallait, pour qu'elle pût se réaliser, qu'un administrateur éclairé lui donnât une forme pratique et traçât les premiers linéamens de son organisation. Ce concours indispensable, M. Pallu le trouva dans la personne du directeur de l'Assistance publique de France, M. H. Monod, dont la sympathie est acquise à toute idée généreuse et qui mit, au service de celle-ci, l'appui de son influence et le concours moral et pécuniaire de son administration.

Tous deux placèrent leur projet sous le patronage du docteur Bergeron, qui avait puissamment contribué, vingt-cinq ans auparavant, avec ses confrères Perrochaud et Marjolin, à la fondation de Berck-sur-Mer. Le docteur Bergeron accepta la direction de l'œuvre qu'il s'agissait de constituer. En 1866, il avait annoncé que l'hôpital de Berck serait le point de départ d'un vaste système embrassant toute l'étendue du pays; la société nouvelle lui offrait le moyen de réaliser lui-même sa prédiction; il en accepta résolument la présidence et depuis cette époque, il en poursuit le développement avec une ardeur juvénile. De nombreux collaborateurs sont accourus à son appel et à celui de ses collègues. La société s'est rapidement organisée, et elle a été autorisée par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 15 décembre 1888. Elle sera très prochainement reconnue d'utilité publique; la demande vient d'en être faite au Conseil d'état.

Aux termes de ses statuts, l'*Œuvre nationale des hôpitaux marins* a pour objet d'assurer ou de seconder la création ou le fonctionnement, sur les côtes de France, d'établissemens destinés au traitement des enfans et des adultes scrofuleux ou tuberculeux des deux sexes. Elle est administrée par un conseil composé de quarante-huit membres, dont vingt résidant à Paris et dix-huit habitant la province. Ce conseil est renouvelable par tiers tous les ans. Il nomme son bureau composé d'un président, de deux vice-présidens, de deux secrétaires et d'un trésorier (1). Le conseil se réunit au moins une fois tous les trois mois et le président le convoque toutes les fois qu'il le juge nécessaire. L'assemblée générale,

(1) Le bureau nommé au moment de la fondation se compose de MM. J. Bergeron, *président;* J. Rochard et H. Monod, *vice-présidens;* Ch. Leroux et Payelle, *secrétaires;* Balliman, *trésorier*. L'assemblée comprend aujourd'hui 170 membres.

composée de tous les membres fondateurs ou sociétaires, se réunit une fois par an, pour entendre les rapports qui lui sont faits par le conseil, sur sa gestion et sur la situation financière de l'œuvre. Elle approuve les comptes, vote le budget, statue sur les questions qui lui sont soumises par le conseil d'administration et procède à son renouvellement partiel.

Les ressources de l'œuvre se composent du prix des journées de malades, dans les hôpitaux qu'elle entretient, des cotisations de ses membres, des souscriptions, des subventions qui lui sont accordées par l'État, les départemens, les communes ou les établissemens de bienfaisance. Elle y joindra les donations et les legs qui lui seront faits, lorsqu'elle aura obtenu la déclaration d'utilité publique (1).

L'OEuvre nationale des hôpitaux marins est déjà sortie de la période de préparation. Elle a contribué à la création de deux établissemens dont l'un est complètement à sa charge et dont l'autre s'est affranchi de sa tutelle. Ce dernier est l'hôpital de Pen-Bron. Il est l'œuvre de M. Pallu. C'est en travaillant à sa création qu'il avait, ainsi que je l'ai dit, conçu la pensée de la société dont je viens de faire l'historique. Dans le cours de sa propagande, il était parvenu à émouvoir et à convaincre les personnes bienfaisantes avec lesquelles ses fonctions le mettaient en rapport; mais les petites sommes qu'il avait pu réunir de cette façon ne lui permettaient de rien entreprendre encore, lorsqu'au mois de juin 1887, il eut la bonne fortune de se concilier l'appui de Mme Furtado-Heine, qui a, comme chacun le sait, mis depuis longtemps au service des malheureux, sa grande fortune, sa générosité plus grande encore, et à laquelle la ville de Paris doit le magnifique dispensaire dont elle a doté le XIVe arrondissement. Mme Furtado-Heine fit don à M. Pallu d'une somme de 40,000 francs à l'aide de laquelle il put immédiatement réaliser son rêve, car il avait depuis longtemps fait choix de son emplacement.

Sur le littoral de l'Océan, entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine, en face du Croisic, s'étend une bande de sable de deux kilomètres de longueur et d'une largeur de cent à deux cents mètres. C'est la presqu'île de Pen-Bron. Elle s'élève de cinq à six mètres au-dessus des plus hautes marées et domine la mer de tous les côtés. Au sud-est, se trouve la baie du Trait; au nord-ouest, c'est l'Océan. Cette presqu'île, formée par des dunes, offre, sur ses deux versans, des plages de sable fin que la mer recouvre

(1) Tout ce qui concerne l'historique de l'œuvre, ses statuts, la liste de ses membres, ses ressources et son administration est exposé avec détail dans le n° 1 de son Bulletin. Paris, 1888-89.

et découvre tour à tour sur une grande étendue. A son extrémité s'élevaient les vieux bâtimens d'une ancienne résidence seigneuriale transformés en usine, puis en magasins et définitivement abandonnés.

M. Pallu les couvait depuis longtemps des yeux, lorsque l'occasion de les acquérir se présenta. Il la saisit avec empressement et n'hésita pas à acheter la propriété à ses frais, avec cette confiance dans l'avenir qui soutient tous les fondateurs et qui n'est pas toujours trompée. La générosité de M[me] Furtado-Heine vint à point pour lui permettre de commencer la transformation. En faisant, au futur hôpital de Pen-Bron, ce présent magnifique, elle y avait mis pour condition qu'il appartiendrait à l'Œuvre nationale des hôpitaux marins, qu'il était question de créer; mais cette clause n'a pas pu, malgré le vif désir de M. Pallu, recevoir son exécution, et l'établissement est devenu la propriété d'une société composée de dix membres qui, après avoir justifié de sa situation financière, a reçu l'autorisation administrative, par un arrêté du préfet de la Loire-Inférieure, en date du 24 mai 1888. L'Œuvre des hôpitaux marins lui a fait l'abandon de 40,000 francs, sur les 150,000 qui lui ont été alloués par le ministère de l'intérieur, et continue à lui donner l'appui moral qu'elle accorde à toutes les entreprises en vue desquelles elle s'est fondée.

L'hôpital de Pen-Bron s'élève au bout de la jetée, sur un petit môle qui dépasse de 5 à 6 mètres le niveau de la haute mer. Entouré d'eau de toutes parts, comme un navire, il élève au-dessus des flots sa silhouette rajeunie; devant sa façade, on a tracé un petit jardin, et malgré la brise du large, les fleurs y poussent au milieu du sable. Il est abrité des vents froids du nord et de l'est par les collines de Guérande et n'est battu que par les vents du sud-ouest. Ceux-là soufflent pendant une grande partie de l'année, mais ils sont doux, humides et attiédis par les vapeurs du *gulf-stream*. En somme, l'emplacement est admirablement choisi, et M. Pallu a eu la main heureuse.

Les bâtimens forment un quadrilatère allongé, renfermant une cour intérieure. Ils ont été aménagés d'une façon ingénieuse et économique tout à la fois. On a pu y installer toutes les dépendances nécessaires à un établissement de cette espèce; mais il faut convenir que, si son aspect ne ressemble en rien à celui d'un hôpital, ses dispositions intérieures ne remplissent pas non plus toutes les conditions réclamées par l'hygiène contemporaine. En somme, ces desiderata sont peu de chose, et la salubrité y est assurée par les vents de mer qui n'y soufflent que trop fort. L'établissement ne contenait, dans le principe, que 70 enfans; mais on

a construit récemment deux pavillons qui permettent d'en loger 150. Le mobilier est simple, mais suffisant. Le personnel est très nombreux; il comprend un médecin, deux chirurgiens et un interne, sans compter l'oculiste, l'auriste et les deux dentistes qui y viennent lorsqu'on les appelle. Le service est assuré par six religieuses de l'ordre de Saint-Vincent de Paul, par un homme de peine et une servante. Il y a de plus, dans la maison, un aumônier et deux secrétaires. Le conseil de l'œuvre a plus d'une fois appelé l'attention de M. Pallu sur ce luxe de personnel, qui lui semble un peu exagéré.

L'hôpital de Pen-Bron est occupé depuis le 8 septembre 1887. Au 1er août 1888, il avait déjà reçu 106 enfans dont 34 étaient sortis guéris et dont 3 avaient succombé. Ces résultats ne sont pas aussi brillans que ceux qu'on obtient à Berck-sur-Mer ; mais il faut tenir compte de la gravité des cas qui y ont été traités et dont la statistique donne la mesure. « La plupart des enfans inscrits sur ce martyrologe, dit M. Pallu en terminant son exposé, sont de pauvres désespérés qui végétaient, depuis des années, dans les hospices ou dans leurs familles et ne comptaient plus sur leur guérison. La promptitude avec laquelle l'influence du milieu marin se fait sentir sur nos jeunes malades est surtout remarquable. Après une quinzaine de jours, ils sont transformés. Les visages émaciés par la souffrance, décolorés par l'anémie, reprennent une animation et surtout une expression de bien-être qui fait plaisir à voir. »

La douceur du climat permet aux enfans de passer la majeure partie de leur temps sur les plages de sable et de sortir presque tous les jours. Il n'y a que les grandes pluies qui puissent les retenir à la maison. Ils tournent autour des édifices, au gré du vent et du soleil, pour se préserver de l'un et pour jouir de l'autre, tantôt du côté de la lagune, tantôt du côté de la haute mer. Les petits garçons jouent et se démènent, les petites filles se livrent à des distractions plus tranquilles, et les grandes travaillent à l'aiguille, sous la surveillance d'une religieuse.

Les petits malades que leurs infirmités retiennent au lit ont encore le spectacle de la mer et subissent son influence vivifiante. Au lieu de regarder de grands murs sombres, comme dans les hôpitaux des villes, ils contemplent, par les fenêtres presque toujours ouvertes, les grands horizons changeans devant lesquels les bateaux de pêche défilent lentement. On les fait du reste séjourner le moins possible dans les salles et, lorsqu'ils ne peuvent pas se tenir debout, on les couche dans de petites barques qui s'éloignent du bord, remorquées par un canot. Cette escadrille de berceaux flottans va se balancer sur la lame, au son grave et monotone de la voix de l'aumônier qui leur fait la lecture.

On peut à Pen-Bron prendre des bains de mer, par presque

tous les temps, depuis le mois de juin jusqu'en octobre. L'hiver, on a la piscine et les salles de bains, qui ont été installées dans les anciens hangars de l'établissement. Enfin, la proximité des salines du Croisic pourrait permettre au besoin d'en utiliser les eaux mères.

L'OEuvre des hôpitaux marins ne donne plus, comme je l'ai dit, qu'un appui moral à l'hôpital de Pen-Bron, qui s'administre avec ses propres ressources; mais elle a pris à sa charge un autre sanatorium dont la fondation remonte à la même époque et qui lui a été cédé dans les conditions suivantes.

Parmi les personnes que l'ardeur communicative de M. Armaingaud avait converties à ses idées, se trouvait son compatriote et ami, M. Lafargue, préfet des Pyrénées-Orientales. Celui-ci forma le projet de doter son département d'un sanatorium maritime, et tous deux entreprirent, au mois d'octobre 1886, un voyage d'exploration, afin de choisir l'emplacement le plus convenable pour l'édifier. Leur choix s'arrêta sur Banyuls-sur-Mer.

Il ne s'agissait plus que d'obtenir l'assentiment du conseil général du département et de trouver les fonds nécessaires. Le premier point n'offrait pas de difficulté sérieuse. Le préfet comptait sur la bonté de sa cause, sur son ascendant et sur la puissance de séduction de M. Armaingaud, qui s'empressa de venir à Perpignan exposer, dans une de ces conférences dont il a l'habitude, le but et l'utilité de la création projetée. Le public fut entraîné, le conseil d'hygiène et de salubrité émit un avis favorable, et le conseil général vota le projet.

Il approuva en même temps la combinaison financière imaginée par le préfet pour en rendre l'accomplissement possible. M. Lafargue, en fouillant dans les différens chapitres de son budget départemental, avait trouvé le moyen d'en extraire une vingtaine de mille francs d'économie, lesquels, joints aux trente mille que la commune de Banyuls avait votés sur ses instances, suffisaient et au-delà pour amortir un emprunt de 200,000 francs qu'il s'agissait de contracter, afin de bâtir un hôpital de 140 lits. A peine la création en fut-elle décidée, que les fonds affluèrent. Un grand manufacturier de Perpignan, M. Bardou-Job, s'engagea à bâtir, à ses frais, un des pavillons inscrits au projet pour une somme de 45,000 francs, en même temps qu'il en donnait 18,000, pour l'entretien de trente enfans, pendant la première année. Un négociant roussillonnais, M. Simon Violet de Thuir, en prit dix à sa charge; d'autres souscripteurs les imitèrent, et le sanatorium put s'élever. Commencé en 1887, il était terminé au printemps de 1888.

A cette époque, l'OEuvre des hôpitaux marins était en voie de se constituer, et M. Lafargue eut la bonne pensée de lui confier la

direction de l'établissement qu'il venait de fonder. D'après ses avis, le conseil-général des Pyrénées-Orientales proposa à la Société de lui céder l'hôpital de Banyuls, à la condition d'y entretenir gratuitement vingt malades du département. Cette offre fut agréée. L'Œuvre prit possession de l'établissement le 1er octobre 1888, et le 7 du même mois, il fut inauguré par M. Monod, directeur de l'Assistance publique.

Le sanatorium de Banyuls s'élève entre la mer et les montagnes. Il est abrité des vents du nord par l'amphithéâtre des Albères, que couronne le Canigou. La température moyenne de l'année est de 14 degrés, et celle du mois le plus froid (janvier) de 5° 5. L'air y est transparent et lumineux, comme sur tout le littoral de la Méditerranée, et le site est admirablement choisi.

L'hôpital lui-même est d'une simplicité élégante. Il se compose de deux grands corps de bâtiment orientés perpendiculairement à la mer, situés à 40 mètres l'un de l'autre, et reliés par deux constructions moins importantes. Au centre est une cour de 2,300 mètres de superficie. Une galerie couverte fait communiquer les différentes parties de l'établissement et facilite le fonctionnement du service. Tout y a été disposé en vue de sa destination et d'après les principes d'hygiène qui régissent aujourd'hui la construction des hôpitaux.

En comptant le prix du terrain, celui des bâtimens et du mobilier, l'hôpital de Banyuls a coûté 328,000 francs. Il compte 206 lits, dont 176 dans les dortoirs et 30 dans l'infirmerie. Sur les 176 lits, 40 sont réservés aux enfans dont les familles peuvent payer la pension ; les 136 autres sont affectés aux enfans secourus par les départemens et les municipalités, les bureaux de bienfaisance et les hospices, les sociétés charitables et les bienfaiteurs. Douze départemens y ont jusqu'ici envoyé leurs petits malades. Du 6 octobre 1888 au 1er novembre 1889, il en est entré 123 et il n'en est mort qu'un seul. La proportion des guérisons a été de 86 pour 100 ; la durée moyenne du traitement, de 227 jours. L'établissement renferme aujourd'hui 131 malades, et sa prospérité est assurée.

V.

Pour terminer cette longue revue, il me reste à parler d'un dernier hôpital marin dont la construction s'achève en ce moment sur le littoral méditerranéen, à l'extrémité opposée à celle de Banyuls, et qui me paraît avoir autant d'avenir. C'est le sanatorium de Giens. Il doit son existence au médecin dont j'ai cité le nom, parmi les promoteurs les plus ardens de notre

œuvre, à côté de ceux de MM. Armaingaud et Pallu. Le docteur Vidal, d'Hyères, est comme eux un ouvrier de la première heure; il les a même devancés, mais il n'est arrivé au but qu'après eux.

Il y a près de vingt ans que notre confrère a conçu la pensée de créer un asile pour les petits scrofuleux sur une des plages du département du Var, sur ce rivage de la Provence auquel la nature a si largement dispensé l'air, la chaleur et la lumière, et qui semble créé pour refaire les constitutions appauvries. En 1877, il fit part de son désir à M. de Nervo, directeur de l'Assistance publique de Paris, et aux professeurs Richet et Gubler, qui l'encouragèrent dans son projet. Au mois de janvier de l'année suivante, il adressa un mémoire sur la question du sanatorium d'Hyères au congrès scientifique de Nice, qui l'accueillit favorablement et consacra son adhésion par un vote.

A cette époque, notre confrère songeait à s'établir sur la plage des Pesquiers, près des salins qui sont au nord de l'étang, et à faire concourir au traitement les eaux mères qu'on en retire. Encouragé par les succès que ces bains, fortement minéralisés, lui avaient donnés dans sa clientèle, il voulait en faire bénéficier les scrofuleux de l'intérieur de la France, en les amenant sur la plage. Il pensait que, grâce à la douceur du climat d'Hyères, il serait possible d'y continuer en hiver les cures commencées pendant l'été à Kreuznach, à Salins, à Bex, à Salies-de-Béarn. Il avait fait partager sa confiance au conseil municipal d'Hyères, au conseil-général et au préfet du Var; mais il y avait loin de cette approbation platonique à la réalisation d'une entreprise dispendieuse et incertaine dans ses résultats financiers. Ce que M. Vidal a déployé d'habileté et de persévérance pour faire franchir à son projet ce pas difficile, ce qu'il a essuyé de refus déguisés, de fins de non-recevoir, il l'oublie aujourd'hui que le succès a couronné son entreprise, et nous devons l'oublier comme lui.

Il est rare qu'une idée juste et généreuse ne rencontre pas un homme de cœur pour la réaliser. M. Vidal avait maintes fois confié ses ennuis à M. Hermann Sabran, président du conseil-général des hospices de Lyon. Cet administrateur comprit les avantages que pourrait présenter, pour les petits scrofuleux de cette grande ville, un sanatorium maritime situé dans d'excellentes conditions, à une distance de 147 kilomètres, tout au plus, par les voies ferrées, et il se décida à tenter un essai.

Des maisons furent louées et convenablement installées dans le village situé à l'extrémité de la presqu'île de Giens, et, au mois de juin 1887, on y envoya vingt-deux petites filles arrivées au dernier terme de la scrofule. Malgré la gravité de leur état, elles y obtinrent une amélioration telle que l'administration voulut conti-

nuer l'expérience. Pendant trois ans, des convois successifs amenèrent à Giens des enfans scrofuleux qui s'en retournaient, au bout de quelques mois, guéris ou du moins transformés. Parfois leurs parens ne pouvaient plus les reconnaître.

Au bout de ce temps, le conseil-général des hospices de Lyon se déclara convaincu et prit la détermination de construire un sanatorium dans l'endroit où les premiers essais avaient si bien réussi. La question d'argent fut tranchée de la façon la plus simple et la moins onéreuse pour l'administration des hospices. M. Sabran acheta un terrain de 26 hectares et leur en fit don. Il ouvrit en même temps une souscription qui se couvrit de signatures et qui s'éleva rapidement au chiffre de 200,000 francs. Sa femme prit à sa charge la construction de la chapelle, et le conseil-général, pour perpétuer la mémoire des fondateurs, décida que le sanatorium porterait le nom de leur unique enfant, récemment enlevée à leur tendresse. Il s'appellera Renée-Sabran.

L'emplacement indiqué par M. Vidal, et accepté par une commission mixte de médecins, de chirurgiens et d'administrateurs, est situé au fond d'une petite baie qui se trouve à l'extrémité élargie de la presqu'île de Giens, à 10 kilomètres de la ville d'Hyères. Tourné vers le sud, abrité du mistral par les collines qui l'entourent, il est à 50 mètres d'une petite plage de sable fin couverte d'une légère couche d'algues incessamment renouvelée par la mer, qu'il domine d'une dizaine de mètres.

Le sanatorium qui se construit en ce moment, sous l'habile direction de M. Mangini, dont le nom rappelle la création des logemens ouvriers de la ville de Lyon, sera inauguré à la fin de cette année, ou au plus tard dans les premiers mois de 1891. Il ne contiendra que 100 lits, 50 pour des garçons au-dessous de quatorze ans, et 50 pour des filles au-dessous de seize; mais les plans ont été faits en prévision d'un établissement de 300 lits, qui sera complété plus tard, à l'aide des fonds fournis par la souscription, qui reste ouverte. La partie qu'on bâtit maintenant comprend deux pavillons de 50 lits, dont le gros œuvre est terminé, un petit pavillon d'isolement situé à 150 mètres en arrière, le bâtiment central destiné à l'administration et aux services généraux, dont la construction est arrivée au premier étage, la piscine et la chapelle, qui ne sont encore qu'indiquées.

Les pavillons pour les malades se composent d'un rez-de-chaussée sur cave, élevé de $1^{m},20$ au-dessus du sol et surmonté d'un étage qu'on y a ajouté, malgré les protestations de M. Vidal. A cette infraction près, les règles de l'hygiène y ont été scrupuleusement observées. Tous les édifices seront reliés entre eux par des galeries couvertes, mais à jour. Une eau d'excellente qualité y est

amenée d'Hyères par une canalisation en fonte. Elle aura une pression d'au moins 20 mètres sur le point le plus élevé de l'établissement. Les *water-closets* communiquent, par des tuyaux de chute siphonnés, avec une conduite générale en grès et en fonte qui suit la pente du terrain et va déboucher en pleine mer, à près de 500 mètres du rivage. Des réservoirs sont disposés pour pouvoir opérer des chasses dans la canalisation toutes les fois que cela sera nécessaire. Enfin, l'hôpital est complètement isolé; aucune construction ne s'élève dans le voisinage.

Le terrain est assez étendu pour qu'on puisse y construire les quatre pavillons complémentaires qui figurent sur le plan, en les plaçant sur la même ligne que les autres, parallèlement à la plage, et en laissant entre eux un intervalle suffisant.

Pour le moment, le sanatorium de Giens est exclusivement destiné aux enfans pauvres de la ville de Lyon. Cinquante seront pris dans les hôpitaux et cinquante dans leurs familles. Lorsque l'établissement sera complété à 300 lits, on y admettra les petits malades d'une autre provenance, à la condition que les familles ou les communes s'engagent à acquitter le prix des journées d'hôpital. C'est avec ces ressources que l'hôpital Renée-Sabran pourra vivre. Il est à penser qu'elles ne lui feront pas défaut, car il réunit toutes les conditions qui peuvent assurer sa prospérité, et les succès obtenus, par le docteur Vidal, sur les petits malades qu'on lui a déjà confiés, sont de sûrs garans de ceux que lui promet l'avenir, lorsqu'il disposera d'un établissement plus convenable.

Jusqu'ici, son traitement consiste dans l'emploi de bains de mer pris à la plage ou dans une baignoire, et, dans ce cas, additionnés d'eaux mères fournies par les salins de l'étang des Peschiers, et qui marquent 32 degrés. Ce dernier mode de traitement, sur lequel le docteur Vidal fonde de grandes espérances pour l'avenir, n'a encore été mis en usage que chez un petit nombre de malades, parce que les installations provisoires faites au village de Giens ne s'y prêtaient guère et que les salins des Peschiers en sont assez éloignés pour rendre le transport des eaux mères difficile. Il compte en user plus largement lorsque le sanatorium sera terminé.

Grâce à la douceur du climat et à l'élévation de la température, on peut donner des bains à la lame durant six mois consécutifs. On commence généralement à la fin d'avril et on continue jusqu'en novembre. Pendant le reste de l'année, il y aurait de l'imprudence à plonger dans l'eau froide, même à Giens, des enfans aussi profondément débilités que ceux qui y ont été traités jusqu'ici. Lorsque le temps est beau, on laisse les enfans jouer et barboter dans l'eau tout à leur aise. Quand il fait un peu froid, on ne les y maintient pas plus de dix minutes; on les retire, on les essuie et on les frotte

rapidement, puis on les envoie faire leur récréation et prendre leur goûter sous les arbres de la forêt. Il n'a pas été possible jusqu'ici de leur faire prendre plus d'un bain par jour. Le second déterminait chez eux, même à l'époque des plus grandes chaleurs, une surexcitation qui n'était pas sans danger.

Lorsqu'on expédiera à Giens des malades moins avancés, lorsque la piscine qui figure dans le plan du sanatorium sera construite, il sera possible de se montrer plus hardi et de joindre à l'action du bain celle des pulvérisations et des douches. Toutefois, le docteur Vidal compte moins sur la balnéation que sur la vie au grand air, dans l'atmosphère vivifiante du littoral méditerranéen que les petits enfans respirent tout le jour, à l'ombre des pins-parasols sous lesquels ils prennent leurs récréations et où se font leurs classes.

A Giens, le traitement médical se réduit à bien peu de chose. « En trois années, m'écrit le docteur Vidal, je n'ai pas dépensé pour 20 francs de médicamens. » Il avait cependant affaire aux complications les plus graves de la scrofule. On avait choisi, dans les hôpitaux de Lyon, les enfans les plus compromis, et, sur 90 qui lui ont été adressés, il n'en a perdu que 2. A l'encontre du docteur Cazin, qui fait, à Berck-sur-Mer, une chirurgie des plus actives, le docteur Vidal s'est abstenu systématiquement de toute intervention opératoire. Il voulait savoir à quoi s'en tenir sur la valeur des bains de mer et de l'air marin dans le traitement de la scrofule, et il fallait pour cela en observer les effets en dehors de toute autre influence. Le résultat a dépassé ses espérances. Non-seulement l'état général de ses petits malades s'est rapidement amélioré, mais il a vu les manifestations locales les plus sérieuses s'amender et marcher vers la guérison, alors qu'elles n'avaient fait qu'empirer pendant le long séjour que ces enfans avaient fait auparavant dans les hôpitaux de Lyon. Ce contraste entre les résultats que donne le séjour prolongé dans l'air impur des salles de malades et ceux qu'on obtient par la vie au grand air, sur la plage, se constate dans tous les hôpitaux marins, et ce fait, aujourd'hui bien reconnu, est appelé à amener un jour toute une révolution dans la pratique nosocomiale, ainsi que je l'exposerai plus loin. Il est inutile de dire qu'on joint aux bains de mer et d'air pur toutes les ressources d'une excellente hygiène, c'est-à-dire une nourriture fortifiante, des distractions, des exercices, lorsqu'ils sont compatibles avec l'état des petits malades, et le long sommeil indispensable à des organismes qui se développent et qui sont en voie de réparation.

VI.

L'œuvre des hôpitaux marins a fait, comme on le voit, un chemin rapide. En laissant de côté les petits établissemens dont la desti-

nation a été changée, on en compte dix qui ont une importance réelle et qui peuvent donner asile à mille sept cents petits scrofuleux environ. C'est bien peu de chose, cependant, à côté des vingt-deux hôpitaux marins qui garnissent les côtes d'Italie. Les autres nations sont, il est vrai, moins richement pourvues. L'Angleterre en est restée à ses premiers efforts. L'Allemagne n'a que quatre hôpitaux sur la Mer du Nord et deux sur la Baltique. La Hollande en a trois, la Belgique deux, la Russie, l'Autriche et le Danemark un. On en trouve trois sur les côtes d'Amérique.

La rigueur du climat explique le peu d'enthousiasme des pays septentrionaux pour la balnéation maritime, bien que ce soit en Angleterre que ce mode de traitement ait pris naissance; mais la France est encore plus favorisée que l'Italie sous le rapport de la situation géographique. Ses trois mers offrent, dans le vaste développement de leurs côtes, une variété de sites et de plages qui ne laissent rien à désirer. Le littoral de la Méditerranée, surtout dans la partie qui s'étend de Marseille à Bordighera, est un véritable enchantement. C'est le point du globe qu'il est le plus doux d'habiter, et on y trouve, à chaque pas, des abris pour les malades. Nous sommes donc dans les meilleures conditions pour tirer un grand parti de l'hydrothérapie maritime et pour en faire bénéficier les enfans scrofuleux de notre pays. Il est impossible de savoir d'une manière exacte quel en est le nombre; mais il est facile de constater qu'il est considérable.

Les statistiques dressées d'après les comptes-rendus du ministère de la guerre sur le recrutement de l'armée française établissent qu'on trouve 1 scrofuleux sur 100 jeunes gens qui se présentent devant les conseils de revision. La plupart des victimes de cette maladie ont succombé ou sont guéries avant le moment de paraître sous les drapeaux, et les statistiques ne portent que sur les infirmes. Lorsque cette sélection n'est pas encore opérée, les cas de scrofule sont bien autrement nombreux. D'après le docteur Phillips, sur 133,721 enfans examinés dans divers districts de l'Angleterre, 33,271, ou près de 25 pour 100, présentaient des marques certaines de cette maladie. Des statistiques semblables, reproduites par le docteur Bergeron dans son rapport de 1866, prouvent qu'elle est encore plus fréquente dans les autres contrées du nord de l'Europe; mais, sans tenir compte de cette différence, en prenant pour base les chiffres atténués fournis par le recrutement, comme il y a en France 10 millions d'enfans au-dessous de quinze ans, on peut, sans exagération, évaluer à 100,000 le nombre des scrofuleux qu'on y rencontre. C'est, du reste, le chiffre généralement accepté.

La plupart de ces enfans appartiennent à des familles pauvres qui sont dans l'impossibilité de les envoyer à leurs frais sur le

bord de la mer; mais, en admettant qu'il n'y en ait que le quart dans ces conditions, cela fait encore 25,000 petits malades à hospitaliser sur le littoral. Il faudrait pour cela environ cent hôpitaux marins. J'ai calculé ce qu'avaient coûté ceux qui existent déjà. Ils sont revenus, en moyenne, à 3,000 francs par lit. Il est vrai que, dans un certain nombre d'entre eux, on a déployé un luxe inutile. En pareille matière, toute dépense qui n'est pas rigoureusement justifiée est une faute. Le côté décoratif doit être absolument négligé. Il faut s'en tenir au confortable strictement nécessaire et se rappeler que, plus on dépense d'argent en constructions, moins il en reste pour le traitement des malades.

Les petits hôpitaux qu'il s'agit d'élever coûteront assurément moins cher que ceux qu'on bâtit dans les villes; toutefois, il leur faut exactement les mêmes dépendances, et ce serait, je crois, s'exposer à des mécomptes que d'évaluer la dépense à moins de 2,500 francs par lit. C'est donc une première somme de 62,500,000 francs qu'il s'agit de se procurer pour les frais de premier établissement. Il faut ensuite songer à l'entretien des 25,000 malades. En estimant la journée à 1 fr. 80, ce qui est la moyenne des établissemens que j'ai passés en revue, on arrive à une dépense annuelle de 16,425,000 francs.

L'OEuvre des hôpitaux marins ne se décourage pas pour si peu. Elle n'a encore dans ses caisses que 117,400 fr. 18 cent.; mais elle a foi dans l'avenir, dans la générosité des populations, et j'ajouterai dans leur patriotisme. Il s'agit, en effet, de sauver des enfans, et nous n'en avons plus assez. Le nombre des naissances diminue chaque année dans notre pays; il dépasse à peine celui des décès et lui sera prochainement inférieur. Notre population demeure stationnaire, tandis que celle des nations rivales s'accroît dans des proportions effrayantes. Nous ne pouvons plus nous passer du concours de l'étranger, et cette invasion, dont le flot monte sans cesse, nous menace à bref délai d'une déchéance complète, irrémédiable. J'ai déjà tant de fois signalé ce péril social qu'il me coûte d'y revenir incidemment; il faut bien dire pourtant que, puisqu'il ne nous naît plus assez d'enfans pour combler les vides, il faut à tout prix sauver ceux qui nous restent, et puis, ce millier d'hommes de vingt ans qu'on réforme chaque année et qui, pour la plupart, sont incapables de gagner leur vie; ces aveugles, ces boiteux, ces bossus qu'il faut nourrir leur vie durant, ne sont-ce pas de véritables charges sociales? Qu'on suppute ce qu'ils coûtent au pays, qu'on calcule ce qu'ils lui auraient rapporté s'ils avaient été valides, et l'on verra s'élever des colonnes de chiffres à côté desquelles les millions réclamés par les hôpitaux marins paraîtront peu de chose.

L'augmentation de dépense n'est, du reste, qu'apparente. C'est un simple déplacement. Les petits scrofuleux qu'il s'agit d'envoyer se guérir sur les plages sont traités dans les hôpitaux de l'intérieur ou dans leurs familles et y coûtent plus cher que là-bas. Les établissemens que nous voulons créer désencombreront ceux des villes. Ce sera le premier pas fait dans la voie de la décentralisation hospitalière qui s'impose aujourd'hui. Tout le monde reconnaît qu'il ne faut plus construire d'hôpitaux dans l'intérieur des villes. Ceux qui y sont doivent être réservés pour les blessures et pour les affections aiguës. Les maladies chroniques doivent en être éloignées peu à peu et dirigées sur des établissemens situés à la campagne. Rien n'est plus naturel, par conséquent, que de commencer par les scrofuleux, puisque ce sont eux qui peuvent en tirer le plus de profit et qu'ils sont tous transportables.

Il me reste à envisager la question sous un autre aspect, et ce n'est pas le moins sérieux. L'OEuvre des hôpitaux marins ne s'adresse pas seulement à la scrofule infantile. Au titre de ses statuts, elle a pour but *la création, sur les côtes de France, d'établissemens destinés au traitement des enfans et des adultes scrofuleux ou tuberculeux des deux sexes.* Elle ne peut s'occuper, pour le moment, que de la première partie de cet immense programme; la seconde est la part de l'avenir; mais il faut, dès à présent, la faire entrer dans nos calculs et en mesurer les conséquences.

On sait aujourd'hui que la phtisie et la scrofule ne sont que deux expressions différentes d'une seule et même maladie, la *tuberculose,* plus meurtrière à elle seule que toutes les épidémies réunies, puisqu'elle détruit le cinquième de la population du globe et le quart de celle de Paris. On sait aussi qu'elle est causée par un organisme microscopique susceptible de la transmettre. Le plus souvent, ce bacille fait élection de domicile dans les poumons. Ces organes, dans l'immense développement de leurs innombrables cellules, lui offrent un admirable terrain de culture. Humidité constante, température élevée, tissu très délicat, très vasculaire, tout favorise le développement de ses colonies, qui s'étendent de proche en proche et détruisent peu à peu l'organe qu'elles ont envahi.

Les conditions sont moins favorables à ce parasite dans le reste de l'économie. La scrofule ou tuberculose locale est plus rare, marche plus lentement et se montre moins rebelle aux agens de la thérapeutique. Abandonnée à elle-même, elle a ses conséquences que j'ai dites plus haut; mais avant d'avoir son évolution, elle a partout répandu ses germes. Lorsqu'ils meurent, les scrofuleux ont déjà semé, pendant des années, leurs bacilles dans leur entourage et lorsqu'ils réchappent, ils font souche de tuberculeux,

quand ils ne deviennent pas phtisiques eux-mêmes. En guérir un, lorsqu'il en est encore aux accidens du début, c'est donc sauver toute une lignée et chacun connaît la triste fécondité de ces malheureux.

Le traitement marin est donc propre à diminuer le nombre des poitrinaires en attaquant la tuberculose dans une de ses sources; mais il peut exercer une influence favorable et directe sur les phtisiques eux-mêmes, lorsque leur maladie n'est pas trop avancée. Elle s'arrête parfois dans son cours et il dépend de nous de favoriser ce résultat. Les médecins ont reconnu de tout temps l'influence favorable de l'air marin dans le traitement de cette affection. Ils conseillaient même autrefois les voyages sur mer aux jeunes gens menacés de phtisie. J'ai prouvé, il y a bientôt quarante ans, que la navigation avec ses vicissitudes atmosphériques, ses changemens de climat et ses exigences professionnelles, ne pouvait pas leur être profitable; que les heureux effets de l'air marin étaient contrebalancés par les influences nuisibles qui sont inhérentes au métier de la mer; mais il reprend toute son efficacité lorsqu'il est dégagé de ces causes perturbatrices et qu'on le respire à l'aise dans une habitation convenable et sur une plage bien choisie.

On a essayé de tous les moyens pour enrayer cette inexorable maladie, on a eu notamment recours, à divers reprises, aux atmosphères artificielles pour agir directement sur l'organe menacé. On a fait respirer des vapeurs d'iode aux phtisiques, à l'époque où ce médicament était dans toute sa vogue. On a mis plus récemment en usage l'acide fluorhydrique. En ce moment un médecin de New-York, le docteur Weigert, expérimente l'air surchauffé. On espère ainsi faire périr les bacilles; mais on n'y est pas encore parvenu.

La pratique la plus rationnelle et la plus suivie aujourd'hui consiste à faire vivre les malades dans une atmosphère aussi pure que possible. Ce qui leur est le plus nuisible, c'est le séjour dans un air vicié qu'ils ruminent sans cesse. Tous les médecins en sont convaincus maintenant et font reposer leur traitement sur cette donnée. Elle n'était pas encore devenue un acte de foi il y a vingt ans, lorsque le docteur Lombard, de Genève, émit l'avis que pour arrêter les progrès de la phtisie, il fallait envoyer ceux qui en sont atteints dans les montagnes, à une altitude de 1,300 à 1,800 mètres, et cependant son conseil fut suivi. Des stations se formèrent dans l'Engadine, de Saint-Moritz à Amaden, et quelques médecins anglais, allemands et russes poussèrent la conviction jusqu'à y conserver les malades pendant les froids de l'hiver.

Une autre école vient de se fonder qui ne les envoie pas si loin et se borne à les faire vivre en plein air. Dettwiller, de Falken-

stein, a fait connaître les règles de ce nouveau traitement au congrès de Wiesbaden, en 1887, et le docteur Nicaise les a reproduites dans la *Revue de médecine*.

L'établissement de Falkenstein, près de Francfort-sur-le-Mein, est situé à 400 mètres d'altitude, au milieu des hêtres, des châtaigniers et des chênes. En dehors du temps consacré aux promenades et aux repas, les malades vivent sur des chaises-longues convenablement rembourrées et installées sous des galeries ou dans des kiosques ouverts à l'air libre. Ils sont emmaillotés dans des couvertures et dans des châles épais qui les préservent de tout refroidissement, même par les plus basses températures. La nuit, on maintient entr'ouvertes les fenêtres de leur chambre à coucher, pour laisser entrer l'air qui s'échappe ensuite par la cheminée.

Les résultats que le docteur Dettwiller a communiqués au congrès de Wiesbaden sont véritablement invraisemblables. Sur un millier de malades qu'il a traités, il en a guéri près du quart. Il est permis de penser qu'il ne s'était pas montré bien sévère sur l'admission et que tous ses pensionnaires n'étaient pas des phtisiques. Toutefois les bons effets de la *cure permanente à l'air libre* ont été constatés sous un autre climat, à Carabacil (Alpes-Maritimes), par le docteur Nicaise, qui les a fait connaître à l'Académie de médecine. Sa communication a été l'objet d'un rapport lu par M. Dujardin-Beaumetz, à la séance du 25 février de cette année.

Comme cette méthode est en somme assez rationnelle, qu'elle est d'une application facile, et n'a rien de trop pénible, elle se répandra promptement. Un établissement analogue à celui de Falkenstein se fonde déjà dans les Pyrénées-Orientales, au pied du Canigou, sur un point bien abrité, où le climat est d'une douceur telle qu'il y pousse, dit-on, des palmiers, par une altitude de 900 mètres. Il est à peu près terminé, et il sera inauguré au mois d'août.

Si l'on obtient de si bons résultats, en Allemagne et dans les Alpes, en faisant tout simplement vivre les tuberculeux au grand air, que n'est-on pas en droit d'attendre du même traitement, en le faisant suivre sur le bord de la mer, dans une atmosphère d'une pureté idéale, d'une pression maxima, d'une richesse en ozone que nulle autre n'égale, surtout si l'on a soin de choisir un climat dont la douceur permette de l'appliquer en toute saison !

Cette dernière condition est de premier ordre quand il s'agit des phtisiques ; elle a moins d'importance pour les scrofuleux. Pour ceux-là, comme dit Van Meris, la médication maritime est une et souveraine, quels que soient les systèmes et quels que soient les

pays. Tous les essais ont réussi, les plus humbles comme les plus coûteux, et, si la scrofule est universelle, nous possédons contre elle un moyen non moins universel dont toutes les applications sont efficaces. Les jeunes scrofuleux guérissent à Margate comme à Scheveningue, comme à Berck, malgré le climat rigoureux de la Manche et de la Mer du Nord. Les hôpitaux marins peuvent donc s'élever sur toutes les plages. Cela ne veut pas dire pourtant qu'il n'y ait pas un choix à faire entre elles.

La France, grâce à son admirable position géographique, réunit les conditions climatologiques des pays du Nord et de ceux du Midi. Ses 3,000 kilomètres de côtes présentent trois zones maritimes complètement distinctes. Celle du nord commence à Dunkerque et finit à la pointe du Finistère. Elle a 1,150 kilomètres de longueur; son climat se rapproche de celui de l'Angleterre et de la Hollande; des brumes, de grands vents d'ouest souvent violens, parfois aussi les vents âpres et glacés de la Mer du Nord, une température moyenne de 10°,9, peu de soleil, beaucoup d'humidité, en somme, un climat rigoureux. Ces conditions ne paraissent pas au premier abord très favorables pour de jeunes malades; cependant, les petits scrofuleux s'en accommodent assez bien. Ils ont surtout besoin d'être tonifiés, et cette eau froide convient à leurs lésions locales, à la condition toutefois que leur poitrine soit solide.

Notre seconde zone maritime est représentée par la côte de l'Océan qui court du nord au sud sur une étendue de 1,025 kilomètres. Là le vent du sud-ouest règne en maître, avec ses qualités de douceur et d'humidité qu'il emprunte au *gulf-stream*. La température moyenne est de 12°,7. Le temps est plus beau, moins variable que sur le littoral de la Manche; mais il n'est pas le même sur tous les points de ce long rivage. Il y a 5 degrés de latitude entre Ouessant, qui rappelle le climat de l'Angleterre, et Bayonne, qui se rapproche de celui du nord de l'Espagne. Les petits malades qu'on envoie à Pen-Bron y sont dans un milieu tout autre que ceux qu'on dirige sur Arcachon ou sur le cap Breton. Cette zone convient particulièrement aux enfans très impressionnables, à congestions faciles, qui redoutent également les vicissitudes atmosphériques de la Manche et les chaleurs du littoral méditerranéen.

Ce dernier n'a que 700 kilomètres de longueur. Il a pour lui son climat splendide et la vue de cette immense nappe bleue sur laquelle le regard se repose avec tant de douceur. Il n'aurait rien à envier aux plages les plus favorisées de l'Italie, si ce n'était son mistral. Il est vrai qu'on peut l'éviter. Il est des points de la côte où on ne le sent pas, et le sanatorium de Giens est dans ce cas. La température moyenne de cette zone privilégiée est de 14°,8 et la

saison des bains s'y prolonge plus longtemps que sur les côtes de la Manche et de l'Océan. Ils sont moins toniques, mais plus minéralisés que les autres. Le littoral méditerranéen convient à tous les scrofuleux; mais il réclame surtout ceux qui sont trop faibles pour supporter ailleurs la médication maritime, et il appelle à lui l'innombrable famille des enfans à poitrine suspecte par leurs antécédens héréditaires, ou par les manifestations qui se sont déjà produites chez eux. Quant aux malades riches, ils peuvent varier leur séjour au gré de la saison, passer l'été sur les plages de la Manche ou de l'Océan et l'hiver sur les bords de la Méditerranée. En résumé, lorsqu'on peut choisir sa résidence, il est bon de le faire, mais ce qu'on ne saurait trop répéter, c'est que les enfans scrofuleux, quel que soit leur état, sont cent fois mieux dans un sanatorium maritime, quelle que soit sa situation, que dans l'atmosphère viciée des grandes villes et dans l'air empesté de leurs hôpitaux.

Quoi qu'il en soit, la place ne nous manque pas pour construire des hôpitaux marins, et nous pouvons choisir leur emplacement suivant les besoins qui viendront à se produire, et en tenant compte de la distance. Les concessions faites par les compagnies de chemins de fer aux œuvres philanthropiques ont diminué l'importance de cette dernière condition; mais il est naturel que les familles préfèrent garder leurs enfans dans leur voisinage, et les administrations départementales doivent satisfaire ce désir dans la mesure du possible.

Il faut tout faire pour favoriser ce mouvement d'émigration vers les plages, pour décentraliser le traitement des tuberculeux de tout genre. L'œuvre des hôpitaux marins fait pour cela ce qu'elle peut, mais ses ressources sont très limitées. Son rôle se borne à faire de la propagande et à donner l'exemple sur quelques points du littoral. C'est à l'initiative privée de lui venir en aide, c'est aux conseils-généraux surtout qu'il appartient de la seconder, en imitant celui des Pyrénées-Orientales. Tous les départemens n'ont pas un pied dans la mer et ne peuvent pas créer un sanatorium comme celui de Banyuls; mais ils peuvent tous diriger leurs petits scrofuleux sur les établissemens déjà créés, et c'est un devoir pour eux, lorsqu'il s'agit des enfans assistés dont ils ont la charge.

La mortalité de ces petits malheureux est effrayante (1). Il n'en arrive pas un tiers à l'âge de la majorité, tandis que, pour les autres, la proportion est de près des deux tiers. Dans ces formidables héca-

(1) Sur 100 enfans qui naissent en France, il en arrive 69 à l'âge de la majorité. Parmi les enfans assistés nés de 1857 à 1866, il en est mort 68, 43 pour 100 avant d'avoir atteint cet âge, et 31,57 pour 100 seulement y sont parvenus.

tombes, la scrofule a sa large part, et les administrations départementales n'ont pas le droit de laisser moissonner ainsi les existences qui leur sont confiées, lorsqu'elles peuvent les sauver au prix d'un petit sacrifice pécuniaire. Si les départemens oublient ce devoir, c'est à l'État qu'il appartient de leur imposer l'obligation de le remplir. Les conseils-généraux sont disposés à entrer dans cette voie. L'année dernière, celui de la Gironde a voté, sur l'invitation de M. de Selves, alors préfet du département, un crédit de 3,000 francs destiné à entretenir, au sanatorium d'Arcachon, un certain nombre d'enfans assistés du service départemental, et un autre crédit de 3,000 francs, pour subventionner les communes qui désireraient envoyer des enfans dans cet établissement.

Lorsque le mouvement que nous essayons de provoquer se sera produit, quand nos côtes se couvriront peu à peu d'établissemens comme ceux dont je viens de faire l'historique, les familles aisées dont les enfans sont menacés par la tuberculose viendront à leur tour chercher un refuge sur le bord de la mer, près de ces asiles où elles trouveront, avec les moyens de traitement, les conseils des médecins éclairés dont l'expérience s'y sera formée. Des villas s'élèveront peu à peu autour du sanatorium, comme cela s'est déjà fait à Berck. Les établissemens d'instruction suivront inévitablement la même route. Déjà le collège Stanislas a une succursale à Cannes. Bientôt les adultes feront comme les enfans, et cet exode, commencé par quelques pauvres scrofuleux, deviendra peut-être le point de départ du mouvement de réaction qu'il faut absolument provoquer, pour combattre la tendance qui porte les populations à déserter les campagnes pour venir s'entasser dans les villes.

Cet avenir, on ne peut que l'entrevoir encore, et c'est peut-être un rêve de mon imagination. En admettant qu'il se réalise, il faudra pour cela de bien longues années; mais le temps est un élément qui n'a d'importance que pour les individus. La génération à laquelle j'appartiens et qui a déjà semé quelques bonnes idées sur sa route, aura rempli son devoir envers les malheureux enfans que ronge la scrofule, lorsqu'elle aura prouvé qu'on peut la guérir et montré les moyens de le faire, lorsqu'elle aura vulgarisé cette notion et donné l'exemple, en fondant, sur un certain nombre de points du littoral, des hôpitaux marins qui pourront servir de modèles.

JULES ROCHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Cette fois la chose est faite, la session est dûment close. Un bel et bon décret de miséricorde, lu l'autre soir, entre neuf heures et minuit, au Luxembourg et au Palais-Bourbon, a rendu la liberté à des assemblées déjà à demi dispersées. Il fallait bien en finir, puisque l'heure était venue, puisque c'est la saison du repos, des voyages, des distractions, des vacances pour tout le monde, pour les législateurs comme pour les écoliers.

Entre les écoliers et les législateurs il y a seulement une différence. Les premiers s'en vont gaîment, comme une volée d'oiseaux. Après une année passée à l'étude, ils ont reçu l'autre jour, en pleine Sorbonne, leurs récompenses; ils ont même pu, par surcroît, entendre des discours qui leur ont appris ou ont voulu leur apprendre ce que c'est que l'homme moderne, ce que sera le fils de l'avenir, le « jeune Français de demain, » façonné par des réformateurs improvisés. Ils n'ont peut-être pas toujours compris et n'ont aucun souci des expériences scolaires dont on leur parle. Ils sont partis sans remords et sans arrière-pensée, impatiens de vivre, de se retrouver dans leurs familles et de jouir de quelques semaines de liberté pour revenir bientôt, plus frais et plus dispos, au travail. Ils sont la jeunesse vive et confiante qui n'a pas fait le mal et n'a pas connu les mécomptes. Les vacances parlementaires, — il faut l'avouer, — n'ont rien de cet aimable exode de la jeune population des écoles. Députés et sénateurs n'ont aucune raison de prendre leur congé si gaîment, de s'en aller contens de ce qu'ils ont fait, et leur départ ressemble à une délivrance pour le pays, qui les a vus à l'œuvre, aussi bien que pour eux-mêmes, qui finissaient par ne plus savoir où ils en étaient. Sûrement depuis six mois, ils ont vécu sans gloire, à peu près sans profit; et, avant de disparaître pour trois mois, ils ont couronné leur session par un de ces débats où se révèlent la fatigue, les incohérences, les contradictions

d'un parlement divisé et déjà épuisé. Ils ont expédié au pas de course la loi des quatre contributions en y introduisant une réforme pour le moins hasardeuse; et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le sénat, au lieu de rester jusqu'au bout un conseiller de prudence, s'est résigné à voter par faiblesse ce que la chambre elle-même avait voté sans conviction. Bref, une brèche de plus a été ouverte dans notre système de contribution foncière, l'impôt de quotité y est entré par surprise, par un impromptu parlementaire. Après cela, sénateurs et députés avaient manifestement conquis le droit de prendre leurs vacances en laissant le pays à son repos. Ils seront peut-être plus embarrassés, à leur retour, que les écoliers, dont ils ont quelquefois l'étourderie sans en avoir les généreuses ardeurs.

Oui, vraiment, le sénat a suivi la chambre dans son expérience financière; il a même fait à peine quelques façons pour se jeter dans l'inconnu. Aux premiers momens, il est vrai, il paraissait presque unanime dans la volonté de ne pas laisser passer une innovation peu réfléchie, cette substitution improvisée et décousue du principe de la quotité au principe de la répartition dans la taxation des propriétés bâties. Il était tout feu pour la défense de ses droits et du système de l'impôt foncier consacré jusqu'ici. Il semblait surtout arrêté dès les premiers pas par deux raisons qui pouvaient dispenser de bien d'autres : la première, c'est qu'en vérité on ne propose pas, trois ou quatre jours avant la fin d'une session, à une assemblée sérieuse des mesures qui sont pour le moins le commencement d'une révolution fiscale; la seconde raison plus décisive encore, c'est qu'on ne traite pas ainsi les affaires les plus compliquées, les plus délicates, c'est qu'on n'introduit pas d'une manière presque subreptice dans un fragment de budget des réformes ou de prétendues réformes qui touchent à bien d'autres lois de l'État. Procéder ainsi, c'est déconsidérer fort légèrement une assemblée dont on devrait au moins ménager la dignité, et livrer au hasard de toutes les surprises, de toutes les mobilités parlementaires, les plus graves problèmes de l'organisation publique. Le sénat a paru d'abord le sentir; il n'a pas tardé à faiblir. Vainement des hommes comme le rapporteur de la commission des finances, M. Boulanger, comme M. Buffet, se sont efforcés de le raffermir en opposant leurs lumineuses et fortes démonstrations au projet de la chambre et du gouvernement. Le sénat n'a fait qu'une courte résistance, il a cédé! Il a voté ce qu'on lui demandait, donnant ainsi une fois de plus la mesure de ses faiblesses. M. le ministre des finances, Rouvier, qui a voulu sans doute prendre au Luxembourg une revanche de ses récentes déconvenues au Palais-Bourbon, a employé les grands moyens, les argumens qui ne prouvent rien et qui ont raison des dernières résistances : il a fait peur aux sénateurs qui vont avoir à subir l'épreuve d'une réélection dans quelques mois; il a de plus essayé assez puérilement de flatter le

sénat dans sa vanité en lui persuadant qu'il avait déjà sauvé la république, il y a un an, et qu'il pouvait la sauver encore en votant une réforme démocratique réclamée par le pays. C'est là précisément ce qui reste une question. Il s'agit de savoir si c'est une réforme et si cette réforme est aussi populaire qu'on le croit. Ceux-là mêmes qui l'ont fait voter ne savent pas ce que l'impôt de quotité peut produire.

Provisoirement, il n'y a qu'une chose certaine, c'est qu'on vient d'introduire au pied levé dans la contribution foncière, ou si l'on veut, dans une partie de la contribution foncière, un principe nouveau dont on ne peut ni prévoir ni préciser les conséquences, justement parce qu'il implique un inévitable arbitraire. M. le ministre des finances s'est donné des airs de victorieux, de réformateur satisfait, en traitant avec quelque ironie ceux qui s'effraient de la quotité, qui y voient un acheminement vers l'impôt sur le revenu, — en prétendant que cet impôt sur le revenu est déjà partout, sous toutes les formes, en France. Certainement c'est ainsi! l'impôt direct français est fondé sur le revenu; les innovateurs n'inventent rien. Tout dépend seulement des conditions dans lesquelles cet impôt est établi et réparti, de l'esprit qui en dirige l'application, des garanties de fixité et d'équité qui l'entourent dans la pratique. Ce qui fait la nouveauté de ce qu'on vient de voter, c'est que ces garanties disparaissent et qu'il ne reste plus que l'action directe du fisc saisissant le contribuable, maître des évaluations, faisant ou pouvant faire de la quotité un instrument flexible pour augmenter les impôts sans en avoir l'air, sans surtaxe apparente. C'est là la nouveauté périlleuse, suspecte, — ou ce n'est rien, ce n'est qu'une illusion de réforme, une chimère livrée à un faux instinct démocratique; mais ce qu'il y a de plus grave peut-être, c'est que, pour arriver à ce changement qui paraît si simple à M. le ministre des finances, on a été obligé de toucher à bien d'autres lois, à une des prérogatives les plus sérieuses des assemblées locales. Jusqu'ici ce sont les conseils-généraux, les conseils d'arrondissement, les délégués communaux qui ont été chargés de répartir le contingent de la contribution foncière fixé par l'État : c'est une loi organique qui leur a donné cette mission et ce droit. Aujourd'hui ce droit est supprimé ou diminué d'un tour de main, par voie subreptice. De sorte que cette prétendue réforme atteint à la fois le sénat dans sa dignité mise à une dure épreuve, le principe des garanties libérales dans l'impôt, le principe du droit populaire dans les représentations locales. M. le rapporteur Boulanger l'a dit d'un mot net et juste : « Nous faisons dans une loi de budget, — quoi? Nous faisons la réforme de l'organisation départementale des conseils-généraux... » C'est ce qui s'appelle procéder lestement et bien finir une session!

Au fond, ce n'est qu'un incident de cette session, qui finit comme elle a commencé, qui a provoqué plus d'une fois, depuis qu'elle est ou-

verte, cette singulière question, à laquelle on revient toujours : que reste-t-il des élections dernières, de ces élections qui datent à peine d'un an et qui ont paru un instant destinées à inaugurer une ère nouvelle? Cette chambre, qui vient de se séparer après sa première étape dans la carrière législative, vaut-elle décidément mieux ou moins que la chambre qui l'a précédée, qui avait conduit les affaires de la France au seuil d'une redoutable crise publique?

Évidemment, les élections, en dévoilant les préoccupations, les vœux, les préférences du pays, ses antipathies pour toutes les politiques extrêmes, avaient créé une situation nouvelle où tout était possible si on l'avait voulu, s'il y avait eu une direction. Le malheur est que, dès le premier moment, rien n'a été fait pour dégager et préciser le sens de ce grand mouvement d'opinion, pour former et rallier une majorité nouvelle en la défendant contre elle-même, contre ses préjugés, ses entraînemens et ses incohérences. On a tout fait, au contraire, pour obscurcir la signification d'un scrutin qui était une sorte d'appel à la paix morale, à une politique d'affaires. Sans doute, par ses instincts, par un sentiment vague de son origine, cette chambre nouvelle n'aurait pas été éloignée peut-être de se prêter à une certaine conciliation, à une politique d'ordre financier et de transactions pratiques; faute d'être avertie, éclairée et guidée, elle s'est laissée, en toute occasion, ressaisir par de vieilles passions, par de vieux engagemens de parti. Elle n'a pas le tempérament des assemblées violentes, elle a les faiblesses et les emportemens de la médiocrité. Livrée à elle-même, elle s'est montrée avec ses contradictions, confuse et flottante, radicale et sectaire par ses votes sans l'être précisément par ses opinions; timide et usurpatrice, agitée et impuissante, protectionniste par goût, anarchique par inexpérience. Elle n'a rien fait peut-être; elle a tout essayé, elle a touché à tout, au risque de se perdre dans ses propres œuvres. Puisque les réformes sociales étaient devenues un mot d'ordre universel, la chambre a voulu, elle aussi, avoir ses réformes et témoigner sa bonne volonté. Elle a voté ou discuté des lois sur les syndicats professionnels, sur les délégués mineurs, sur les accidens du travail. La vérité est que toutes ces lois, si elles sont appliquées, ne peuvent avoir d'autre effet que de paralyser l'industrie, de tarir les sources de la production nationale et de ruiner les ouvriers eux-mêmes. La loi des contributions est venue. Au fond, la chambre n'aurait pas demandé mieux que de se défendre d'une expérience dangereuse. Un amendement prétendu démocratique est proposé : sur-le-champ on vote, au hasard, ce qui est aujourd'hui la loi. Au dernier jour de la session survient, à Saint-Étienne, un lugubre accident de mine qui fait de trop nombreuses victimes. Aussitôt, avant de partir, la chambre nomme une commission d'enquête. A quoi peut servir une commission d'enquête parlementaire pour rechercher les causes d'un

malheureux accident que les hommes de science seuls peuvent étudier avec fruit?

C'est le dernier mot d'une session qui n'a été, à dire vrai, pour ce début d'une législature nouvelle, qu'une longue série d'incidens médiocres, de manèges de parti, de tâtonnemens et d'efforts stériles. Le mal est en partie sans doute dans la chambre elle-même, dans ces passions dont elle ne sait pas se défendre et dans son inexpérience, dans l'abus perpétuel qu'elle fait de ses droits et de son pouvoir; mais ce qui a manqué aussi certainement, c'est la direction, c'est l'esprit de suite, c'est l'autorité active et vigilante du gouvernement. M. le président du conseil, en formant le ministère qui existe encore aujourd'hui, avait, à la vérité, mis dans son programme la promesse d'avoir une politique, d'éclairer, de guider cette chambre nouvelle dans ses travaux. Il a fait, en définitive, comme les autres, ou plutôt il a laissé faire, tantôt essayant d'attirer les instincts conservateurs par des apparences de modération, tantôt se hâtant de désarmer les radicaux par ses concessions et, en fin de compte, évitant de se compromettre par la manifestation résolue d'une volonté. Dans toutes ces affaires de commerce, de tarifs, qui sont si vivement engagées, qui touchent aux relations mêmes de la France, qui ont provoqué une sorte de déchaînement des intérêts locaux, le ministère a trouvé plus commode de suivre le courant, au risque de livrer au hasard notre politique commerciale. Dans cette récente affaire des contributions, M. le ministre des finances a passé par toutes les fluctuations et a dévoré tous les échecs, pour finir par prendre une assez médiocre revanche aux dépens du Sénat. Au dernier jour, lorsque les radicaux les plus extrêmes ont eu l'étrange idée de réclamer une commission d'enquête parlementaire au sujet du malheureux accident de Saint-Étienne, qu'a fait M. le ministre des travaux publics? Il a laissé voter tout ce qu'on a voulu, défendant à peine les droits du pouvoir qu'il représente; il a livré son administration à un petit comité radical. Ce qui reste d'esprit de gouvernement semble s'être réfugié chez M. le ministre de l'intérieur, qui, avec sa rouerie sceptique, met son art à manœuvrer entre les partis, à se faire sa politique personnelle et à laisser ses collègues se débrouiller. Ce n'est peut-être pas assez!

Qu'en résulte-t-il? C'est qu'avec tout cela on vit encore sans doute, on passe une session; on n'a ni l'autorité sérieuse dans le gouvernement, ni la saine et utile activité parlementaire, et le pays, fatigué, déçu, assiste, comme à un spectacle banal, à une représentation où les intérêts de sa puissance sont pourtant engagés.

Ce ne sont pas sûrement les questions qui manquent désormais et pour longtemps en Europe; questions politiques ou sociales, questions économiques, questions du travail, de l'industrie ou du commerce des nations. Quelles qu'elles soient dans leur diversité, elles sont subor-

données à la question première de la paix, qui reste la grande affaire du temps, l'objet de tous les commentaires, de toutes les spéculations des observateurs de la marche des choses, et parfois aussi de toutes les inquiétudes.

C'est l'intérêt souverain, commun à tous les peuples, d'autant plus précieux qu'on le sent par instans plus menacé. Heureusement, si aujourd'hui la politique intérieure a son congé ou sa trêve dans presque tous les pays du vieux continent, la politique extérieure, elle aussi, semble prendre provisoirement ses vacances. Les grandes affaires ont tout l'air d'être ajournées. On s'attend un peu moins pour le moment aux incidens qui brouillent tout et à l'imprévu qui dérange tous les calculs. C'est à peine si depuis quelques jours on tourne un regard distrait vers les Balkans, si on s'occupe des pérégrinations du prince Ferdinand à la recherche d'une reconnaissance diplomatique qui ne vient pas, et quant aux affaires qui se traitent entre les cabinets, elles suivent leur cours sans bruit, sans complication visible. C'est l'apparence du moment. La politique extérieure, la politique générale a l'air d'être un peu au repos ou laisse paraître moins de tension ; elle n'est assurément pas pour cela endormie et inactive. Il est certain, au contraire, qu'à travers cette semi-obscurité et cette indécision qui règnent aujourd'hui, quelque chose de nouveau pourrait se préparer. Il y a dans le système européen des fissures, des anomalies qu'on s'efforce en vain de dissimuler. Il y a des rapports qui se déplacent ; il y a des alliances qu'on a beau s'étudier à rajuster et qui ne sont pas moins assez troublées, toujours menacées de dislocation. On aura certainement quelque peine à faire marcher ensemble l'Autriche mettant la rude main de sa police sur les propagandistes italiens de Trieste ou de Trente et les Italiens déçus dans leurs ambitions secrètes, blessés par une alliée, faisant par protestation à cette heure même d'un Triestin frappé par la police autrichienne un candidat à la députation à Rome. On ne conciliera pas facilement et pour longtemps, tous ces instincts, tous ces intérêts opposés, entre lesquels une habileté impérieuse a pu seule créer un instant un lien artificiel. On en dira ce qu'on voudra, l'œuvre pourra survivre en apparence, elle n'est pas moins atteinte. Les oracles moroses et désormais impuissans que s'amuse à rendre de temps à autre le solitaire de Friedrichsruhe comme pour rappeler à ses contemporains qu'il existe encore, ces oracles eux-mêmes sont la meilleure preuve que tout change, la politique comme les hommes, que les combinaisons de M. de Bismarck ne sont pas le dernier mot de la diplomatie, que la situation n'est plus déjà aujourd'hui ce qu'elle était il y a un an.

Que sortira-t-il de ce travail qui se manifeste sous plus d'une forme, par bien des signes? On ne peut certes le dire ni le prévoir. Tout peut dépendre des circonstances, des accidens ou des évolutions toujours

possibles de la politique, des intérêts qui peuvent s'imposer, du caractère des hommes qui dirigent ou qui dirigeront les affaires dans les principaux états de l'Europe. C'est pour ainsi dire une œuvre à l'essai. Ce qu'elle produira réellement, ce qui arrivera, c'est l'affaire de l'avenir, d'un avenir peut-être prochain qui débrouillera nos énigmes contemporaines et mettra au jour les secrets des chancelleries. En attendant, le plus actif, le plus agité, le plus impatient des souverains, l'empereur Guillaume II en personne se charge d'animer la scène et d'occuper le monde en ce temps de vacances par ses voyages, qui sont, à dire vrai, l'épisode le plus caractéristique du moment. Le jeune empereur ne perd pas son temps. Depuis son avènement, il a déjà parcouru le monde ou à peu près ; il est partout. Il y a quelques semaines, il était en Norvège prononçant des discours. D'ici à peu, avant la fin du mois, il doit revenir en Russie pour rendre une nouvelle visite au tsar et assister aux manœuvres de l'armée russe. Ces jours passés, voyageant sur son navire, le *Hohenzollern*, il a débarqué un instant sur le territoire belge, à Ostende, et sans plus de retard, il a cinglé vers l'Angleterre, se rendant à Osborne, auprès de sa grand'mère la reine Victoria. A Ostende, il a rencontré, pour le recevoir, le roi Léopold II, le comte de Flandre, le prince héréditaire de Belgique.

Il a eu son banquet officiel sans prononcer de discours. Il paraît avoir trouvé dans la population un accueil simple et tranquillement courtois, sans apparence d'enthousiasme. A Osborne, il arrivait au bon moment, au lendemain de la convention anglo-allemande qui consacre la cession d'Héligoland et le partage des territoires africains. Guillaume II a trouvé naturellement à Osborne l'accueil particulier réservé au petit-fils de la reine, au souverain puissant qui vient de resserrer les liens avec l'Angleterre. Tout s'est passé pour le mieux, comme c'était à prévoir. On remarquera seulement, si l'on tient à tout noter, que dans ces récentes visites en pays étrangers, le souverain allemand s'est abstenu d'aller jusqu'à Bruxelles et à Londres, jusqu'à ces capitales populeuses et libres où l'on n'est pas toujours sûr de pouvoir interdire quelque manifestation importune.

L'empereur Guillaume voyage où il veut et comme il veut; rien de mieux, assurément. Ces visites qu'il multiplie, qu'il vient de renouveler dans quelques pays, se rattachent-elles à des combinaisons politiques? déguisent-elles quelque intention secrète, quelque plan conçu et suivi avec calcul? Évidemment, le jeune souverain de l'Allemagne ne doit pas voyager uniquement pour satisfaire sa fantaisie, par une obsession d'humeur vagabonde. Sans rien exagérer, on peut supposer que, si ce prince toujours en mouvement va en Angleterre, en Russie, c'est avec la pensée d'étendre ses relations, de se créer de nouveaux alliés en dehors de la triple alliance. Un de ses confidens, interrogé à Ostende, a même dit que, si Guillaume II ne craignait pas qu'on prît

une telle démarche pour un acte de bravade ou de gloriole, il n'hésiterait pas à venir hardiment à Paris; il a, de plus, ajouté naturellement que l'empereur, en multipliant ses rapports, en se montrant partout, n'avait d'autre objet que la paix, qu'il était le plus pacifique des souverains, que, s'il augmentait sans cesse ses armées, c'était pour mieux jouer son rôle d'arbitre et de pacificateur. Soit, c'est une belle ambition, qui, à la vérité, se confond avec la préoccupation d'assurer la prépondérance allemande par l'alliance des grands États et par la subordination des petits. En d'autres termes, c'est toujours de la prépondérance allemande qu'il s'agit avec ce prince qui court le monde, qui augmente ses armemens pour mieux prouver qu'il ne veut que la paix, qui porte une main impatiente sur les affaires de son empire et a pris si lestement la résolution d'être son propre chancelier; c'est précisément ce mélange d'humeur inquiète et de calcul, d'idées pacifiques et d'ardeurs guerrières mal contenues, de diplomatie et d'instincts impérieux, qui peut préparer à l'Europe d'étranges nouveautés, qui fait, dans tous les cas, de ses courses à travers le monde, une perpétuelle énigme. Il se pourrait seulement que, tout compte fait, il n'en fût rien de plus, que l'héritier de Guillaume Ier ne réussît pas auprès de tous ceux qu'il voudrait séduire et qu'il ne recueillît de ses voyages que le plaisir de voyager.

De ces récentes excursions dirigées un peu sur tous les rivages, la plus curieuse, la plus délicate aussi peut-être, est celle qui a conduit l'empereur allemand sur le territoire belge. Quand Guillaume II va en Angleterre ou en Russie, il trouve devant lui de puissantes nations, de grands gouvernemens, qui, en lui ménageant les réceptions dues à sa jeune majesté, ne font que ce qu'ils veulent, et sont en mesure de garder la liberté de leur politique. Son apparition dans la petite Belgique, ne fût-ce qu'à Ostende, pouvait avoir un autre caractère et être autrement interprétée; elle pouvait provoquer des défiances, réveiller le soupçon d'une alliance ou, pour appeler les choses par leur nom, de la prépotence allemande. C'était là le point délicat. On ne s'y est pas mépris, et si la population, avec un peu de cette diplomatie de circonstance que les peuples savent avoir parfois, n'a vu qu'une politesse dans ce fait que le roi et les princes belges ont revêtu l'uniforme de leurs régimens allemands pour aller recevoir l'empereur, elle a témoigné, quant à elle, par sa réserve, qu'elle n'abdiquait pas devant l'étranger. L'empereur n'a pas dépassé Ostende, sans doute pour ne point éveiller des susceptibilités trop vives; la population n'a pas dépassé la mesure d'une simple courtoisie : le point délicat est resté dans l'obscurité. Quelles que soient parfois les apparences en effet, il n'est point douteux que la nation belge, tout en restant courtoise, ne veut livrer ni son indépendance ni sa neutralité, ni les forteresses de la Meuse aux Allemands, et si le roi Léopold est encore populaire, c'est

qu'on n'a pas cessé de voir en lui le premier gardien de la nationalité belge ; c'est qu'on ne peut pas croire à ces traités clandestins qui le lieraient comme un humble vassal et seraient l'asservissement prémédité de la Belgique à l'Allemagne. Le roi Léopold est resté, à travers tout, pour les Belges, le représentant du droit national aussi bien que des libertés constitutionnelles. C'est l'explication la plus simple de sa popularité, de cette popularité qui vient de se manifester dans les dernières fêtes célébrées pour le vingt-cinquième anniversaire du règne, et dans cette récente affaire du Congo, objet d'une transaction ou d'une sorte de pacte de famille entre le prince et le parlement de Bruxelles.

Jusqu'ici, le Congo était un état indépendant sous la couronne belge, ou, pour mieux dire, sous la souveraineté personnelle du roi Léopold. Une conférence de Berlin l'a décidé ainsi il y a déjà quelques années. Depuis le premier jour, Léopold II s'est donné à cette œuvre de colonisation, qu'il a soutenue de sa protection active, de ses subsides, avec les ressources de sa fortune personnelle. Aujourd'hui, il n'a pas cru, sans doute, pouvoir aller plus loin, et, par un acte un peu singulier, par une lettre adressée à son président du conseil, accompagnée d'un testament, il a proposé de céder l'état sur lequel il a un droit de souveraineté personnelle à la Belgique même. La Belgique, de son côté, sous la forme d'un prêt qui ressemble étrangement à un don, avancerait une somme de 25 millions pour suffire au développement de la colonie africaine. C'est l'objet d'une convention qui a été proposée au parlement de Bruxelles et votée il y a quelques jours. Cette transaction ne laissait pas, à la vérité, de soulever quelques questions délicates, constitutionnelles ou diplomatiques. La France avait un droit de préemption dans le cas où le roi Léopold se dessaisirait de l'état dont il est le souverain. D'un autre côté, on pouvait se demander si la neutralité, qui est la loi de la Belgique, s'étendrait au Congo. Ces questions ont été facilement résolues. La France n'a fait aucune difficulté ; la neutralité a été assurée au Congo. Le parlement belge n'a eu qu'à recueillir la libéralité de son roi en votant les subsides qui lui étaient demandés, et, en donnant 25 millions, il n'est pas probable que la Belgique ait cru travailler pour assurer dans l'avenir une colonie de plus au roi de Prusse !

Le calme n'est guère ou n'est que pour un temps de ce monde, de ce qu'on appelle le vieux monde ; il est encore moins du monde nouveau. Ce n'est pas l'agitation qui manque au-delà de l'Atlantique. Elle n'a rien d'exceptionnel et d'accidentel ; elle est depuis cinquante ans et plus la fatalité, la loi constante et presque invariable de ces républiques hispano-américaines où la civilisation n'est encore qu'un fruit hâtif et artificiel. Elle peut paraître quelquefois interrompue par quelque période de paix, par une trêve passagère, elle ne tarde pas à se déchaî-

ner de nouveau; elle semble toucher aujourd'hui à une période de recrudescence.

D'une extrémité à l'autre du continent, de l'Amérique centrale au Chili ou aux bords de la Plata, ce ne sont que guerres, révolutions ou insurrections. Le Brésil a commencé le mouvement en renversant un empire qui n'avait été jusque-là que bienfaisant, dont le chef était un philosophe et un philanthrope sur le trône; il a fait sa révolution qui n'est encore que la dictature sous le nom de république, dont le dernier mot jusqu'ici est une constitution autocratiquement promulguée. Depuis quelque temps déjà, la guerre civile sévit dans l'Amérique centrale, entre les cinq petites républiques : Guatemala, Salvador, Honduras, Costa-Rica, Nicaragua, qui forment la zone intermédiaire entre le nord et le sud du nouveau continent. C'est l'éternelle histoire depuis l'émancipation. Quand ces cinq républiques sont séparées, elles ne songent qu'à se rejoindre, à former une confédération de l'Amérique centrale; quand elles sont confédérées, elles n'ont rien de plus pressé que de se diviser, de se combattre pour se dominer mutuellement, de se déchirer. C'est le fond de tout, c'est le secret de ces petites et obscures agitations intestines. La dernière tentative de confédération ou de concentration centro-américaine a été faite, il y a quelques années déjà, par le général Barrios, qui est mort sans avoir réussi. Aujourd'hui, ces malheureuses républiques en sont plus que jamais aux déchiremens, aux rivalités d'ambition entre généraux, à toutes les convulsions de la guerre civile. Le chef le plus en vue pour le moment paraît être le général Ezeta, qui, à la mort du dernier président, mort, dit-on, empoisonné, a pris le pouvoir dans le Salvador, qui est à peu près en guerre avec Guatemala et n'est pas lui-même sans avoir des rivaux parmi les autres chefs militaires de son pays. A en croire les bulletins, il y aurait eu, depuis quelque temps, des batailles meurtrières entre des armées qui ne se composent guère que d'Indiens et ne dépassent pas, après tout, quelque 2,000 hommes; la ville de Salvador aurait même été récemment le théâtre d'une lutte sanglante entre Ezeta et un de ses lieutenans révolté contre lui, le général Rivas, qui aurait été pris et proprement fusillé. Tant que l'anarchie reste un fait local dans ces républiques centro-américaines, le danger n'est pas nouveau et n'est peut-être pas bien grand; il n'y aurait quelque complication possible que si le Mexique, sous prétexte de voisinage et d'anciens antagonismes, se laissait entraîner à une intervention armée qui changerait ou aggraverait la situation et appellerait sûrement l'attention toujours en éveil des États-Unis.

Tandis que l'Amérique centrale se débat dans ces obscures agitations, cependant, à l'autre extrémité du continent américain, le Chili lui-même, qui a été si longtemps une république modèle, n'a pas

échappé récemment à des troubles assez sérieux, et sur les bords de la Plata la crise la plus grave vient d'éclater. En quelques jours, la République Argentine a passé par toutes les alternatives d'un commencement de révolution, d'une lutte sanglante engagée dans la ville même de Buenos-Ayres, et d'une répression victorieuse qui a vaincu la sédition sans rétablir la paix, qui ne semble pas jusqu'ici être un dénoûment. Depuis quelque temps déjà le mouvement se préparait et était presque attendu ou prévu. Il a pu se compliquer de ressentimens de parti ou d'ambitions personnelles qui ne manquent jamais; il a été surtout la suite d'une crise économique et financière poussée au degré le plus aigu, de l'excès des spéculations et de l'agiotage, de l'abus du papier-monnaie, des perturbations du crédit, du malaise universel. Il s'est manifesté tout d'abord par un soulèvement d'opinion contre le président, M. Celman, et son gouvernement, accusés de s'être faits les complices de tous les tripotages financiers, les patrons de toutes les corruptions administratives. C'était plus qu'il n'en fallait pour motiver la tentative de révolution qui se préparait, qui a rallié aussitôt quelques-uns des chefs militaires, une partie de la garnison et tous les mécontens. Pendant quelques jours, une lutte sanglante s'est engagée dans les rues de Buenos-Ayres. Un instant les insurgés ont pu se croire victorieux; ils semblaient être les maîtres d'une partie de la ville. C'est justement, au contraire, le moment où ils touchaient à la défaite. Le président Celman, qui avait pu quitter la ville, avait eu le temps de se rendre dans les provinces voisines, de rassembler des forces nouvelles pour revenir sur Buenos-Ayres; il a attaqué l'insurrection et il a réussi à rétablir le gouvernement légal.

La victoire est restée de fait tout d'abord au président; seulement, ce n'était qu'une victoire fort douteuse, singulièrement précaire. M. Celman s'est retrouvé le lendemain presque aussi vaincu que ceux qu'il venait de soumettre, impuissant devant une opposition toujours redoutable, à laquelle s'associaient son beau-frère, le général Roca et le vice-président lui-même, M. Pellegrini. Pressé de toutes parts, M. Celman a été obligé de donner sa démission. Il a été remplacé par M. Pellegrini, qui a été proclamé par le congrès et qui a formé aussitôt un nouveau gouvernement. Tout ne semble pas moins provisoirement incertain dans un pays où une violente crise financière et monétaire aggrave la situation politique et où les événemens politiques ne peuvent nécessairement qu'aggraver la crise financière. Si ce qui vient de se passer sur les bords du Rio de la Plata devait se borner à un changement de président, ce ne serait rien encore; c'est peut-être aussi malheureusement le prélude d'agitations nouvelles dans cette région de l'Amérique, qui depuis quelques années attirait tant d'émigrans européens et semblait s'ouvrir à la civilisation.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

« Tout à la paix, » tel est le thème sur lequel d'infinies variations ont été exécutées depuis la fin du mois dernier, à peu près partout en Europe. L'air a été chanté avec une virtuosité brillante par le marquis de Salisbury à l'occasion de la signature de l'arrangement anglo-français, suivant de si près celle de la convention anglo-allemande. L'empereur Guillaume a repris lui-même la chanson à Ostende et en Angleterre, et c'est pour un nouvel hosannah de la paix qu'il va rendre visite d'ici peu de jours au tsar et se rencontrera le mois prochain avec l'empereur d'Autriche. Le tsar, à son tour, malgré la note qui avait paru comminatoire, adressée au sultan à propos de l'octroi des bérats aux évêques bulgares, a entonné, dans sa lettre au général Vannowski, l'hymne de la paix. Le gouvernement bulgare, enfin, satisfait d'avoir triomphé par l'obtention de l'investiture de deux évêques bulgares en Macédoine, a eu la magnanimité de déclarer qu'il n'entendait pas aller plus loin, que M. Stamboulof renonçait pour l'instant à proclamer l'indépendance de la principauté et à poser une couronne sur la tête de Ferdinand de Cobourg.

L'Europe est donc plus rassurée que jamais et la sécurité est telle que certaines dépêches (d'origine berlinoise ou viennoise, il est vrai) prêtent au tsar l'intention de réduire d'une année le temps de service dans la plus grande partie de son armée. Ce serait en quelque sorte le signal, le point de départ du désarmement rêvé.

Cette impression générale que la cause du maintien de la paix a encore gagné en force depuis deux ou trois semaines, s'est traduite sur le terrain financier par la hausse des fonds publics. Après avoir monté si longtemps et atteint déjà des niveaux si élevés, ces fonds ont pu monter encore, l'abaissement du taux de capitalisation ne paraissant pas avoir dit son dernier mot.

Vainement la Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 5 pour 100, tandis que la révolution faisait rage à Buenos-Ayres où sont engagés de si gros intérêts européens; la hausse des fonds s'est produite en dépit de tous les obstacles, par la seule force de l'accumulation des capitaux disponibles et de l'affermissement de la croyance dans le maintien de la paix. Les manifestations les plus remarquables de l'intensité de ce courant d'opinion sont, depuis la fixation des derniers cours de compensation, les modifications de prix suivantes :

Pour les fonds français, hausse de 1 fr. 60 sur le 3 pour 100, de

92.70 à 94.30; de 1 fr. 55 sur l'amortissable, de 94.60 à 96.15; et de 0 fr. 82 sur le 4 1/2 pour 100, de 105.60 à 106.42 1/2.

Pour les fonds russes, hausse du 4 pour 100 1880, de 97 à 98; du 4 pour 100 1890, de 97 à 98.05; du Consolidé 4 pour 100 des chemins de fer, de 97 à 98; du 3 pour 100 transcaucasien, de 80 à 81.50.

Pour les fonds austro-hongrois, hausse du 4 pour 100 or d'Autriche, de 95.25 à 96.60, et du 4 pour 100 or de Hongrie, de 89 à 89.97.

Pour les autres fonds d'États, reprise sur l'Italien, de 93.80 à 94.72 1/2; sur l'Extérieure, de 74.90 à 75.25; sur l'Unifiée, de 486.25 à 490; sur le Turc, de 18.10 à 18.85.

L'épidémie se joint encore, en Espagne, aux difficultés financières pour entraver l'essor de l'Extérieure. Il est probable pourtant qu'une campagne de hausse sur ce fonds précèdera et préparera l'emprunt de consolidation que le nouveau cabinet se réserve de lancer après les élections générales, en 1891. Le Portugais 3 pour 100 est arrêté à 61.25 par les efforts obstructionnistes des porteurs de titres miguélistes et par le double insuccès du dernier emprunt d'État et de la récente émission d'obligations de la Compagnie royale des chemins de fer portugais. La rente italienne a contre elle l'énormité des déficits qui s'accumulent et la nécessité d'expédiens financiers tels que la création et l'émission illimitées de prétendues obligations des chemins de fer, qui ne sont que des titres de l'État.

Quant à la hausse du Hongrois, des fonds russes et de la rente française, elle se présente comme un fait brutal, une affirmation de l'amélioration successive du crédit des trois États. Les finances austro-hongroises se sont fort amendées depuis deux ans, et la situation budgétaire est excellente en Russie. On n'en saurait peut-être dire autant de la nôtre; mais ce qui n'est pas niable, c'est l'importance extraordinaire des capitaux disponibles, refluant sans cesse à la Bourse et cherchant presque exclusivement dans la rente le placement assuré que l'épargne, aujourd'hui, préfère aux revenus aventureux.

Les chambres sont entrées en vacances, après avoir voté une loi sur les contributions directes et une loi sur les sucres, qui ont donné lieu à d'assez vives discussions et avaient même un instant fait douter du maintien du cabinet. M. Rouvier est sorti vainqueur d'un pas assez difficile et a promis à la commission du budget de lui présenter à la reprise de ses travaux, en octobre, les moyens de combler une brèche de 15 millions faite dans son projet de budget par les décisions de la chambre. Il n'est pas impossible, malgré les démentis, que ces moyens soient demandés par M. Rouvier à une conversion facultative du 4 1/2 pour 100.

On n'est pas encore complètement remis, en Angleterre, de la secousse donnée au marché par la crise des affaires argentines. La révo-

lution, prévue depuis longtemps déjà comme la conséquence fatale des agissemens scandaleux de la bande de politiciens qui occupait le pouvoir, a fini par éclater, et la guerre civile a ensanglanté pendant quelques jours les rues de Buenos-Ayres. Aucun principe politique n'était engagé dans l'affaire ; la question est restée exclusivement économique et financière. Il fallait que la population se débarrassât, par quelque moyen que ce fût, d'hommes qui s'obstinaient, en ne donnant satisfaction qu'à leurs intérêts particuliers, à préparer la ruine de la masse des commerçans et des travailleurs, et à condamner la république à une banqueroute totale à bref délai.

Tout se réduisait si bien à cette question d'honnêteté que le président, vainqueur de l'insurrection, n'en a pas moins dû le lendemain donner sa démission et céder la place au vice-président, M. Pellegrini. Cette solution a eu pour résultat une chute assez brusque de l'agio sur l'or et une reprise du cours de la rente fédérale 5 pour 100. La période aiguë de la crise est passée, mais la guérison sera très longue. Pour quelques emprunts des provinces, elle ne pourra s'obtenir sans que les créanciers consentent à des sacrifices substantiels.

La Banque de France est restée à 4,160, la situation monétaire étant toute différente en France de celle qui a justifié à Londres l'élévation du taux de l'escompte à 5 pour 100. Le Crédit foncier reprend lentement sa marche vers les cours plus élevés où il était coté avant la crise, aujourd'hui dénouée, que la démission d'un sous-gouverneur avait provoquée sans causes sérieuses. La Banque de Paris s'est relevée de 10 francs à 808.75. Le Crédit algérien, établissement de crédit aussi prospère que modeste, a été porté de 590 à 615, le Comptoir d'escompte ancien s'est avancé de 167.50 à 190 ; la Société générale qui, depuis le krach, s'était toujours tenue au-dessous du pair, a revu dans cette quinzaine le cours de 500 francs.

L'épargne continue à rechercher les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, y compris celles d'Algérie. Le Bône-Guelma est à 720 et l'Est algérien a été porté de 720 à 747.50. L'action de l'Est a gagné 20 francs à 890, celle de Lyon 17.50 à 1,450, celle du Nord 8.75 à 1,823.75, celle de l'Ouest, 15 francs à 1,025. Tous ces titres sont désormais considérés et capitalisés comme de véritables obligations.

Les valeurs industrielles ont été complètement négligées. La spéculation internationale a poussé de nouveau les cours de la Banque ottomane, de 580 à 591.25, de la Lænderbank d'Autriche, de 510 à 522.50, du Crédit foncier autrichien de 1,035 à 1,065, et des Chemins lombards, de 308.75 à 325.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LX[e] ANNEE.

JUILLET. — AOUT.

Livraison du 1[er] Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.